Le Monde des livres : Sénèque

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

BOURSE

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15026 – 7 F

VENDREDI 21 MAI 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Washington au secours de Luanda

C'EST encore un petit morceau de l'héritage de la guerre froide qui disparaît. Pour n'être pas véritablement inattendue – les Etats-Unis envisageaient un tel geste depuis plusieurs mois, – la décision du président Clinton, mercredi 19 mai, de reconnaître le gouvernement angolais n'en représente pas moins un geste symbolique important.

Logique avec sa politique de soutien aux gouvernements démocratiquement élus, Washington tire un coup de chapeau à son ancien ennemi, le régime angolais issu du très marxiste Mouvement populaire de libération de l'Angola (MPLA), et «lâche» son allié, l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA) de Jonas Savimbi, soutenu militairement, politiquement et financièrement pendant plus de quinze ans par les Etats-Unis au nom de la lutte contre le communisme.

EN annonçant personnellement cette reconnaissance, le président Clinton, dont c'était la première initiative africaine significative, a souligné que cette décision *«reflète la haute priorité» que la nouvelle administration «accorde à la démocratie».* Une manière de saluer le récent comportement du régime de José Eduardo Dos Santos et de dénoncer, dans le même temps, celui de l'UNITA, qui a repris les armes, après avoir dénoncé les résultats des élections de septembre dernier, prévues par les accords de paix signés au Portugal en mai 1991.

En rouvrant les hostilités, en octobre, après avoir refusé sa défaite lors du premier scrutin libre organisé depuis le début de la guerre civile, en 1975, M. Savimbi a vu sa crédibilité s'effriter à Washington. Celui que les Etats-Unis avaient appuyé dans sa lutte contre un régime devenu un des points d'appui de l'effort d'expansion soviétique en Afrique – par soldats cubains interposés – s'est transformé en irresponsable trublion de l'après-guerre froide.

LE signal adressé par les Etats-Unis à l'UNITA est clair : le temps est venu de jouer le jeu de la démocratie. Le mouvement de M. Savimbi est désigné comme l'unique responsable du conflit et pressé de souscrire au nouveau plan de paix actuellement discuté à Abidjan. Après avoir usé de cette reconnaissance pendant des mois comme d'une carotte – vis-à-vis de Luanda – et d'un bâton – à l'égard de l'UNITA, – afin d'inciter les deux parties à trouver une solution négociée, Washington, excédé par le refus par l'UNITA d'un compromis, a ostensiblement choisi de récompenser le gouvernement de Luanda et de répudier son ancien allié.

Cette décision risque cependant de rester sans effet face à l'intransigeance du mouvement de M. Savimbi. L'on voit mal l'UNITA, sommée, à Abidjan, de restituer les trois quarts du pays conquis depuis la reprise des hostilités, répondre favorablement à l'ultimatum lancé par Boutros Boutros-Ghali : les ennemis devaient «trouver une solution» avant vendredi 21 mai, faute de quoi les négociations engagées début avril dans la capitale ivoirienne, sous l'égide de l'ONU, prendront fin. M. Savimbi a déjà largement prouvé que, même isolé, il préfère la poursuite du combat au partage du pouvoir.

Lire page 5 l'article de GEORGES MARION



M0147 - 0521 0 - 7,00 F

Pour tenter de dégager un accord avec les Serbes

La France cherche à modifier le plan de paix en Bosnie

Après le rejet attendu du plan Vance-Owen par les Serbes de Bosnie, leur dirigeant s'est déclaré, mercredi 19 mai, disposé à examiner toute nouvelle initiative. Mais Radovan Karadzic a, dans le même temps, souligné que, si son projet de confédération bosniaque n'était pas retenu, il ne voyait d'autre issue que de proclamer l'indépendance des territoires conquis par ses forces, et qui représentent environ 70 % de la Bosnie-Herzégovine. Il n'a pas exclu, non plus, des échanges de territoires. Pour tenter de dégager un accord avec les Serbes, des modifications du plan de paix sont actuellement envisagées à Paris, et Alain Juppé doit rencontrer dans les prochains jours les partenaires occidentaux de la France, ainsi que son homologue russe.

par Claire Tréan

On a beau dire et répéter – comme le font à l'envi Européens et Russes – que le plan de paix proposé par MM. Vance et Owen sur la Bosnie est toujours d'actualité et que le «référendum» par lequel les Serbes bosniaques l'ont massivement rejeté le week-end dernier est *«nul et non avenu»*, la réalité, c'est qu'on est bel et bien en train de rechercher dans les chancelleries les moyens d'en sortir.

C'est en tout cas dans cette optique que travaille ces jours-ci le gouvernement français. Au Quai d'Orsay, on appelle cela *«une phase de réévaluation»* et l'on parle déjà d'un *«plan Vance-Owen* bis». Il s'agit, explique-t-on en langage diplomatique, *«de trouver une continuité entre la référence au plan et une sortie du plan»*, c'est-à-dire en clair de renoncer en partie au projet Vance-Owen sans trop en avoir l'air.

Le référendum, organisé les 15 et 16 mai, par les Serbes de Bosnie n'a certes pas apporté de surprise. On savait déjà que ces derniers étaient hostiles à la carte prévoyant le redécoupage de la République en dix provinces, sans continuité territoriale, ce qui est essentiel pour eux. Il a simplement confirmé, de façon un peu plus marquante encore, que décidément cette communauté ne souscrirait pas de son propre gré au schéma proposé par les deux médiateurs internationaux, quelles que soient les pressions réelles ou supposées de Belgrade sur les Serbes bosniaques de Pale, et qu'il faudrait par conséquent, soit remettre ce plan en cause, soit le lui faire avaler par la force (libérer une partie des territoires conquis par les Serbes), à quoi personne au monde n'est disposé. C'est ce que M. Juppé reconnaissait euphémiquement, mercredi, en admettant que le plan est un peu *«décalé»* par rapport à la réalité. Il faut, ajoutait le ministre, *«engager le processus de paix qui changera les données du problème»*.

Alors, si ce plan est caduc, pourquoi ne pas le dire carrément, comme l'ont presque fait ces jours derniers les Américains?

Lire la suite et l'article de FLORENCE HARTMANN, page 3

Le nouveau partage des richesses mondiales

En révisant son évaluation de la production, le FMI bouleverse la géo-économie internationale

par Françoise Lazare

Il y a trois ans, la CIA avouait s'être trompée. Elle qui avait été, pendant plusieurs décennies, l'un des principaux observateurs de l'économie soviétique, mettant en garde contre la puissance de l'empire communiste, reconnaissait que l'URSS était au bord de la catastrophe.

Aujourd'hui, les grands organismes internationaux, Fonds monétaire international (FMI) en tête, estiment que leur image de l'économie mondiale était peut-être déformée. L'idée qu'une poignée de pays riches, représentant 20 % de la population mondiale, produisent les deux tiers des richesses commence à appartenir au passé. Le tiers-monde en général et la Chine en particulier sont devenus de véritables puissances économiques. A eux tous (y compris les anciens pays communistes), ils pèsent aussi lourd que le monde industriel. Qui plus est, alors que la plupart des pays riches, à l'exception des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne, piétinent dans la récession, le monde en développement, lui, devrait bénéficier d'une croissance rapide au cours de la prochaine décennie.

Comment expliquer cette montée en puissance du tiers-monde alors que des régions entières n'arrivent pas à s'extirper de la pauvreté ou de la famine? L'explication, multiforme, est mise en lumière par un changement radical des modes de calcul statistique.

Lire la suite page 14

La polémique autour de Jacques Attali



La polémique autour du livre de Jacques Attali Verbatim, s'est amplifiée, mercredi 19 mai, avec les déclarations de deux des principaux intéressés. Accusé d'avoir reproduit, sans leur autorisation, le texte d'entretiens entre François Mitterrand et Elie Wiesel, que le Prix Nobel de la paix se proposait lui-même de publier, Jacques Attali a continué de plaider non coupable tandis qu'Elie Wiesel, dans un entretien au *Monde*, se déclare *«déçu»* et *«troublé»* par le comportement de l'ancien conseiller du chef de l'Etat.

Lire nos informations page 6 et les réactions dans la presse britannique

Pas de transfert entre la CSG et l'impôt sur le revenu

Jacques Barrot, qui proposait de rendre la CSG non déductible mais d'alléger l'impôt sur le revenu, n'a pas été suivi par la majorité.

page 13

Le projet de loi sur les contrôles d'identité : la gauche craint les «délits de faciès»

Alors que le président de la République a, selon M. Méhaignerie, évoqué au cours du conseil des ministres la nécessaire *«vigilance»* qui doit être observée à propos des contrôles d'identité, la gauche politique et syndicale, ainsi que les organisations de défense des droits de l'homme, ont critiqué un projet de loi ouvrant, selon elles, la voie aux *«dérapages»* et au *«délit de faciès»*.

page 8

Optimisme officiel en Allemagne sur l'union monétaire

Au lendemain du «oui» danois au traité de Maastricht, les milieux économiques allemands estiment qu'il faut s'en tenir au texte ratifié pour réaliser la monnaie unique.

page 4

Cannes 93

Deux films en compétition : *King of the Hill*, de l'Américain Steven Soderbergh, et *Adieu ma concubine*, du Chinois Chen Kaige. Deux retours en arrière : l'époque de la Grande Dépression des années 30, vue par les yeux d'un enfant, et une plongée dans l'histoire récente de la Chine, des seigneurs de la guerre à la révolution culturelle.

page 10

Trenet, tout simplement

Le chanteur a fêté ses quatre-vingts ans, mercredi 19 mai, à l'Opéra-Bastille

par Bertrand Poirot-Delpech

Un record d'ovation. Dix minutes, montre en main. Debout, il va sans dire, pour François Mitterrand comme pour les quatre générations du public, communiant dans une même tendresse ébahie. Trenet finirait-il par bisser l'increvable *Mer* avec chœur? Reviendrait-il au moins saluer d'un dernier clignotement de l'œil, le feutre en auréole? Rien. Envolé, le farfadet à peine alourdi par ses quatre fois vingt ans! Pas le genre à s'attarder. Déjà ailleurs – la devise des vagabonds.

Ce n'étaient pas des adieux, il est vrai (rendez-vous est pris pour octobre, à Paris, au Palais des congrès). Rien qu'un anniversaire en famille, avec, comme c'est souvent, le cadeau dont on se serait passé, ici des sketches filmés pas follement drôles. Plus émouvants et révélateurs : *Ménilmontant* dramatisé par Aznavour, Eddie Mitchell, Renaud et Coninck Junior reprenant des tubes du «patron», signe de ce prodige unique dans le siècle : soixante ans de succès ininterrompu, de faveur renouvelée, de promesse qu'en effet *«longtemps, longtemps après que les poètes ont disparu, leurs chansons courent encore dans les rues...»*

Elle aurait dû pourtant prendre un coup de vieux la «Douce France» du Trenet des années 40, bétonnée et flétrie comme elle est devenue! Or, au contraire, les jeunes y semblent d'autant plus attachés qu'elle ne survit que dans les cœurs. Que reste-t-il de nos amours : la question se pose désormais bien avant l'âge des regrets, depuis que le bonheur est menacé par d'autres fléaux que le temps qui passe.

Lire la suite page 11

LE MONDE DES LIVRES

Sénèque et la religion de la mort

Philippe Sollers, qui a lu avec une passion critique l'édition des textes de Sénèque dans la collection «Bouquins», s'interroge sur *«la patrie de la mort universelle»*, sur le stoïcisme, ce *«masochisme du grandiose»* analysé par Paul Veyne dans sa passionnante préface.

Dans son feuilleton, Pierre Lepape dit sa déception devant le dernier livre de Philippe Djian *«disqualifié pour dopage à la littérature américaine»*.

La chronique de François Bott : le *Journal* du poète Jean Follain.

La chronique de Nicole Zand : l'Américaine Toni Morrison poursuit avec *Jazz* une épopée romanesque, de l'esclavage à nos jours, des Noirs américains.

L'Histoire, par Jean-Pierre Rioux : *Chauvin, le soldat-laboureur*. Une contribution à l'étude des nationalismes.

pages 17 à 24

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 250 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 48 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal, 190 PTE ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,90 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

DÉBATS

Europe

Face à la fragmentation ethnique

par Jean-Pierre Faye

PEU de mois avant la chute du mur de Berlin, le président de la Ligue des communistes de Slovénie, Milan Kusan, annonçait dans la revue de Jacques Lacan que la Yougoslavie serait bientôt un *« grand laboratoire de la vie démocratique »*. Près de deux ans plus tard, il rebaptisait ses communistes en démocrates. Mais la conséquence qui en était tirée allait être la sécession de la Slovénie, en 1991. Avec elle commençait le processus incroyable de la *« fragmentation ethnique »*, qui allait successivement ravager la Croatie et, plus cruellement encore, la Bosnie – cet espace désormais en quête de son introuvable frontière. Machine à trancher dans la « pureté » des ethnies nationales, guillotine de tous les décervelages, acharnée tour à tour sur chaque ville...

Ne faudrait-il pas évoquer le moment où s'inventait la démocratie ? En 1792, le journal des Amis des droits de l'homme opposait alors à la déclaration de guerre adressée à Vienne, au *« roi de Bohême et de Hongrie »*, le jour futur où l'on verrait se composer *« une Assemblée universelle de tous les peuples de l'Europe »*. Je m'attacherai à rappeler également ce dessin de *« l'ultime frontière »* par laquelle Nietzsche projetait *« l'Europe Une » – das Eine Europa* – en annonçant sa venue à la jeune étudiante autrichienne, Resa, la *chère philosophe*. Frontière inassignable, débordant celles de *« toutes ces guerres nationales et ces nouveaux empires »*, tous *« nos petits Etats économiquement intenables »*, – dont il réfute la vanité chauvine de *« bêtes à cornes »* par la vision de *« l'union économique de l'Europe »* venant *« avec nécessité »*. Comme l'espace qui interdira la guerre. Et où le *« bon Européen »* est celui qui sait *« penser* extra-européen ».

Vuk le Serbe et Gaj le Croate

A l'intention de Milan Kusan, lecteur de Deleuze et de Guattari, et aujourd'hui président slovène, on voudrait adresser la demande de prendre désormais l'initiative de ce chemin. Non plus celui des fragmentateurs, producteurs en tous lieux de régimes micro-totalitaires, mais celui – peut-on oser ce mot ? – des *associateurs*. Or l'association politique à l'Union européenne pour les pays de l'Europe centrale et orientale, incluant toutes les Républiques dispersées en ex-Yougoslavie, et sans attendre leur reconstruction économique, c'est la perspective française qui vient de s'énoncer, au juste moment. Mais elle a besoin d'être également annoncée au cœur des pays qui sont dans le plus grand danger.

Cette tâche reprendrait celle de l'écrivain slovène Kopitar, grâce à qui deux poètes se rejoignaient à Vienne justement. Gaj le Croate et Vuk le Serbe. Pour découvrir dans leurs dialectes régionaux la langue qui ouvrait la communication à venir entre des peuples de très ancienne affinité, Serbes et Croates. La générosité fructueuse de ce commun travail, au début du siècle précédent, est ce qui, plus tard, rendra possible l'énergie des peuples « yougoslaves » (le mot est proposé par Gaj, et popularisé à Zagreb). Dans leur résistance des années 1941-1943, l'Europe va puiser pour une grande part les conditions de sa liberté, où reprendra source l'amitié franco-allemande, ce fleuve vivace. Dont le courant doit entraîner pour l'avenir la fin des guerres civiles européennes.

Un exemple d'histoire multiculturelle la précède et la fortifie par une telle évidence que l'on oublie de s'en étonner : c'est la genèse de la Confédération helvétique. Elle est décrite avec excellence par Jean-François Bergier (1) en « historien impertinent », qui souligne cet instant de l'enjambement alpin, au col du Saint-Gothard, crucial au XIIIe siècle. Moment où naît précisément *l'Universitas* à Paris et Bologne, et pour toute l'Europe. A l'autre bout de la chaîne, le Polytechnicum fédéral de Zurich va être, à ses débuts, vers 1860, dans son état-major enseignant, un repaire de repris de justice... Tant y souffle l'âme internationaliste.

Auparavant, ce fut le « citoyen de Genève » qui apprit à la Révolution française à savoir prononcer sa citoyenneté. Mais Rousseau est plus encore, dès 1756, l'inventeur et le narrateur de la *République européenne*, comme confédération justement.

Avec lui la narration a parlé l'avenir. Mais il arrive que les narrateurs détruisent le futur. La revue *Dialogue* vient de donner une réédition de ce qu'elle nomme les « textes-clés » : les trois écrits qui ont dévasté la Yougoslavie. Le *Memorandum* de l'Académie serbe des sciences et des arts, en 1986, appelait à *« l'établissement de l'intégrité totale, nationale... du peuple serbe »* : on y entrevoit ce *« total-nationalisme »* qu'évoquait ici même Edgar Morin (2), exigeant déjà que le Kosovo soit *« réprimé »*. La déclaration islamique *(Slamska Declaracija)* d'Alija Izetbegovic, en 1970 et de nouveau en 1990, annonçait que *« l'époque de la paix est révolue »* et assurait que *« les médias, journaux, radio, télévision, cinéma doivent être aux mains d'hommes qui ont une autorité islamique »*, et non *« aux mains d'hommes pervers et dégénérés... »* Selon elle, *« l'islam est le point de départ, le panislamisme la suite, pour délimiter les frontières » : « l'islam est son idéologie, le panislamisme sa politique », – « de l'Afrique tropicale à l'Asie centrale... » La dérive de la réalité historique* de Franjo Tudjman, en 1990, voulait réduire à *« quelques milliers »* le génocide nazi-oustachi des Serbes en Croatie et en Bosnie (évalué sérieusement à près de trois cent mille), et notifiait, en guise de « propos », qu'*« un juif reste un juif »*, et que, dans le camp de la mort, à Jasenovac, *« ils gardent tous leurs défauts... égoïsme, habileté, avarice, tromperie et manie du secret... »*, tout en assurant que *« d'autres témoins parlent de la même façon... »*

Par ces contes redoutables s'est trouvé géré d'avance le cruel délabrement d'un espace qui avait su résister à Hitler et à Staline. Et où trois millions de réfugiés, aujourd'hui, errent en tous sens. Où quinze mille enfants ont été tués, à Sarajevo. Où le corps des femmes blessées témoigne de la grande blessure « yougoslave » – ce mot inventé au siècle précédent par les patriotes croates, pour désigner leur liberté.

Une proposition de politique générale

La conscience historique se demandera par quel terrible accident la Communauté européenne a pu assister au dépeçage de la fédération yougoslave, qui lui était pourtant économiquement *associée* – jusqu'à la voir réduite sur la carte aux figures morcelées que lui avait imposées déjà le Reich hitlérien. Le moment n'est-il pas venu pour *l'Union* européenne, à l'avenir, de *contribuer à l'union des peuples* – et tout particulièrement de ceux qu'apparentent les cultures et les langues ? Et, plutôt que de voir les bombes s'ajouter aux obus, de reprendre la courageuse proposition de *politique générale* qui vient d'être affirmée, le 8 avril. Elle change, déjà, la parole des fragmentataires en celle des associateurs... Supposons en effet les Républiques yougoslaves associées politiquement à l'Union, dans son espace de non-guerre, et reliant ainsi l'Italie à la Grèce. Financer leur reconstruction vaudra mieux que des bombardements, fussent-ils humanitaires, ou « chirurgicaux ».

Fécondité de la culture arabo-islamique

On voudrait suggérer qu'à Sarajevo, dans la ville assassinée, puisse naître alors un institut dédié à Ibn Rochd – Averroès –, continuateur à Cordoue de la philosophie athénienne, penseur téméraire de cet *« intellect actif »* commun à tous les hommes, et de cette essence divine *« dont l'existence est égale à sa science »*. Lui qui atteste la fécondité de la culture arabo-islamique en Europe, bien loin de *« délimiter les frontières »* entre les mondes. Et dont le grand précurseur, Al Farabi, naît du côté de l'actuel Ouzbékistan. Et qui a contribué plus que tout autre au choc et au débat d'où l'*Universitas* à Paris prit son essor.

La parole donnée à l'association politique plutôt qu'à la fragmentation ethnologique, ce sera celle d'Averroès comme de Rousseau et de Nietzsche, – de Gaj et de Vuk. Et ce n'est point hasard si la plus ardente initiative afin de fonder un espace de débat culturel et de recherche comme *Universitas* européenne, aujourd'hui, nous vient de Zurich, – le lieu justement où la jeune Viennoise Resa recevait le message de Nietzsche sur *« les chers Européens de... demain »*.

A ce messager nietzschéen, refusant la fureur nationale, *« notre rage »*, la *rabies nationalis*, comme la toute dernière *« maladie de la raison européenne »*, nous emprunterons encore les voix de la plus grande urgence :

Europe – « Europe Une », – ! libère-nous de la fragmentation ethnique et de la rage nationale !

(1) *Europe et les Suisses*, éd. Zoé, Genève, 1992.

(2) *Le Monde*, du 11 mars 1993.

► **Jean-Pierre Faye est écrivain et philosophe.**

Bosnie-Herzégovine

Sans vergogne

par Alain Finkielkraut

L'AUTRE soir à la télévision, Bernard Kouchner demandait une intervention aérienne symbolique et qui frappe également les Croates et les Serbes, coupables au même titre d'agression contre les Musulmans de Bosnie.

Plus circonspects que l'homme au cœur d'or, les actuels dirigeants européens tirent argument de la mêlée confuse qu'est devenue la guerre dans les Balkans, pour écarter toute solution militaire et pour envisager d'étendre aux Croates de Bosnie et à la Croatie les sanctions économiques aujourd'hui imposées aux Serbes.

Mêlée confuse ? Les Serbes refusent de ratifier le plan Vance-Owen alors que les Croates en exigent l'application. Leur empressement est sans aucun doute condamnable. Mais c'est parce que la communauté internationale refuse de se donner les moyens d'arrêter et a *fortiori* de faire reculer ceux qui ont déjà conquis et « nettoyé » les deux tiers de la Bosnie-Herzégovine que la peau de chagrin restante est aussi âprement disputée : les Croates sont inquiets pour les provinces qui leur ont été attribuées et les Musulmans qui n'ont presque plus rien, s'efforcent de regagner sur les Croates une partie du terrain perdu sur les Serbes. Et c'est parce que l'embargo sur les armes n'a pas été levé en dépit du vertigineux déséquilibre des forces que les uns et les autres veulent s'assurer le contrôle des routes où passent les rares convois qui transportent équipements et munitions.

Tout est devenu rare

Comme l'écrit Muhamad Sacirbey, le représentant permanent de la Bosnie-Herzégovine auprès de l'ONU, dans une lettre au président du Conseil de sécurité : « L'embargo sur les armes et le manque de moyens de subsistance dressent voisins contre voisins. Si les deux armées avaient une capacité de défense adéquate et si la population de Bosnie avait reçu une aide humanitaire suffisante, le conflit entre chefs locaux n'aurait jamais éclaté ». Après plus d'un an d'agression infernale et impunie, tout est devenu rare pour les agressés : la terre, les vivres, les fusils, les médicaments. Dans cette situation de rareté, l'autre homme apparaît inexorablement comme un contre-homme et l'autre victime comme un ennemi. On ne pouvait rien imaginer de pire, mais c'est seulement dans les films à l'eau de rose que la misère embellit. Il faut avoir perdu toute vergogne pour transmuer en raison de ne pas intervenir ce qui est, en fait, la conséquence tragique de nos amalgames et de nos atermoiements.

► **Alain Finkielkraut est écrivain.**

Cinéma

La forteresse et le géranium

par François Geindre

LE commandant Erich von Stroheim soignait un géranium avec amour : la dernière fleur de la forteresse. Dans une industrie audiovisuelle menacée par la standardisation, le cinéma français ressemble à cette fleur miraculeuse.

On sait que le miracle de cette survie doit moins à la providence qu'à la continuité d'une tradition établie depuis 1946 : l'intervention résolue de l'Etat aux côtés de la profession, son amie. On sait aussi que les socialistes ont brillamment adapté et amplifié le contrat fondateur de cette politique : un fonds de soutien garantissant le réinvestissement orienté d'une partie des recettes du cinéma dans le cinéma, sous les auspices d'une administration spécifique, elle aussi héritée du programme de la Résistance : le Centre national de la cinématographie.

Il en aura fallu des efforts et de l'imagination au cours des douze années écoulées, alors que se dessinait un paysage qui n'a plus rien à voir avec celui de 1981. Souvenons-nous : trois chaînes publiques diffusant cinq cents films ayant obtenu l'essentiel de leur amortissement et leur titre de noblesse grâce à la fidélité de cent quatre-vingts millions de spectateurs fréquentant le parc d'écrans le plus moderne et le plus dense du monde.

En 1992, le film cinématographique est partout : sur les six chaînes de télévision hertziennes, dans les « bouquets de programme » du câble et du satellite qui entament sous nos yeux une montée en puissance, source de bouleversements radicaux, sur le marché des vidéo cassettes et des vidéo disques, qui dépassera bientôt le marché des salles comme il l'a fait depuis longtemps aux Etats-Unis. Le prix à payer, on s'en souvient aussi, aura été une contraction de moitié de la fréquentation des grands écrans à peine stabilisée à cent millions de spectateurs. Avec son corollaire économique, l'effondrement de la profession de distributeur, avec son insupportable conséquence culturelle : la disparition progressive des salles indépendantes.

Il en aura fallu des efforts pour maintenir le contrat initial en dérivant le compte de soutien vers l'audiovisuel au fur et à mesure que s'y transférait l'essentiel de la recette, pour relayer la part de financement de la production naguère assurée par les distributeurs en inventant les SOFICAS, pour multiplier les aides à la création et les aides au développement du parc d'écrans hors les grandes zones d'urbanisation – ADRC, – pour créer avec la FEMIS une grande école de cinéma, devenue le modèle de référence en Europe, pour lancer un plan de sauvetage du patrimoine cinématographique français inégalable.

Au moment où les socialistes s'absentent du gouvernement, il importe que les acquis de cette politique soient défendus sans défaillance. Les ravages du libéralisme à tout va sont en matière de cinéma démontrés : où est passé le géant cinématographique italien d'hier ? Et si le cinéma soviétique témoignait d'une vitalité, hélas asservie, il aura fallu moins de trois ans au jeune capitalisme russe et à l'invasion sans contrôle des cassettes américaines pour l'anéantir à peu près complètement. Souvenons-nous de la brève parenthèse libérale de 1986-1988 : la privatisation sauvage de TF1 fut la décision la plus néfaste de toute l'histoire de l'audiovisuel français.

Alchimie complexe

Puisse le gouvernement actuel méditer cette leçon ! Qu'il prenne garde aux sirènes de la déréglementation, qu'il se méfie des économies budgétaires faciles qui compromettent l'avenir pour passer l'année. Le miracle d'un cinéma français debout est une alchimie complexe d'équilibres fragiles.

Le cinéma a toujours été menacé. Aujourd'hui, le danger provient d'une économie devenue paradoxale ; le film est financé par le petit écran, mais les téléspectateurs l'adorent parce qu'il vient d'ailleurs : il a été soigné avec amour pour la « grande illusion » de la salle obscure. On a évoqué ci-dessus comment les gouvernements socialistes ont su gérer cette évolution sans compromettre l'équilibre fondamental État-profession-fonds de soutien. Mais si la bataille du film a été gagnée, et la création à peu près préservée, l'économie du *« lieu de naissance »* du film, la salle, court un péril extrême et mine toutes les fondations de l'édifice.

Les gouvernements socialistes n'ont pas remporté la bataille de la concurrence. Commencée avec la dissolution du GIE Gaumont-Pathé, la décennie s'est achevée avec sa reconstitution. La sortie d'un film à Paris et dans les villes-clés, c'est-à-dire son destin éternel, tous supports confondus, est aujourd'hui entre les mains de deux décideurs : l'entente Gaumont-Pathé et l'UGC. Malgré la volonté d'agir constamment affichée, les rapports d'experts, les lois, les commissions du CNC, les procédures devant le Conseil de la concurrence, rien n'y a fait, la marche vers le monopole n'a jamais pu cesser et la sanction est tombée, impitoyable : la domination capitaliste du plus fort sur le plus faible. Elle a produit la supériorité du cinéma américain (le seul dont les distributeurs ne soient pas soumis aux deux grands circuits), la résistance difficile et courageuse du cinéma français ; elle a entraîné la quasi-disparition des écrans de toutes les autres cinématographies, notamment du Sud et de l'Est, dont la France fut si longtemps la terre d'asile.

On a rappelé les acquis de la politique socialiste en faveur du cinéma. Il fallait aussi reconnaître le défaut majeur de la politique de la concurrence. Employons-nous à le corriger. L'histoire économique nous indique où va le cinéma : vers le monopole intégral, puis l'effondrement final par le monopole annoncé. Une loi de concurrence dans ce secteur est vitale. Elle est désormais possible et dépasserait sans doute les clivages partisans.

La mise en œuvre de la grande loi de l'audiovisuel – la séparation de la production et de la diffusion – est aujourd'hui possible et nécessaire, qui définirait enfin cette rencontre des offreurs de films et des demandeurs de programmes qui est l'essence du marché des images. Cette loi était prématurée en 1981 : inapplicable alors à la télévision publique qui détenait le monopole de la diffusion audiovisuelle, elle aurait mis le cinéma dans l'incapacité de se défendre contre lui. La mutation douloureuse décrite au fil de ces lignes permet enfin d'introduire le chaînon manquant à un paysage audiovisuel vertueux. Il y faudra encore du temps et beaucoup de concertation, de dialogue, de débats sur les modalités, mais la voie est tracée et limpide. L'opposition n'est pas le plus mauvais endroit pour préparer l'avenir.

► **François Geindre s'exprime au nom de la commission cinéma du Parti socialiste.**

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* », « Association Hubert-Beuve-Méry » Société anonyme des lecteurs du *Monde* Le Monde-Entreprises, M. Jacques Lesourne, gérant.

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437

ISSN : 0395-2037

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Après avoir rejeté massivement le plan Vance-Owen

Les Serbes de Bosnie se déclarent « ouverts à toute nouvelle initiative »

PALE

de notre envoyée spéciale

«Le plan de paix est mort, vive le processus de paix», a lancé le leader des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic, après que son «Parlement», réuni mercredi 19 mai près de Pale, place forte serbe dominant Sarajevo, eut avalisé les résultats définitifs du référendum du week-end dernier sur le plan Vance-Owen. Ce plan de paix prévoyant le partage de la Bosnie-Herzégovine en dix provinces autonomes a été rejeté par 96 % des électeurs serbes bosniaques. Et c'est à 96 % également qu'ils se sont prononcés en faveur de l'indépendance de la «République serbe», installée sur 70 % du territoire bosniaque. Le taux de participation a été chiffré à 92 %.

«La première étape de notre lutte est terminée (...), le peuple serbe a pris sa destinée en main en décidant qu'il ne renoncera jamais à son Etat.» Interrompu par les applaudissements de ses «députés», Radovan Karadzic s'est ensuite adressé à la communauté internationale : *«Ne vous trompez pas; le peuple serbe ne s'est pas prononcé pour la guerre.»* Décidé à éviter l'affrontement alors que les Serbes de Bosnie viennent d'enterrer le plan Vance-Owen, M. Karadzic a insisté sur la poursuite des négociations. *«Nous sommes ouverts à de nouvelles initiatives»*, a-t-il encore assuré, en réclamant l'élaboration d'un nouveau plan de paix. Un plan qui, comme il l'avait demandé dimanche soir à la clôture du scrutin, reconnaîtra l'existence de leur Etat.

Confédération ou indépendance

Le «Parlement» des Serbes de Bosnie a d'ailleurs été clair en adoptant, mercredi, une déclaration en faveur de la cessation des hostilités et autorisant les dirigeants serbes bosniaques à poursuivre les négociations avec la communauté internationale, à condition qu'ils puissent y participer *«en tant que représentants officiels de la République serbe»*. Opposé au déploiement de nouvelles forces de l'ONU dans la région, comme le prévoyait le plan Vance-Owen, le «Parlement» de Pale, qui a affirmé que *«la République serbe avait suspendu toutes ses actions militaires»*, a également demandé que les observateurs de l'ONU soient déployés aux limites des territoires qu'ils contrôlent. Les Serbes de Bosnie demandent, en fait, que leur «République serbe» soit reconnue tacitement par l'Occident. Mais ils n'ont pas encore osé franchir le pas par une déclaration d'indépendance en bonne et due forme. Une déclaration que l'opinion publique attendait après avoir voté massivement pour. *«Nous avons choisi une approche réaliste et pragmatique»*, a expliqué le conseiller de Radovan Karadzic, Slavisa Rakovic, faisant valoir qu'une déclaration d'indépendance *«pourrait entraver les négociations de paix»*. Et M. Rakovic d'avertir : *«Nous pouvons déclarer l'indépendance à n'importe quel moment car, dans les faits, nous sommes déjà indépendants.»*

Après avoir défié la communauté internationale en dépit des menaces d'intervention militaire étrangère, les leaders serbes bosniaques ont décidé d'agir avec prudence. A l'issue de la session de son «Parlement», M. Karadzic a reconnu que *«les Serbes, comme les Croates, souhaitent l'indépendance totale»*, mais qu'ils ne pouvaient pas, dans le contexte actuel, prendre une telle décision, *«qui fermerait la porte aux négociations»*.

Pour ne pas s'attirer les foudres de la communauté internationale en enterrant définitivement la Bosnie-Herzégovine, reconnue en avril 1992, il propose donc de rester *«dans une sorte de confédération bosniaque, si l'Occident y tient»*. Une confédération de trois Etats – serbe, musulman et croate – qui permettrait aux Serbes de faire avaliser par la communauté internationale leurs acquis territoriaux. Le leader serbe évoque, en effet, des négociations avec les autres parties en conflit pour fixer les frontières de ces trois Etats. Mais il parle d'échange de territoires et non de restitution, comme le prévoyait le plan Vance-Owen.

Si M. Karadzic a refusé de donner des détails sur ces échanges, un responsable de l'armée des Serbes de Bosnie qui a requis l'anonymat a expliqué qu'ils entendaient échanger une partie de la Bosnie centrale – Jajce, Donje-Vakuf et Kupres – contre les zones de la rive orientale de la Neretva que tiennent les Croates et les Musulmans. Les Serbes de Bosnie aspirent également à une sortie sur la mer et envisagent, selon lui, d'échanger une partie de la vallée de la Save qu'ils contrôlent dans le nord de la Bosnie (à la frontière croate) contre Prevlaka, à l'extrémité sud de la côte de Croatie – presqu'île contrôlant les bouches de Kotor.

«Si la transformation de la Bosnie-Herzégovine en confédération échoue, nous proclamerons l'indépendance totale et nous demanderons notre reconnaissance internationale», a enfin averti M. Karadzic.

FLORENCE HARTMANN

JE VOUS PROPOSE UN DÉCOUPAGE ... DU PLAN DE PAIX!

PLAN VANCE-OWEN

PANCHO

La France cherche à modifier le plan de paix

Suite de la première page

A la question de savoir si le plan était *«mort»*, le président Clinton a répondu, mardi, qu'il se demandait *«s'il était toujours vivant»*... *«Si on y renonce purement et simplement*, explique un responsable français, *on sort du cadre dans lequel s'inscrit notre politique : celui de la recherche du cessez-le-feu et d'un règlement pacifique. On risque de déboucher sur une logique de frappes»*. *«Il faut*, ajoute-t-il, *maintenir au moins des éléments du plan»* et maintenir la négociation.

«L'arrêt des combats, dit un autre diplomate, *c'est déjà un élément d'application du plan, surtout s'il s'accompagne du retrait de certaines troupes. Il faut commencer à mettre en œuvre le plan progressivement, par le bas.»* Objectif donc : maintenir les sanctions contre les Serbes de Serbie, pour qu'ils maintiennent leurs pressions sur les Serbes de Bosnie, le tout afin de faire accepter une version minimaliste du plan de paix qui aurait au moins l'avantage de faire cesser les combats.

C'est l'optique dans laquelle se placent, depuis un certain temps déjà, les dirigeants russes. A cela près qu'ils semblent très peu regardants sur les concessions à faire aux Serbes sur les chapitres du plan prévoyant le découpage en dix provinces de l'Etat bosniaque. *«La conception russe de la mise en œuvre du plan est fortement inspirée d'une logique communiste selon laquelle ce qui est à moi est à moi et ce qui est à toi est négociable»*, dit un diplomate français. On essaiera donc d'y mettre un peu plus de délicatesse à Paris. Sans très bien savoir encore quelles modifications du plan Vance-Owen on allait proposer dans les jours qui viennent, on évoquait mercredi au Quai d'Orsay feu le «plan Cutilheiro» (adjoint de lord Carrington), une première tentative de règlement ébauchée, il y a un an, par la Communauté européenne, et qui prévoyait, sans en avoir précisément dessiné la carte, la définition de trois «entités nationales» constitutives de l'Etat bosniaque.

La suite? La semaine prochaine, après que le ministre français Alain Juppé se sera entretenu à Rome avec le ministre russe Andreï Kozyrev et le secrétaire au Foreign Office Douglas Hurd, puis à New-York avec M. Boutros-Ghali, et lundi à Washington avec les responsables américains.

Les «zones protégées»

Parallèlement, la France pousse toujours au Conseil de sécurité de l'ONU son projet de «zones protégées». Le Conseil est censé, dès qu'un accord sera trouvé entre ses principaux membres, adopter une nouvelle résolution sur les moyens à mettre en œuvre pour assurer la protection de Sarajevo et des dernières enclaves musulmanes, protection dont le principe a été retenu par la résolution 824. Paris a fait circuler au Conseil un mémorandum décrivant trois options possibles, plus ou moins «musclées» et requerrant plus ou moins de moyens, en appelant en toute hypothèse Russes et Américains à mettre la main à la pâte. *«Tout le monde est contre l'option lourde»*, dit-on au ministère des affaires étrangères. Elle seule prévoit que les «casques bleus» *«s'opposeraient à toute agression»* et qu'ils seraient chargés de regrouper les armements lourds et de procéder à la démilitarisation. Elle supposerait 40 000 hommes. Anglais et Russes soutiennent en revanche une option plus légère qui n'impliquerait pas d'engager beaucoup plus d'hommes qu'actuellement sur le terrain, mais qui aurait, estime-t-on, une plus grande force dissuasive. On discute actuellement des moyens à mettre en œuvre, aériens notamment, en cas d'attaque. Quant aux Américains, ils ne veulent pas s'en mêler, estimait-on mercredi à Paris, pas même, comme on l'avait cru un moment, sur le plan de la défense aérienne. Tout ce qu'ils paraissent prêts à accepter, c'est d'envoyer des soldats en Macédoine pour éviter une extension du conflit dans cette République.

Ces «zones de sécurité» fixeraient l'avance serbe là où elle se trouve actuellement, c'est-à-dire qu'on est là aussi très loin de la mise en œuvre du plan Vance-Owen. *«Ces zones protégeraient environ un million de personnes, essentiellement des Musulmans : ce n'est donc pas négligeable»*, fait valoir un diplomate français. Ce que le général Morillon essaie actuellement de faire à Sarajevo (le désarmement des Musulmans, en échange du recul de l'artillerie serbe et de l'approvisionnement de la ville) correspond-il à ce que l'on entend par «zones protégées»? *«Le problème avec Morillon*, répond l'un des diplomates en charge du dossier, *c'est qu'il est toujours à cheval entre ce que nous souhaitons et quelque chose qui fige le fait accompli. Il répond à l'urgence.»*

CLAIRE TRÉAN

□ **Enquête sur des accusations de corruption contre le chef de l'armée yougoslave.** – Une commission a été créée, mercredi 19 mai, à Belgrade pour enquêter sur des accusations de corruption portées contre le général Zivota Panic, chef de l'armée yougoslave, a annoncé l'agence Tanjug. Le cabinet militaire du président yougoslave, Dobrica Cosic, a précisé avoir constitué une *«commission d'experts»* chargée de *«vérifier l'authenticité des critiques publiques»* dont le général Panic a fait l'objet. Le général a notamment été accusé d'avoir favorisé une entreprise dirigée par son fils pour obtenir des commandes de l'armée, selon le journal *Novosti* de Belgrade. – *(AFP.)*

De nouveaux combats ont éclaté entre Croates et Musulmans

Tandis qu'un calme précaire a régné, mercredi 19 mai, à Mostar, dans le sud-ouest de la Bosnie-Herzégovine, à la suite d'un accord de cessez-le-feu conclu entre les forces croates et musulmanes, les combats entre les milices des deux communautés ont repris à Vitez, en Bosnie centrale. Selon un porte-parole des «casques bleus» britanniques stationnés dans la région, ces affrontements ont fait au moins cinq morts. Dix maisons ont, en outre, été détruites.

Certains des affrontements ont eu lieu à une cinquantaine de mètres seulement de la base britannique, a précisé le porte-parole. Celui-ci a indiqué qu'il ignorait quel camp était à l'origine de ces incidents, qui surviennent après dix jours de heurts sporadiques, mais a rappelé que les forces croates *«semaient la terreur»* depuis quelque temps dans la région.

La passivité de la communauté internationale face aux pratiques serbes de «purification ethnique» en Bosnie-Herzégovine a encouragé les Croates a adopter la même politique dans le centre de la Bosnie, estime par ailleurs le rapporteur de l'ONU sur les droits de l'homme en ex-Yougoslavie, Tadeusz Mazowiecki.

Le rapport de l'ancien premier ministre polonais, publié mercredi à Genève, dénonce *«l'absence de toute réaction internationale efficace pour contrer la politique de purification ethnique»*. Et M. Mazowiecki envisage de démissionner face à la paralysie de la communauté internationale. – *(AFP, Reuter.)*

ITALIE

Le maire de Gênes a été arrêté

Le maire de Gênes, Claudio Burlando, membre du Parti démocratique de la gauche (PDS, ex-communiste), a été arrêté, mercredi 19 mai, pour escroquerie et abus de pouvoir, a-t-on appris de source judiciaire. Six autres personnes ont également été appréhendées, dans le cadre d'une enquête sur la construction d'un tunnel réalisé en 1992 dans le centre-ville, à l'occasion des festivités célébrant le 500e anniversaire de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb. L'enquête porte sur les conditions dans lesquelles les travaux ont été entamés et jamais achevés. Selon une estimation, 21 milliards de lires (environ 75 millions de francs) devraient être ajoutés aux 90 milliards déjà dépensés pour achever le projet, qui devait en principe être bouclé en mai 1992. Claudio Burlando, trente-neuf ans, était à la tête d'une coalition municipale de centre gauche depuis décembre dernier.

D'autre part, le président de la filiale de la société allemande Siemens en Italie, Giorgio Scanavacca, accusé de corruption et *infraction* au règlement sur les appels d'offre, a été arrêté, mercredi, à Milan. Enfin, le parquet de la ville a ouvert une nouvelle information judiciaire à l'encontre du secrétaire national de l'un des partis de la coalition gouvernementale, le Parti libéral italien (PLI), Renato Altissimo, dans le cadre de l'enquête sur les scandales politico-financiers «Mani pulite» («mains propres»), pour infraction à la loi sur le financement des partis politiques. – *(AFP.)*

En Croatie

Trois scénarios pour des «casques bleus» impuissants

Le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, envisage différentes options à propos du futur rôle de la Force de protection des Nations unies (FORPRONU) en Croatie, allant du retrait pur et simple à son maintien avec une capacité militaire renforcée. Dans un rapport publié mercredi 19 mai et adressé au Conseil de sécurité, M. Boutros-Ghali évoque trois scénarios, mais s'abstient de faire une recommandation quelconque, dans l'attente des conclusions de son représentant spécial dans l'ex-Yougoslavie, *Thorvald Stoltenberg*. Le mandat de la FORPRONU arrive à expiration le 30 juin prochain.

Parmi les trois options envisagées, compte tenu de *«la non-coopération des Serbes»*, qui n'ont pas démilitarisé les zones placées sous la protection de l'ONU en Croatie, M. Boutros-Ghali indique que le Conseil de sécurité pourrait déclarer le mandat de la FORPRONU *«inapplicable»*. Cependant, le secrétaire général souligne que cette mesure entraînerait *«presque certainement la reprise des hostilités»*. Une autre possibilité consisterait à *«accepter le point de vue croate et approuver une action coercitive pour obliger les Serbes à appliquer les résolutions»* de l'ONU. Mais ce scénario, qui reviendrait à mettre la FORPRONU *«en guerre avec les Serbes»*, n'est pas jugé *«approprié ou utile»* par M. Boutros-Ghali.

Enfin, le secrétaire général envisage de laisser en place la FORPRONU, sans modifier son mandat mais en apportant *«des renforts limités à sa capacité militaire»*. L'unique justification de cette option *«est le niveau de risque élevé»* que comportent les deux autres scénarios, estime M. Boutros-Ghali.

L'intervention des Nations unies en Bosnie était une erreur et n'a fait qu'affaiblir l'organisation internationale, estime pour sa part l'*Institut international* d'études stratégiques, basé à Londres, dans son rapport annuel. L'Institut assure que les critères mis en avant pour justifier cette intervention sur le terrain – *«les considérations humanitaires et la défense des valeurs politiques occidentales»* – auraient dû s'appliquer à la Birmanie plutôt qu'à la Bosnie-Herzégovine. L'institut de recherche estime que l'ONU aurait dû isoler la zone de guerre, imposer des sanctions rigoureuses et attendre que *«les combattants s'épuisent eux-mêmes et* [épuisent] *leurs capacités à poursuivre le massacre»*. – *(AFP, AP.)*

ALLEMAGNE : dans le Schleswig-Holstein

Heide Simonis devient la première femme ministre-président d'un Land

BERLIN

de notre correspondant

Pour la première fois en Allemagne, une femme est devenue ministre-président d'un Land, le Schleswig-Holstein. Heide Simonis, quarante-neuf ans, jusqu'à présent *ministre des finances de la région*, a succédé, mercredi 19 mai, à Björn Engholm, l'ancien président du Parti social-démocrate (SPD), qui avait dû démissionnner de *toutes ses fonctions* le 3 mai dernier.

L'accession de Mme Simonis à la tête du gouvernement régional illustre la montée en puissance des responsables *politiques féminines* au sein du SPD. Le retrait de M. Engholm a vu émerger deux autres femmes aux premiers rangs du parti. D'abord Renate Schmidt, quarante-neuf ans également, vice-présidente du Bundestag, qui conduira son parti, l'année prochaine, à l'assaut du bastion conservateur de la CSU en Bavière, et qui a été citée comme possible candidat pour affronter le chancelier Kohl lors des élections au Bundestag de 1994. Ensuite, la flamboyante Heidi Wieczorek-Zeul, cinquante ans, qui dispose de nombreux soutiens pour arbitrer en sa faveur le conflit qui oppose deux «poids lourds» du parti, les ministre-présidents de Basse-Saxe et de Rhénanie-Palatinat, Gerhard Schröder et Rudolf Scharping, pour la présidence du SPD.

Après les Verts, le Parti social-démocrate a adopté, lui aussi, un *quota de représentation féminine*, fixé à 40 %, pour garantir aux femmes des postes de responsabilité. Aujourd'hui 27,2 % des députés sociaux-démocrates au Bundestag *sont des femmes*. Leur arrivée aux premiers rangs pourrait être pour le SPD un avantage face aux autres partis. Une Heide Simonis, une Renate Schmidt n'ont pourtant pas eu besoin de quotas pour s'affirmer. Mme Simonis, diplômée d'économie, s'était déjà fait remarquer, en 1976, en battant, dans sa circonscription rurale de Rendsburg, le président de l'union régionale des agriculteurs aux législatives de 1976.

Député, elle a gagné ses galons au sein de la difficile commission du budget du Bundestag, où elle s'est imposée par son professionnalisme et sa combativité. Connue pour ses chapeaux et ses bijoux fantaisistes, elle a le sourire chaleureux et le verbe conquérant. Venue, elle aussi, de l'aile gauche du parti, l'ancienne militante pacifiste antinucléaire *défend* une stricte orthodoxie financière en matière de dépenses publiques. Appelée par M. Engholm pour prendre en charge les finances dans le gouvernement du Schleswig-Holstein en 1988, elle a vite acquis auprès de ses collègues une réputation de *«dame de fer»*, qu'elle a confirmée en 1992 comme représentante des Lander lors des négociations salariales avec les syndicats de la fonction publique.

HENRI DE BRESSON

Décès du pasteur Heinrich Albertz ancien bourgmestre de Berlin-Ouest

Heinrich Albertz, ancien bourgmestre de Berlin-Ouest, est mort, mardi 18 mai, à Brême. Il était âgé de soixante-dix-huit ans. Ce pasteur protestant né en Silésie, membre du Parti social-démocrate, *avait succédé*, le 14 décembre 1966, à Willy Brandt au fauteuil de «bourgmestre-régnant» de la partie occidentale de la ville. *Il devait* démissionner moins d'un an plus tard, en septembre 1967, à la suite de la mort d'un étudiant, Benno Ohnesorg, tué par la police lors d'une manifestation contre le *chah* d'Iran.

Cette affaire avait donné le signal du développement de la contestation étudiante berlinoise, marquée par d'imposantes manifestations contre la guerre du Viet-nam. Après sa *démission*, *Heinrich* Albertz s'était rapproché de la «gauche extra-parlementaire», et avait tenté de jouer les médiateurs entre les terroristes d'extrême gauche et les autorités.

□ **Arrestation d'un ancien responsable de la Stasi.** – L'ex-numéro deux de la police secrète de la RDA communiste (Stasi), le général Gerhard Neiber, a été arrêté, *mardi 18 mai*, à Berlin, *en compagnie* de deux de ses anciens subordonnés. La justice berlinoise, qui est chargée de toutes les poursuites contre les anciens dirigeants est-allemands, a indiqué *«soupçonner fortement»* Gerhard Neiber d'avoir planifié le meurtre d'un ancien garde-frontière de la RDA qui avait fui en Allemagne de l'Ouest en 1975. L'homme n'avait toutefois pas été tué. Le général Neiber fait également l'objet d'une enquête pour *«soutien à une organisation terroriste»* pour avoir organisé l'accueil en RDA de terroristes de la Fraction armée rouge. – *(AFP.)*

EUROPE

Après le « oui » danois au référendum sur Maastricht

Copenhague lance un plan de croissance

Bénéficiant de l'effet stimulant du « oui » au second référendum sur Maastricht, le gouvernement danois n'a pas attendu longtemps pour présenter un plan de croissance économique destiné à briser la progression du chômage dans le royaume et à alléger une pression fiscale parmi les plus élevées de la Communauté européenne.

Le contenu du plan de croissance économique du gouvernement, intitulé « Nouveau cap vers des temps meilleurs », a été rendu public dès le lendemain du « oui » à Maastricht. Le premier ministre, Poul Nyrup Rasmussen (social-démocrate), a annoncé que ce plan *« ambitieux »* de croissance serait discuté en première lecture au Folketing (Parlement), mardi prochain. Quant à la banque centrale du Danemark, elle a abaissé mercredi son taux d'escompte de 9,25 % à 8,25 %.

Le plan du gouvernement devrait permettre, grâce à l'avancement de travaux d'infrastructure publique, de créer 25 000 emplois nouveaux en 1994 dans un royaume qui compte près de 340 000 chômeurs (12 % de la population active). Il prévoit également des allégements fiscaux d'un minimum de 3 000 couronnes (2.800 francs) par an pour les contribuables. Ces réductions fiscales devraient coûter environ cinq milliards de couronnes (4,8 milliards de francs) à l'Etat en 1994.

« Nous devons donner un nouveau départ à l'économie danoise, nous devons aller de l'avant pour profiter du prochain cycle de croissance en Europe », a déclaré le ministre des finances, Mogens Lykketoft (social-démocrate). Il a estimé que *« le Danemark dispose d'une marge de manœuvre pour rompre le cercle vicieux du chômage, grâce à son excédent de la balance des paiements, sa faible inflation, ses taux d'intérêt en baisse et surtout après le « oui » de mardi, qui offre une chance unique pour mettre le cap vers un avenir meilleur »*.

Nouveaux affrontements

Cet avenir, trois cents jeunes Danois, appartenant à un mouvement de squatters (BZ), ne le voient pas en rose. Ils ont, dans la nuit de mardi à mercredi, affronté violemment les forces de l'ordre (*le Monde* du 20 mai). Le bilan définitif des heurts avec la police est particulièrement lourd. La police a fait usage de ses armes en tirant à balles réelles : onze manifestants et vingt-cinq policiers ont été blessés, dont un très grièvement. *« Ces manifestants ont utilisé six à huit tonnes de pavés dans leur bataille avec la police »*, a expliqué M. Rasmussen en établissant une distinction entre les partisans du « non » et les *« émeutiers »*.

Ces événements n'ont pas empêché les capitales européennes de se réjouir du succès du « oui » danois, en en tirant, parfois, des leçons intéressées. Le gouvernement suisse s'est ainsi félicité d'une issue politique qui montre *« la capacité* [pour la CEE] *de trouver des solutions tenant compte des particularités de ses Etats membres »*. Ce référendum confirme que la Communauté *« respecte les volontés exprimées par les peuples »*, a souligné le Conseil fédéral dans une déclaration. Toute la presse suisse a salué le vote danois, et un sondage, diffusé, mardi, par les journaux suisses, montre un retournement de tendance de l'opinion publique vis-à-vis de l'Espace économique européen (EEE), qui regroupe les pays de l'Association européenne de libre-échange (AELE) et de la CEE : une majorité d'électeurs voteraient maintenant en faveur de l'entrée dans l'EEE. En revanche, c'est toujours le « non » qui domine pour une adhésion à la Communauté européenne.

En France, le ministre des affaires européennes, Alain Lamassoure, a tenu à mettre en garde les futurs adhérents à la CEE qui souhaiteraient s'appuyer sur l'exemple danois pour demander une entrée dans la CEE à la carte. *« La France n'admettra pas qu'un régime particulier, sur mesure, soit proposé à des pays candidats à l'adhésion »*, a-t-il déclaré lors du débat sur la politique européenne du gouvernement qui s'est achevé mercredi 19 mai à l'Assemblée nationale.

Bonn se veut optimiste sur la réalisation de l'union monétaire

Au lendemain du vote favorable du Danemark sur le traité de Maastricht, les milieux économiques allemands considèrent que, la grosse pierre danoise dégagée du chemin, le voyage peut repartir vers l'union européenne. Le chancelier Kohl reste un Européen convaincu, et les aléas politiques, économiques ou monétaires ne l'ont pas détourné de sa stratégie : Maastricht, tout Maastricht. A Francfort, la Bundesbank, deuxième intervenant essentiel, pousse dans le même sens.

FRANCFORT

de notre correspondant

Pour des raisons politiques, il apparaît impossible de modifier quoi que ce soit du traité voté par le Parlement. Le texte est actuellement sur le bureau du président de la République, Richard von Weizsacker, qui attend, avant de la signer, le jugement de la Cour constitutionnelle sur une vingtaine de plaintes déposées. Il semble, en particulier, hors de question de formaliser d'une quelconque manière l'entente franco-allemande, même en restant dans le cadre du traité, sans risquer les critiques des autres pays. Cette idée, un moment caressée à Paris où la nouvelle majorité avait évoqué une *« initiative franco-allemande »*, est rejetée comme dangereuse. Il en est de même pour la création d'une *« petite union monétaire »* regroupant la France, l'Allemagne et le Benelux. Il en est de même, enfin, en ce qui concerne l'Autriche, dans le cas où ce pays entrerait, comme il le demande, dans la Communauté.

Cette volonté gouvernementale de s'en tenir au texte rejoint celle de la Bundesbank. Les gardiens du mark estiment qu'une union franco-allemande est une manière de *leur demander de prendre* leurs décisions en fonction de considérations françaises ou européennes. Cette exigence (on la trouve formulée également en Allemagne) est tout à fait contraire à l'orthodoxie francfortoise. La Bundesbank tient compte, à sa manière, des intérêts des autres lors de ses décisions et plus largement qu'on ne le croit. Mais elle ne veut surtout pas y être contrainte. Son indépendance en serait remise en cause et, au bout du compte, la lutte anti-inflationniste en pâtirait. En outre, la Bundesbank, légaliste, souligne que le traité de Maastricht dit bien que les politiques monétaires restent du ressort des nations jusqu'à l'union proprement dite (phase 3) .

La version avant 1987 du SME

Pas d'union avant l'union : telle est la philosophie. Et, d'ici là, il faut appliquer le système monétaire européen (SME) dans sa version d'avant 1987, celle qui autorise des ajustements réguliers des monnaies dès lors que les résultats économiques, en particulier les divergences d'inflation, l'imposent. Le système européen de changes doit redevenir semi-fixe ou semi-flexible comme l'on veut : telle est la leçon tirée des tempêtes monétaires de l'automne dernier. A vouloir interdire les dévaluations, comme on l'a fait depuis 1987 pour des raisons jugées essentiellement politiques, on a récolté la méfiance des marchés et leur vengeance a été coûteuse.

La dévaluation « à froid » de la peseta espagnole et de l'escudo portugais, il y a quelques jours, ont démontré que cette vision allemande du SME a été comprise par les autres Européens. Ou du moins qu'elle leur a été imposée et que, quoi qu'il en soit, elle semble devoir s'appliquer à l'avenir. Bonn soutient, sur ce point, sa banque centrale.

Si le chemin est donc tracé, conduira-t-il à temps au but ? La Bundesbank déclare désormais ouvertement qu'elle doute de la possibilité de passer en « phase 3 » début 1997, première date possible de l'union monétaire. Une majorité de pays doivent être prêts fin 1996 selon le traité. Or, même si la question juridique demeure de savoir si cette majorité, sur douze, doit être de six ou de sept, du fait du sort spécial réservé au Danemark et à la Grande-Bretagne, il semble difficile qu'un nombre suffisant de pays respectent à temps les critères nécessaires (inflation, déficits publics, etc.). La récession est fautive, notamment parce qu'elle a creusé partout les déficits budgétaires. Les combler sera long.

La Bundesbank repousse l'union, au mieux, à 1999. A cette deuxième date prévue par le traité, *l'union des pays qui sont prêts est* automatique quel que soit leur nombre. Pour accélérer, il serait possible d'assouplir les fameux critères. Mais Bonn et Francfort refusent fermement tout réaménagement, à l'exception peut-être de celui qui limite à 60 % le rapport entre l'endettement public et le PIB (produit intérieur brut). La Belgique, où ce ratio est de 132 %, sera bien incapable de le satisfaire avant longtemps, mais comme personne n'imagine une Europe sans la Belgique, il faudra considérer ce critère avec beaucoup de souplesse.

Reste que Bonn semble plus optimiste que Francfort en s'appuyant sur le futur élargissement européen. L'arrivée probable dans la Communauté des trois pays scandinaves et de l'Autriche va modifier les choses. Ces pays (du moins la Norvège et l'Autriche) vont apporter de la rigueur, donc changer les moyennes européennes d'une part et, d'autre part, porter la majorité à neuf (sans bénéfice du jugement juridique dont il a été question plus haut). Les cinq pays du « noyau » actuel (France, Allemagne, Benelux) plus les quatre nouveaux venus font la majorité requise. Voilà pourquoi Bonn ne désespère pas. Si tout se passe bien, c'est-à-dire, en premier lieu, si la récession ne dure pas...

ÉRIC LE BOUCHER

Londres exclut un retour prochain de la livre dans le SME

LONDRES

de notre correspondant,

Le résultat du référendum danois fournit au premier ministre britannique une double opportunité : celle, tout d'abord, d'offrir un « rameau d'olivier » aux contestataires du Parti conservateur, et également – du moins le croit-il – celle d'influencer le cours de la construction européenne, selon le rythme plutôt lent que souhaite lui voir prendre la Grande-Bretagne. Sachant que la question d'un éventuel retour de la livre sterling au sein du Système monétaire européen (SME) est de nature à diviser profondément le parti Tory, tout en constituant un nouveau *casus belli* avec les « eurosceptiques » conservateurs, John Major a tenu à apporter les apaisements nécessaires dès le lendemain du « oui » danois : les conditions d'un retour de la monnaie britannique *« n'existent pas actuellement et, selon moi, ont peu de chances d'être réunies rapidement dans l'avenir »*, a-t-il souligné, mercredi 19 mai.

Cette mise au point va dans le sens des affirmations récentes de Kenneth Clarke, ministre de l'intérieur (et candidat non déclaré au poste de chancelier de l'Echiquier), pour qui un retour de la livre dans le SME n'est guère envisageable avant les prochaines élections générales. M. Major estime que les récents remous monétaires ont montré la nécessité d'une profonde réforme du SME, lequel contient toujours nombre de *« défauts »* : *« Le SME, tel qu'il était lorsque nous l'avons quitté, est un instrument inadéquat au sein duquel nous ne pouvons pas rentrer. »* Quant aux perspectives d'union économique et monétaire (la Grande-Bretagne n'est pas concernée par la monnaie unique), elles demeurent tout aussi incertaines, selon M. Major. Le calendrier envisagé à cet égard à Maastricht est *« irréaliste »*, estime-t-il.

L. Z.

PROCHE-ORIENT

Israël : des colons juifs en état de résistance

Les ultras se disent prêts au pire pour éviter l'irréparable : un retrait des territoires occupés, mais ils sont divisés et manquent d'une direction

HÉBRON (Cisjordanie)

de notre envoyé spécial

« Nous faire partir d'ici reviendrait à mettre en œuvre une politique criminelle de purification ethnique. Alors, nous appellerons l'armée à ne pas obéir aux ordres. » Dans le grand salon de sa confortable villa, sur les hauts de Kiryat-Arba, dominant Hébron, Elyakim Haetzni, avocat fébrile et tribun efficace, déclare la guerre au *« gouvernement de pleutres »*, dirigé par Itzhak Rabin (*le Monde* du 20 mai). Ancien député d'extrême-droite et défenseur attitré des colons-flingueurs (1), cet homme d'une soixantaine d'années a mis en place le premier *« comité d'action contre l'autonomie arabe »*. Objectif : empêcher, par tous les moyens, y compris l'insurrection et la mutinerie, l'émergence d'une entité palestinienne en Cisjordanie et à Gaza.

Dans une vague et tendancieuse comparaison entre la situation de la France de Vichy et celle des territoires occupés, Me Haetzni brandit l'*« exemple »* de la rébellion du général de Gaulle. *« Abandonner ne serait-ce qu'une partie du territoire national aux Arabes, c'est de la haute trahison. En conséquence, un gouvernement coupable de ce crime serait illégitime, nous n'aurions plus à lui obéir. »* A ses yeux, le territoire national inclut évidemment Gaza, la Cisjordanie et le plateau du Golan.

« Le mouvement est encore en période d'incubation, estime Ehud Sprinzak, professeur de sciences politiques à l'université de Jérusalem, *mais l'analogie avec l'OAS d'Algérie existe. »* Ouzi Baram, ministre du tourisme et partisan déclaré d'un dialogue ouvert avec l'OLP, n'est pas loin de partager cet avis. Il évoque le mélange détonant de peur et de haine, de désespoir et de fanatisme qui gagne les colonies. *« Vous avez là une population qui se sent isolée, assiégée, face à un gouvernement qui agit, selon elle, à l'encontre des normes politiques juives. Les conditions de l'émergence d'un nouveau réseau terroriste clandestin sont donc, selon moi, réunies. »*

Benny Elon, rabin de son état, va plus loin. *« Si nous ne parvenons pas à nous débarrasser légalement de ce gouvernement défaitiste,* disait-il récemment, *je peux vous assurer qu'il y aura beaucoup plus qu'un réseau clandestin. »* Israël risque de vivre des heures chaudes. *« A la minute où l'on accorde l'autonomie aux Arabes, je décroche mon fusil »*, nous avait déclaré Zvi Katsover, maire de Kiryat-Arba. Ses administrés et d'autres colons sont nombreux à penser comme lui.

Laïcs et religieux

Conscient du danger – *« la rébellion éventuelle des colons est sans cesse présente à son esprit et explique sa réticence à faire les concessions nécessaires aux Palestiniens »*, estime Yoseph Alpher – M. Rabin hésite encore sur la conduite à tenir. En dix ans, le nombre d'implantations juives dans les territoires – petites bombes à retardement disséminées çà et là, y compris par les gouvernements travaillistes depuis vingt-cinq ans – a considérablement augmenté. Et leurs populations ont quadruplé pour atteindre (Jérusalem-Est et plateau du Golan exclus) près de cent vingt mille âmes. La grande majorité des habitants, même s'ils votent à droite – à 80 % aux dernières élections – se sont, il est vrai, installés de préférence dans les colonies de peuplement les plus proches de l'ancienne « ligne verte » qui séparait Israël de la Cisjordanie.

Ce fut une habileté de M. Rabin que d'introduire une distinction volontairement floue entre *« la colonie politique »*, vouée aux gémonies et *« l'implantation stratégique »*, digne d'être encouragée. Personne ne connaissant précisément la liste des unes et des autres, la mobilisation des colons n'en est que plus difficile. Au reste, les deux tiers des colons sont des laïcs, peu concernés par les rêves messianiques des barbus.

Cependant, dix à douze mille appartiennent à la mouvance annexionniste du Goush Emounim et, au total, *« environ quarante mille »* seraient, d'après Yoseph Alpher *« idéologiquement motivés »*. *Vingt-cinq mille seulement*, selon Ehud Sprinzak, auteur d'un remarquable ouvrage sur la montée de l'extrême droite juive. Querelle d'experts. Non seulement les colons ont des relais et des soutiens dans les partis d'opposition de droite et d'extrême-droite, mais ils disposent aussi de gros moyens financiers, fournis par les riches diasporas d'Amérique du Nord et d'Europe de l'Ouest, France comprise.

Du coup, la mission des forces de l'ordre – à supposer que les ordres appropriés soient donnés – est d'autant moins aisée que ces ultras ont des enfants dans l'armée, que beaucoup sont eux-mêmes officiers ou sous-officiers de réserve de la glorieuse Tsahal – acronyme de l'armée d'Israël – et que toutes les colonies, à quelques exceptions près, ont été incluses dans le schéma régional de la défense nationale. En clair, il y a des dépôts d'armes militaires dans presque toutes les implantations juives des territoires, y compris des pièces d'artillerie dans celles qui sont proches des frontières.

Organisées sur un mode para-militaire, les colonies disposent d'une station légale de radio en ondes moyennes, des meilleurs systèmes de communication à ondes courtes et d'un grand nombre de véhicules blindés. La plupart des fusils-mitrailleurs Uzi ou M16 que l'on voit, un peu partout dans les territoires, à l'épaule des *« cow-boys en kippa »* – titre d'un article vengeur du bimensuel *Jerusalem Report* – ont été fournis par Tsahal.

Remplir les prisons

Bien sûr, l'armée, qui garde, à tout instant l'œil sur les colonies, tient les comptes de tous les matériels fournis. Théoriquement, les soldats peuvent reprendre les armes en cas de « mauvais usage ». *« Nous l'avons fait à de nombreuses reprises »*, affirme un porte-parole du ministère de la défense, et, notamment la semaine dernière, après avoir identifié certains des acteurs du *« show inconvenant de la police juive de Judée »* (*le Monde* du 20 mai).

N'empêche que certains députés de gauche réclament que toutes les armes soient reprises dès maintenant. Le pouvoir hésite. *« Le gouvernement,* affirme Motta Gur, vice-ministre de la défense et proche de M. Rabin, *n'a aucune intention de confisquer les armes des colons. Dans l'ensemble, ils ont largement démontré leur sens des responsabilités. »*

De toutes manières, jure Noam Arnon, *« si on nous confisque nos armes, nous en trouverons ailleurs »*. Chaque colon, à condition qu'il n'ait pas de casier judiciaire, dispose automatiquement d'un permis légal de port d'arme. Pour quoi faire ? *« S'il y a un accord avec les Palestiniens,* estime Ehud Sprinzak, *il y aura forcément de la violence et des tueries. L'inquiétant est que, pour instituer le chaos général, perpétrer des assassinats politiques de notables arabes ou autres, vous n'avez pas besoin d'un grand nombre d'excités. »*

Les désaxés de Judée-Samarie pourraient-ils aller jusqu'à franchir la *« ligne rouge du judaïsme »*, c'est-à-dire tirer sur d'autres juifs ? *« Dans certaines circonstances,* nous a confié un colon d'Hébron, *on peut tirer sur les soldats, la Torah ne l'interdit pas. »* Le « guide » religieux de Kiryat-Araba n'est pas d'accord. *« Les juifs ne doivent pas combattre les Juifs,* prétend le rabin Waldman. *Mais, je ne peux pas être tenu pour responsable de tous ceux d'ici. »* En fait, remarque le professeur Sprinzak, *« au nom de Dieu, la Bible est pleine de récits de tueries entre juifs. »* Le désespoir et le fanatisme risquent toujours d'avengler les moins sensés.

L'atout principal des autorités, ce sont les divisions intestines de ces clans extrémistes. Entre « barbus » et laïcs, on ne s'aime pas beaucoup, et jusqu'à l'intérieur de chaque camp, on se querelle sur les méthodes à employer pour éviter le pire. Les « légions juives » que certains appellent de leurs vœux, ou l'OAS judaïque qui fait peur à d'autres, n'ont pas trouvé leur Salan. Désemparée par le discours conciliant du gouvernement vis-à-vis des Palestiniens, le *Yesha*, la communauté des colons, se cherche désespérément un maître.

Avant de déclencher une éventuelle insurrection, voire de provoquer la sécession de la Judée comme certains zélotes le préconisent, les petits chefs veulent épuiser toutes les voies démocratiques de la résistance. Jouant sur le réflexe national et sur le fait qu'après vingt-cinq ans d'occupation, la Judée-Samarie, plus que la bande de Gaza, fait partie du paysage mental des Israéliens – même si la plupart n'y mettent jamais les pieds – ils entendent mobiliser les foules, passer des accords avec les partis ayant pignon sur rue, pratiquer la désobéissance civile à grande échelle, multiplier les manifestations, bloquer les routes, bref *« remplir les prisons de juifs »*, résume Elyakim Haetzni, avant d'affirmer : *« Cela, c'est sûr, sonnerait le glas de ce gouvernement. »*

PATRICE CLAUDE

(1) Betselem, l'organisation israélienne des droits de l'homme, estime que sur les mille cent Palestiniens tués par des Israéliens depuis le début de l'Intifada, au mois de décembre 1987, une soixantaine l'ont été par des colons.

□ **Deux Palestiniens tués par l'armée.** – Deux Palestiniens du mouvement de la résistance islamique Hamas ont été tués, mercredi 19 mai, près de Hébron, en Cisjordanie, par des soldats israéliens alors qu'ils tentaient de fuir d'un bâtiment encerclé par l'armée. D'autre part, un soldat israélien, grièvement blessé à coups de couteau, lors d'une attaque palestinienne, à Naplouse, il y a une semaine, est mort, mercredi. – *(AFP.)*

□ **ARABIE SAOUDITE : le roi Fahd envisage de se rendre « bientôt » en Iran.** – Le roi Fahd pourrait se rendre *« bientôt »* à Téhéran, pour le premier sommet irano-saoudien depuis la révolution islamique de 1979, a annoncé, mercredi 19 mai, le ministère iranien des affaires étrangères. Le souverain wahabite aurait exprimé ce souhait lors d'un entretien, mardi, avec le chef de la diplomatie iranienne en visite à Ryad. – *(AFP.)*

□ **EGYPTE : assassinat d'un copte.** – Un copte a été tué par des inconnus, mercredi 19 mai, à Matia, dans la province d'Assiout en Haute-Egypte. Selon le chef local de la police, il s'agirait *« probablement d'une affaire de vendetta, cette localité ayant été déjà le théâtre de plusieurs incidents de ce genre entre musulmans et coptes »*. – *(AFP.)*

□ **IRAN : libération de 200 soldats irakiens.** – L'Iran a libéré, mercredi 19 mai, un nouveau groupe de 200 soldats irakiens, capturés après s'être réfugiés en Iran pendant la guerre du Golfe. Selon un communiqué officiel, cette mesure porte à 3 455 le nombre de militaires irakiens relâchés depuis le mois de mars 1992. Un responsable iranien a émis l'espoir que cette nouvelle *« manifestation de bonne volonté »* de Téhéran inciterait Bagdad à reprendre les libérations des 5 000 soldats iraniens, interrompues depuis un an. – *(AFP.)*

□ **JORDANIE : le roi Hussein invité à rencontrer le président Clinton.** – Le roi Hussein a été officiellement invité à rencontrer, le 18 juin prochain, le président Bill Clinton. Cette visite devrait couronner le processus de normalisation entre les deux pays, entamé il y a un an, après le froid qui a marqué leurs rapports lors de la guerre du Golfe et ensuite. Washington avait accusé Amman d'avoir adopté une attitude favorable à l'Irak. – *(AFP.)*

□ **SYRIE : cinq pendaisons publiques.** – Cinq Syriens, condamnés à mort pour un incendie ayant entraîné, en mars, la mort de cinquante-sept détenus à la prison de Hassaké, dans le nord-est du pays, ont été pendus, jeudi 20 mai, dans cette ville. Les cinq suppliciés, agés de vingt-cinq à trente-trois ans, qui purgeaient des peines pour délits de droit commun, se droguaient en détention et, pour dissimuler leur trafic découvert par les autorités pénitentiaires, avaient mis le feu à la prison. – *(AFP.)*

RIENT

olons juifs
ésistance

éviter l'irréparable : un retrait ... et manquent d'une direction

AFRIQUE

ANGOLA : nouvelle pression sur les rebelles de l'UNITA

Washington a reconnu le gouvernement de Luanda

Les Etats-Unis ont décidé de reconnaître le gouvernement de Luanda *dirigé par le Mouvement* populaire pour la libération de l'Angola (MPLA), ancien parti *unique au pouvoir depuis 1975.* L'annonce en a été faite, mercredi 19 mai, par le président Clinton, qui recevait à Washington Mgr Desmond Tutu, l'archevêque anglican du Cap.

JOHANNESBURG

de notre correspondant en Afrique australe

Le gouvernement de Luanda peut, à bon droit, s'estimer satisfait. Cela fait des mois qu'il menait une intense campagne internationale pour faire admettre sa légitimité auprès des Américains. Puisque les Nations unies, estimait-il, avaient jugé les élections de septembre 1992 *«loyales et honnêtes»*, Washington n'avait plus aucune raison de ne pas le reconnaître.

Bien avant que le président Clinton ne prenne sa décision, l'argument avait porté auprès du Département d'Etat. Dès le mois de janvier, l'ambassadeur Edmund Dejarnette, qui dirige à Luanda le bureau de liaison américain, estimait nécessaire une normalisation. Seul l'espoir d'attirer M. Savimbi à la table des négociations semble l'avoir retardée.

Pour autant, les conséquences pratiques du geste américain ne sont pas évidentes. Au plan politique, l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA) en sort certes plus isolée qu'hier. Mais force est de constater que les menaces américaines de reconnaître son ennemi ne l'ont pas rendue plus souple. Le 11 avril dernier, en recevant *le Monde* dans son fief de Huambo, M. Savimbi nous avait déclaré : *«A court ou à long terme, le gouvernement américain reconnaîtra Luanda. Ce n'est pas dramatique et ça ne changera pas le processus en cours»* (*le Monde* du 16 avril).

Quelques jours plus tard, les négociations entre l'UNITA et le MPLA reprenaient à Abidjan. Elles butent aujourd'hui sur un seul point, qui commande tous les autres : la restitution par l'UNITA des territoires conquis après la reprise des hostilités en octobre dernier. Dans l'état actuel des choses, *il est exclu que* M. Savimbi, qui contrôle plus de terrain que le gouvernement de *Luanda, les rende; et il est hors de* question que les forces de Luanda, déja bien en peine de contenir la pression militaire de leur adversaire, parviennent à les reprendre. Seul un appui militaire et financier, massif et de longue durée, en faveur de Luanda aurait quelque chance de changer la donne. Mais rien ne dit que les Américains soient disposés à s'engager jusque là.

GEORGES MARION

Selon le mouvement de Jonas Savimbi

«Un facteur négatif» pour les négociations

La radio de l'Union pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA) a indiqué, mercredi 19 mai, que la reconnaissance du gouvernement angolais par les Etats-Unis était *«un facteur négatif»* pour les négociations *engagées depuis* le 12 avril à Abidjan. Le chef de la délégation de l'UNITA dans la capitale ivoirienne a pour sa part estimé que cette reconnaissance pourrait *«empêcher»* les négociations d'aboutir. *«Je me demande si une mesure de cette dimension peut aider à résoudre le problème angolais. J'en doute. Je crois que cela va pousser le gouvernement à être inflexible, trop exigeant, irréaliste, et que cela peut donc empêcher un résultat»*, a indiqué Jorge Valentim à la presse. Mercredi, le secrétaire général des Nations unies, Boutros Boutros-Ghali, a adressé un ultimatum aux deux parties pour qu'elles *«trouvent une solution»* au plus tard vendredi. – (*AFP.*)

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS : l'afflux d'immigrés clandestins

Boat-people chinois en Californie

LOS ANGELES

correspondance

Les garde-côtes américains espéraient que le *Chin-Lung-Hsiang*, un bateau de pêche *rouillé, enregistré au* Honduras, resterait dans les eaux mexicaines. Mais le navire, avec cent trente-huit Chinois candidats à l'immigration, en panne de machines, a finalement dérivé ces derniers jours vers San-Diego, dans le sud de la Californie. Ce navire n'est pas le premier *chinese boat people* à échouer sur la côte américaine. Début mai, les autorités mexicaines ont arrêté trois cent six Chinois, dont quatorze femmes, près d'Ensenada, qui venaient de débarquer après plusieurs semaines de mer. Fin *janvier, un cargo, le East-Wood,* a été arraisonné aux îles Marshall avec cinq cent vingt-quatre passagers à *son bord*...

Quelque mille cinq cents Chinois venus du sud de la Chine populaire ont été appréhendés depuis le début de l'année par les services d'immigration américains après *avoir traversé le Pacifique* et parfois fait escale en Amérique centrale. Les garde-côtes ont *signalé d'autres navires qui* devraient arriver dans les prochaine semaines.

«Nous sommes inquiets, commente Kenneth Elwood, directeur de l'immigration à Los Angeles – une des principales portes d'entrée du pays avec New-York et Miami –, *car nous n'avons pas de politique arrêtée à l'égard des Chinois qui arrivent.»* Une fois débarqués, les Chinois, pour la plupart des hommes âgés de vingt-deux à vingt-huit ans, sont emprisonnés dans les centres de détention de l'INS (Immigration and Naturalisation Service) comme celui de San-Pedro, au sud de Los Angeles.

«Trouver des solutions»

Or ces centres sont prévus pour des détentions provisoires d'illégaux, qui sont rapatriés, pour la plupart, après quelques formalités, au Mexique ou au Guatemala. Les autorités américaines sont plus embarrassées dans le cas des Chinois, qui, à peine arrivés, remplissent le formulaire I-589 de demande d'asile. La communication est difficile, sinon impossible, avec les *jeunes Chinois, qui ne s'expri*ment pas toujours en mandarin. Ils répètent, en général, qu'ils *sont partis «en raison de la politique familiale autoritaire»* – un seul enfant par famille – et que s'ils rentrent en Chine, c'est la mort, comme l'explique l'un des Chinois, en un geste significatif de la main sur le cou, à un gardien sceptique.

«Nous attendons des instructions de Washington», commente Kenneth Elwood. A Washington, Bill Clinton n'a pas encore nommé de responsable pour l'INS, une partie intégrante du ministère de la justice. M. Elwood doit, en attendant, trouver une solution pour loger ces détenus. A San-Pedro, un centre de détention neuf, trois cents lits *sur six cents sont occu*pés à temps complet par les Chinois. *«Je ne comprends pas,* dit *l'un d'entre eux vêtu d'un uni*forme orange. *Je veux rentrer en Chine, mais l'Immigration refuse.»* Un autre, qui retient ses larmes, explique qu'il n'a pas eu de nouvelles de sa femme et de son enfant depuis le mois de septembre.

Une des cours de cette prison, *entourée de barbelés et de pal*miers, est réservée aux Chinois, qui jouent au basket, tandis qu'à *l'écart, derrière des grillages,* patientent Mexicains, Salvadoriens et Cubains. *«Ils sont bien nourris. Ils ont un médecin, un dentiste. Parfois les détenus ne veulent pas quitter la prison»,* indique l'un des gardiens. Chaque jour, les avocats rendent visite aux détenus. Tamila Marshall, du cabinet Tsoi and Isel, assiste une vingtaine de Chinois dans leur demande d'asile. *«Certains sont venus avec de l'argent. D'autres ont de la famille ici qui les finance*, dit l'avocate. *Quelques uns se plaignent de mauvais traitements.»*

Des associations chinoises viennent aussi en aide à ceux qui *auraient déjà payé 30 000 dollars* (168 000 francs) à différents intermédiaires depuis leur départ *de Chine. Les maillons de la* filière d'immigration américains ont le temps de s'enrichir avant *que les juges comblent le vide* juridique qui permet à nombre d'immigrants illégaux de demander l'asile puis, *dans l'attente* d'une décision, de travailler aux Etats-Unis. Dans le cas des Chinois, la situation est d'autant plus complexe que les juges ne savent pas encore si les contraintes de la «politique familiale» chinoise sont une raison suffisante pour accorder l'asile. *Pour le moment,* nombre de détenus ont une bonne chance d'être bientôt libres et de trouver du travail dans une des «chinatowns» américaines.

RÉGIS NAVARRE

VENEZUELA

Le président Perez affirme qu'il ne démissionnera pas

Sans attendre la décision de la Cour suprême du Venezuela, qui devait dire, jeudi 20 mai, s'il y a ou *non matière à procès contre* le chef de l'Etat pour *«détournement»* de fonds secrets, le président Carlos Andres Perez a affirmé mercredi qu'il ne démissionnera pas avant l'élection présidentielle prévue pour décembre. M. Perez a ajouté qu'il se contenterait d'accepter une suspension, si d'aventure la Cour se prononçait en faveur d'un jugement, décision qui devrait alors être confirmée par le Sénat, où le parti au pouvoir est minoritaire.

Le chef de l'Etat, âgé de soixante-dix ans, a expliqué, dans un discours à la nation, que démissionner équivaudrait à reconnaître le bien-fondé des accusations dont il fait l'*objet. Il* a de nouveau nié avoir détourné, en 1989 quelque 17 millions de dollars mais n'a jamais *expliqué* l'usage qui avait été fait de ces fonds publics, pour raisons de sécurité d'Etat. *«Je sortirai blanchi* (de cette affaire) *car il est impossible de prouver qu'il y a eu détournement de fonds»,* a dit le président vénézuelien, qui a survécu l'an passé à deux tentatives de coup d'Etat. L'impopularité du président Perez, entretenue depuis des mois par les critiques acerbes non seulement de ses adversaires politiques mais encore par des dirigeants de son *propre parti* et *par* la presse, a atteint un tel degré qu'il est aujourd'hui davantage question d'une condamnation *politique que d'une* sanction juridique. *«Un jugement basé sur des considérations politiques serait un précédent fâcheux et désastreux»*, a-t-il dit.

□ **SALVADOR : arrivée de nouveaux gendarmes français.** – A la demande de l'ONU, la gendarmerie nationale vient d'augmenter, de quinze à vingt, le nombre de ses officiers et de ses sous-officiers qui servent dans la force des Nations unies pour la surveillance des *accords de paix qui ont mis* fin à des années de guerre civile au Salvador. Ces gendarmes, dont le premier contingent a pris ses *fonctions* dès juillet 1991, sont chargés d'assister et de contrôler la police salvadorienne, et d'enquêter – pour le compte de l'ONU – sur les violations des droits de l'homme (arrestations illégales et emprisonnements arbitraires, violences) qui sont monnaie courante au Salvador.

Selon Newsday

Douze personnes sont impliquées dans l'attentat du World Trade Center

Douze personnes sont impliquées dans l'attentat contre le World Trade Center à New-York qui a *fait* six morts et un *millier* de blessés le 26 février dernier, affirmait mercredi 19 mai le quotidien *Newsday*. Citant des sources policières non identifiées, le quotidien ajoutait que les enquêteurs du FBI estiment que les terroristes ont reçu 100 000 dollars de l'étranger pour préparer cet attentat et qu'une partie des fonds viendrait d'Iran.

La fabrication et la pose de la bombe, qui a provoqué 700 millions de dollars de dégâts, ont coûté aux terroristes 3 200 dollars, ajoute le journal. A ce jour, six personnes, dont cinq sont détenues et une est en fuite, ont été inculpées pour cet attentat. Le journal indique aussi que la bombe, qui pesait 540 kilos, était composée de différents produits chimiques.

L'explosion a été amplifiée par des bouteilles d'hydrogène facturées, avec la consigne et la livraison, 1 070 dollars par un magasin du New-Jersey. Selon des experts cités par le journal, les Iraniens ont l'habitude d'utiliser de l'hydrogène dans leurs attaques terroristes. Les suspects devraient être jugés en septembre à New-York. – (*AFP.*)

□ **Les sept membres du bureau des voyages de la Maison Blanche renvoyés.** – Les sept fonctionnaires du bureau des voyages de la Maison Blanche ont été licenciés mercredi 19 mai, une enquête indépendante ayant permis de découvrir dans leur gestion des «procédures comptables douteuses», a annoncé le porte-parole de la Maison Blanche, Dee Dee Myers. Le FBI a été chargé d'enquêter sur ces accusations, a ajouté le porte-parole. Les sept fonctionnaires de ce bureau chargé d'organiser les missions des collaborateurs de la Maison Blanche et les voyages des journalistes accompagnant M. Clinton dans ses déplacements, ont été priés de quitter leur poste avant la fin de la journée. Ils avaient tous été nommés avant la prise de fonctions du président Bill Clinton, a précisé Mme Myers. – (*AFP.*)

A TRAVERS LE MONDE

GRANDE-BRETAGNE

Les policiers accusés dans l'affaire des «quatre de Guildford» ont été acquittés

Trois policiers britanniques, accusés d'avoir falsifié des preuves dans une affaire ayant conduit à l'une des plus graves erreurs judiciaires du pays ont été acquittés, mercredi 19 mai, à Londres après un procès d'un mois (*le Monde* du 22 avril). Leurs témoignages avaient contribué à la condamnation, en 1975, et à l'emprisonnement, durant quinze ans, des «quatre de Guildford», soupçonnés à tort d'avoir commis des attentats de l'IRA et devenus le symbole des victimes du système judiciaire britannique. Les trois policiers étaient accusés d'avoir, *a posteriori*, fabriqué et présenté au procès des notes présentées comme ayant été écrites lors des interrogatoires. Le jury a estimé que ces notes n'avaient pas été écrites *a posteriori*, mais le président de la Cour a souligné que cela ne prouvait pas pour autant leur validité et ne remettait pas en cause l'innocence des «quatre de Guildford». – (*AFP.*)

POLOGNE

Solidarité menace le gouvernement de Mme Suchocka

Les dirigeants de Solidarité ont décidé, mercredi 19 mai à Gdansk, par 76 voix sur 80, de déposer une motion de censure contre le gouvernement de Mme Suchocka, au lendemain de l'échec de négociations sur les salaires des enseignants et personnels médicaux, en grève depuis le début de mai.

Cette motion aurait recueilli le nombre nécessaire de signatures parlementaires (46 sur 460) pour être recevable par la Diète, où la coalition gouvernementale est minoritaire. Mais le porte-parole gouvernemental, Jacek Kozlowski, a estimé que le vote de cette *motion, «qui ne menace pas seulement le gouvernement mais tout le programme de réformes»*, n'interviendrait pas avant une semaine.

En revanche, le syndicat Solidarité – *qui n'aurait que deux millions* de membres contre quatre à son rival ex-communiste OPZZ – a *évité, mercredi,* de prendre une décision sur l'appel à une grève générale qu'il avait annoncé vouloir lancer. Les partis de la gauche ex-communiste s'étaient, eux, déclarés prêts à soutenir Mme Suchocka en échange d'élections législatives anticipées. La nouvelle loi électorale, qui réduirait à une dizaine la trentaine de partis représentés au Parlement, devait être présentée jeudi au Sénat. – (*AFP, Reuter.*)

TAÏWAN

La France honorera ses contrats d'armes avec Taïpeh

La France entend honorer les engagements pris par le précédent gouvernement avec Taïwan, a déclaré, mercredi 19 mai, le porte-parole adjoint du ministère des affaires étrangères, Catherine Colonna, confirmant implicitement la livraison – *à partir de 1995* – de soixante avions de combat Mirage 2000-5 à Taïpeh et la mise en œuvre du contrat portant sur six frégates. Le gouvernement souhaite cependant acquérir une *«vision d'ensemble»*, qui prenne en compte *«notre souhait de maintenir et de renforcer nos relations avec la Chine»*.

Sitôt le nouveau gouvernement installé, les autorités de Pékin *avaient demandé* à Paris de clarifier sa politique future à son égard, exigeant en particulier que la France renonce à vendre des armes à Taïwan. Paris avait alors fait savoir qu'il allait reconsidérer l'ensemble du dossier de ses relations avec Pékin et Taïpeh (*le Monde* des 9-10 et 13 mai).

«Nous avons ressenti le besoin d'avoir une vision d'ensemble de ces dossiers, de nos relations avec Taïwan et de nos relations avec la Chine», a déclaré Mme Colonna, sans toutefois dire si la France se réservait la possibilité de vendre d'autres armements dans l'avenir à Taïpeh. En effet, Taïwan a adressé à plusieurs pays fournisseurs d'armements, dont la France, une liste d'achat, évaluée à quelque 100 milliards de francs au total et incluant aussi bien des blindés, de l'artillerie que des sous-marins. La vente des Mirage à Taïwan équivaut à 30 milliards de francs. S'y ajoute la livraison de six frégates, sans leur armement, qui représente quelque 14 milliards de francs.

CAMBODGE

Nouvelles attaques des Khmers rouges

A l'approche des élections qu'elle s'est juré de faire échouer, la guérilla khmère rouge est plus déterminée que jamais, a déclaré, mercredi 19 mai, le chef de l'Autorité provisoire des Nations unies au Cambodge (APRONUC), le japonais Yasushi Akashi. *«Nous devons être prêts car il est vraisemblable qu'ils chercheront à faire obstacle au processus»*, a estimé M. Akashi devant des membres de l'APRONUC au dernier jour de la campagne électorale. Il n'a pas exclu des attentats, le minage de routes ou des tirs d'artillerie.

Les Khmers rouges ont à nouveau attaqué mercredi l'aéroport de Siem Réap, qui dessert le site touristique d'Angkor, dans le nord-ouest du pays. D'autres accrochages avec les forces gouvernementales ont été signalés dans la province de Kampot, dans le sud du pays.

Les responsables de l'APRONUC soulignent que ses vingt-deux mille hommes, *«casques bleus»* et civils, chargés de la mise en œuvre des accords de paix conclus *en octobre 1991 à Paris* par les quatre factions cambodgiennes ne sont pas en mesure d'assurer la *sécurité dans les campagnes.* – (*Reuter.*)

SÉNÉGAL

Abdoulaye Wade «trouve normal» d'avoir été entendu comme témoin

Au lendemain de sa libération, *après plus de quarante-huit heures* de garde à vue (*le Monde* du 20 mai), Abdoulaye Wade, secrétaire *général du Parti démocratique* sénégalais (PDS), a démenti, mercredi 19 mai, à Dakar, que son parti soit impliqué dans l'attentat qui a coûté la vie samedi au vice-président du Conseil constitutionnel, Babacar Seye.

Au cours d'une conférence de presse, M. Wade a toutefois *«trouvé normal»* d'avoir été entendu comme témoin par les enquêteurs en *«raison des mots» qu'il* a prononcés contre le Conseil constitutionnel et notamment contre Babacar Seye. Le principal opposant au président Abdou Diouf a émis plusieurs hypothèses pour expliquer qu'on ait cherché à l'impliquer dans l'assassinat, ainsi que le PDS, en précisant qu'il pourrait s'agir *«d'une machination de la part d'un groupe d'individus proches du président Diouf»*, qui auraient craint une entente entre les deux hommes. – (*AFP.*)

TUNISIE

Arrestation du secrétaire général de l'Union générale des étudiants

A quelques semaines des examens de fin d'année, l'arrestation, mardi 18 mai, à Tunis, du secrétaire général de l'Union générale des étudiants tunisiens (UGET), Naoufal Ziadi, risque de susciter quelque effervescence dans le monde estudiantin. M. Ziadi doit être traduit, le 26 mai, devant un tribunal pour une affaire de trafic de stupéfiants. Son opposition au jugement le condamnant par défaut, il y a un mois, à deux ans de prison et 200 dinars d'amende pour *«consommation et distribution de drogue»*, avait été rejetée.

L'UGET dénonce, dans un communiqué, une accusation *«préfabriquée»*, demande qu'il soit mis fin à *«ces procédés dangereux»*, et que soient abandonnées les poursuites. Dans une mise au point, le secrétariat d'Etat à l'information assure que l'arrestation est motivée par *«une affaire purement de droit commun et n'a aucun lien»* avec l'organisation estudiantine. L'UGET est le seul mouvement estudiantin depuis la dissolution, il y a *deux ans, du syndicat des étudiants islamistes*. Elle avait lancé, au début de cette année, des mouvements de grève dans nombre de facultés, pour s'opposer à un projet de réforme de l'enseignement supérieur et demander la suppression des vigiles universitaires. – (*Corresp.*)

POLITIQUE

L'auteur de « Verbatim » accusé de « piratage »

« Un dossier accablant », nous déclare Elie Wiesel

Alors que Jacques Attali se défend d'avoir *« piraté »*, dans son livre *Verbatim*, des extraits de conversations entre François Mitterrand et Elie Wiesel, comme l'en accuse l'éditrice Odile Jacob *(le Monde* du 20 mai), Elie Wiesel estime le dossier *« accablant »* pour l'ancien conseiller spécial du président de la République, dans l'entretien qu'il a accordé à notre correspondant à New-York. Pour sa part, Jacques Attali affirme, dans un entretien à *Libération*, qu'il n'y a pas eu *« falsification »* et que François Mitterrand lui a dit ne pas voir d'*« inexactitudes »* dans son livre ni d'*« obstacles à sa publication »*.

NEW-YORK

de notre correspondant

« Ennuyé » par cette affaire de « piratage » de ses entretiens avec le président Mitterrand dont se serait rendu coupable Jacques Attali dans son dernier ouvrage, *Verbatim* ? Elie Wiesel réfute le qualificatif. A New-York, où il réside habituellement entre ses nombreux déplacements à l'étranger, le Prix Nobel de la paix se dit surtout *« déçu et triste »* par le comportement de son *« ami Jacques »*. Une amitié qui, pourtant, ne date pas d'hier. *« Je connais Jacques Attali depuis le colloque que nous avions organisé à la Sorbonne, en 1982 ou 1983*, rappelle-t-il. *Nous avions établi des liens d'amitié. Or, on ne fait pas cela à un ami. Encore moins entre écrivains. C'est une question d'honneur. Voilà pourquoi je suis surpris, troublé, perplexe. J'aimerais comprendre ... »*.

Elie Wiesel en convient : l'idée de réaliser avec le président de la République une série d'entretiens volontairement axés sur des sujets non politiques ne venait pas de lui, pas plus que de Jacques Attali. *« L'idée était de Jack Lang. C'était son idée et son projet. J'en ai ensuite parlé avec le président, qui était d'accord. Je lui ai soumis une liste de thèmes tels que Dieu, le pouvoir, la guerre, l'enfance ... Le président les a acceptés et nous avons commencé à travailler avec le sujet sur l'enfance.*

» Le premier entretien a eu lieu en 1988, raconte M. Wiesel. *Nous n'avions pas de programme de travail défini par avance. Simplement, quand je passais à Paris, je rendais visite au président. C'est ainsi que nous avons réalisé sept entretiens. La dernière fois que nous nous sommes vus, c'était il y a quelques mois et ses derniers propos portaient sur le livre qu'il fallait rédiger à partir de nos conversations. Il voulait qu'il soit édité par Odile Jacob. De mon côté, je lui avais indiqué que je préparais un livre de mémoires et que je comptais utiliser quelques éléments de nos conversations. Mais il est bien évident que je n'allais pas prendre des chapitres entiers de notre livre commun pour rédiger mon propre ouvrage »*, explique-t-il.

« J'étais l'invité du président »

Jacques Attali a-t-il participé à ces entretiens, pris des notes ? *« Attali était effectivement toujours présent. Mais pas en tant que participant. Il arrivait quelquefois à la fin de l'entretien et prenait des notes. Je me souviens que lors de notre première conversation le magnétophone ne fonctionnait pas. Heureusement, Jacques avait pris des notes*, raconte le Prix Nobel de la paix. *Mais il était clair que j'étais l'invité du président. Que ce qu'il disait, il me le disait à moi. Le président était très ouvert, il s'est beaucoup confié à moi. A tel point que, quand l'entretien était terminé, Attali me disait qu'il n'avait jamais entendu le président dires ces choses-là »*. D'où la stupéfaction de M. Wiesel de voir une quarantaine d'extraits de ces propos reproduits en partie dans *Verbatim*, le dernier livre du patron de la BERD.

« J'étais absent de New-York depuis trois semaines et je me trouvais à Oslo quand Odile Jacob m'a téléphoné pour m'informer de l'affaire. Elle m'a ensuite envoyé les 95 pages du dossier comparant des extraits de Verbatim *avec les feuillets de mes entretiens avec le président. C'est un dossier accablant*, souligne Elie Wiesel. *J'ai aussitôt appelé Attali en lui demandant de venir me voir à Oslo, compte tenu de la gravité de la situation. Je voulais lui montrer le dossier. J'avais des engagements et je ne pouvais pas me déplacer. Mais il n'est pas venu. Il ne m'a pas rappelé. »*

Pour quelles raisons ? *« Je ne peux pas parler à sa place*, avance l'écrivain. *Il ne pouvait sans doute pas venir. A moins qu'il n'ait été lui-même très troublé ... »* Pour autant, Elie Wiesel n'entend pas renoncer à son projet. *« Le président y tient beaucoup*, assure-t-il. *Le problème est que, maintenant, l'ouvrage a beaucoup perdu de sa substance. Le travail que j'ai réalisé avec M. Mitterrand se trouve désormais dans un autre livre ... Il va falloir réfléchir, retravailler le projet. Mais une chose est sûre : nous ferons ce livre »*, affirme le Prix Nobel.

M. Wiesel refuse toutefois d'indiquer s'il s'est entretenu de cette « affaire » avec le chef de l'Etat et quelles ont été les réactions de M. Mitterrand à cette vive polémique surgie entre deux de ses amis à propos de ses confidences. Avec, en toile de fond, de nouvelles rivalités d'écrivains. Et d'éditeurs.

SERGE MARTI

Vu de Londres : farce littéraire à la française

LONDRES

de notre correspondant

« Les Français sont une race admirable, parce qu'ils prennent de façon sérieuse les problèmes intellectuels. » Le commentaire, issu d'un éditorial du *Times* de jeudi – qui, *a contrario*, est plein d'enseignements *sur la mentalité britannique*, – illustre le ton choisi par ce journal pour commenter la bourrasque littéraire qui souffle sur Jacques Attali et son *Verbatim*. La surprise vient du fait que le *Times* est le seul journal de la presse « de qualité » à se pencher (avec quelque condescendance), sur ce « scandale » parisien concernant le président de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD), un homme que, depuis quelques mois, les Britanniques connaissent bien.

« Les platitudes d'un homme politique »

Lorsqu'on se souvient de la lourde campagne de presse qui avait accompagné les révélations du *Financial Times* sur les finances de la Banque européenne, cette prudence surprend. On s'attendait à quelques rappels vengeurs, à des explications gourmandes sur le « plagiat » de l'ancien conseiller de François Mitterrand, et... rien : le *Financial Times*, imité par la plupart de ses confrères, se contente des faits, tout en soulignant que M. Attali a menacé de poursuivre en diffamation quiconque l'accuserait de plagiat. Ceci explique-t-il cela ?

Seul le *Times* donc, relève qu'il n'y a que des Français pour *« s'agiter à propos des platitudes d'un homme politique »* (en l'occurrence M. Mitterrand). Bref, il s'agit bien d'une *« farce française »*, puisque *« il n'y a qu'en France*, écrit le *Times*, *que les opinions bien connues d'un homme politique sur la politique étrangère sont considérées comme ayant suffisamment de valeur pour être plagiées, ce qui garantit un furieux tapage ultérieur pour vendre davantage de livres »*.

Jacques Attali, admiré par les membres de l'*establishment*, et soutenu par le gouvernement de John Major comme, *précédemment*, par celui de Lady Thatcher, s'est mis très rapidement à dos la presse britannique, en raison de sa propension à répliquer sèchement aux critiques et aussi par cette « arrogance intellectuelle » que les anglo-saxons discernent souvent chez les Français.

Se présentant volontiers *comme écrivain « et » directeur* de la Banque européenne, M. Attali a cependant réussi à se faire mieux accepter à la fin de la récente assemblée générale annuelle de la BERD, en avril dernier. Faisant preuve d'un humour inhabituel, il avait affirmé : *« Je ne suis pas là pour le pouvoir ou la gloire. »* Au cas où il renoncerait à ses fonctions (intention qu'il n'a pas), Jacques Attali avait souligné qu'il *« aimerait écrire davantage de livres »*.

L. Z.

Précisions

Dans la querelle qui l'oppose aux éditions Fayard, Odile Jacob nous a précisé :

« 1. Qu'elle a dû constater à son plus vif regret que l'ouvrage de Jacques Attali, Verbatim, contenait au moins quarante-trois emprunts textuels au manuscrit qu'elle détient et qui doit servir à l'édition d'un ouvrage d'entretiens entre Elie Wiesel et le président François Mitterrand.

» 2. Qu'elle en a informé les intéressés à qui il appartient, en tant qu'auteurs, de prendre les initiatives qu'ils estimeront opportunes et juridiquement fondées, à la suite de ces constatations.

» 3. Qu'elle n'entend pas se *substituer aux auteurs, à qui il* appartient seuls de défendre leurs droits.

» 4. Mais, en ce qui la concerne, elle entend demander réparation du préjudice qu'elle subirait, s'il s'avérait qu'elle doive renoncer à son projet éditorial par suite des emprunts qui y ont été faits par Jacques Attali et Claude Durand, son éditeur, en connaissance de cause. »

Le cas Attali

Jacques Attali fait encore des siennes. Avec *Verbatim*, chronique des années qu'il a passées auprès de François Mitterrand, à l'Elysée, *en qualité de conseiller* spécial, il surprend, voire mécontente plusieurs acteurs des événements dont il rend compte. Ceux-là ne s'attendaient pas à voir livrés au public, si vite, des notes, comptes rendus, lettres émanant d'eux, adressés à eux ou reproduisant leurs propos au cours de réunions officielles ou officieuses. Certains contestent, au surplus, l'exactitude de la relation des faits.

Comme si cela ne suffisait pas, voilà que le président de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) est accusé d'avoir accaparé indûment des entretiens du président de la République avec l'écrivain Elie Wiesel *et de les avoir, en outre,* déplacés dans le temps, ce qui entache le crédit de son entreprise. A quoi M. Attali répond que les pensées confiées par M. Mitterrand à Elie Wiesel entre 1987 et 1989 n'étaient pas différentes de celles qu'il formulait, sur les mêmes sujets, cinq ans plus tôt.

Cependant, ce n'est pas la première fois que l'ancien conseiller est mis en cause pour les libertés qu'il prend avec la propriété littéraire et intellectuelle. Il y a un peu plus de dix ans, il avait dû reconnaître que ses *Histoires du temps* (éd. Fayard) comportaient des passages empruntés, notamment, au *Traité du sablier*, de l'écrivain allemand Ernst Jünger, sans que ces citations soient signalées comme telles. D'autres ouvrages, mentionnés dans la bibliographie du livre, étaient utilisés dans le texte sans appel de note. *L'auteur avait expliqué,* alors, qu'il avait préféré ne pas surcharger son livre de ces renvois en bas de page qui, dans les travaux universitaires, sont de rigueur, mais qui auraient gêné inutilement la lecture d'un essai destiné à un public plus large.

« Spectateur du pouvoir »

Le rythme des publications de M. Attali ne laisse pas d'impressionner, puisqu'il est d'un *ouvrage par an depuis 1973*, à l'exception des années 1980, 1983, 1986 et 1987, qui n'en ont vu paraître aucun, et de l'année 1990, gratifiée de deux titres. Conseiller économique de M. Mitterrand de 1974 à 1991, il était, aussi, professeur à l'Ecole polytechnique et directeur de travaux à l'ENA, deux grandes écoles dont il est lui-*même issu. La diversité de ses* centres d'intérêt, de l'économie à la médecine et à l'histoire, sans compter une ambition de romancier qui lui a valu les éloges de la critique pour *la Vie éternelle* (Fayard, 1989) et *le Premier Jour après moi* (Fayard, 1990), fait de M. Attali une sorte d'encyclopédiste à la mode du dix-huitième siècle, à *la fois conseiller du prince*, homme d'action et homme de science et de culture.

Il décrit lui-même, dans la préface de *Verbatim*, sa relation avec M. Mitterrand. Durant les années passées à l'Elysée, il était, écrit-il, *« l'intellectuel dont le Prince se méfie assez pour le tenir en lisière, mais en qui il a assez confiance pour en faire le témoin de toutes ses rencontres, le filtre de tous les documents, pour lui confier maintes missions et l'accepter comme son confident quotidien »* ; ou encore, *« celui dont on garde l'avis pour soi, sans jamais le mêler à l'action collective »*. De fait, candidat aux élections législatives, pour la *seule fois* de sa vie, en mars 1978, dans le quatorzième arrondissement de Paris, Jacques Attali, faisant campagne sans excès de passion, a échoué. Il est demeuré ce qu'il appelle un *« spectateur du pouvoir »*.

Spectateur, c'est trop peu dire, bien sûr. Alors que les hommes de cabinet restent le plus souvent dans l'ombre de leur patron, le voisinage de M. Mitterrand a permis, au contraire, à son conseiller d'attirer sur lui la lumière. La renom*mée de l'intellectuel touche-à-*tout et la position de l'homme de cour se sont nourries l'une de l'autre. Certes, le premier talent de M. Attali, aux yeux du chef de l'Etat, fut de débrouiller les dossiers économiques sur lesquels ce dernier souhaitait les explications d'un expert indépendant des courants politiques et des intérêts financiers. Ses capacités d'analyse étaient précieuses, d'autant plus que, comme le disait à l'époque Robert Badinter, *« Attali écrit obscur, mais parle clair »*. Cependant, M. Attali, entré dans l'équipe de M. Mitterrand lors de la campagne présidentielle de 1974, est devenu, au fil des ans, davantage qu'un conseiller économique.

Les liens qu'il a établis en tant que « sherpa » des sommets occidentaux avec les hauts fonctionnaires et certains dirigeants politiques des grandes puissances en ont fait un inter*médiaire officieux du président* de la République à l'étranger. Ses relations dans le show-business – il était l'ami de Coluche, dont il avait prononcé l'oraison funèbre, – son activité d'essayiste et d'écrivain, ses relations dans le milieu de l'édition et de l'audiovisuel, sa présence discrète dans les organismes communautaires juifs lui ont permis de jouer aussi un rôle au service du chef de l'Etat dans ces secteurs de l'opinion.

Cultivant le « nomadisme » et l'ubiquité, Jacques Attali s'ingénie à surgir là où l'on ne l'attend pas. Là, du moins, où l'on n'attendrait pas un universitaire ni un technocrate, ce dernier fût-il de haut vol. *Professeur, négo*ciateur, historien, romancier, « penseur », auteur de scénarios pour la télévision et de paroles de chansons, aujourd'hui banquier par la volonté, toujours, du même homme, il étanche dans la dispersion une soif de puissance qui prête parfois à sourire. Il incarne jusque dans une certaine démesure ce rêve de certains élèves des écoles les plus prisées, qui veulent croire que les brevets acquis leur permettent de pénétrer tous les savoirs, tous les domaines artistiques, toutes les sphères séduisantes de la société. Et que le pouvoir, ou la participation au pouvoir, n'empêche pas d'accéder aussi à une autorité qu'il peut certes *tenter de domestiquer*, mais qui, par nature, lui échappe, celle de l'esprit.

PATRICK JARREAU

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni au palais de l'Elysée mercredi 19 mai sous la présidence de François Mitterrand. A l'issue du conseil, le service de presse du premier ministre a diffusé un communiqué dont voici les principaux extraits.

- **Contrôle d'identité.**

(*Le Monde* du 20 mai.)

- **Convention internationale.**

Le ministre délégué aux affaires européennes a présenté un projet de loi autorisant l'approbation d'un protocole additionnel à la convention relative à la protection du Rhin contre la pollution par les chlorures signée à Bonn le 3 décembre 1976.

Ce projet de loi, déposé à l'Assemblée nationale sous la précédente législature, doit être déposé à nouveau devant le Parlement.

Le protocole définit les modalités d'exécution de la seconde et dernière phase de réduction des rejets de sel dans le Rhin prévue par la convention du 3 décembre 1976. Il prévoit notamment la réalisation de travaux pour un montant de 500 millions de francs, pris en charge par tous les Etats parties. Il apporte une solution définitive au problème posé par ces rejets.

- **Règlement définitif du budget de 1991.**

Le ministre du budget, porte-parole du gouvernement, a présenté un projet de loi portant règlement définitif du budget de 1991.

Ce projet de loi, déposé à l'Assemblée nationale sous la précédente législature, doit être déposé à nouveau devant cette Assemblée. Il constate les recettes encaissées et les dépenses faites au cours de 1991.

- ***La réalisation du marché intérieur.***

Le ministre délégué aux affaires européennes a présenté une communication sur la réalisation du marché intérieur.

L'échéance du 1er janvier 1993, prévue pour la mise en place du marché intérieur, a été tenue par la Communauté européenne.

1. – La quasi-totalité des décisions communautaires nécessaires à l'achèvement du marché unique ont été adoptées.

La France a pris, en revanche, un certain retard dans la transposition des directives communautaires. *Ayant longtemps occupé* la deuxième place parmi les Etats membres pour le nombre des directives transposées, notre pays est aujourd'hui en cinquième position. Le gouvernement s'est engagé à ce que ce retard soit rattrapé d'ici la fin de l'année.

La convention de Schengen entrera en vigueur lorsque certaines conditions préalables en matière de sécurité auront été remplies. La France est déterminée à parvenir à cet objectif.

2. – Il faut aujourd'hui veiller au bon fonctionnement du marché intérieur.

Ses règles doivent être respectées par tous. Le gouvernement souhaite que les Etats membres se concertent sur les régimes de sanctions administratives ou pénales nécessaires pour assurer leur application, dans le respect des ordres juridiques nationaux.

Le gouvernement entend aussi veiller au respect du principe de subsidiarité. La conformité à ce principe des règles communautaires en vigueur doit être examinée.

Enfin, le développement du marché unique implique que la communauté ait les moyens de se défendre efficacement contre les obstacles à la libre concurrence de certains de ses partenaires. Il rend également nécessaire de mettre en œuvre, dans le respect de nos engagements internationaux, le principe de la préférence communautaire.

Mesures d'ordre individuel

Le Conseil des ministres a adopté les mesures individuelles suivantes :

– **sur proposition du ministre d'État, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire.**

M. Yves Bonnet, préfet, est admis, sur sa demande, à faire *valoir ses droits à la retraite*,

– **sur proposition du ministre d'État, garde des sceaux, ministre de la justice.**

M. Jean-Claude Boulard, maître *des requêtes* au *Conseil d'État, est* nommé conseiller d'État en service ordinaire.

Mme Marie-Antoinette Lallemand, administrateur civil hors classe, est nommée conseiller d'État en service ordinaire.

M. Alain Richard, maître des requêtes au Conseil d'État, est nommé conseiller d'État en service ordinaire,

– **sur proposition du ministre de l'industrie, des postes et télécommunications et du commerce extérieur.**

M. Jean-François Poyau est nommé délégué à l'information et à la communication,

– **sur proposition du ministre de la jeunesse et des sports.**

M. Joël Balavoine, inspecteur principal de la jeunesse, des sports et des loisirs, est nommé directeur de la jeunesse et de la vie associative.

Mme Voynet ne veut ni de M. Waechter ni de M. Lalonde comme candidat à l'élection présidentielle

Dans un entretien publié par *Globe Hebdo* le 19 mai, Dominique Voynet, l'une des quatre porte-parole des Verts, souhaite qu'il n'y ait pas de *« perdant »* lors de l'assemblée générale extraordinaire du mouvement écologiste, *les 26 et 27 juin* prochain à Paris. *« Notre objectif*, affirme la principale animatrice du courant des Verts au pluriel, *c'est de convaincre Waechter qu'il doit faire partie, avec tout ce qu'il représente, d'une majorité de 80 % chez les Verts et que ça doit se traduire par un éloignement d'avec ses « Khmers »*.

Interrogée sur son éventuelle candidature à l'élection présidentielle, Mme Voynet répond : *« Je suis très ni-ni : ni Lalonde ni Waechter, ça c'est clair. J'aimerais bien que ce soit une femme. J'aimerais bien que ce soit Marie-Christine Blandin* [NDLR : la présidente du conseil régional du Nord-Pas-de-Calais]. *En tout cas, je milite pour une candidature unique de toute la mouvance écologiste et alternative. »*

POLITIQUE

L'aménagement du territoire au Sénat

Charles Pasqua veut limiter la croissance de l'Ile-de-France

Les sénateurs ont achevé, mercredi 19 mai, le débat engagé la veille sur la politique d'aménagement du territoire. Le ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire, Charles Pasqua, a précisé à cette occasion que *« des règles claires »* seront proposées pour l'Ile-de-France, dès le mois de juin prochain, par le comité interministériel d'aménagement du territoire. Il s'agira notamment de limiter les emplois et de réduire le nombre des étudiants.

Alors qu'à l'Assemblée nationale les députés débattaient de l'Europe, cette nouvelle dimension territoriale n'a pas manqué de peser dans les réflexions des sénateurs sur l'aménagement du territoire français. Pour Jean François-Poncet (RDE, Lot-et-Garonne), premier orateur inscrit dans le débat, on s'est ainsi laissé *« hypnotiser »* par la *« banane bleue »*, la mégalopole européenne qui, de Londres à Milan, en passant par le Benélux et l'ouest de l'Allemagne, attire les capitaux, les emplois et les hommes. *« Deux autres directions méritent une égale attention, l'arc méditerranéen et la façade atlantique »*, a affirmé le président de la commission des affaires économiques et du Plan.

Selon Félix Leyzour (PC, Côtes-d'Armor), *« les grands projets d'infrastructure visent à recomposer l'espace national autour de quelques pôles stratégiques liés aux besoins internationaux du capital et de la construction européenne »*. Aubert Garcia (PS, Gers) a rappelé qu'*« en obligeant l'Allemagne et l'Italie, à la fin de la guerre, à adopter une structure décentralisée, les alliés ont permis à ces deux pays de bénéficier d'un aménagement du territoire harmonieux et équilibré »*.

Le poids de l'Ile-de-France est également revenu comme un leitmotiv dans les analyses des sénateurs. *« Il ne s'agit pas de priver la capitale et sa région des moyens dont elles doivent disposer pour affronter la concurrence de Londres, de Francfort, de Düsseldorf ou de Milan, et demain de Berlin*, a assuré M. François-Poncet. *Interrogeons-nous cependant sur les raisons qui incitent tant de multinationales étrangères à s'installer en Belgique, en Allemagne ou en Italie plutôt qu'à Paris. Mesurons les coûts véritables de la surconcentration urbaine. »*

A l'exception de ce type de sociétés, a ajouté Jean-Pierre Fourcade (RI, Hauts-de-Seine), il faut freiner la concentration des entreprises en Ile-de-France par un *« système d'agrément »* et encourager celles qui désirent se « délocaliser » en province. M. Fourcade s'est également déclaré favorable à la réduction progressive, puis à la suppression, *« en cinq ou dix ans »*, du financement par l'Etat du déficit des transports collectifs en Ile-de-France. Le président du comité des finances locales s'est enfin attaché à plaider pour une péréquation des ressources financières, qui passerait notamment par une réforme de la dotation globale de fonctionnement (DGF), affectée par l'Etat aux collectivités locales.

Des aides différenciées

Autre aspect de la concentration, celle de l'*« intelligence nationale »*, selon la formule employée la veille par le premier ministre. Henri Collard (RDE, Eure) a estimé à ce propos que *« les villes à une heure de Paris par le TGV peuvent accueillir des étudiants dans de meilleures conditions et à un coût inférieur »*. *« L'essaimage de la matière grise* [est] *aujourd'hui considérablement facilité par l'extraordinaire développement des technologies de télécommunication »*, a ajouté Gérard Larcher (RPR, Yvelines).

Président de l'Association des maires de France, Jean-Paul Delevoye (RPR, Pas-de-Calais) a proposé de son côté cette *« révolution culturelle »* qui consisterait à attribuer des aides différenciées selon *« une sorte d'échelle de Richter des difficultés régionales »*. *« Pourquoi appliquer partout les mêmes normes pour les fermetures de classes? Pourquoi les mêmes règles d'imposition?* s'est-il interrogé. *A situations particulières, il faut des réponses particulières. » « Pourquoi ne pas expérimenter dans les départements les plus touchés* [par la désertification], *la Creuse, le Cantal, la Lozère, l'Aveyron, une fiscalité dérogatoire inspirée de celle des zones franches? »*, a suggéré Michel Moreigne (PS, Creuse).

Toutefois, la volonté politique ne saurait suffire, selon Ivan Renar (PC, Nord), si elle est en quelque sorte torpillée par des décisions des milieux économiques. Evoquant les 100 000 hectares de friches industrielles situées dans la région Nord-Pas-de-Calais, le sénateur communiste a affirmé : *« Les grands industriels qui ne décident des localisations qu'en fonction de la rentabilité immédiate doivent être mis devant leurs responsabilités. »*

Dans le même ordre d'idées, et en réponse à une intervention de Gérard Delfau (PS, Hérault), c'est le ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire lui-même qui a adressé, sous les applaudissements des socialistes, un vigoureux rappel à l'ordre au président d'une entreprise publique. *« L'Etat n'est pas disposé à tolérer plus longtemps le comportement de certaines* [entreprises], *notamment la COGEMA*, a déclaré Charles Pasqua. *Il est inadmissible qu'elles ne se préoccupent pas davantage des conséquences sur l'emploi de leurs décisions et qu'elles ne veillent pas à procurer des activités de remplacement. »*

JEAN-LOUIS SAUX

A l'Assemblée nationale

« Nous avons besoin d'une Europe qui nous protège » déclare M. Lamassoure

Le débat sur l'Europe, ouvert mardi 18 mai par la déclaration du gouvernement, s'est achevé mercredi 19 mai. A l'occasion de sa réponse aux orateurs qui s'étaient exprimés devant un hémicycle souvent désert, Alain Lamassoure, ministre délégué aux affaires européennes, a estimé que la France a besoin *« d'une Europe qui nous protège »*.

Devant la menace de récession économique, l'heure est au protectionnisme. Alain Lamassoure en a convenu lui-même à l'issue du débat : *« Nous avons besoin d'une Europe qui nous protège, nous avons eu le tort de l'oublier trop souvent. »* Auparavant, Philippe de Villiers (UDF, Vendée) avait prononcé la philippique la plus tranchante contre le « libre-échangisme » de la commission européenne. *« Il y a le feu à la maison, la situation est plus grave que prévue*, avait-il affirmé. *Le problème, c'est l'idéologie de Maastricht, le virus mortel de la Communauté, c'est le libre échangisme mondial entendu comme idéologie. Il faut revenir à la préférence communautaire, dans quelques mois il sera trop tard. »*

Salué par M. Lamassoure, le vote favorable du Danemark n'a guère suscité d'enthousiasme. Le ministre délégué en a tout de même profité pour indiquer que le *« régime sur mesure »* consenti aux Danois ne devait pas devenir la règle pour les futurs candidats à l'Union européenne.

« La France n'admettra pas de régime particulier, les candidatures devront se faire sur la base du traité de Maastricht », a-t-il conclu.

Les défis diplomatiques lancés à l'Europe sur le territoire de l'ex-Yougoslavie n'ont pas été non plus beaucoup commentés. Répondant à Alain Juppé, ministre des affaires étrangères, qui avait expliqué la veille les difficultés rencontrées sur ce terrain par les Européens par le manque de véritable outil diplomatique, Pierre Lellouche (RPR, Val-d'Oise), conseiller de Jacques Chirac, a souligné : *« La vérité c'est que les démocraties européennes, comme épuisées par les dernières guerres, n'ont plus aujourd'hui d'autre désir que de couper leur budget de défense »*. M. Lamassoure a répondu que la première déclaration d'actualité du gouvernement, mardi 25 mai, devrait avoir pour cadre la situation en Bosnie.

GILLES PARIS

Devant les sénateurs RPR

M. Chirac souhaite une liste unique de la majorité aux élections européennes

Au cours d'une réunion de travail, mercredi 19 mai, avec le groupe RPR du Sénat, Jacques Chirac a demandé aux parlementaires d'apporter un *« soutien sans faille »* au gouvernement car *« il n'y avait pas de politique alternative »*, selon les propos rapportés par Josselin de Rohan, président du groupe. Ce dernier a indiqué que le RPR souhaite voir traduits, dans l'affaire du sang contaminé, l'ancien premier ministre, Laurent Fabius, et deux anciens ministres, Georgina Dufoix et Edmond Hervé, devant la Cour de justice rénovée. *« La majorité ne veut pas exercer une vindicte, mais tient à ce que la justice s'exerce sereinement »*, a souligné M. de Rohan, notant *« les réticences »* des autres groupes composant l'UDF au palais du Luxembourg sur cette démarche.

« Compte tenu de l'ampleur des difficultés que rencontre notre pays, notre soutien au premier ministre ne peut être que franc et massif », a dit le maire de Paris, en utilisant une expression gaullienne. Il a rendu hommage aux sénateurs RPR qualifiés de *« fers de lance d'une majorité sans faille »* qui, selon M. Chirac, a pour mission de *« soutenir la mise en œuvre des décisions prises »*.

S'agissant de l'Europe, l'ancien premier ministre et les sénateurs RPR, indique-t-on au groupe néo-gaulliste, ont *« rappelé l'urgente nécessité de redonner un contenu à la notion de préférence communautaire »*. *« Nous ne pouvons à la fois être un pays qui protège son niveau de vie et son système de protection sociale et en même temps rester ouvert à tous vents à des importations massives en provenance de pays dont les systèmes sociaux et de production sont totalement opposés à ceux que nous entendons défendre »*, a souligné le président du RPR.

Au sujet des élections européennes de 1994, M. Chirac s'est déclaré *« très partisan »* d'une modification du mode de scrutin, sous la forme d'une régionalisation élargie, mais il s'est dit *« encore plus attentif à l'attente des Français qui souhaitent une majorité rassemblée, solidaire et unie »*. Ainsi, pour éviter les *« germes de la division »*, il a appelé à *« défendre le principe d'une liste unique de la majorité »* lors de cette prochaine consultation.

D'autre part, le groupe RPR du Sénat s'est doté d'un nouveau secrétaire général : Patrice Dabos, ancien élève de l'ENA, ancien attaché pour la défense à l'ambassade de France à La Haye, remplace Jean-Jacques Guillet, qui a été élu député des Hauts-de-Seine. M. Dabos a comme adjoint Christophe Tampon la Jariette.

Les palabres et l'action

par François Grosrichard

CHARLES PASQUA affectionne le proverbe chinois : *« On ne se baigne jamais deux fois dans le même fleuve. »* Pourtant le débat sur l'aménagement du territoire qui a eu lieu les 18 et 19 mai au Sénat a étrangement ressemblé à celui qui s'était déroulé à l'Assemblée nationale, sur le même sujet, les 29 et 30 mai 1990. Dans les deux cas, les parlementaires, quasi unanimes, ont réclamé une vigoureuse relance d'une politique maintenant trentenaire, imaginée à l'époque de la croissance à tout va.

Les initiés ont cependant pu relever une différence. Il y a trois ans, au banc du gouvernement, Jacques Chérèque n'était que ministre délégué, placé auprès du ministre de l'industrie, et Michel Rocard, premier ministre, n'avait pas daigné se montrer dans l'hémicycle. Au Sénat, en revanche, Edouard Balladur est habilement venu prononcer l'allocution d'ouverture aux côtés de deux ministres, l'un d'Etat, Charles Pasqua, l'autre délégué, Daniel Hoeffel.

Voilà pour la signification politique de l'événement. Quant au fond, l'essentiel des débats est resté ce que sont d'ordinaire des débats d'orientation parlementaire – incantatoires et revendicatifs – et les discours ministériels généraux, récapitulatifs et dilatoires. Il ne pouvait d'ailleurs être question d'annoncer un quelconque programme précis puisqu'un Comité interministériel est prévu début juin.

On a tiré des plans sur la comète et visé à longue distance puisque le gouvernement a annoncé l'ouverture d'un autre grand débat sur le sujet, cette fois-ci dans le pays, qui devrait donner naissance par la suite – mais quand? – à la préparation d'une loi d'orientation et à des directives nationales d'aménagement du territoire. Bref, aux débats d'aujourd'hui vont succéder d'autres discussions, rapports, études, propos, discours, mémorandums, textes, avant-projets, lois, décrets... Le temps de la palabre ne fait que commencer alors que des actions énergiques, concrètes et urgentes s'imposent. Un sénateur a lancé ce mot qui en dit long sur le pouvoir législatif : *« Sachons mettre un terme à la frénésie textuelle... ! »*

Pourtant, le diagnostic est établi depuis longtemps déjà et (presque) personne n'en conteste le bien-fondé et les cinq éléments essentiels : un coup de frein quantitatif doit être donné à la croissance désordonnée de la région parisienne tout en renforçant, de manière qualitative, le rôle de Paris en Europe et en raisonnant dans le cadre du Bassin parisien et non dans les strictes limites administratives de l'Ile-de-France; plus de 430 cantons ruraux sont en état de dépérissement économique et démographique avancé et ont besoin immédiatement d'un traitement de choc; la réforme de la dotation globale de fonctionnement (DGF), à travers laquelle l'Etat distribue chaque année 100 milliards de francs aux collectivités locales, s'impose, et les critères de répartition de cette somme devront être revus dans le sens d'une plus juste péréquation; à travers le budget de l'Etat, il importe de décider une politique fiscale différenciée selon les régions, pour les ménages et les entreprises; la politique de transfert d'emplois administratifs et d'organismes publics hors de Paris doit être poursuivie.

Reste la question de savoir comment une politique d'aménagement énergique (qui implique que l'Etat se montre plus interventionniste) peut s'harmoniser avec une pratique de la décentralisation entrée dans les mœurs, qui rend chaque collectivité locale, riche ou pauvre, plus autonome. Mais de cette problématique-là, il n'a pas été dit un mot au palais du Luxembourg.

La mort de Jacques Rimbault

Un symbole du communisme municipal

BOURGES

de notre correspondant

Bourges a appris sans surprise, mais avec une profonde tristesse, mercredi matin 19 mai, le décès de son maire, Jacques Rimbault, membre du comité central du PCF (*le Monde* du 20 mai). Chacun savait, depuis un malaise qui avait failli lui être fatal en février 1992, que Jacques Rimbault menait un combat difficile contre la maladie. Georges Marchais, secrétaire général du PC, qui s'est recueilli mercredi soir devant sa dépouille, écrit, dans une lettre à la veuve de Jacques Rimbault, que celui-ci *« restera de ceux qui ont appris aux communistes à écouter, à ne pas craindre la diversité mais à la considérer comme une richesse, à faire que leur parti rompe avec la conception du parti-guide »*.

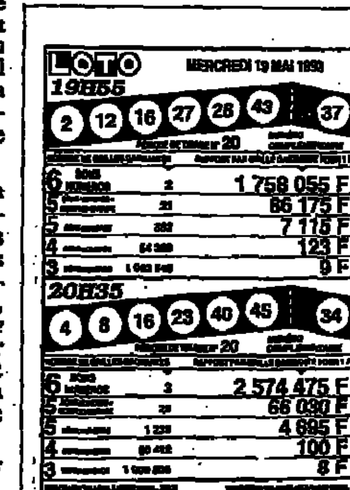
Membre des Forces unifiées de la jeunesse patriotique en septembre 1944, Jacques Rimbault s'inscrit, dès 1946, au Parti communiste français. Travailleur, pugnace, intelligent, le jeune ajusteur, né le 7 août 1929 à Bourges dans une famille de la petite-bourgeoisie, est vite remarqué localement. En 1957, il entre au conseil municipal de Vierzon. Puis, en 1959, à la faveur du succès de la liste communiste, il est promu deuxième adjoint, chargé des travaux.

Les instances nationales de son parti l'envoient, en 1962, à Moscou suivre pendant deux ans les cours de l'institut des sciences sociales; il y découvrira notamment les limites d'un régime où, dira-t-il plus tard, *« la démocratie est bafouée »*. Ses convictions pour la lutte des classes sont pourtant assez fortes pour qu'il continue à croire à un communisme à visage humain.

Entré au comité central du PCF en 1964, il est élu, en 1973, conseiller général dans le premier canton de Bourges, puis, à la tête d'une liste d'union de la gauche, il gagne, en 1977, les élections municipales. Quatre ans plus tard, il entre à l'Assemblée nationale. Il conservera son mandat de député jusqu'au 28 mars dernier, date à laquelle il est battu par Franck Thomas-Richard (UDF-PR).

Ayant choisi le terrain local, il se consacre corps et âme à sa ville natale. Il va tenir à bout de bras le Printemps de Bourges, festival de la chanson, et mener une politique de grands travaux qui va transformer la cité. Avec le départ de Jacques Rimbault, Bourges tourne une page de son histoire, et le PC perd l'un de ses symboles du communisme municipal. Cet homme de convictions laisse un héritage difficile à reprendre avec, pour seul testament, quelques mots gravés d'or sur une page de verre à l'entrée de sa nouvelle mairie : *« Démocratie, j'écris ton nom. »*

PATRICK MARTINAT



CARNET DU Monde

Décès

– M. Jacques Dahan,
son père,
M. Claude Dahan,
Et M. Vidal Dahan,
ses frères,
Les familles Dahan, Abergel, Sannes, Massiah, Lister, Almosni et Attias,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

M. Gabriel DAHAN.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Bagneux, le vendredi 21 mai 1993, à 14 h 15.

– Epinal. Nancy. Colmar. Lyon. Aulnay-sur-Marne. Dijon. Etival. Clairefontaine. Granges-sur-Vologne.

Mme Albert Vogelweith,
son épouse,
Ses enfants,
M. Hubert Vogelweith,
M. Jacques Vogelweith,
M. et Mme Francis Lombard,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Hervé de Bailliencourt, dit Courcol
et leurs enfants,
M. et Mme Alain Fichot
et leurs enfants,
M. et Mme Michel Vogelweith
et leur fille,
M. et Mme Yves Vogelweith
et leurs enfants,
Les familles Hennion, Vogelweith, Dillemann, Theybaut, Vincent de la Valette,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Albert VOGELWEITH,
Ingénieur ICAM,
ancien prisonnier de guerre,
ancien président-directeur général de la filature de la Gosse,

survenu le 19 mai 1993, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

La messe d'adieu sera célébrée le vendredi 21 mai, à 15 h 30, en la basilique Saint-Maurice d'Epinal.

L'offrande tiendra lieu de condoléances et cet avis de faire-part.

Le défunt repose au funérarium d'Epinal.

16, rue Aristide-Briand,
88000 Epinal.

Anniversaires

– Il y a quatre ans,

Robert KIÉFÉ,
avocat à la cour de Paris,
nous quittait.

Pour sa femme,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Ses amis,
il est toujours aussi présent.

– Le 21 mai 1992,

André SONRIER
quittait subitement les siens.

Ils unissent son souvenir à celui de

Anne-Elisabeth SONRIER,
née Muller,

son épouse, décédée le 20 mars 1990.

Remerciements

– Polycarpe Rabesandratana,
Et sa famille,
très touchés par le chaleureux soutien que vous leur avez apporté à l'occasion de la disparition de

Mme RABESANDRATANA,
née Berthine Louisette Robert,

mais dans l'impossibilité de répondre individuellement aux nombreux témoignages de sympathie, vous remercient de tout cœur.

Soutenances de thèses

– Vincent Adoumié soutiendra sa thèse d'histoire contemporaine préparée sous la direction de M. le professeur Agostino : « L'action catholique dans le diocèse d'Aire et Dax (1930-1965) », le samedi 22 mai 1993, à 13 h 30, salle des Actes de l'université Bordeaux-III.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

PHILATÉLIE

Congrès à Lille

La Poste mettra en vente générale, mardi 1er juin, un timbre à 2,50 F à l'occasion du 66e congrès national de la Fédération des sociétés philatéliques françaises (FSPF), qui se déroulera à Lille du 28 au 31 mai.

Lors de ce congrès annuel, traditionnellement accompagné d'une *exposition philatélique nationale* (Europhi'Lille, à NorExpo), qui permet aux meilleurs compétiteurs de se qualifier pour les « internationales », la Fédération fait le point sur le travail accompli au cours de l'année écoulée et met en chantier de nouvelles réformes. Son président, Robert Deroy, dégagera quelques grands thèmes de réflexion afin de mobiliser des effectifs de philatélistes en baisse (environ 75 000 membres répartis en 700 clubs).



Au programme d'Europhi'Lille : sur plus de 1 hectare, 230 collections de haut niveau (13 500 pages d'album), une soixantaine de négociants, les administrations postales de Belgique, du Luxembourg, des Nations unies.

Le timbre, au format horizontal 36 × 21,45 mm, dessiné et gravé par Marie-Noëlle Goffin, est imprimé en taille-douce.

P. J.

► **Vente anticipée à Lille, les 29, 30, 31 mai, de 9 heures à 18 heures, au bureau de poste temporaire « premier jour » ouvert dans les locaux de NorExpo, avenue Jules-Destrée, qui accueille l'exposition Europhi'Lille (métro : Foire-Commerciale); le 29 mai, de 8 heures à 12 heures, au bureau de poste de Lille RP (boîte aux lettres spéciale). Durant ces quatre jours, Marie-Noëlle Goffin, dessinatrice du timbre, sera sur place pour des séances de dédicaces.**

هكذا من الأصل

SOCIÉTÉ

Les interrogations sur le dénouement de la prise d'otages de Neuilly-sur-Seine

Erick Schmitt « était un être humain et il le demeure »

déclare l'institutrice Laurence Dreyfus

« *Je ne supporte pas d'entendre dire que l'homme qui a mené cette prise d'otages est un monstre (...). Pour moi, c'était un être humain, et il le demeure, même si je n'ai jamais vu son visage* », déclare dans une interview à *Paris-Match* daté 27 mai Laurence Dreyfus, l'institutrice de la classe maternelle de Neuilly-sur-Seine prise en otage par Erick Schmitt. La mort du preneur d'otages, tué de trois balles dans la tête par deux policiers du RAID, reste comme un remords pour la plupart des participants au drame, du procureur de la République de Nanterre au psychiatre Gilles Nakab, en passant par les hommes du RAID qui font savoir qu'ils avaient « *ordre de le capturer en vie* ». Anne-Marie Schmitt, la sœur d'Erick, a tenu à couper court aux spéculations en déclarant à l'AFP qu'il s'est agi « *d'un suicide* » (lire ci-dessous l'encadré). Au conseil des ministres du mercredi 19 mai, les trois femmes qui, chacune, ont joué un rôle déterminant au cours de la prise d'otages : Laurence Dreyfus, l'institutrice, Catherine Ferracci, praticien hospitalier, et Evelyne Lambert, médecin capitaine des sapeurs-pompiers, ont été nommées à titre exceptionnel chevaliers de la Légion d'honneur. Elles l'ont été, selon Jean Musitelli, porte-parole de l'Elysée, par le chef de l'Etat, « *sur proposition du premier ministre, le conseil ayant été entendu* ». « *J'ai rarement vu dans une telle circonstance*, a commenté François Mitterrand à propos du comportement de ces trois femmes, *autant de personnes exercer leur métier avec courage, sang-froid et dignité et assumer les risques qu'il comporte.* »

Laurence Dreyfus, qui était restée silencieuse depuis le dénouement de la prise d'otages, samedi 15 mai, a tenu à expliquer pourquoi elle avait accepté de répondre aux questions de *Paris-Match*. Dans une mise au point, signée avec son mari, Laurent Dreyfus, chef de publicité à la direction de la publicité de l'hebdomadaire, ils écrivent : « *Qui peut sérieusement se targuer d'accomplir un exploit en n'abandonnant pas à leur sort des bébés de trois ans ? Qui peut décemment s'exhiber lorsque la mort d'un homme, aussi dangereux soit-il (et il l'était !), révèle bien davantage les failles d'un esprit malade et sa solitude qu'une méchanceté naturelle ? Nous préférons retenir et souligner à quel point tous les acteurs de ce drame ont contribué à l'issue heureuse que nous connaissons. Même le ravisseur, à sa façon délirante mais tranquille, a évité de transformer son crime en cauchemar (...).*

Devant cette qualité d'ensemble, nous avons jugé plus correct et plus honnête de ne pas accepter une mise en avant personnelle systématique : le courage n'appartient pas à « Maîtresse Courage ». Si nous avons accepté – sans contrepartie aucune – de nous exprimer dans Paris-Match *et de faire une exception à notre silence, c'est bien sûr parce que l'un de nous deux y travaille.* »

Le regret du procureur de la République

Interviewée par Irène Frain, Laurence Dreyfus rend hommage aux policiers du RAID qui « *ont joué dans cette histoire un rôle capital, et pas exclusivement dans son dénouement* ». Confirmant que, lors de l'intervention du samedi matin, elle n'était pas dans la salle de classe, où se trouvait le médecin-capitaine des pompiers Evelyne Lambert, en compagnie des six fillettes, l'institutrice n'émet pas de critique sur le choix fait par le RAID de tirer sur Erick Schmitt au premier geste suspect. Mais elle souligne l'humanité du preneur d'otages, tout comme le psychiatre Gilles Nakab, attaché au service des urgences médico-judiciaires de l'Hôtel-Dieu et appelé pour conseiller le RAID et assister les familles. Dans une interview à *Libération* du 19 mai, il diagnostique un « *délire messianique* » chez Schmitt et affirme que les enfants-otages « *ne risquaient rien dans la salle* ».

« *Après un moment, la majorité de ses demandes concernaient le bien-être des enfants. Il avait des tas d'attentions (...). Il me paraissait peu probable qu'il se serve des enfants comme de boucliers* », affirme le docteur Nakab, avant d'admettre que, s'il refaisait la même expérience, ce serait « *sans souhaiter le même dénouement* » : « *Le médecin n'est pas habitué à ce qu'un malade auquel il s'est intéressé se fasse descendre.* »

Du côté du RAID, on maintient cependant qu'il n'y a jamais eu d'ordre « à froid » de tuer Erick Schmitt pendant qu'il dormait ; les policiers ayant participé à l'opération devaient assurer l'évacuation des enfants et se retirer, précise-t-on de même source ; les trois balles tirées par les deux policiers chargés de maîtriser le preneur d'otages, en même temps que six de leurs collègues emmenaient les six enfants, le furent en raison d'un geste d'Erick Schmitt, réveillé par un bruit, qui pouvait faire craindre qu'il ne parvienne à actionner le détonateur des explosifs disposés autour de lui.

Toutefois, il est sans doute regrettable que les autorités policières n'aient pas jugé bon de prévenir le procureur de la République de Nanterre, Pierre Lyon-Caen, quand la décision opérationnelle d'intervenir a été prise. « *Peu après 2 heures du matin, j'ai donné mon accord de principe pour qu'une intervention ait lieu durant le sommeil du preneur d'otages, mais aucune modalité opérationnelle n'avait alors été définie*, nous a déclaré M. Lyon-Caen.

A ce moment-là de la nuit, ni l'heure ni le scénario n'avaient été choisis. J'ai ensuite quitté les lieux en laissant mon numéro de téléphone au chef de la brigade criminelle que j'avais saisi de cette affaire dès son origine afin que l'on puisse me prévenir en cas de nécessité. Je suis parti mais j'étais à un quart d'heure en voiture du groupe scolaire. C'est en me rendant sur les lieux, à 7 h 30 du matin, que j'ai été prévenu par un coup de téléphone reçu en voiture. L'opération venait alors de se terminer.

Il était bien sûr impossible de prévoir à l'avance l'heure de l'intervention puisqu'il fallait attendre que le preneur d'otages s'endorme, mais je regrette de ne pas avoir été appelé lorsque la décision d'intervenir a été prise de manière opérationnelle. Je ne fais aucun procès d'intention, je me contente d'exprimer un regret. »

E. P.

Pour sa sœur Anne-Marie : « C'est un suicide »

« *C'est un suicide*, a affirmé la sœur du preneur d'otages tué par les policiers, Anne-Marie Schmitt, dans un entretien à l'AFP. *C'est évident. Il n'avait aucune chance de s'en sortir. C'est un garçon intelligent. Il savait cela.* »

S'exprimant « *pour que l'on cesse d'importuner ma famille, pour que l'on respecte cette période qui doit nous permettre de réaliser et pour que l'on respecte notre peine* », elle a accepté de s'entretenir avec un journaliste de l'AFP à Paris, où elle se trouvait afin de remplir les formalités nécessaires au retour du corps de son frère, qui sera inhumé dans le caveau de la famille à Cers (Hérault).

Si elle refuse « *de parler des possibles motivations* » qui ont conduit son frère à prendre en otage des enfants, Anne-Marie Schmitt ajoute qu'il « *n'aurait jamais fait de mal à un enfant* ». « *On a parlé de lui comme d'un homme froid, calculateur. Ce n'est pas vrai* », explique-t-elle, dressant le portrait d'« *un Saint-Bernard* » qui avait « *créé des sociétés pour que des gens sans formation puissent travailler* ».

« *C'était un être très sensible et très complexe*, témoigne-t-elle encore. *J'ai parlé une fois pour mon frère. Je n'ai plus envie de le faire.* »



MÉDECINE

□ **La Grèce ouvre une enquête judiciaire sur les exportations par la Croix-Rouge suisse de produits sanguins contaminés par le virus du sida.** – Après les révélations selon lesquelles la Croix-Rouge suisse a livré, entre 1982 et 1985, à des hôpitaux américains, grecs et saoudiens, 83 sachets au total de produits sanguins infectés par le virus du sida (*le Monde* daté 16-17 mai), le parquet d'Athènes a ouvert, mercredi 19 mai, une enquête judiciaire.

Le ministre grec de la santé a précisé qu'il entendait recenser toutes les personnes transfusées pendant cette période. En Suisse – l'un des derniers pays à avoir instauré le dépistage systématique de l'infection dans tous les dons de sang, – une *cinquième plainte a été* déposée par un hémophile genevois devenu séropositif après avoir reçu des produits sanguins contaminés par le virus du sida. – *(AFP ; Reuter.)*

Selon Pierre Méhaignerie

M. Mitterrand a appelé à la « vigilance » dans la pratique des contrôles d'identité

M. Sarkozy a commenté, mercredi 19 mai, à l'issue du conseil des ministres, le projet de loi sur les contrôles d'identité, présenté par M. Méhaignerie et approuvé par le conseil *(nos dernières éditions du 20 mai)*. Ce texte, a-t-il dit, vise à « *donner les moyens aux forces de police de faire leur travail dans de bonnes conditions pour avoir une efficacité accrue au service de la sécurité de nos concitoyens et d'assurer le respect scrupuleux des droits de la personne comme il est naturel dans une démocratie* »

M. Mitterrand s'est également exprimé sur ce projet. Toutefois l'Elysée n'a pas rendu publics les propos du chef de l'Etat. « *Je crois que ses objectifs et les nôtres concordent*, a indiqué le garde des sceaux, à propos de la déclaration du président de la République, *c'est-à-dire nécessité de ces contrôles mais vigilance, et je rappelle que, pour protéger le citoyen contre les abus de pouvoir, tous ces contrôles d'identité sont soumis au contrôle judiciaire.* » Comme on lui demandait si les propos de M. Mitterrand équivalaient à des « *réserves* », le ministre de la justice a répondu : « *Je ne le crois pas, je ne l'ai pas du tout perçu comme cela* ».

Le projet de loi, a suscité de nombreuses réactions :

● **Le Parti socialiste craint « des dérapages ».** – Par la voix de Jean Glavany, le PS a estimé qu' « *il n'y a pas lieu de débattre de ce projet parce que les textes législatifs qui régissent les contrôles d'identité sont des textes qui garantissent les libertés et permettent une bonne sécurité si on les applique sereinement* ». Le porte-parole du PS a ajouté : « *Nous craignons des dérapages, comme nous les avons constatés au moment du débat sur le code de la nationalité, qui peuvent porter atteinte à la cohésion sociale et nationale.* »

● **Le Mouvement des radicaux de gauche déplore « *que le délit de faciès soit officiellement institutionnalisé* ».** – Dans un communiqué, le MRG a exprimé le regret « *que Pierre Méhaignerie, président du CDS, un mouvement connu pour son ouverture et sa tolérance, soit porteur d'un projet dangereux pour l'équilibre social de notre pays* ».

● **Le MRAP dénonce « *une atteinte grave aux libertés individuelles* ».** – Exprimant « *sa plus vive réprobation* », le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) considère que ce texte revient à « *instaurer légalement le contrôle au faciès* ». Dénonçant ce qui serait « *une atteinte grave portée à l'exercice des libertés individuelles* », l'organisation antiraciste se dit « *scandalisée par la multiplication des textes répressifs que le gouvernement s'entend à faire adopter rapidement et sans débat public par le Parlement* ».

● **SOS-Racisme s'inquiète « *du climat de suspicion envers les jeunes et les étrangers* ».** – « *Comment croire que ces contrôles d'identité ne vont pas déraper en contrôles de police répétitifs, humiliants, au faciès ?*, interroge SOS-Racisme. *Quelle garantie avons-nous que ces contrôles ne serviront pas de prétexte aux opérations « coups de poings » dans les quartiers difficiles, au risque d'accroître la tension entre la police et les jeunes ?* » La conjonction de ce projet de loi et de la réforme du code de la nationalité conduit l'association à s'inquiéter « *du climat de suspicion envers les jeunes et les étrangers* ».

● **Le SNAPC critique un projet ouvrant le risque de « dérapages ».** – Selon le Syndicat national autonome des policiers en civil (SNAPC, majoritaire chez les inspecteurs et les enquêteurs), le projet gouvernemental « *est incomplet et risque de générer de nombreux dérapages* ». Critiquant les dispositions sur le « *contrôle aléatoire des personnes* », le SNAPC estime que « *la notion de circonstances particulières ouvre la porte à toutes les interprétations possibles et donnera immanquablement naissance à une jurisprudence restrictive de la Cour de cassation* ». Aussi le syndicat souhaite-t-il une refonte du texte, afin que les policiers « *puissent exécuter leurs missions dans un cadre juridique clairement défini, éliminant au maximum le risque d'interventions litigieuses au regard du droit* ».

● **La CGT condamne un projet faisant « de chaque immigré un suspect ».** – Considérant que le projet de loi « *est un élément, avec la refonte du code de la nationalité et du droit de séjour, d'un ensemble répressif qui s'attaque aux travailleurs immigrés et à leurs enfants, y compris ceux qui ont, de droit, la nationalité française* », la CGT « *condamne ce projet* » qui « *conduit à vouloir faire de chaque immigré un suspect* a priori ».

● **La LDH dénonce la désignation des étrangers comme « boucs émissaires ».** – La Ligue des droits de l'homme et du citoyen estime que après la réforme du code de la nationalité, « *c'est la deuxième mesure hautement symbolique qui, sous prétexte de répondre à un sentiment d'insécurité, est délibérément dirigée contre les étrangers désignés comme boucs émissaires et dont on renforce aussi le sentiment d'exclusion. Il est significatif de noter que chacune de ces mesures annoncées avec fracas par M. Pasqua sont en définitive proposées par M. Méhaignerie* ».

DÉFENSE

Pour accompagner des formations blindées dans des combats urbains

Deux divisions d'infanterie vont fusionner

Deux divisions françaises d'infanterie, dont les PC sont à Grenoble et à Limoges, devraient pratiquement fusionner en 1994, pour donner naissance, au terme d'une réorganisation qui sera annoncée la semaine prochaine, à une division censée être suffisamment mécanisée pour être capable d'accompagner la progression de formations blindées dans des combats urbains.

Cette décision relève du projet « Armée de terre 1997 » que le précédent ministre de la défense, Pierre Joxe, avait demandé au chef d'état-major de l'armée de terre, le général Amédée Monchal, d'appliquer, et qui requiert, chaque année, une série de mesures de restructuration – fermetures ou transferts de garnisons, dissolutions d'unités – du dispositif militaire. L'actuel ministre de la défense, François Léotard, a prévu de préciser la suite de ce plan lors d'une réunion le 27 mai.

Pour l'essentiel, il s'agira de rassembler, en une même grande unité, des éléments de la 27e division alpine (DA), dont le PC est à Grenoble (Isère) et qui comprend environ dix mille hommes, avec d'autres éléments venus de la 15e division d'infanterie (DI), dont le PC est à Limoges (Haute-Vienne) et qui réunit quelque six mille cinq cents hommes. La première de ces divisions appartient à la force d'action rapide (FAR), chargée notamment des interventions extérieures, et la seconde relève du 2e corps d'armée, qui était plus spécialement destiné aux opérations en Centre-Europe et qui a été dissous.

Cette fusion n'est pas à vrai dire une surprise. Elle était attendue (*le Monde* des 28 mai, 1er juillet et 10 novembre 1992). Elle ne manquera pas de susciter des réactions dans les régions touchées économiquement par ces restructurations.

Le but de cette réorganisation est d'attribuer au corps blindé mécanisé (CBM), qui est l'ancien 3e corps d'armée de Lille et qui est formé de divisions blindées, une division « *à dominante d'infanterie* » – comme la qualifie le général Monchal – pour pouvoir être engagée sous un blindage suffisant dans des combats en zone urbaine ou dans des endroits difficiles.

Une baisse de 44 % des effectifs

Cette nouvelle division conservera une forte aptitude aux opérations en montagne. Elle prendra, au sein du CBM, la relève des deux divisions d'infanterie qui en faisaient partie auparavant et qui étaient, outre la 15e de Limoges, la 8e division d'infanterie, à Amiens, dissoute cette année.

En pratique, la réorganisation prévue, et annoncée le 27 mai, pourrait se passer en plusieurs étapes, selon qu'il s'agit de l'une ou de l'autre des deux divisions impliquées.

La 15e DI devrait perdre son état-major et le gros de son régiment de commandement et de soutien (à Limoges), et le 5e régiment de chasseurs (à Périgueux). En revanche, le 92e régiment d'infanterie, à Clermont-Ferrand, serait intégré à la 27e DA. Le 126e régiment d'infanterie, à Brive, deviendrait l'unité affectée à la circonscription militaire de défense de Limoges, et le 99e régiment d'infanterie, à Sathonay, à la circonscription militaire de défense de Lyon. Le sort du 20e régiment d'artillerie, à Poitiers, reste encore en suspens.

Quant à la 27e DA, qui formera en quelque sorte l'ossature de la nouvelle division du CBM, elle devrait se séparer du 159e régiment d'infanterie alpine, à Briançon, et du 6e bataillon de chasseurs alpins, à Varces-Allières-et-Risset.

Au terme de cette restructuration de l'armée de terre, le corps de manœuvre français comprendra deux groupements de forces, au sein desquels, selon les besoins du moment et les missions, les états-majors pourront puiser leurs effectifs opérationnels. Le premier groupement, le CBM, réunira trois divisions blindées (dont l'une est dévolue au corps européen, aux côtés d'une division mécanisée allemande) et la nouvelle division « *à dominante d'infanterie* ». Le second groupement, la FAR, rassemblera quatre divisions : deux divisions légères blindées, une division parachutiste et une division dite aéromobile, équipée d'hélicoptères de combat et de transport.

Dans cette perspective, l'armée de terre, qui comprenait 314 200 hommes en 1981, devrait en aligner 225 000 en 1997. Ce qui représente une chute de 44 % des effectifs sur quinze ans.

JACQUES ISNARD

Succédant à Yves Sillard

Henri Conze devient délégué général pour l'armement

Sur la proposition du ministre d'Etat, ministre de la défense, François Léotard, le conseil des ministres du mercredi 19 mai a approuvé la nomination d'Henri Conze comme délégué général pour l'armement (DGA), en remplacement d'Yves Sillard, désigné à ces fonctions le 4 janvier 1989 par Jean-Pierre Chevènement et reconduit en 1991 par Pierre Joxe.

A la tête d'une institution de 52 500 personnes, le responsable de la DGA est chargé de suivre l'ensemble de la politique industrielle de l'armement (étude, recherche, fabrication, coopération et exportation) au ministère de la défense. A ce poste, il est avec les quatre chefs d'état-major, le directeur général de la gendarmerie et le secrétaire général pour l'administration des armées l'un des grands subordonnés directs du ministre.

Le départ de M. Sillard, qui s'entendait beaucoup mieux avec M. Chevènement qu'il n'est parvenu à le faire avec M. Joxe, peut difficilement être interprété comme un limogeage politique, même s'il est plus rapide que prévu. L'intéressé lui-même estime qu'il n'était pas « accroché » à son poste et qu'il pouvait être remplacé avant la fin de l'année. La succession peut, dans ces circonstances, se passer en douceur, dans la mesure où M. Conze fait partie de la famille des ingénieurs de l'armement où, cependant, il ne compte pas que des partisans. Il n'en reste pas moins que ce changement à la tête de la DGA n'intervient pas à un moment propice : le détenteur de ce poste est, en effet, un des principaux responsables associés à l'élaboration de la nouvelle programmation militaire, et son nouveau titulaire devra faire vite pour connaître à fond les dossiers de son administration.

[Né le 17 avril 1939 à Grenoble (Isère) et ancien élève de Polytechnique et de l'Ecole d'artillerie, Henri Conze, ingénieur de l'armement, devient ingénieur au Commissariat à l'énergie atomique (CEA) avant d'être affecté, en 1971, à la mission « atome » de la délégation générale pour l'armement (DGA). Puis il devient, en 1975, chef du service « armement nucléaire » de la DGA. Affecté en 1980 à la direction des affaires internationales, il est notamment chargé, à la DGA, des relations entre la France et l'OTAN en matière de coopération. En 1984, il est adjoint au directeur des affaires internationales, représentant la France à la conférence des directeurs nationaux d'armement à l'OTAN et au Groupe européen indépendant de programmes (GEOP). En mai 1986, il est nommé délégué aux relations internationales (chargé, à la DGA, de la coopération internationale et des exportations militaires), avant de devenir, l'année suivante, avec le grade d'ingénieur général de l'armement, délégué aux études générales auprès du ministre de la défense, André Giraud, dans le cabinet de Jacques Chirac. Après 1988, Henri Conze, qui a servi le gouvernement de la cohabitation, quitte le ministère de la défense pour le secteur privé. Il est porté à la présidence de la société de conseil en politique industrielle HCL. Il est l'auteur, dans le dernier numéro du mensuel *Défense nationale*, d'un article sur la défense de l'Europe où, demandant que l'on préserve « *un minimum de liberté d'action pour des missions nationales* » et que l'on développe la coopération avec l'Allemagne, il se prononce pour des « *opérations conjointes avec nos partenaires européens, voire américains* ».]



SOCIÉTÉ

Concurrence très sauvage

STRASBOURG

de notre correspondant régional

L'image de *« L'Alsace, le nouveau romantisme »*, spot radiophonique et télévisuel destiné à vanter la quiétude de la région, en a pris un coup par la faute d'un transporteur allemand. Rafales de pistolet-mitrailleur, jets de grenades et de cocktails *Molotov ont été les arguments* utilisés pendant un mois par Rüdiger Schröpfer, patron de la société Airport Lines de Baden-Baden, pour déstabiliser Joseph Schwanger, son concurrent de Russ (Bas-Rhin), qui dirige la société Josy Tourisme.

Afin de dissuader le transporteur alsacien de marcher sur ses plates-bandes du *marché* des navettes routières entre l'aéroport de Francfort et Strasbourg, Schröpfer organise, avec l'aide de l'un de ses collaborateurs, une série d'attentats contre les passagers, les employés, les locaux et les véhicules de Josy Tourisme. Cinq agressions au total entre le 8 avril et le 9 mai, qui se chiffrent par un bilan très lourd : trois blessés par balles, deux cars incendiés et deux autres endommagés ainsi que le garage central de la société de Russ.

L'enquête, qui dans un premier temps s'oriente vers la piste terroriste, prend très vite la direction d'un différend commercial. Le 11 mai, les policiers d'outre-Rhin appréhendent Schröpfer et son complice, qui étaient sur le point de commettre un nouvel attentat. Ils saisissent dans leur véhicule un pistolet-mitrailleur muni d'un silencieux, des chargeurs et une grenade. Au domicile du transporteur de Baden-Baden, ils découvrent en outre un pistolet, une carabine de calibre 22 et des cocktails Molotov. En prison, Schröpfer aura tout le temps d'apprendre ce qu'on entend généralement par libre concurrence dans le grand marché européen. Même sauvage, elle ne se pratique pas à la grenade.

MARCEL SCOTTO

ÉDUCATION

Estimant qu'elle n'était pas « suffisament motivée »

Le Conseil d'État annule la sanction prononcée contre Bernard Notin

En estimant qu'elle n'était pas *« suffisamment motivée »*, le Conseil d'État a annulé, mercredi 19 mai, la sanction prononcée en mars 1991 par le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER) contre Bernard Notin, maître de conférences à l'université de Lyon-III, à la suite de la publication en août 1989 d'un article jugé révisionniste et négationniste. Le CNESER avait estimé que l'article, qui portait sur *« Le* rôle des médias dans la vassalisation de la France », *« avait manqué gravement, dans la forme et le fond, aux règles de la probité intellectuelle et du respect d'autrui (...) et des principes de tolérance et d'objectivité »*. Il avait prononcé un retard d'avancement de trois ans à l'encontre de M. Notin.

Le Conseil d'Etat a annulé cette sanction, estimant que la décision du CNESER *« aurait dû analyser les passages de l'article qui dépassaient les limites de la liberté d'expression et qualifier la nature et la gravité des fautes »* et a donc renvoyé l'affaire devant le CNESER, à qui il incombera de reprendre une décision. Mᵉ Gilbert Collard, avocat de Bernard Notin, a annoncé pour sa part qu'il demandera *« des comptes à la faculté, aux organisations qui ont brocardé son client et aux journaux qui l'ont insulté »*.

SPORTS

Les comptes de l'OM

Un protocole d'accord sur le « différend financier » entre le club et la ville de Marseille

L'Olympique de Marseille et la ville de Marseille ont annoncé, mercredi 19 mai, la signature d'un protocole d'accord visant à effacer le « différend financier » qui existait entre le club et la municipalité. Cet accord, annoncé lors d'une conférence de presse commune par Robert Vigouroux, maire de Marseille, et Bernard Tapie, président de l'OM, devrait instaurer pour trois ans *« de nouvelles formes de partenariat entre la ville et le club »*.

Ce protocole, qui doit être soumis au conseil municipal du 24 mai, propose notamment d'accorder 5 millions de francs pour la promotion du club et 4,5 millions pour la *formation* des joueurs non professionnels. La ville continuera de financer une partie de l'entretien des terrains d'entraînement et reprendra à son compte l'exonération de la taxe sur les spectacles, dont le montant est estimé entre 6 à 8 millions de francs par an. Le maire s'est engagé à rembourser l'avance faite par l'OM pour les travaux de sécurité à l'intérieur du stade, avec un plafond de 5 millions de francs.

Le 26 avril, la ville de Marseille avait décidé, au terme d'une délibération du conseil municipal, de saisir la chambre régionale des *comptes afin qu'elle vérifie « l'utilisation réelle des subventions versées par la ville à l'association Olympique de Marseille »*. Depuis 1986, les aides directes et indirectes du club se seraient élevées, selon M. Vigouroux, qui avait fait établir un audit sur les comptes de l'OM, à 185 millions de francs.

□ **FOOTBALL : la Juventus de Turin gagne la Coupe de l'UEFA.** – Pour la troisième fois depuis 1977, la Juventus de Turin a remporté la Coupe de l'UEFA, en battant le Borussia Dortmund (3-0) dans la finale « retour », disputée mercredi 19 mai à Turin. Les Italiens s'étaient déjà imposés (3-1) au match aller. Après la victoire de Parme en Coupe des vainqueurs de coupe, *les clubs italiens peuvent* réussir le triplé avec le Milan AC, qui rencontrera Marseille en finale de la Coupe des champions, le 26 mai.

□ **Laval et Nantes en demi-finales de la Coupe de France.** – L'équipe de deuxième division du Stade lavallois a réussi l'exploit des quarts de finale de la Coupe de France *en s'imposant* à Toulouse (1-0), mercredi 19 mai. C'est la première fois que l'équipe lavalloise accède aux demi-finales. Dans l'autre match de la soirée, Nantes a également obtenu sa qualification sur le terrain de son adversaire, mais a eu recours aux tirs au but (5 à 4) pour éliminer Montpellier. *Le match et la prolongation* s'étaient terminés sur le score de 1-1. Saint-Etienne et Paris SG étaient déjà qualifiés pour les demi-finales, programmées le 5 juin.

□ **CYCLISME : contrôle antidopage positif pour Pascal Lino.** – Le Français Pascal Lino, cinquième du Tour de France 1992, a fait l'objet d'un contrôle antidopage positif lors de l'Amstel Gold Race, disputée aux Pays-Bas, le 24 avril. Selon le règlement de l'Union cycliste internationale, le coureur breton encourt, pour une première *infraction, une suspension* de trois mois avec sursis et une amende de 3 000 francs suisses (11 100 francs), mais il risque d'être plus sévèrement sanctionné au regard de la nouvelle loi française contre le dopage qui prévoit des sanctions pouvant aller jusqu'à trois ans ferme pour une première infraction. Le coureur pourra présenter sa défense devant la nouvelle commission de disciplinaire de la Ligue du cyclisme professionnel français qui devrait se réunir le 28 mai.

COMMUNICATION

La télévision demain

III. – *L'emballement de la course à l'audience*

Qui séduira le plus grand nombre de téléspectateurs lorsqu'ils pourront recevoir plusieurs centaines de chaînes à domicile (*le Monde* des 19 et 20 mai) ? Pour capter une audience fuyante, les opérateurs américains, que leurs programmes soient généralistes ou à thèmes, mettent en œuvre des stratégies très diverses – dont dépend leur survie.

DENVER (COLORADO)

de notre envoyé spécial

En ce mardi 30 mars, à 8 heures 45, à New-York, Michael Dann, conseiller pour les programmes de la chaîne de télévision ABC, exulte. La retransmission en direct de Hollywood, la veille au soir, de la cérémonie des Oscars, a crevé l'audimat. *« Nous avons obtenu une audience record »*, s'extasie-t-il. *« C'est un jour historique ! »*... Sous-entendu pour le tiroir caisse d'ABC. Les rentrées publicitaires ont été à la hauteur. Combien ? *« 3 ou 4 millions de dollars par heure de programme environ. »* Les choses vont bien pour ABC.

NBC, l'une des trois grandes chaînes nationales généralistes des Etats-Unis, va moins bien. Elle est en passe de perdre l'une de ses stars : David Letterman, dents en avant et cheveux ébouriffés, faisait depuis onze ans, avec une émission de plateau, le succès des secondes parties de soirées sur NBC. Il passe désormais sur CBS, la troisième grande chaîne généraliste. Avec un contrat annuel de 14 millions de dollars (1), David Letterman est l'une des vedettes les mieux payées de la télévision américaine. *L'audience qu'avait Letterman sur NBC le suivra-t-elle sur* CBS ? Nul ne le sait encore. NBC devra néanmoins trouver autre chose pour cette tranche horaire.

L'audience, on l'a compris en France depuis la privatisation de TF 1, est au cœur de la stratégie commerciale des chaînes de télévision gratuites. La présence du public devant des programmes se *monnaye* (cher) auprès des annonceurs publicitaires. Mais, à la veille d'une révolution technologique qui s'apprête à faire passer le nombre moyen de chaînes de télévision de trente à cinq cents, que peut encore signifier le terme audience ? Ne risque-t-elle pas de se fragmenter à l'infini ? Le marché publicitaire (28 milliards de dollars aux Etats-Unis en 1991) suffira-t-il à financer les grandes chaînes généralistes en même temps que les programmes du câble ?

« Les habitudes changent lentement »

La question se pose avec d'autant plus d'acuité qu'en dix ans les chaînes gratuites américaines ont essuyé une défaite majeure : elles et les stations locales qui relaient leurs programmes (600 stations affiliées) n'attirent plus que 60 % de l'audience (61,2 % en 1991) contre 80 % en 1985. Et leurs recettes publicitaires ont chuté d'autant. Les téléphages américains ont beau, comme les Français, considérer la télévision comme une denrée aussi gratuite que l'air qu'on respire, la volonté de payer pour des images est plus *« élevée que personne l'a jamais soupçonné »*, remarque Robert Pepper, chef du bureau de la prévision à la Federal communication commission (FCC). En 1991, les Américains ont dépensé 32 milliards de dollars pour regarder les chaînes payantes. Les programmes du câble et ces chaînes représentent aujourd'hui 39 % de l'audience et ont accaparé 4 milliards de dollars de publicité en 1991. *Les Américains sont-ils* prêts à dépenser plus encore ? C'est le pari que font tous les industriels de la communication.

Que TF 1 se le dise : l'avenir semble à la télévision payante. Combien chaque foyer envisage-t-il de débourser pour être inondé d'images ? Nul ne le sait. Combien d'opérateurs survivront dans un univers de cent, cinquante à cinq cents chaînes de télévision ? Tout le monde l'ignore. Mais chacun lutte pour en être. Là encore, des stratégies différentes sont à l'œuvre. A moyen terme, les grands réseaux généralistes ne doutent pas de continuer à fédérer de larges portions d'audience. Michael Dann, d'ABC, est optimiste : *« Les habitudes des téléspectateurs changent très lentement. »* David Poltrack, directeur des études de CBS, a même développé une théorie paradoxale : en douze ans, les Etats-Unis sont passés d'une offre moyenne de cinq chaînes disponibles par foyer à trente-cinq. Les grands réseaux généralistes, qui représentaient alors 60 % des choix, n'occupent plus que 10 % de ceux-ci. Conclusion : l'audience des « networks » s'est remarquablement tenue, puisqu'elle n'a chuté que d'un tiers, quand les choix étaient multipliés par cinq.

Les stations locales ou régionales de télévision ne doutent pas de leur avenir non plus. Comme l'explique Bill Haratunian, de la National Association of Broadcasters, le lobby qui défend, à Washington, les intérêts des télévisions hertziennes, *« on ne comprend rien à la télévision aux Etats-Unis si on ne prend pas en compte le fait qu'elle est d'abord une télévision locale. On lit tous les jours dans le* Wall Street Journal *que les Etats-Unis sont en récession, mais, dans certaines zones du pays, les stations enregistrent des rentrées publicitaires record »*. Hors de la cité point de salut ? Il n'empêche que l'audience des stations locales décroît doucement. Assez lentement néanmoins pour empêcher les réseaux câblés d'augmenter trop rapidement leurs prix.

Reste une évidence technique : sur un marché donné, plus le nombre de canaux s'accroît, plus l'audience se fragmente. Et plus l'audience devient ciblée, plus il est difficile aux chaînes généralistes de résister. Les chaînes thématiques à succès sont en effet celles qui ont su fédérer une passion particulière. ESPN, la grande chaîne sportive câblée, a su capter l'amour de dizaines de millions de maniaques du ballon ovale et du basket. HBO (Home Box Office) a su focaliser la passion conjuguée des cinéphiles et des publiphobes. Et même la *jeune Court TV, chaîne câblée* fondée en 1991 par des juristes et spécialisée dans la retransmission des procès – ceux qui défraient la chronique, de préférence, – a su conquérir un public de *« drogués »* comme le dit une des jeunes avocates qui, ce jour là, commentent en direct, un procès retransmis par la chaîne.

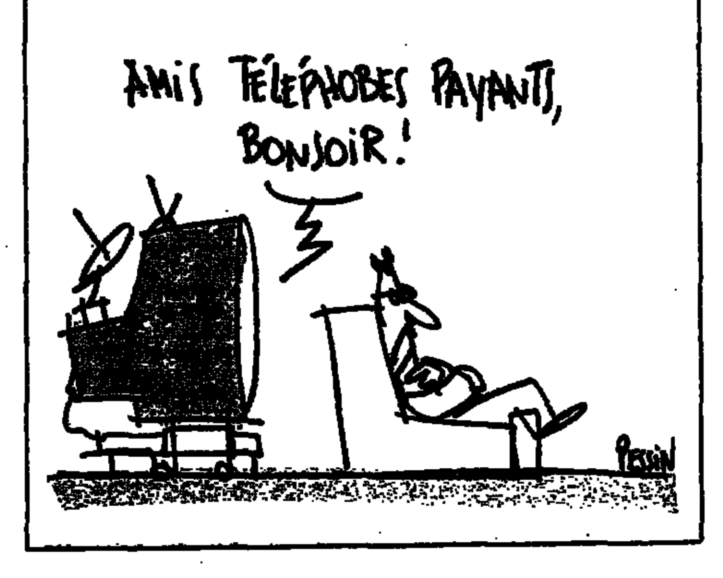


Image de marque

C'est ce goût prononcé du public pour des programmes spécialisés diffusant vingt-quatre heures sur vingt-quatre qui est au centre des grandes manœuvres financières. Les câblo-opérateurs ont compris qu'un contrôle sur les « tubes » valait encore mieux quand il se doublait d'un contrôle sur les images. D'où *une politique* de prise de participations, souvent majoritaires, chez des éditeurs de programmes. Ted Turner, patron de la chaîne d'informations CNN et de quelques autres, comme Turner Broadcasting Station, The Cartoon Channel, etc., en sait quelque chose. Siègent à son conseil d'administration deux des plus gros « tubes » des Etats-Unis, en la personne de John Malone, PDG de TCI (28 % du capital de Turner environ), et Steven Ross, PDG de Time Warner (24 % du capital de Turner).

Si l'on en croit des révélation du *Wall Street Journal*, début avril, des négociations seraient en cours pour un dépeçage du groupe Turner entre les deux *puissants câblo-opérateurs. TCI* est même le « tube » qui a poussé le plus loin l'intégration verticale et horizontale. Non seulement TCI a racheté une multitude de réseaux câblés campagnards en déconfiture pour leur redonner du tonus, mais, en 1990, le groupe avait des participations dans près de vingt-deux chaînes câblées. Contre huit pour Time Warner et six pour Cox, cinquième câblo-opérateur. Sur les vingt chaînes spécialisées les plus importantes, treize au moins sont contrôlées par les « câblo ». Et, selon la Federal Communication Commission (FCC), depuis le Cable Act, qui a déréglementé le secteur en 1984, 64 % des nouvelles chaînes thématiques étaient contrôlées dès leur lancement par un câblo-opérateur.

Ces chiffres n'auraient pas d'importance s'ils n'indiquaient un tournant crucial : les ingénieurs *du câble appliquent à la* télévision les recettes qui ont fait le succès des produits de grande consommation. Comme Coca-Cola ou Marlboro, une chaîne doit, pour survivre à la concurrence, devenir une marque repérable parmi des dizaines, voire des centaines d'autres. Et cette stratégie se mène d'autant plus énergiquement qu'il s'agit de *créer des habitudes avant que* le téléspectateur n'ait des angoisses face à cinq cents programmes différents chaque jour.

« We are a brand name » (« Nous sommes une marque »), est une phrase que l'on entend couramment dans les couloirs des plus importantes chaînes câblées. Le groupe Viacom (1,7 milliard de dollars de chiffre d'affaires en 1991) est l'un de ceux qui a su le mieux bâtir son audience en « ciblant » les jeunes avec des chaînes musicales (MTV) ou de divertissement. Nickelodeon, la chaîne jeunes de Viacom, fidélise aujourd'hui *56 millions* d'enfants. Ses programmes, initialement bâtis de bric et de broc, sont aujourd'hui de plus en plus étudiés en fonction des tranches d'âge. Pour les deux à sept ans, des jeux pédagogiques (« Eureka Castle »), pour les huit à onze ans, des fictions écrites par les jeunes eux-mêmes (« Kids Writes ») et pour les douze à quinze ans, des discussions et des séries qui abordent tous les thèmes favoris des adolescents (« Clarissa Explains »). Même Bill Clinton a bâti sa popularité pré-électorale en acceptant, devant les caméras de Nickeloedon, de longues conférences de « presse » menées par de jeunes journalistes de treize à quatorze ans.

Le marché des jeunes est si prometteur que, désormais, il y a foule. Certains, comme Disney, occupent déjà une position quasi *inexpugnable. En protégeant* jalousement son catalogue, en exploitant pour son propre compte les personnages inventés par les studios Disney, en créant ses propres chaînes de télévision (Disney Channel a 6,3 millions d'abonnés payants, soit le double de Canal Plus en France), en menant une politique de droits dérivés (jouets, tee-shirts, jeux vidéo...), Disney cumule deux avantages décisifs : le copyright, qui labellise et rend immédiatement identifiables toutes ses productions, et la distribution, qui lui donne un contrôle direct sur les flux financiers.

La lutte pour le copyright est au cœur des batailles entre marques télévisées. Lorsque Ted Turner prend le contrôle de Metro *Goldwyn Mayer, au milieu des* années 80, ce n'est pas le studio qu'il vise, mais son catalogue. En 1985, il fait un chèque de 1,5 milliard de dollars à Kirk Kerkorian (MGM), pioche 3 600 films et 800 dessins animés dans le catalogue et revend la coquille qu'est devenue MGM, la même année, pour moins de 500 millions de dollars. Ce sont ces films et ces dessins animés qui composent aujourd'hui l'essentiel du programme de The Cartoon Channel, lancée en 1992 sur le câble aux Etats-Unis (en Europe à l'automne 1993), et TNT, une chaîne cinéma entièrement composée des films du catalogue MGM. Les films au lion sont un label. Il y a peu, Ted Turner a écrit une lettre à tous les opérateurs de télévision étrangers pour leur interdire d'utiliser les droits sur les films et les dessins animés, qu'il conserve désormais à son usage exclusif.

Certaines marques télévisées ont également entrepris de décliner encore plus finement leur fond de commerce. MTV (groupe Viacom), chaîne déjà spécialisée sur la musique, va « cibler » encore plus finement son public en déclinant de nouvelles chaînes : MTV Rap, MTV Rock, MTV Country..., soit autant de chaînes thématiques nouvelles destinées à segmenter la télévi*sion musicale jusqu'à l'obsession.* Mais pour mieux fédérer son public sous la marque MTV. Idem pour les chaînes de cinéma, qui peuvent se diviser en genres (western, policiers, sexe...), les chaînes sportives par discipline, etc. Comment les chaînes gratuites réagiront-elles à ce ciblage forcené de l'audience ? Les stations locales survivront-elles à la spécialisation ? L'histoire de la télévision du vingt et unième siècle commence maintenant.

YVES MAMOU

(1) Un dollar vaut 5,40 francs environ.

FIN

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :

Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :

Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès, Thomas Ferenczi,
Philippe Herreman, Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

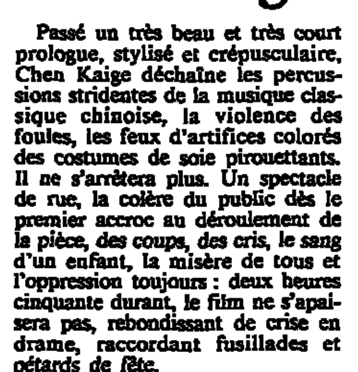
Anciens directeurs :

Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

LE 46e FESTIVAL DE CANNES



Tandis que se monnayaient au marché noir les dernières places du dîner donné au profit de la lutte contre le sida et présidé par Elizabeth Taylor, les festivaliers rêvaient de courts-métrages. Après les 2 h 45 de Wim Wenders, il y a eu les 2 h 50 de Chen Kaige pour relater – il est vrai – un demi-siècle de l'histoire de la Chine. Et le regard édifiant de Steven Soderbergh pour raconter la Grande Dépression américaine à travers les yeux d'un enfant. Cependant, on peut voir que les bons films ne vieillissent pas en suivant l'hommage à Dino Risi.

SÉLECTION OFFICIELLE / ADIEU MA CONCUBINE, *de Chen Kaige*

Malgré le bruit et la fureur

Passé un très beau et très court prologue, stylisé et crépusculaire, Chen Kaige déchaîne les percussions stridentes de la musique classique chinoise, la violence des foules, les feux d'artifices colorés des costumes de soie pirouettants. Il ne s'arrêtera plus. Un spectacle de rue, la colère du public dès le premier accroc au déroulement de la pièce, des coups, des cris, le sang d'un enfant, la misère de tous et l'oppression toujours : deux heures cinquante durant, le film ne s'apaisera pas, rebondissant de crise en drame, raccordant fusillades et pétards de fête.

Adieu ma concubine est une fresque, et d'abord une fresque rythmique, où, comme dans l'Opéra de Pékin qui lui sert de modèle et de *sujet, la rapidité des* enchaînements et la tension sonore portent le récit. De ce pandémonium, bientôt installé dans une école d'apprentis acteurs où règne une discipline sadique, émergent les deux figures centrales de cette histoire commencée dans les années 20, époque de guerre civile entre les seigneurs de la guerre, et qui fonce à travers invasion japonaise, guerre de résistance, arrivée des communistes au pouvoir, jusqu'à la révolution culturelle et son dénouement.

Au centre, donc, enfants puis adultes, se trouvent Duan et Cheng, bientôt identifiés au rôle qu'ils interpréteront toute leur vie : Duan (Zhang Fengyi) sera le roi et Cheng (Leslie Cheung) la concubine (tous les rôles étant, à l'opéra, tenus par des hommes), héros de la pièce classique à laquelle le film emprunte son titre : une antique histoire de trahison et de loyauté, de tendresse et de mort. Ensemble, les deux acteurs deviennent, dans les années 30, les vedettes absolues de ce genre artistique millénaire, objet d'un véritable culte, dont ils sont à la fois les dieux et les serviteurs.

Mais pas plus que la révolution n'est un dîner de gala, la vie n'est un spectacle d'opéra. Et tandis que Duan le costaud essaie de mener de front sa carrière et son existence, Cheng, frêle et délicat, découvre avec détresse que son partenaire à la scène ne sera pas son compagnon à la ville. Et voilà que Duan se marie, avec une belle prostituée (Gong Li), et que non seulement le cœur mais l'univers de Cheng se brise. Univers jusqu'alors autant que possible préservé de l'extérieur : les armées étrangères ont occupé le pays, la guerre a fait rage, bruits de bottes et chants militaires ont résonné au loin, dans le fond de la bande son. Mais envahisseurs japonais ou troupes de l'armée de libération n'ont eu droit de cité, à l'écran, que lorsqu'ils devenaient spectateurs, attentifs officiers nippons ou turbulents paysans chinois, du duo entre le roi et sa concubine.

Parabole sur l'art et la vie

Comme Cheng, qui se réfugiera à l'occasion dans une liaison avec un aristocrate esthète puis dans les vapeurs de l'opium, le film aura donc tenu le plus longtemps possible l'extérieur à distance. Chen Kaige voudrait raconter l'histoire des deux personnages, mais l'interprète de la concubine prend rapidement l'avantage : plus intrigant par son ambiguïté, les interrogations sur son identité sexuelle et affective, sa dévotion à un art infiniment précis et infiniment instable du geste et de la voix. Insidieusement, cette inégalité de traitement déséquilibre la parabole sur l'art et la vie, qui avait autant besoin de l'ambiguïté de Duan, un pied sur scène et un pied sur terre. Et la femme sera longtemps celle par qui le malheur arrive : virago ambitieuse et possessive, utilisée et sacrifiée par le scénario avec une belle *misogynie*.

L'épouse a entrebâillé la porte de la réalité, et le désordre s'est installé, l'extérieur va finir par faire irruption, et avec quelle violence, au milieu de la scène. Après toutes les tempêtes de l'Histoire qui ont grondé aux marges de l'écran, le raz de marée de la révolution culturelle l'envahit, et détruit tout. Pour la première fois dans ces pro*portions, le pouvoir abattait son* poing de fer sur les arts et les esprits. Et, à la différence des précédents évènements, Chen Kaige a subi personnellement cette tragédie. Dans le tourbillon des coups, des insultes, des mesquineries et des haines, les corps et les volontés s'effondrent, et aussi la leçon de fidélité et d'honneur que perpétuait la vieille légende du roi Chu et de Yu sa concubine. La mort, la mort seule, voulue et mise en scène selon les règles, viendra laver pareil reniement.

La révolution culturelle a tout emporté, jusqu'au point de vue du réalisateur : qu'était-ce donc que cet esclavage de l'apprentissage des acteurs, dont il a montré avec insistance la cruauté, et qu'il dédouane soudain au nom de la *perpétuation* d'un art et de ses méthodes traditionnelles ? Le maelström du film a creusé un vide, un néant, dont Chen Kaige ne sait plus que faire ni que dire.

Malgré la splendeur visuelle d'*Adieu ma concubine* et malgré l'élan qui l'emporte, un soupçon s'est depuis longtemps insinué : celui d'assister, sous une autre forme, à l'opération qui a si bien réussi à l'autre cinéaste chinois en vue, Zhang Yimou, avec *Epouses et concubines* : une entreprise de séduction des publics d'Occident, menée par Zhang il y a trois ans avec les moyens de l'épure esthétisante (il s'est, depuis, magnifiquement réhabilité avec *Qiu Ju*), et cette fois dans les fastes d'une fresque historique gigantesque, dont les grandes orgues exotiques et les préciosités de jade font un fascinant son et lumière, mais un film qui laisse insatisfait.

JEAN-MICHEL FRODON



THIERRY ARDITTI POUR « LE MONDE »/POLAROID

GONG LI

Gong Li est une des rares stars à trouver l'expérience du Festival de Cannes *« plutôt calme et détendue »*. En Chine, et dans toute l'Asie du Sud-Est, sa notoriété se situe, en effet, entre Meryl Streep et Julia Roberts puissance 10. A la première de *Ju Dou* à Shanghaï, elle manque de se faire écraser... par les cinquante policiers affectés à son service d'ordre et réduits par sa présence à l'état de fans hystériques...
Sa carrière – internationale, du moins – est intimement liée à celle du réalisateur Zhang Yimou. Fille d'un professeur d'université et d'une archiviste, elle est née en 1965 dans la province de Shantung, au nord-est de la Chine, elle est encore étudiante en première année au Conservatoire d'art dramatique de Pékin (où elle enseigne aujourd'hui) lorsque Zhang Yimou lui confie le rôle féminin principal dans son premier film, *le Sorgho rouge*, qui remporte en 1988 l'Ours d'or au Festival de Berlin. Ils tourneront ensemble un film par an : *Opération Cougar* (1989), *Ju Dou* (1990), *Epouses et concubines* (1991), enfin *Qiu Ju, une femme chinoise*, qui, en 1992, décroche le Lion d'Or à Venise et vaut à Gong Li le prix d'interprétation féminine.
Après deux films d'action et d'aventure qu'elle tournera à Hongkong (il faut bien vivre...), elle retrouvera Zhang Yimou pour un film qui, sur quarante ans (1930-1970), racontera une famille de montreurs du théâtre d'ombres. Le film sera monté avec un financement partiellement occidental, probablement européen.

H. Bé.

Dollars

par Michel Braudeau

Obtenir l'autorisation de photographier convenablement une star ailleurs que sur les marches du Palais est un casse-tête dont la complexité est proportionnelle à l'importance du gibier convoité. On voit des gens très sérieux élaborer des plans de bataille napoléoniens pour déterminer à quel instant de sa conférence de presse ou sur quel balcon *on aura une bonne* tête de Robert de Niro. Sur les vingt-deux pas que fera Liz Taylor entre son avion et sa limousine, à quel pas on sera à la meilleure distance.

Chaque instant de la vie d'une star se monnaye. Les plus avancés dans la rentablilisation de leur corps et de leur vie sont les Américains, les plus arrogants aussi. Pour venir à Cannes, il leur faut souvent une décoration importante, commandeur des Arts et Lettres, par exemple, remise par un ministre important, le ministre de la culture, au moins. Puis une suite, pas n'importe laquelle, à Eden Roc, évidemment. Puis un certain garde du corps. Puis du liquide pour les faux frais. Pas question de sortir un dollar de son smoking. Pour un peu, ils revendraient jusqu'à l'air qu'ils ont respiré.

A propos de dollars, Elizabeth Taylor organise, jeudi, un dîner au bénéfice de sa fondation pour la recherche sur le sida. Après la projection de *Cliffhanger*, avec Stallone, à 300 francs la place, au Palais, on pourra goûter aux surprises concoctées par le chef Roger Vergé. La table de huit personnes coûte 25 000 dollars. Il y aura 400 convives, la recette sera donc de 1 million de dollars. Le dîner étant déjà complet, on se revend les places au marché noir à 4 000 dollars pièce. Au départ, le bénéfice de ces nobles appétits était censé aller intégralement à la recherche américaine. Façon originale de lever un impôt dans un pays étranger. Mais est-ce bien légal ? Il semblerait que les autorités aient protesté et, du côté américain, on dit à présent que le pactole sera partagé entre les Etats-Unis, la France et le tiers-monde. Prudent, le producteur Marin Karmitz a répondu qu'il n'avait pas tellement faim et a décidé d'envoyer ses 25 000 dollars *à la recherche française*.

KING OF THE HILL, *de Steven Soderbergh*

Les charmes de la misère

Ah ! que la grande dépression est jolie, lorsqu'elle est vue par Steven Soderbergh ! Les riches sont riches et les pauvres sont pauvres, c'est la moindre des choses, mais tout de même très soignés de leur personne. Où donc est passé Soderbergh, le *wonder boy* de *Sexe, mensonges et vidéo*, Palme d'or rafraîchissante à Cannes, en *1989*. Le jeune homme avait montré alors bien des dons : liberté de ton, élégance du style, belle franchise dans l'auscultation de la sexualité tordue de ses compatriotes. Devait suivre une tentative ratée, mais ambitieuse, de tourner à Prague en noir et blanc la vie de Kafka.

Une comédie sophistiquée, un thriller métaphysique, les pistes dès lors étaient brouillées. Le troisième film allait sûrement révéler la véritable nature de Soderbergh. Le troisième film, le voilà, et les plus vives inquiétudes sont désormais permises. Ne serait-il qu'un bon faiseur mercenaire ? *King of the Hill* est adapté de l'autobiographie de l'écrivain A. E. Hotchner, qui raconte dans une version nettement plus corsée (supplément « Arts-Spectacles » du 13 mai), son enfance à Saint-Louis (Missouri) dans les années 30, la lutte pour la survie d'un gamin rêveur et débrouillard.

Aaron a un père velléitaire et chômeur, une mère effacée et tuberculeuse, un petit frère sympathique en prime. La famille s'entasse dans une chambre de l'Hôtel Empire, qui a connu des jours meilleurs. La sanction pour loyers impayés est radicale, un groom rapace cadenasse les portes des locataires impécunieux. Aaron, cependant, fréquente une école chic, dont il est l'un des éléments les plus brillants. Il cache évidemment sa situation, s'invente des parents fastueux pour être au diapason et, à la récréation, ne vole que les sandwiches des gros, jamais leur dessert.

On voit tout de suite que Soderbergh a choisi pour traiter ce beau sujet la distanciation gracieuse de la comédie musicale. On ne chante pas le blues des affamés ou le grand air des créanciers, mais c'est tout comme. Il n'y aura pas un grain de poussière dans cette pimpante plongée au cœur de la misère, tout réalisme sera banni, la tragédie tenue en laisse, on ne verra jamais Hooverville (les bidonvilles de l'ère du président Hoover) que de loin, à travers les vitres d'un train, on osera une version guimauve de « la danse des petits pains » de *la Ruée vers l'or* de Chaplin, on filmera avec la même virtuosité joyeuse une partie de billes et une émeute de crève-la-faim.

L'interprète principal, Jesse Bradford, absolument délicieux, parfait, renforce le parti pris idyllique. C'est un super pro de treize ans qui a déjà été le fils de cinéma de Harri*son Ford, Joan Cusack, James* Wood et Robert De Niro. Dodu et velouté, il pourrait prétendre incarner un futur président des Etats-Unis ou un futur champion de base-ball. Un ventre creux parfois désespéré, jamais ! *King of the Hill* ? C'est du Capra de pacotille, du Mark Twain pour vidéo-clips, c'est charmant comme tout. Et assez désolant.

DANIÈLE HEYMANN

L'hommage à Dino Risi

De l'humour noir aux humeurs noires

« Il y a un pessimisme fondamental de l'existence. Au fond, je serais plutôt un optimisme, parce que j'aime la vie. Mais cela ne m'empêche pas de voir ce qu'il y a de méchant, de noir, de gris. Et j'aime aussi le côté noir de la vie. C'est pourquoi je montre dans mes films sur la société italienne des rêves et des spéculateurs, des illusions et des réalités. »

Dino Risi parlait ainsi au moment de la sortie en France de *la Carrière d'une femme de chambre*, et d'*Une vie difficile*, autre chronique historique, en noir et blanc celle-là, scandaleusement *ignorée par les distributeurs* depuis 1961. Considérer Dino Risi comme un des maîtres de la « comédie italienne », c'est parfaitement juste, mais cela ne suffit pas. Dès ses premières comédies, *le Signe de Vénus, Pain, amour, ainsi soit-il*, la critique française, obnubilée par le néoréalisme, renâcla à prendre au sérieux cet habile réalisateur de fantaisies conçues pour le couple Sophia Loren-Vittorio De Sica. Et comme ses films sortaient dans un beau désordre, il fallut attendre l'apparition, en 1963, sur nos écrans, du *Fanfaron* pour que fût révisée une part des jugements hâtifs. Encore ne vit-on pas très bien, alors, dans cette œuvre apparemment picaresque, la tragédie sous la comédie (1).

Pauvres mais beaux (1956), comédie sentimentale sur la jeunesse des faubourgs de Rome, traitait d'une manière franche et audacieuse des rapports entre les sexes. Cette jeunesse moderne vue par Risi commençait à soulever la chape de plomb de la morale catholique officielle. Mais la vocation du cinéaste était ailleurs : dans l'étude de mœurs incisive, la *satire historique et sociale*. Les « perdants », les idéalistes pétris d'illusions sont manipulés, broyés par un ordre politique ou économique implacable.

Peintre désenchanté de l'humanité

On aura donc vu – ou revu – à Cannes, ces films qui se suivent comme une sorte de tétralogie : *Une vie difficile* (1961), où l'Italie de 1943 à 1960, à travers les mésaventures d'un jeune intellectuel, journaliste de gauche (Le génial Alberto Sordi), marié à la fille ambitieuse d'une aubergiste qui *lui a sauvé la vie à la fin de la* guerre. *La Marche sur Rome* (1962), ou l'Italie de 1920-1922, avec Vittorio Gassman, acteur fétiche du réalisateur depuis *Il mattatore* (1960), et l'autre grand, Ugo Tognazzi, en anciens combattants attirés et dupés par le fascisme naissant. *Le Fanfaron* (1962) ou l'Italie du boom économique et de la démocratie chrétienne. S'y révèle, avec une noirceur et une cruauté typiques de Risi, la fausse idée du bonheur matériel à travers le portrait d'un imposteur, toujours en train de fuir (Vittorio Gassman causant, ici, la perte d'un jeune homme ébloui par son assurance : c'est *Jean-Louis Trintignant*). *Les Monstres* (1963) enfin, film à sketches porté par Gassman et Tognazzi, véritable revue de détail de l'Italie contemporaine, toutes classes sociales représentées, y compris les marginaux, les exclus, galerie de portraits drolatiques mais d'une terrible vérité dans la caricature.

Dans la veine du film à sketches, Risi a poursuivi encore plus loin l'étude de mœurs avec *Une poule, un train et quelques monstres* (1969) ; en vedette, cette fois, Nino Manfredi.

Il a travaillé avec les meilleurs scénaristes et tous les admirables *acteurs de la « comédie italienne »*. Manfredi et Tognazzi incarnent le masochisme romanesque et la folie douce dans *Fais-moi très mal mais couvre-moi de baisers* (1968) ; Gas*sman et Tognazzi incarnent les* divisions profondes et le rapport moral réel dans la haine idéologique des hommes de droite et de gauche (*Au nom du peuple italien*, 1971).

Mais le pessimisme fondamental l'emporte sur le seul humour noir à mesure que les humeurs personnelles du cinéaste s'assombrissent. *Ce grand satiriste*, ce grand moraliste va, dans l'étude de caractère et l'analyse du comportement, devenir le peintre terriblement désenchanté de l'humanité. Ainsi l'aveugle voué à la solitude morale de *Parfum de femme*, ce chef-d'œuvre qui valut à Gassman le prix d'interprétation masculine à Cannes, en 1975.

Ainsi le vieil artiste de variété croupissant dans une maison de retraite et détruit par une intrigante : Ugo Tognazzi dans *Dernier Amour* (1978). Si, dans l'univers de Dino Risi, les femmes de manquent pas, elles jouent le plus souvent les rôles d'instruments du destin.

JACQUES SICLIER

(1) Comme il le fit pour Luigi Comencini et Ettore Scola, Simon Mizrahi dont on se souviendra toujours qu'il fut un découvreur du cinéma italien autant qu'un attaché de presse, donna l'élan essentiel à la connaissance de Dino Risi en France

La Sept fait son cinéma

La Sept ARTE est très présente à Cannes. Dix des films qu'elle à coproduits y sont projetés, dont six en sélection officielle, de *Libera me* d'Alain Cavalier, à *Fiorile* de Paolo et Vittorio Taviani, en passant par *Louis enfant roi* de Roger Planchon ou *l'Odeur de la papaye verte* de Tran Anh Hung. Il était logique que son président, Jérôme Clément choisisse le Festival pour dresser un bilan de la filiale cinéma de ARTE.

Soulignant que la Palme d'or de l'année dernière, *les Meilleures intentions* de Bille August, comme le quadruple César 92, *les Nuits fauves* de Cyril Collard, étaient des enfants de la Sept ARTE, dont les engagements financiers pour 1992 s'étaient élevés à 36 millions de francs, il précisa que depuis sa création la chaîne avait coproduit plus de 140 films.

Pour 1993, des participations aux nouveaux films de Nani Moretti ou de Lucian Pintilie, notamment, soulignent la vocation européenne de la Sept ARTE. Et le travail en amont, celui de la coproduction, débouche évidemment sur la programmation d'ARTE. En liaison avec les célébrations du « premier siècle », la chaîne étudie la création d'une case consacrée à « l'histoire systématique du cinéma en Europe » et, pour élargir le débat... et l'horizon, annonce un projet d'étude, à travers des films peu connus ou inédits, de la « sensualité contrariée dans le cinéma chinois ».

D. H.

هكذا من الأصل

CULTURE

MUSIQUES

Evian à l'heure de Moscou

Le Festival invite au bord du lac Léman de nombreux musiciens russes

Les deux jurys, celui des professionnels et celui de la presse, ont rendu public, mercredi 19 mai, le palmarès du Concours de quatuors à cordes d'Evian. Le premier prix des musiciens a été attribué au Quatuor Debussy (France). Le Quatuor Auer (Hongrie) et le Quatuor de Miami (Etats-Unis) ont reçu le second prix exaequo. Le jury de la presse a décerné son premier prix au Quatuor Auer.

Parallèlement à l'organisation du concours de quatuors à cordes, qui s'est hissé à la première place de ce type de manifestations dans le monde, le Festival d'Evian propose des concerts jusqu'au 30 mai, dans un nouvel auditorium de 1 200 places tout en bois. Cette année, la programmation est placée sous le signe de la Russie. Se produiront notamment l'Orchestre du Conservatoire de Moscou, sous la direction de Vladimir Spivakov (le 22 mai), puis sous celle de Rostropovitch. Ce dernier donnera la réplique à un jeune pianiste Ignat Soljenitsyne, fils de l'écrivain (le 24 mai). Andreas Delf accompagnera le ténor Nicolaï Gedda et la basse Paata Burchuladze (le 26 mai). Yuri Bashmet prendra enfin la baguette avec Tatiana Nikolaeva au piano et Mark Lubotski au violon (le 28 mai). Deux concerts de la Philharmonie de Saint-Pétersbourg dirigée par Yuri Temirkanov clôtureront le festival (29 et 30 mai).

Les 27 et 28 mai, *Ah, ces Russes*, un opéra bouffe de Vladimir Tarnopolski pour la musique et d'Irina Maslennikova pour le livret (fondé sur sur une légende de fiction située à Evian) sera donné en création mondiale sous la direction de Rostropovitch.

A. Lo.

▶ **Rencontres musicales, Casino, 74502 Evian, tél. : 50-75-04-10. 180F et 300F. 30 % de réduction pour les étudiants et les cartes Vermeil. Pour les réservations hôtelières, tél. : 50-75-04-26, fax : 50-75-61-08.**

Trenet tout simplement

Suite de la première page

Même le chagrin, chez Trenet, ne dure ni ne pèse. La pluie lui rend septembre gai. Il célèbre les majestés de l'automne autant que le printemps. Maisons et chambres, tant de fois évoquées, humanisent le paysage. La nature s'embellit d'être aperçue d'une fenêtre, d'en haut ou d'en bas.

Autre miracle, conjugué à celui de sa longévité d'artiste : le pouvoir qu'a Trenet de suggérer, en une trille et quelques syllabes, tous les parfums d'une époque, surtout quand il paraît la contredire. Quoi de plus paradoxal que de créer *Y a d'la joie* et *Je chante* en 1937, *Boum* en 1938, et le *Rendez-vous avec la lune* en 1939 ! Pour ceux qui ont des souvenirs de l'avant-guerre, chacune de ces chansons joue le même rôle de suggestion globale qu'une *Marseillaise*, comme dit Cocteau, ou que l'espèce d'hymne amoureux de la « petite phrase » de Vinteuil, si supérieure à la vie qu'elle restitue, qu'elle seule, selon Proust, *« vaut la peine d'être exprimée »*.

Ces deux magies de la durée de carrière et de l'air du temps retrouvé s'expliquent par le foisonnement créatif des années où surgit Trenet : les fallustes, le jazz et le surréalisme, Max Jacob, Mireille-Nohain et Wiener-Doucet, pour que la chanson s'arrache subitement aux *Viens poupoule*, aux *Faire pisser Mirza*, et renoue avec la poésie toute simple de *Monsieur Dumollet*, du *Roi Dagobert*, du *Pont d'Avignon*, du *Temps des cerises* ; car c'est à ce niveau de tradition populaire que le répertoire de Trenet s'est hissé, seul, à ce point, dans le siècle.

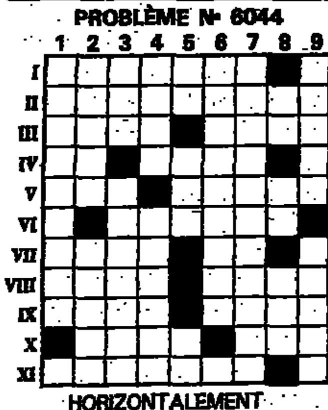
Il n'y serait pas parvenu sans un don personnel, celui de l'enfance, généralement fugace ou conservé au prix d'artifices voyants, et que Trenet, lui, a préservé jusque dans le grand âge sans l'ombre d'une contrefaçon. Dans sa famille musicienne, le petit Charles ne jouait de rien, il le chante. Il se contentait de *« donner des visages aux nuages »*.

« Rien qu'un enfant, tout simplement. »

BERTRAND POIROT-DELPECH

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6044



HORIZONTALEMENT

I. Quand elles sont fausses, ont quand même des avantages. – II. Après la pluie, mais avant le beau temps. – III. Ferme parfois quand on attend. Une dépression en Palestine. – IV. Note. Pour l'ouvrir, il faut le boucher. – V. D'un verbe... actif. Qu'on rencontre souvent. – VI. Quand on l'attrape, on a le cafard. – VII. Souvent saisie par celui qui va boire la tasse. La fin de tout. – VIII. On y porte ce qu'on veut louer. Peuvent être laissés en partant. – IX. Période préhistorique. Rivière. – X. Objet de dilemme. Crie comme une bête. – XI. De grandes charges.

VERTICALEMENT

1. Comme l'air de celui qui ne trouve rien à louer. – 2. Evoque de bons jarrets. Ardentes quand il y a des éruptions. – 3. Point d'émergence. Des gens parfois brillants. – 4. Colin, par exemple. Donnera des raisons de se plaindre. – 5. A donc réagi en homme. Supprima. D'un auxiliaire. – 6. Ancien violon. – 7. Sont spécialisés dans le transport de l'essence. – 8. Une victime de la jalousie. Utile pour faire des projets. Bon, s'oppose à la force. – 9. Essuyée quand on boit un bouillon. Qui peuvent faire rougir.

Solution du problème n° 6043

Horizontalement

I. Martial. – II. Amoureuse. – III. Col. Arrêt. – IV. Huer. Oô. – V. Ors. Apnée. – VI. Euh ! Ne. – VII. Ruminants. – VIII. Es. Régie. – IX. Sire. Ré. – X. Ta. Heurt. – XI. Métro. Née.

Verticalement

1. Mâchoires. – 2. Amour. Usité. – 3. Rôles. Rat. – 4. Tu. Eire. – 5. IRA. Aune. Ho ! – 6. Aérophagie. – 7. Luron. Ni. Un. – 8. SE. Enterré. – 9. Pétrées. Eté.

GUY BROUTY

DESIGN

Un siècle de société de consommation

Une exposition ambitieuse entend retracer l'histoire de la société industrielle à travers ses objets

DESIGN, MIROIR DU SIÈCLE
au Grand Palais

Pour remonter le fil du temps il faut emprunter unepasserelle d'aéroport. Puis gagner un plateau – 1 500 mètres carrés – dressé à 6 mètres au-dessus du sol du Grand Palais par François Seigneur, scénographe de « cette première grande exposition de design en France ». Le plateau est en pente : les visiteurs n'auront qu'à se laisser couler jusqu'en bas, vers l'immense miroir qui multiplie, jusqu'au vertige, les poutrelles métalliques de la grande verrière. Au passage, ils auront traversé près d'un siècle et demi de production industrielle et côtoyés 1 600 objets.

Ces derniers sont disposés à même le sol par ordre de taille, de la petite cuillère à l'automobile, et selon la chronologie, de 1850 à nos jours. De grandes photos imprimées sur toiles rappellent le contexte historique. Un collage sonore assez réussi évoque les bruits de chacune des époques (sifflements de trains, rumeurs de manifestations, musiques...). Des casques permettent d'écouter des montages d'actualités ou des commentaires.

On passe donc de l'ancêtre du vélo au premier téléphone, de la machine à laver en bois à l'aspirateur à seringue, de la chaise Thonet au fauteuil Rietveld, de la Ford T à la Renault Twingo, du Solex au moulin à légume Moulinex. Cette ambitieuse rétrospective est destinée au grand public, aussi les organisateurs ont-ils voulu lui donner une tournure festive. On déambulera donc avec un certain bonheur, comme aux Puces de Montreuil, cherchant à repérer une forme, une ligne, un nom dans le savant bric à brac étalé par terre. L'émotion et le souvenir seront sans doute au rendez-vous et le petit jeu de Perec – *« Je me souviens »* – de nombreuses fois pratiqué, même si la forêt désordonnée de cartels disposée devant chaque enclos ne facilite guère l'identification et si les boîtes de verre qui encagent les pièces de petites tailles en gênent l'observation.

Mais au-delà de l'agrément d'une promenade nostalgique dans une atmosphère surchauffée, le visiteur sortira perplexe du Grand Palais tant l'orientation donnée à l'exposition par ses deux commissaires, Marianne Barzilay et Sylvain Dubuisson, est incertaine, nébuleuse.

Comme s'ils n'avaient pas osé ou pas pu aller jusqu'au bout de leurs idées, tiraillés entre une esquisse sociologique de l'objet et son approche historique. Cette dernière est gommée au profit d'un concept qui n'arrive pas à se manifester. Il reste des bribes de discours dont aucun n'est traité : le design comme reflet de la société de consommation qui s'installe peu à peu dans la vie du monde occidental ; la naissance d'une nouvelle esthétique liée à la fonction ; l'émergence d'une culture de masse ; le rôle des matériaux, de la forme, de la couleur, l'évolution des techniques, des bureaux d'études ; la fascination de l'objet et ses limites ; les nouveaux rapports entre l'art et la technique, les créateurs et les objets manufacturés, l'idéologie et la production. Aucun de ces thèmes, qui sont loin d'être exclusifs, n'est vraiment abordé.

« Manques » trop nombreux

De plus, pour une exposition qui se veut exhaustive, les « manques » sont trop nombreux pour être passés sous silence. Les cinquante dernières années du dix-neuvième siècle ne sont représentées que symboliquement. Surtout, l'exposition accrédite, par ses lacunes, l'idée, trop répandue en France, que le design est avant tout lié au mobilier contemporain – *« un meuble design »*. Jocelyn de Noblet, responsable du Centre de recherche sur la culture technique, rappelle justement que le design est, beaucoup plus généralement, *« la mise en forme des objets produits industriellement à partir du moment ou le système de production qui était dominé par un artisan spécialisé a été remplacé par un autre système placé sous le contrôle d'un ingénieur et d'un bureau d'étude »*. Il touche donc l'ensemble de la production industrielle, et pas seulement les appareils ménagers ou les éléments d'architecture intérieure, points fort – avec quelques voitures – de l'exposition de Barzilay et Dubuisson.

Du Bauhaus à l'école d'Ulm

Il est difficile, dira-t-on, d'installer une rame du TGV, fleuron du design français contemporain, sous la verrière du Grand Palais. Il existe des objets moins volumineux et tout aussi significatifs : le Centre de création industriel (CCI) a trouvé le moyen, pour « Manifeste », en 1992, d'accueillir un Mirage 2 000 au Centre Pompidou, beaucoup plus exigu.

Et même dans le domaine circonscrit par les commissaires, le déséquilibre (l'importance accordée aux sièges) est flagrant. Cette surreprésentation trouve sans doute son explication dans l'option retenue par le scénographe – pas de socles, peu de protection pour les objets – qui a conduit un certain nombre de collectionneurs et de musées à refuser de prêter des pièces. Il manque enfin tout le design graphique : l'image, la typographie, la presse, l'affiche et le livre.

Quant à la création industrielle contemporaine, elle n'est abordée, de manière partiale et fragmentaire, que par les sponsors qui occupent le bas de la nef. L'Institut national du commerce extérieur italien propose dans un décor de faux marbre quelques-uns des objets produits par la florissante industrie italienne du design.

France Info expose, plus discrètement, les créations « uniques » de quelques créateurs français, qui ont, hélas, le plus grand mal à se faire éditer. Swatch a mis sous vitrines une gamme presque complète de ses montres dont la plus belle est signée Sam Francis. McDonald's reconstitue le premier maillon de sa chaîne de « restaurants ».

Les visiteurs qui resteront sur leur faim pourront se plonger dans le gros volume publié sous la direction de Jocelyn de Noblet où est abordée l'histoire des formes, de la fin du bibelot au biodesign, en passant par le Bauhaus et l'école d'Ulm. On y trouve également des études sur le sens du design, son statut, son identité, les nouveaux matériaux, bref tous les thèmes que l'exposition du Grand Palais effleure à peine. La place ne manquait pourtant pas. Ni les fonds : l'exposition a coûté 38 millions de francs.

EMMANUEL DE ROUX

▶ **Grand Palais, avenue Winston-Churchill, 75008 Paris. Lundi, mercredi, vendredi de 11 heures à 20 heures, nocturne le jeudi jusqu'à 22 heures, samedi et dimanche de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 25 juillet. Entrée : 50F.**

▶ ***Design, miroir du siècle,* sous la direction de Jocelyn de Noblet, éd. Flammarion/APCI, 384 pages, 320 F.**

PATRIMOINE

□ **La collection Thyssen resterait en Espagne.** – Le baron Heinrich Thyssen-Bornemisza et les autorités espagnoles sont parvenus à un accord en vertu duquel la collection de 788 œuvres d'art du magnat suisse demeurera en Espagne. Le quotidien *El Pais* a révélé que l'Espagne paiera 30 milliards de pesetas (1,33 milliard de francs) pour conserver la collection du baron, estimée à quelque 11 milliards de francs. Cette collection privée, la deuxième au monde après celle de la reine Elizabeth, compte des tableaux aussi célèbres que *l'Annonciation*, de Jan Van Eyck, *le Portrait d'un chevalier*, de Carpaccio ou *l'Arlequin*, de Picasso. Elle avait été louée pour dix ans par l'Espagne. La Grande-Bretagne, l'Allemagne et les Etats-Unis convoitaient également la collection, actuellement exposée au palais Villahermosa de Madrid, en face du musée du Prado, où l'Etat espagnol a déjà investi 4,3 milliards de pesetas pour sa restauration.

EXPOSITIONS

Nous publions le *jeudi* (daté vendredi) la liste des expositions qui ont lieu à Paris et en région parisienne à partir de mercredi. Une sélection commentée figure dans notre supplément « Arts et Spectacles » du mercredi (daté *jeudi*).

Centre Georges-Pompidou

Place Georges-Pompidou (44-78-12-33). T.l.j. sf mar. de 12 h à 22 h, sam., dim. et jours fériés de 10 h à 22 h.
JEAN-MICHEL ALBEROLA. Avec la main droite. Salle d'art graphique. Jusqu'au 28 juin.
TADAO ANDO. Galerie du Cci. Jusqu'au 24 mai.
FRANÇOIS CURLET, FRANCK SCURTI, PATRICK CORILLON, JEAN KERBRAT. Galeries contemporaines. Jusqu'au 31 mai.
LES FAUTEUILS DE MATISSE. Atelier des enfants. Jusqu'au 5 septembre.
HENRI MATISSE (1904-1917). Musée national d'art moderne, grande galerie. Jusqu'au 21 juin.
RUDOLF SCHWARZKOGLER. Galerie du forum. Jusqu'au 31 mai.

Musée d'Orsay

Entrée quai Anatole-France, pl. Henry-de-Montherland (40-49-48-14). Mer., ven., sam., mar. de 10 h à 18 h, jeu. de 10 h à 21 h 45, dim. de 9 h à 18 h. Fermé le lundi.
1893 : L'EUROPE DES PEINTRES. Entrée : 35 F, billet jumelé musée exposition : 50 F. Jusqu'au 23 mai.
1893 : WAGNER ET LA FRANCE. Exposition-dossier. Jusqu'au 23 mai.
CARABIN (1862-1932) OU L'UNITÉ DE L'ART. Exposition dossier. Entrée : 31 F (billet d'accès du musée). Jusqu'au 11 juillet.
JEAN-CAMILLE FORMIGÉ (1845-1926), DESSINS D'ARCHITECTURE. Exposition-dossier. Jusqu'au 13 juin.
LES FRANÇAIS PEINTS PAR EUX-MÊMES. Exposition-dossier. Jusqu'au 13 juin.
CHARLES MAURIN (1856-1914), DESSINS ET GRAVURES. Exposition-dossier. Entrée : 31 F (billet d'accès au musée). Jusqu'au 11 juillet.

Palais du Louvre

Porte Jaujard - côté jardin des Tuileries (40-20-51-61). T.l.j. sf mar. de 9 h à 17 h 15, un lun. sur deux et tous les mer. jusqu'à 21 h 15. Fermé dim. 30 mai.
ANTONELLO DE MESSINE, LE CHRIST A LA COLONNE. Pavillon de Flore. Entrée : 35 F (ticket d'entrée au musée). Jusqu'au 9 août.
COPIER-CRÉER - DE TURNER A PICASSO. 300 œuvres inspirées par les maîtres du Louvre. Hall Napoléon. Entrée : 36 F. Jusqu'au 26 juillet.

Musée d'art moderne de la Ville de Paris

12, av. de New York (40-70-11-10). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 30, mer. jusqu'à 20 h 30.
LEWIS BALTZ. Entrée : 35 F. Jusqu'au 29 mai.
RICHARD LONG. Entrée : 35 F. Jusqu'au 29 mai.
JEAN POUGNY (1892-1956). Entrée : 35 F. Jusqu'au 22 août.

Grand Palais

Av. W.-Churchill, pl. Clemenceau, av. Gal-Eisenhower.
AMÉNOPHIS III. Le pharaon-soleil. Galeries nationales (44-13-17-17). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 42 F. Jusqu'au 31 mai.
DESIGN, MIROIR DU SIÈCLE. (53-76-05-47). T.l.j. sf mar. de 11 h à 20 h, sam., dim. de 10 h à 19 h, jeu. jusqu'à 22 h. Entrée : 50 F (billets sur place et Fnac). Jusqu'au 25 juillet.
EN ROUTE M. LARTIGUE. (44-13-17-17). T.l.j. sf mar. et mer. de 11 h à 18 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 30 septembre.
LE SIÈCLE DE TITIEN. Galeries nationales (44-13-17-17). T.l.j. sf mar. de 10 h à 20 h, mer. jusqu'à 22 h. Entrée : 46 F, lun. 31 F. Jusqu'au 14 juin.

Galerie nationale du Jeu de Paume

Place de la Concorde (42-60-69-69). T.l.j. sf lun. de 12 h à 19 h, sam., dim. de 10 h à 19 h, mer. jusqu'à 21 h 30. Rétrospective de ses films jusqu'au 23 juin.
JURGEN BÖTTCHER-STRAWALDE. Entrée : 35 F. Jusqu'au 22 mai.
EVA HESSE, THIERRY KUNTZEL. Entrée : 35 F. Jusqu'au 20 juin.

MUSÉES

ADRESSE PROVISOIRE POUR L'ART CONTEMPORAIN RUSSE. Musée de la Poste, 34, bd de Vaugirard (43-20-15-30). T.l.j. sf dim. de 10 h à 18 h. Du 25 mai au 21 août.
L'AIGLON. Musée national de la Légion d'honneur et des ordres de chevalerie, hôtel de Salm - 2, rue de Bellechasse (45-55-95-16). T.l.j. sf lun. de 14 h à 17 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 13 juin.
L'ATELIER DU SCULPTEUR. Musée Bouchard, 25, rue de l'Yvette (46-47-63-46). Mer. et sam. de 14 h à 19 h. Fermé les 15 derniers jours de chaque trimestre. Entrée : 25 F. Jusqu'au 16 octobre.
BALZAC DANS L'EMPIRE RUSSE : DE LA RUSSIE A L'UKRAINE. Maison de Balzac, 47, rue Raynouard (42-24-56-38). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 25 F. Jusqu'au 11 juillet.
ROGER BEZOMBES. Hôtel de la Monnaie, 11, quai Conti (40-46-56-66). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h, mer. jusqu'à 21 h. Jusqu'au 12 juin.
LE CACHET DE L'ART FAIT FOI, MICHÈLE GIGNOUX. Musée de la Poste, 34, bd de Vaugirard (43-20-15-30). T.l.j. sf dim. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 5 juin.
CHAGALL ET SES TOILES. Jardin d'Acclimatation, musée en Herbe, bois de Boulogne, boulevard des Sablons (40-67-97-66). T.l.j. de 10 h à 18 h, sam. de 14 h à 18 h. Ateliers mer. 15 h, dim. à 14 h 30, 16 h, réservation au 40.67.97.66. Entrée : 13 F, atelier : 15 F. Jusqu'au 10 septembre.
LES CHEVAUX CÉLESTES DE L'EMPIRE DES HAN. Présentation de printemps. Musée national des Arts asiatiques - Guimet, 6, pl. d'Iéna (47-23-61-65). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 18 h. Jusqu'au 30 juin.
CHRONIQUES CONTEMPORAINES. Des femmes photographes racontent. Musée d'histoire contemporaine, hôtel des Invalides, cour d'Honneur (45-55-30-11). T.l.j. sf lun. de 10 h à 13 h et de 14 h à 17 h 30. Entrée : 20 F. Jusqu'au 30 juin.
DANCES TRACES. Bibliothèque du Palais Garnier, opéra de Paris, place de l'Opéra (47-42-07-02). T.l.j. de 10 h à 17 h. Jusqu'au 20 juin.
DE BELLEVILLE A MARSEILLE, VISA-VILLES. Parcours sonore Cécile Le Prado - Maison de la Villette, 30, av. Corentin-Cariou (40-03-75-10). T.l.j. sf lun. de 13 h à 18 h. Projection de Belleville Lumière et En remontant la rue Vilin, du mer. au dim. et mar. de 13 h à 17 h. Jusqu'au 26 septembre.
L'EVOLUTION DU PAYSAGE DANS LES ALPES DE HAUTE-PROVENCE. Archives nationales, hôtel de Soubise, 60, rue des Francs-Bourgeois (40-27-60-96). T.l.j. sf mar. de 13 h 45 à 17 h 45. Entrée : 12 F (dim. 8 F). Jusqu'au 12 juillet.
ICONES GRECQUES, MELKITES, RUSSES. Collection privée du Liban. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (42-72-21-13). T.l.j. sf lun. et fêtes de 10 h à 17 h 40. Entrée : 30 F. Du 25 mai au 14 juillet.
ANNE MANDELBAUM. Bibliothèque Nationale, galerie de photographie, 2, rue Vivienne et 6, rue des Petits-Champs (47-03-81-10). T.l.j. sf dim. de 12 h à 18 h 30. Jusqu'au 29 mai.
MARSEILLE AU XIXe, RÊVES ET TRIOMPHES D'UNE VILLE. Musée national des Monuments français, palais de Chaillot, place du Trocadéro (44-05-39-10). T.l.j. sf mar. de 10 h 30 à 19 h, mer. jusqu'à 21 h. Conférences les mer. de 18 h 30 à 19 h 30 (accès libre avec le billet d'entrée). Entrée : 27 F. Jusqu'au 5 juillet.
MIYABI, ART COURTOIS DU JAPON ANCIEN. Musée national des Arts asiatiques - Guimet, 6, pl. d'Iéna (47-23-61-65). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 18 h. Entrée : 32 F (comprenant la visite du musée). Jusqu'au 16 août.
MOISAN. Histoires d'une République de De Gaulle à Mitterrand. Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (45-56-60-17). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 11 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 29 mai.
OBJETS D'USAGE ET DE GOUT DANS LES PREMIÈRES ANNÉES DU XIXe. Un album de dessins. Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 15 août.
PARIS, LA VILLE ET SES PROJETS. Pavillon de l'Arsenal, rez-de-chaussée, 21, boulevard Morland (42-76-33-97). T.l.j. sf lun. de 10 h 30 à 18 h 30, dim. de 11 h à 19 h. Jusqu'au 18 décembre.
PEINTURES RACONTÉES, IMAGES EN PAROLES. Musée d'Art naïf Max Fourny - halle Saint-Pierre, 2, rue Ronsard (42-58-74-12). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Entrée : 22 F. Jusqu'au 30 octobre.
PEINTURES ROMAINES EN NARBONNAISE. Musée du Luxembourg, 19, rue de Vaugirard (42-34-25-95). T.l.j. sf lun. de 11 h à 18 h, jeu. jusqu'à 21 h. Entrée : 30 F, 20 F le mar. Jusqu'au 4 juillet.
PEUPLES AUTOCHTONES DU GRAND NORD SIBÉRIEN. Expédition Transibering-Longines. Musée de l'homme, hall, palais de Chaillot, place du Trocadéro (44-05-72-72). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 25 F. Jusqu'au 23 mai.
PICASSO : TOROS Y TOREROS. Musée Picasso, hôtel Salé - 5, rue de Thorigny (42-71-25-21). T.l.j. sf mar. de 9 h 30 à 12 h (group. scol. et adult. sur réserv.) et de 12 h à 18 h (indiv. et group. adult.), dim. et vacances de 9 h 30 à 18 h. Entrée : 33 F, 24 F dim. Jusqu'au 28 juin.
PIPES A EAU CHINOISES. Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (45-56-60-17). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 11 h à 18 h. Jusqu'au 29 mai.
LE PRINTEMPS DES GÉNIES. Bibliothèque Nationale, galeries Mansart et Mazarine, 58, rue de Richelieu (47-03-81-10). T.l.j. de 10 h à 20 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 23 mai.
PRIX NIEPCE 93, JEAN-CLAUDE COUTAUSSE. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (prix d'entrée du musée). Jusqu'au 28 juin.
LA PUB AU MUSÉE DE LA PUB. Sélection 1992 du club des directeurs artistiques. Musée des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 27 juin.
LA RENAISSANCE DE LA MODE ITALIENNE. Florence, la Sala bianca 1952-1973. Musée des arts de la mode et du textile - Palais du Louvre, 109, rue de Rivoli (42-60-32-14). T.l.j. sf lun. et mar. de 12 h 30 à 18 h, dim. de 12 h à 18 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 1er août.
ANDRÉ RENOUX. Orangerie de Bagatelle, allée de la Reine-Marguerite, bois de Boulogne (45-01-20-10). T.l.j. de 9 h 30 à 18 h. Entrée : 10 F (entrée du parc). Jusqu'au 13 juin.
SEBASTIAO SALGADO. Centre national de la photographie, Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 25 F (entrée du musée). Jusqu'au 28 juin.
EMMANUEL SOUGEZ. L'éminence grise. Palais de Tokyo, 13, av. du Président-Wilson (47-23-36-53). T.l.j. sf mar. de 9 h 45 à 17 h. Jusqu'au 28 juin.
SPLENDEURS DE RUSSIE. Mille ans d'orfèvrerie. Musée du Petit Palais, av. Winston-Churchill (42-65-12-73). T.l.j. sf lun. et jours fériés de 10 h à 17 h 40. Entrée : 40 F. Jusqu'au 18 juillet.
VIOLLET-LE-DUC ET LA MONTAGNE. Caisse nationale des monuments historiques, hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (44-61-20-00). T.l.j. sf lun. de 10 h à 19 h. Entrée : 26 F. Jusqu'au 11 juillet.
LE VITRAIL, MATÉRIAUX ET TECHNIQUES. Muséum d'histoire naturelle, galerie de minéralogie et de géologie, jardin des Plantes, 18, rue Buffon (40-79-30-00). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h, sam., dim. de 11 h à 18 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 8 novembre.

CENTRES CULTURELS

ALOISE ET LE THÉATRE DE L'UNIVERS. Centre culturel suisse, 38, rue des Francs-Bourgeois (42-71-44-50). T.l.j. sf lun. et mar. de 14 h à 19 h. Jusqu'au 4 juillet.
A PROPOS DE PAYSAGES. Cinquante dessins de la collection Kröller-Müller. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (47-05-85-99). T.l.j. sf lun. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 27 juin.
ALBERTO BRAGAGLIA. Paris Art Center, 36, rue Falguière (43-22-39-47). T.l.j. sf dim., lun. et jours fériés de 14 h à 19 h. Jusqu'au 19 juin.
PHILIPPE BRETON. Espace Hérault, 8, rue de la Harpe (43-29-86-51). T.l.j. sf dim. de 9 h à 20 h et le sam. de 15 h à 20 h. Jusqu'au 5 juin.
PIERRE BURAGLIO, COMMANDE PUBLIQUE DE LA VILLE DE PARIS. Pour la chapelle Saint-Symphorien. Chapelle Saint-Symphorien, entrée de l'église Saint-Germain-des-Prés, 3, place Saint-Germain-des-Prés (42-76-67-00). Ouverture permanente de la chapelle les mar. et jeu. de 13 h à 17 h. Jusqu'au 31 décembre.
MARTA COLVIN. Maison de l'Amérique latine, 217, bd Saint-Germain (49-54-75-00). T.l.j. sf sam. et dim. de 10 h à 19 h. Jusqu'au 26 mai.
L'ECLAT DE L'ÉTAIN. Le Louvre des Antiquaires, 2, place du Palais-Royal (42-97-27-00). T.l.j. sf lun. de 11 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 17 juillet.
FORMES ET COULEURS. Sculptures de l'Afrique noire. Fondation Dapper, 50, av. Victor-Hugo (45-00-01-50). T.l.j. de 11 h à 19 h. Entrée : 15 F (entrée libre le mercredi). Jusqu'au 15 septembre.
JEAN-JACQUES GAUTIER. Bibliothèque de l'Arsenal, 1, rue Sully (42-77-44-21). T.l.j. sf dim. de 10 h à 17 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 29 mai.
CLAIRE HENAULT, MICHÈLE BATTUT. Fondation Taylor, 1, rue La Bruyère (48-74-85-24). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 22 mai.
IMAGES TISSÉES D'EGYPTE. Tapisseries de l'atelier Wissa Wassef. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 1er août.
LES ITALIENS A PARIS. Institut culturel italien à Paris, hôtel de Galliffet, 50, rue de Varenne (44-39-49-39). T.l.j. sf dim. de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 28 mai.
JEAN JACQUELIN, AFFICHISTE (1905-1989). Bibliothèque Forney, hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (42-78-14-60). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h 30 à 20 h. Fermé les 20 et 29 mai. Entrée : 20 F. Jusqu'au 28 mai.
MICHEL KIKOINE ET SES AMIS DE L'ECOLE DE PARIS. Couvent des cordeliers, 15, rue de l'Ecole-de-Médecine (40-46-05-47). T.l.j. sf de 11 h à 19 h. Entrée : 25 F. Jusqu'au 20 juin.
MASQUES MEXICAINS. Centre culturel du Mexique, 119, rue Vieille du Temple (44-61-84-44). T.l.j. de 10 h à 18 h, sam. de 14 h 30 à 18 h. Jusqu'au 28 mai.
KOSEI MATSUI. L'art du neriage. Mitsukoshi Etoile, espace des arts, 3, rue de Tilsitt (44-09-11-11). T.l.j. sf dim. et jours fériés de 10 h à 18 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 19 juin.
LE MÉCENAT DU DUC D'ORLÉANS. Mairie du XVIe arrondissement, 71, av. Henri-Martin (45-03-21-16). Tlj sf dim. de 11 h à 18 h. Jusqu'au 30 juin.
REI NAITO. Théâtre du Rond-Point, 2 bis, avenue Franklin-Roosevelt (42-56-60-70). T.l.j. de 13 h à 21 h, dim. de 14 h à 18 h. Jusqu'au 9 juin.
OBJETS. 1860-1910 dessins et modèles de fabrique déposés à Paris. Archives de Paris, 18, bd Sérurier (42-39-55-55). T.l.j. sf dim., lun., et le 20 mai de 9 h 30 à 17 h. Jusqu'au 30 juin.
PÉTRA. Le dit des pierres. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés Saint-Bernard (40-51-38-38). T.l.j. sf lun. de 10 h à 18 h. Jusqu'au 20 juin.
PORTRAITS D'ATELIER, AQUARELLES DE GEORG ENGLUND. Centre culturel suédois, hôtel de Marle, 11, rue Payenne (44-78-80-20). T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h. Jusqu'au 26 mai.
PREMIÈRE BIENNALE D'ARTS DÉCORATIFS HONGROIS DE PARIS. Céramiques du groupe Terra. Institut hongrois, 92, rue Bonaparte (43-26-06-44). T.l.j. sf sam. et dim. de 9 h à 13 h et de 15 h à 18 h. Jusqu'au 5 juin.
PROCÉDURES. Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts, 11, quai Malaquais (47-03-50-00). T.l.j. sf mar. de 13 h à 19 h. Jusqu'au 20 juin.
LES RENDEZ-VOUS DU MONDE. Des premières expositions universelles aux images par satellite. Tour Eiffel, premier étage, Champ-de-Mars (43-07-28-00). T.l.j. de 9 h à 23 h. Entrée : 17 F (accès au premier étage), escaliers : 8 F. Jusqu'au 30 juin.
SCÈNES BERLINOISES. Photos d'Andreas Rost et Maria Sewcz. Goethe Institut de Paris, 17, av. d'Iéna (44-43-92-30). T.l.j. sf sam. et dim. de 10 h à 20 h. Jusqu'au 10 juin.
ANNE SKANNSAR, YNGVAR LARSEN, MONTAGNE ET FANTOMES. Centre culturel suédois, hôtel de Marle, 11, rue Payenne (44-78-80-20). T.l.j. sf lun. de 12 h à 18 h. Jusqu'au 26 mai.
LES TEKIYA, LES CAMELOTS AU JAPON. Espace Japon, 9, rue de la Fontaine-au-Roi (47-00-77-47). T.l.j. sf dim. et lun. de 12 h 30 à 18 h. Jusqu'au 26 mai.
LES TROTTOIRS DE LA VILLE. Séquences photographiques de Daidi von Shaewen. Maison de l'architecture, 7, rue Chaillot (40-70-01-65). T.l.j. sf dim. et lun. de 13 h à 18 h, sam. de 11 h à 17 h. Jusqu'au 22 mai.

GALERIES

ABSALON. Galerie Crousel-Robelin Bama et Jean-René de Fleurieu, 91, quai de la Gare (42-77-38-87). Jusqu'au 31 juillet.
JEAN-PAUL AGOSTI, YOUNG-SÉ LEE. Galerie Arlette Gimaray, 12, rue Mazarine (46-34-71-80). Jusqu'au 29 mai.
FERMIN AGUAYO. Galerie Jeanne Bucher, 53, rue de Seine (43-26-22-32). Jusqu'au 29 mai.
AIR DE PARIS. Galerie Jousse-Seguin, 32-34, rue de Charonne (47-00-32-35). Jusqu'au 19 mai.
JEAN-MICHEL ALBEROLA. Galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg (42-72-14-10). Jusqu'au 29 mai.
APTEL, BOURQUIN, FERRER, SCHNEIDER. Galerie Lise et Henri de Menthon, 4, rue du Perche (42-72-62-08). Jusqu'au 10 juillet.
JEAN ARCELIN. Galerie Alain Blondel, 50, rue du Temple (42-71-85-86). Jusqu'au 11 juillet.
SIGURDUR ARNI SIGURDSSON. Galerie Aline Vidal, 70, rue Bonaparte (43-26-08-68). Jusqu'au 12 juin.
L'ART EN JOUETS. Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (43-54-22-40). Jusqu'au 30 juin.
RICHARD ARTSCHWAGER. Galerie Ghislaine Hussenot, 5 bis, rue des Haudriettes (48-87-60-81). Jusqu'au 31 mai.
ALBERT AYMÉ. Galerie Franka Berndt Bastille, 4, rue Saint-Sabin (43-55-31-93). Jusqu'au 29 mai.
BAZAINE. Ses poètes et ses livres. Galerie Flak, 8, rue des Beaux-Arts (46-33-77-77). Jusqu'au 20 juin.
CAROLE BENZAKEN. Galerie Nathalie Obadia, 8, rue de Normandie (42-74-67-68). Jusqu'au 1er juin.
GUILLAUME BIJL. Galerie Isy Brachot, 33, rue Guénégaud (43-29-11-71). Jusqu'au 30 juin.
LE BON, LA BRUTE ET LE TRUAND. Galerie Jousse-Seguin, 34, rue de Charonne (47-00-32-35). Du 25 mai au 30 juin.
MARC BONNET, GILLES PRIVÉ. Galerie la Ferronnerie, 40, rue de la Folie-Méricourt (48-06-50-84). Jusqu'au 19 juin.
EDOUARD BOUBAT : LES INÉDITS. Picto Bastille, 53 bis, rue de la Roquette (47-00-28-28). Jusqu'au 30 juillet.
MICHEL BRAUN. Galerie Françoise Palluel, 91, rue Quincampoix (42-71-84-15). Jusqu'au 12 juin.
THIERRY BRUET. Galerie Lavignes-Bastille, 27, rue de Charonne (47-00-88-18). Jusqu'au 12 juin.
DAVID BUDD. Galerie Stadler, 51, rue de Seine (43-26-91-10). Jusqu'au 3 juillet.
JEAN-MARC BUSTAMANTE, ROSEMARIE TROCKEL, JAMES WELLING. Galerie Samia Saouma, 16, rue des Coutures-Saint-Gervais (42-78-40-44). Jusqu'au 3 juin.
LORENZO CAMBIN. Galerie Isabelle Bongard, 4, rue de Rivoli (42-78-13-44). Jusqu'au 29 mai.
PIERRE CELICE. Galerie Mostini Bastille, 23, rue Basfroi (44-93-93-60). Jusqu'au 10 juillet.
DOMINIQUE COFFIGNIER. Galerie Fanny Guillon-Laffaille, 133, bd Haussmann (42-89-19-30). Jusqu'au 3 juillet.
JEANNE COPPEL. La Galerie, 9, rue Guénégaud (43-54-85-85). Jusqu'au 10 juillet.
CORNEILLE. Galerie Dionne, 19 bis, rue des Saints-Pères (49-26-03-06). Jusqu'au 10 juin.
ROBERT COUTURIER. Galerie Dina Vierny, 36, rue Jacob (42-60-23-18). Jusqu'au 30 mai.
DE MATISSE A MASSON. La collection du Carré. Carré Voltaire, 3, rue de Lille (42-60-63-40). Jusqu'au 30 juin.
PHILIPPE DRUILLET. Galerie Loft, 3 bis, rue des Beaux-Arts (46-33-18-90). Jusqu'au 12 juin.
DUFY ET LA MUSIQUE. Galerie Fanny Guillon-Laffaille, 4, avenue de Messine (45-63-52-00). Jusqu'au 3 juillet.
PASCAL DUSAPIN. Galerie Froment & Putman, 33, rue Charlot (42-76-03-50). Jusqu'au 29 mai.
DAVID EREVANTZI. Galerie Garig Basmadjian, 90, boulevard Raspail (42-22-00-97). Jusqu'au 16 juin.
ERISTOFF - ERISTHAVI. Galerie Samy Kinge, 54, rue de Verneuil (42-61-19-07). Jusqu'au 5 juin.
ESSELINCK. Galerie Alessandro Vivas, 12, rue Bouchardon (42-38-63-12). Jusqu'au 22 mai.
PHILIPPE FAVIER. Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple (42-71-09-33). Jusqu'au 19 mai.
JOL FISHER. Constructions from the late 1970's. Galerie Farideh-Cadot, 77, rue des Archives (42-78-08-36). Jusqu'au 10 juillet.
FORTUYN/O'BRIEN. Galerie Roger Pailhas, 36, rue Quincampoix (48-04-71-31). Jusqu'au 26 mai.
ERIK A. FRANDSEN. Galerie Catherine et Stéphane de Beyrie, 10, rue Charlot (42-74-47-27). Jusqu'au 29 mai.
TREY FRIEDMAN. Moving Photographs. Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg (42-78-05-62). Jusqu'au 29 mai.
JULIO GONZALEZ. Galerie de France, 50-52, rue de la Verrerie (42-74-38-00). Jusqu'au 31 mai.
ARSHILE GORKY. Quarante dessins inédits de 1931 à 1947. Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger (42-96-37-96). Jusqu'au 24 juillet.
WANG GUANGYI. Pop-art à Pékin. Galerie Bellefroid, 8, rue Debelleyme (40-27-96-22). Jusqu'au 26 juin.
EVA HESSE. Galerie Montenay, 31, rue Mazarine (43-54-85-30). Jusqu'au 29 mai.
IPOUSTÉGUY. Galerie Jean Briance, 23, rue Guénégaud (43-26-85-51). Jusqu'au 31 mai.
KALDEWEY PRESS NEW YORK. Galerie Yvon Lambert, 108, rue Vieille-du-Temple (42-71-09-33). Jusqu'au 26 mai.
MARTINA KLEIN. Galerie Arnaud Lefebvre, 30, rue Mazarine (43-26-50-87). Jusqu'au 5 juin.
KO. Galerie Alain Blondel, 4, rue Aubry-le-Boucher (42-78-66-67). Jusqu'au 11 juillet.
UDO KOCH. Galerie Gilles Peyroulet, 7, rue Debelleyme (42-74-69-20). Jusqu'au 29 mai.
KORCZOWSKI. Galerie Nicole Ferry, 57, quai des Grands-Augustins (46-33-52-45). Jusqu'au 10 juin.
KOZO. Oeuvres sur papier. Galerie La Hune Brenner, 14, rue de l'Abbaye (43-25-54-06). Jusqu'au 12 juin.
SEAN LANDERS, CLAUDE CLOSKY. Galerie Jennifer Flay, 7, rue Debelleyme (48-87-40-02). Jusqu'au 22 mai.
BERTRAND LAVIER. Galerie Durand-Dessert, 28, rue de Lappe (48-06-92-23). Jusqu'au 19 juin.
THIERRY LEFÉBURE. Galerie du Jour Agnès B, 6, rue du Jour (42-33-43-40). Jusqu'au 19 juin.
FRÉDÉRIC LEMOINE. Galerie Apomixe, 19, rue Guénégaud (46-33-03-02). Jusqu'au 9 juin.
SYLVIA LIDBERG. Hors du chemin du serpent. Galerie Hartbye's, 16, rue Le Regrattier (46-34-63-77). Jusqu'au 15 juin.
SERGE MANSAU. Galerie Clara Scremini, 16, rue des Filles-du-Calvaire (44-59-89-09). Jusqu'au 29 mai.
LE MARÉCHAL. Galerie 1900-2000, 8, rue Bonaparte (43-25-84-20). Jusqu'au 5 juin.
JOAN MIRO. Oeuvres sur papier des années trente et quarante. Galerie Lelong, 13, rue de Téhéran (45-63-13-19). Jusqu'au 10 juillet.
IGOR MITORAJ. JGM Galerie, 8 bis, rue Jacques-Callot (43-26-12-05). Jusqu'au 24 juillet.
MAURIZIO NANNUCCI. Galerie Gilbert Brownstone et Cie, 9, rue Saint-Gilles (42-78-43-21). Jusqu'au 30 mai.
L'ODYSSÉE DE FASSIANOS. Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (42-71-20-50). Jusqu'au 26 juin.
OZENFANT. Galerie Larock-Granoff, 13, quai de Conti (43-54-41-92). Jusqu'au 12 juin.
ED PASCHKE. Peintures récentes. Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot (43-54-78-41). Jusqu'au 3 juillet.
PEREZ-FLORES. Galerie Denise Renée, 196, bd Saint-Germain (42-22-77-57). Jusqu'au 6 juin.
ERIC RONDEPIERRE. Galerie Michèle Chomette, 24, rue Beaubourg (42-78-05-62). Jusqu'au 29 mai.
THOMAS RUFF. Galerie Crousel-Robelin Bama, 40, rue Quincampoix (42-77-38-87). Jusqu'au 26 mai.
YVAN SALOMONE. Galerie Praz-Delavallade, 10, rue Saint-Sabin (43-38-52-60). Jusqu'au 22 mai.
SALON DE MUSIQUE, SUITE DE PRINTEMPS, PARTITIONS ET NOTATIONS. Galerie Lara Vincy, 47, rue de Seine (43-26-72-51). Jusqu'au 31 juillet.
MICHALE ANDRÉA SCHATT. Galerie Zürcher, 56, rue Chapon (42-72-82-20). Jusqu'au 29 mai.
AURÉL SCHILLER. Galerie Leif Stahle, 37, rue de Charonne (48-07-24-78). Jusqu'au 29 mai.
LOUIS SEROR. Galerie Queyras, 29, rue Guénégaud (46-33-79-74). Jusqu'au 26 juin.
THOMAS SHANNON. Galerie des Archives, 4, impasse Beaubourg (42-78-05-77). Jusqu'au 12 juin.
SYLVAIN SORGATO. Myself as the Sweetest Boy. Galerie Alain Gutharc, 47, rue de Lappe (47-00-32-10). Jusqu'au 26 juin.
GEER VAN VELDE. Galerie Louis Carré & cie, 10, av. de Messine (45-62-57-07). Jusqu'au 10 juillet.
VINCENT VERDEGUER. Mémoire. Galerie 15 - Bercovy - Rocca, 15, rue Guénégaud (43-26-13-14). Du 25 mai au 18 juillet.
SABINE ET HUGH WEISS. Nous. Galerie du Centre, 5, rue Pierre-au-Lard (42-77-37-92). Jusqu'au 13 juillet.
RACHEL WHITEREAD. Galerie Claire Burrus, 16, rue de Lappe (43-55-36-90). Jusqu'au 30 juin.
PATRICK WOLFF. Voyage au cœur de la nature humaine. Galerie Diane Manière, 11, rue Pastourelle (42-77-04-26). Jusqu'au 26 mai.

PÉRIPHÉRIE

BOULOGNE-BILLANCOURT. Les Artistes juifs de l'école de Paris. Musée municipal, 26, avenue André-Morizet (47-12-77-39). Mer., jeu., lun. de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30, ven. de 9 h à 16 h 30, sam., dim. de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30. Fermé le mardi. Entrée libre. Jusqu'au 30 juillet.
CLAMART. Jean Arp et Sophie Taeuber. Fondation Jean Arp, 21-23, rue des Châtaigniers (45-34-22-63). Ven., sam., dim. de 14 h à 18 h et sur rendez-vous. Entrée : 20 F. Jusqu'au 6 juin. Véronique Fleury, Ferle. Centre d'arts plastiques Albert-Chanot, 33, rue Brissard (47-36-06-89). T.l.j. sf lun. et mar. de 15 h à 19 h. Jusqu'au 28 mai.
LA COURNEUVE. Art grandeur nature. Corillon, Ecker, Goldsworthy, Luy, O'Loughlin. Parc départemental de La Courneuve, entrée Tapis vert - avenue Waldeck-Rochet. Jusqu'au 31 octobre.
ETAMPES. Les Camps d'internement du Loiret. 1941-1943. Hôtel Anne de Pisseleu, place de l'Hôtel-de-Ville (69-92-69-00). T.l.j. sf dim. de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 15 juin.
IVRY-SUR-SEINE. 9e Bourse d'art monumental d'Ivry. Centre d'art contemporain, 93, av. Georges-Gosnat (49-60-25-06). Jusqu'au 23 mai. Dominique Gauthier. Centre d'art contemporain, 93, av. Georges-Gosnat (49-60-25-06). T.l.j. sf lun. de 14 h à 19 h, dim. de 11 h à 18 h. Egalement au Musée Bossuet de Meaux jusqu'au 24 mai, tél. : 64.34.84.45. Jusqu'au 23 mai.
MEAUX. Dominique Gauthier. Musée Bossuet, palais épiscopal (64-34-84-45). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Jusqu'au 24 mai.
MONTROUGE. 38e Salon de Montrouge. Centre culturel et artistique, 2, avenue Emile-Boutroux (46-56-52-52). T.l.j. de 10 h à 19 h. Jusqu'au 6 juin.
PONTOISE. Otto Freundlich et ses amis. Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier (34-43-34-77). T.l.j. sf mar. et jours fériés de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 31 août.
SAINT-DENIS. Fenosa. Sculpture. Musée d'art et d'histoire, 22 bis, rue Gabriel-Péri (42-43-05-10). T.l.j. sf mar. de 10 h à 17 h 30, dim. de 14 h à 18 h 30. Entrée : 15 F. Jusqu'au 30 août.
SCEAUX. Du duc d'Anjou à Philippe V. Le trésor du dauphin. Orangerie du château (46-61-06-71). T.l.j. sf mar. de 10 h à 18 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 27 juin.
VERSAILLES. Bernard Marre. Galerie d'Orphée, 24, rue Baillet-Reviron (30-21-89-97). Jusqu'au 13 juin. Trésors de terre. Céramiques et potiers dans l'Ile-de-France gallo-romaine. Archives départementales, 1, av. de Paris (39-02-78-78). T.l.j. de 13 h à 18 h. Jusqu'au 30 juin.
VITRY-SUR-SEINE. Ruth Gurvich, Ivan Sigg. Galerie municipale, 59, avenue Guy-Môquet (46-82-83-22). Jusqu'au 23 mai.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 21 MAI

« Le quartier chinois et ses lieux de culte. Une introduction à la culture chinoise, de l'écriture à la gastronomie », 11 heures, métro Porte-de-Choisy (P.-Y. Jaslet).

« Le Palais de justice en activité. Histoire et fonctionnement », 11 heures et 16 h 30, métro Cité, sortie Marché-aux-fleurs (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Exposition : Splendeurs d'orfèvrerie russe », 14 h 15, Petit Palais (Tourisme culturel).

« Le nouveau parc André Citroën », 14 h 30, devant le collège, à l'angle de la rue Balard et de la rue Saint-Charles (Monuments historiques).

« Cités artisanales du faubourg Saint-Antoine », 14 h 30, 1, rue du faubourg Saint-Antoine (Paris pittoresque et insolite).

« Appartements royaux du Louvre et vie quotidienne de la Cour » (places limitées), 14 h 30, 2, place du Palais-Royal, devant le Louvre des Antiquaires (Connaissance de Paris).

« Hôtels du Marais spécialement ouverts. Passages, ruelles insolites, jardins, plafonds et escaliers inconnus », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (I. Hauller). « La Salpêtrière et ses drames », 14 h 30, 47, boulevard de l'Hôpital (S. Rojon-Kern).

« Versailles : l'orangerie du château », 14 h 30, cour d'honneur du château, sous la statue de Louis XIV (Office de tourisme de Versailles).

« La rue Saint-Denis, les cours des miracles et les traboules du Sentier », 15 heures, métro Bonne-Nouvelle, devant la poste (P.-Y. Jaslet).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 15 heures, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Hôtels de la rue du Bac, jardins et couvent des Missions étrangères », 15 heures, sortie métro Rue-du-Bac (D. Bouchard).

« Promenade dans le quartier du Luxembourg : le long du mur de Philippe-Auguste, du couvent des Jacobins au couvent des Cordeliers », 15 heures, devant la mairie, place du Panthéon (Paris et son histoire).

« Exposition : le siècle du Titien, au Grand Palais » (nombre limité), 17 h 50, dans le hall (D. Bouchard).

« Aménophis III au Grand Palais », 18 heures, entrée de l'exposition (C. Merle).

CONFÉRENCES

11 bis, rue Keppler, 20 h 15 : « Le pouvoir de la foi ». Entrée libre (Loge unie des théosophes).

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX

FIORILE. Film italien de Paolo et Vittorio Taviani, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55).

LA LEÇON DE PIANO. Film australien de Jane Campion, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; Gaumont Ambassade, 8e (36-68-75-55) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (36-68-75-55) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55).

MO MONEY. Film américain de Peter MacDonald, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

ÉCONOMIE

PÉRIPHÉRIE

CINÉMA

FILMS NOUVEAUX

Une occasion manquée

La modernisation de la fiscalité directe n'est sans doute pas pour demain. En rejetant mercredi 19 mai une proposition avancée par son propre président, la commission des finances de l'Assemblée nationale a manqué une occasion qui risque de ne pas se représenter de si tôt. L'idée de Jacques Barrot (CDS), par ailleurs vice-président du groupe UDF, consistait à prélever davantage grâce à la contribution sociale généralisée – qui sera portée de 1,1 % à 2,4 % à compter du 1er juillet – tout en limitant parallèlement la ponction opérée par l'intermédiaire de l'impôt sur le revenu. M. Barrot a rédigé un amendement introduisant la déductibilité totale de la CSG alors que, dans le projet du gouvernement, seule l'augmentation de 1,3 point pourra être défalquée du revenu imposable. En échange, il suggérait d'élargir de 1,4 % les limites de toutes les tranches du barème de l'impôt sur le revenu, ce qui aboutirait à alléger les prélèvements ainsi opérés.

Une telle réforme aurait permis d'opérer un transfert de l'impôt sur le revenu – qui ne concerne qu'un peu plus d'un foyer fiscal sur deux et dont la progressivité est très forte – au profit de la contribution sociale généralisée. Selon le président de la commission des finances, l'« *avantage à terme serait de faire de la CSG un impôt sur le revenu moderne, avec une assiette relativement large et un profil proportionnel pour les revenus au-dessous de la moyenne, et un profil proportionnel mais avec un coefficient de progressivité pour les revenus au-dessus de la moyenne* ».

Compliqué, ce dispositif vise pourtant à faire de la CSG l'impôt sur le revenu de demain : plus large, plus progressif, plus efficace (car prélevé à la source, y compris sur les revenus du capital). La situation de ceux qui, aujourd'hui, s'acquittent de l'IRPP n'aurait pas été modifiée puisqu'ils auraient gagné sur le taux moyen d'imposition ce qu'ils auraient perdu par l'intégration de la CSG dans leur revenu imposable. De ce fait, les débats sans fin sur la non-déductibilité auraient été évacués, ouvrant la voie à un élargissement de la fiscalité directe au détriment de la fiscalité indirecte et des cotisations sociales, deux modes de prélèvement socialement moins justes, que la France, contrairement à ses voisins, a excessivement privilégiés.

La plupart des représentants de la majorité RPR-UDF, déjà peu enthousiasmés par le recours à la CSG et encore plus mal disposés à l'égard de la non-déductibilité de cet impôt, ont préféré ne pas modifier le schéma du collectif budgétaire. M. Barrot va tenter de faire aboutir sa proposition lors du débat en séance publique. Mais il a peu de chances d'y parvenir.

JEAN-MICHEL NORMAND

L'examen du collectif budgétaire à l'Assemblée nationale

La commission des finances maintient la déductibilité partielle de la CSG

La commission des finances de l'Assemblée nationale a adopté, mercredi 19 mai, le projet de loi *de finances rectificative pour* 1993 qui sera discuté à partir du 25 mai au Palais-Bourbon. Elle n'est pas revenue sur la déductibilité partielle de la CSG, comme le souhaitait l'UDF. Le président de la commission, Jacques Barrot (UDF, Haute-Loire), avait en effet défendu un amendement remplaçant la déductibilité partielle de la CSG par un allègement des taux d'imposition sur le revenu. Selon lui, « *une minoration de 1,4 % dans chaque tranche permettrait d'obtenir le même effet pour les contribuables que la déductibilité partielle de la CSG* ». Une estimation contestée par le RPR, qui a souligné d'autre part, par la voix de Philippe Auberger, rapporteur général, qu'on ne modifiait pas le barème d'un impôt en cours d'année.

Même si le système proposé lui semble compliqué, « *le RPR n'entend pas contester les propositions du gouvernement* », a indiqué M. Auberger. Le RPR reste attaché *à la déductibilité et précise qu'il* accepte pour l'instant, vu l'état du budget, que cette déductibilité ne s'applique qu'à l'augmentation envisagée dans le collectif. Ses députés demanderont ultérieurement que cette déductibilité s'étende à la « *CSG socialiste* » (*1,1 %*).

A propos de la constitutionnalité de la CSG sous sa nouvelle forme, soulevée par les députés socialistes, le rapporteur général du budget a *estimé que l'analyse du Conseil* constitutionnel, en 1990, à l'époque de la création de la CSG, ne permettait pas de tirer des conclusions pour la situation actuelle.

Le retour à la loi Pons

La commission a adopté plusieurs amendements. Concernant la suppression de la règle du décalage d'un mois de la TVA, la commission a prévu *que le remboursement* des titres doit intervenir à hauteur de 5 % par an au minimum ; la créance porte intérêt au taux de 4,5 %. L'exonération de droits de mutation en faveur des constructions nouvelles serait appliquée dès le 10 mai 1993 et ce jusqu'au *31 décembre 1994. La commission* a proposé d'autre part un nouveau dispositif en faveur de l'apprentissage : le montant des dépenses prises en compte par apprenti serait *porté de* 15 000 à 20 000 F, soit un crédit d'impôt de 5 000 à 7 000 F pour une PME de moins de cinquante *salariés. Ce crédit* d'impôt concernerait l'ensemble des apprentis.

Un amendement de Gaston Flosse prévoit le retour à la loi *Pons sur la défiscalisation* des investissements outre-mer. La commission a enfin adopté un amendement du gouvernement au bénéfice des agriculteurs qui prévoit l'accélération sur un an de l'exonération partielle du foncier non bâti (le premier tiers prévu pour 1994 est avancé au titre de 1993 pour un coût de 800 millions de francs financés par l'Etat).

Pour financer les quelque deux milliards de dépenses induites, la *commission propose*, selon M. Auberger, d'augmenter à nouveau de 10 % le prix du tabac.

Le collectif budgétaire a été adopté par le RPR et l'UDF, les commissaires *socialistes et* communistes n'étant pas présents au moment du vote.

S. Z.

POINT DE VUE

L'efficacité réformiste

par Michel Huc

QUE pouvons-nous proposer, *nous métallurgistes FO*, comme mesure de solidarité à l'égard de ceux qui n'ont pas d'emploi et qui en recherchent un ? Peut-être vais-je faire bondir *par des propos inconoclastes*, mais, enfin, il est dans la nature des choses que nous fassions des propositions. La solidarité n'est pas une question morale, c'est une nécessité.

Une de nos demandes, dans tous les plans *sociaux*, est de privilégier le départ des salariés âgés au travers de formules de FNE. C'est bien de la solidarité puisque le financement de cette mesure est assuré par les cotisations salariales et patronales versées au titre de l'assurance-chômage. Tout comme nous sommes, à la fédération FO de la métallurgie, à l'origine de la préretraite progressive. C'est une bonne formule à laquelle nous marquons notre attachement. Ce sont deux solutions permettant d'éviter des drames humains et familiaux.

Il est nécessaire d'étendre le système en permettant à tous les salariés qui ont atteint leurs trente-sept ans et demi de cotisations au *régime vieillesse* de la Sécurité Sociale avant 60 ans de prendre leur retraite, s'ils le souhaitent, immédiatement. Cela doit constituer une de nos revendications.

Nous sommes tous les jours assaillis de demandes de la part des *salariés* les plus âgés pour partir le plus rapidement possible. Il faut savoir qu'aujourd'hui il y a à peu près un million de *salariés qui* remplissent ces conditions. Est-ce si scandaleux ? Je ne le crois pas. Nous parlons tous de la réduction du temps de travail ; de plus en *plus, nous sommes conscients* que cela peut être une réduction de la vie au travail. Alors prendre sa retraite quand les conditions sont remplies, c'est une forme de *réduction de travail. C'est un premier* élément. La libération d'activité avant soixante ans, qui est déjà le lot de nombreux salariés tant du secteur public que privé, pour de nombreuses raisons économiques et sociales, implique une large réflexion de la place dans la société des retraités et essentiellement des jeunes retraités.

Avec l'accroissement continu de l'espérance de vie, le vieillissement *de la population des pays* les plus évolués, il faut offrir jusqu'à soixante-dix ans, et parfois bien plus, une activité de vie économique et sociale aux retraités dépassant le cadre des *voyages, des* banquets et des clubs du troisième âge. Sur ce sujet, applaudissons à la réflexion engagée par le Conseil économique et social avec le rapport et l'avis voté à l'unanimité sur les activités d'utilité sociale des *retraités*. Il met bien en exergue ce que nous exprimons et situe les enjeux.

La contradiction viendra immé*diatement sous la forme d'un affai*blissement de rentrées de cotisations pour l'ensemble de la protection sociale. Elle sera compensée en partie par l'embauche *de jeunes actuellement au* chômage qui, retrouvant un emploi, paieront des cotisations, consommeront et permettront une relance de l'activité. Même si leur niveau de salaire n'est pas identique à celui de ceux qui partent en retraite, c'est déjà une première compensation pour les caisses. On diminuera aussi le coût du chômage.

La transmission du patrimoine

Enfin, quant à être provocateur – et dans la mesure où tout le monde est d'accord pour *dire* que le patrimoine se transmet de plus en plus tard parce que les gens vivent de plus en plus longtemps, avec pour conséquence la dispari*tion de la transmission* du patrimoine comme élément dynamique dans l'économie – ne convient-il pas de dire que les retraités qui ont une retraite mensuelle égale ou supérieure *à deux fois* le SMIC, ce qui fait environ 10 000 F, doivent participer à la solidarité ? Serait-il scandaleux de proposer que ces retraités cotisent pour l'avenir de *leurs petits-enfants ainsi que*, d'ailleurs, pour l'assurance-maladie ?

Il s'agirait d'une transmission du patrimoine avec un peu d'avance, qui viendrait compléter le manque à gagner subi par les régimes de protection sociale. Je reconnais *bien volontiers que cette idée*-là n'est pas tout à fait nouvelle, qu'elle n'est pas absente d'un certain nombre de discussions, mais je considère que c'est aussi une *solidarité pleine* et entière entre actifs et retraités se réalisant dans *les deux sens*. Dans le cas contraire, cela voudrait dire que nous parlons beaucoup de l'emploi, beaucoup de chômage, mais que nous sommes incapables de *faire acte* de solidarité face à ce véritable cancer qu'est le chômage.

Il devient de plus en plus difficile de ne pas avancer des propositions en la matière, il suffit d'être à l'écoute des gens pour s'apercevoir qu'ils ne se font plus d'illusions. Cela explique qu'ils acceptent les accords de partage du travail, partage des revenus. Ces abandons sont bien souvent adop*tés par référendum par* les salariés ; c'est une solidarité sans lendemain, à court terme. A nous d'aller à contre-sens et de formuler des revendications pour lutter *contre le chômage*.

Mais tout cela doit être com*plété par une réflexion plus géné*rale sur une autre organisation du travail, axée non plus sur les machines, mais sur l'homme. C'est ce dont nous avons débattu, nous *métallos FO, lors de notre* 14e congrès statutaire à Dunkerque.

► **Michel Huc est secrétaire général de la fédération Force ouvrière de la métallurgie.**

La réforme du travail portuaire

Les entreprises de manutention expriment leurs inquiétudes

BORDEAUX

de notre correspondant

L'Assemblée *générale de l'Union* nationale des industries de la manutention (UNIM), à Pauillac, en Gironde, s'est terminée, mercredi 19 mai, sur un constat assez alarmiste. Si la loi du 9 juin 1992, qui réorganise le travail portuaire, est perçue comme une avancée importante, il reste quelques sujets d'inquiétude.

Le premier est lié aux rapports difficiles avec la Fédération natio*nale Ports et Docks CGT* sur la mise au point de la nouvelle convention collective des entreprises de manutention, qui doit être achevée d'ici la fin 1993 : « *Alors que nous souhaitons construire les droits et devoirs de l'ensemble de nos salariés, certains sont venus avec le projet de réécrire le statut spécifique d'une caste à part, nantie de droits et de protections conformes aux principes d'organisation sociale en vigueur sous l'ancien régime* », déplore Robert Péri, président de l'UNIM. Pour lui, la CGT veut profiter de cette négociation *pour restaurer tous les* anciens privilèges des dockers : recrutement familial, carte professionnelle, monopole du syndicat unique et refus du contrat de travail.

Pour M. Péri, le succès de la réforme engagée passe par une application très stricte de la loi *de juin 1992 : « Elle doit l'être avec fermeté.* [...] *Nous souhaitons des signes clairs qui montrent la volonté de l'Etat sur les buts à atteindre.* » Deuxième inquiétude de l'UNIM : la réforme du statut des dockers coûtera plus de 4 milliards de francs. Deux fois plus que prévu.

PIERRE CHERRUAU

Alors que l'emploi a reculé de 0,5 % au premier trimestre

M. Pasqua dénonce « le comportement de certaines entreprises publiques »

Les mesures d'exonération de charges sociales accordées aux entreprises ne suffiront pas à contenir la croissance du chômage. C'est aussi d'un changement d'attitude des entreprises que dépendra l'évolution de la situation de l'emploi. Cette analyse a fait un nouvel *adepte, mercredi 19 mai, en la per*sonne de Charles Pasqua, ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire.

Celui-ci n'a guère apprécié l'annonce, par la COGEMA, de la suppression de deux cent cinquante emplois de mineurs sur son site de Lodève (Hérault). « *Il est anormal que l'on annonce d'une part des bénéfices très importants et que d'autre part, l'on traite par dessus la jambe les problèmes des personnels et que l'on ne se consacre pas d'abord à la création d'activités de remplacement* », a déclaré M. Pasqua devant les sénateurs avant de souligner que le gouvernement « *n'était pas disposé à tolérer encore longtemps le comportement d'un certain nombre d'entreprises publiques* ». Celles-ci « *doivent se comporter un peu différemment des autres* », a-t-il insisté un peu plus tard après avoir rencontré Edouard Balladur à l'Hôtel Matignon.

Le même jour, Marc Blondel, secrétaire général de Force ouvrière, a dénoncé « *l'immobilisme* » du patronat et appelé « *l'opinion publique à se mettre en état d'alerte* » face aux projets sociaux du gouvernement, Selon lui, « *nous avons des patrons qui compensent leur manque de dynamisme industriel par des revendications poujadistes* »

Confirmant ce climat plutôt morose, l'enquête trimestrielle du ministère du travail a annoncé, mercredi 19 mai, une baisse de 0,5 % de l'emploi salarié dans les secteurs marchands non agricoles au cours du premier trimestre 1993, soit la disparition de 74 500 emplois.

J.- M. N.

Selon le projet de loi transmis au Conseil économique et social

Les dépenses de l'Etat ne devront pas progresser plus vite que les prix

Le projet de loi quinquennale (1993-1997) de réduction du déficit des finances publiques, transmis mercredi 19 mai au Conseil écono*mique et social, fixe comme objec*tif de ramener le besoin de financement de l'Etat à 2,5 % du produit intérieur brut (PIB) en 1997. Ce texte qui comporte quatre articles prévoit que pour atteindre cet objectif, selon un échéancier annuel, l'ensemble des dépenses de l'Etat devront évoluer au plus comme la hausse des prix, ce qui équivaut à une stagnation en valeur réelle. En annexe du projet de loi, un rapport commente les contraintes économiques, notamment en terme de croissance et de politique salariale. La commission Raynaud, mise en place par Edouard Balladur *pour faire* le point des déficits publics avait estimé à 341 milliards de francs en 1993, soit 4,8 % du PIB le déficit budgétaire de 1993. Le projet de loi de finances rectificative prévoit de ramener ce déficit à 316,9 milliards de francs.

À compter du lundi 24 mai

Les taxes sur le tabac augmenteront à nouveau de 15 %

Les taxes sur le tabac augmenteront *à nouveau de 15 % lundi* 24 mai, deuxième temps d'une hausse de 30 % décidée en décembre 1992 pour renflouer en partie le déficit de la Sécurité sociale. Un arrêté publié mercredi 19 mai au *Journal officiel* détaille les prix *fixés par chaque fabricant. Comme* lors de la hausse du 18 janvier, la plupart des groupes ont décidé de ne pas répercuter totalement cette majoration. Au début de l'année, l'un d'entre eux avait même baissé ses prix.

Cette fois, la plupart des fabricants ont augmenté plus fortement le bas de leurs gammes pour resserrer l'écart apparu sur le marché en début d'année. Cette forte amplitude avait accéléré le transfert des achats vers les marques les moins chères au *détriment de celles* à forte notoriété. Ainsi la Winston de Reynolds, qui s'était distinguée par une baisse de 16 % en janvier, progresse de 20 % (10 à 12 francs). Chez *Philip Morris*, la *Chesterfield* International passe également de 10 à 12 francs et, *a contrario*, la Marlboro, marque la plus vendue en France, qui avait augmenté de 9,2 % au début de l'année ne s'apprécie que de 6 % à 13,80 francs. *La SEITA ne majore que de* 12 % ses Gauloises blondes (11,20 francs) qui « *redevient le paquet de cigarettes blondes le moins cher du marché* ». Du côté des tabacs bruns, la Gauloise brune progresse de 7,50 à 8,50 francs et la *Gitane de* 9,50 à 10 francs.

Le dossier des produits oléagineux au GATT

Les Jeunes Agriculteurs organisent une action nationale les 24 et 25 mai

Le Centre national des jeunes agriculteurs (CNJA) a annoncé, mercredi 19 mai, sa décision d'organiser une action nationale les lundi 24 et mardi 25 mai, au *moment où les douze ministres de* l'agriculture se réuniront à Bruxelles. Il veut ainsi mettre en garde le gouvernement contre un éventuel assouplissement de la position française dans les négociations du GATT, à propos du chapitre spécifique des produits oléagineux.

Après la publication des chiffres sur la chute du revenu agricole (*le Monde* du 20 mai), la FNSEA a estimé que « *les mesures partielles décidées par le premier ministre le 7 mai ne constituent qu'un premier élément de réponse face à une situation d'une telle gravité. Nous attendons du gouvernement une attitude plus attentive et plus réceptive au cours des prochaines semaines* ». La FNSEA « *réitère solennellement son refus total d'une négociation séparée du volet agricole* » dans le cadre du GATT.

□ **Edouard Balladur se rendra à Bruxelles le 3 juin.** – Comme il l'avait laissé entendre récemment, le premier ministre français Edouard Balladur se rendra à Bruxelles, le 3 juin, afin de discuter des négociations commerciales multilatérales. « *A l'invitation de la Commission européenne* », M. Balladur présentera « *en détail* » la position de la France sur les négociations du GATT (accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), a confirmé, mercredi 19 mai, l'Hôtel Matignon dans un communiqué.

هكذا من الأصل

ÉCONOMIE

ÉTRANGER

Après un nouvel accord avec le FMI

Le gouvernement conservateur hongrois doit renforcer son budget d'austérité

BUDAPEST

de notre correspondant

Après presque une année de négociations ardues entre la Hongrie et le Fonds monétaire international (FMI), le ministre magyar des finances, Ivan Szabo, a indiqué, lundi 17 mai, au Parlement de Budapest, que le pays doit renforcer sa politique de rigueur pour obtenir des crédits supplémentaires du FMI. Suite à l'accord conclu à Washington avec le FMI, le ministre a dévoilé les grandes lignes d'un nouveau budget d'austérité qu'il a qualifié de *«très dur, impopulaire mais inévitable»* qui sera soumis aux députés d'ici deux mois.

Effrayé par l'ampleur du déficit budgétaire hongrois, le FMI a gelé en juillet 1992 le versement des derniers 600 millions de dollars prévus dans le cadre d'un crédit de 1,5 milliard de dollars, accordé en 1991. M. Szabo a souligné que le déficit initial de 185 milliards de forints pour 1993 atteindra désormais 215 milliards de forints à la fin de l'année, soit l'équivalent de 6,8 % du PNB. Il a expliqué que ce gonflement spectaculaire était dû à un ralentissement des recettes des privatisations, à la poursuite du déclin de la production et à la fraude fiscale.

Le nouvel accord avec le FMI stipule que le montant du déficit budgétaire doit être ramené à 5,6 % du PNB à la fin 1994. Pour atteindre cet objectif, le ministre des finances a annoncé un plan qui met davantage l'accent sur l'augmentation des recettes de l'Etat plutôt que sur la réduction des dépenses sociales. Il a donc proposé d'élever la tranche inférieure de la TVA de 6 % à 10 %, de geler les salaires des fonctionnaires et de supprimer les avantages fiscaux pour les couches les plus aisées afin, dit-il, *«que les riches et ceux qui s'enrichissent partagent le fardeau»* de la transition.

L'opposition a aussitôt rendu le gouvernement responsable de cette *«débâcle économique»*, mais a demandé de voir le contenu précis du plan avant de se prononcer. A un an des élections législatives, la pilule est particulièrement amère pour la coalition conservatrice au pouvoir, qui risque maintenant d'affronter les foudres des ténors d'extrême droite de son camp qui ont souvent dénoncé les *«diktats du FMI»* en les comparant aux *«ravages de l'armée rouge»*.

YVES-MICHEL RIOLS

Le nouveau partage des richesses mondiales

Suite de la première page

Pour la première fois, le FMI a décidé, à l'occasion de la publication de ses «Perspectives de l'économie mondiale», dont les annexes seront *connues dans quelques jours*, de calculer le montant des produits intérieurs bruts (PIB) non plus aux taux de change courants du dollar, mais aux taux de change pondérés des parités de pouvoir d'achat. Derrière cette formulation complexe, se cache la recherche par les économistes du taux de change «naturel», qui permettrait d'acheter à des conditions identiques la même gamme de produits et de services dans deux pays différents. En quelque sorte, le prix universel d'un litre de lait ou d'une coupe de cheveux, qui ne serait pas déformé par les taux de change, les différences de structures économiques locales, ou les chocs économiques divers. Ainsi, la plupart des économistes estiment que la parité de pouvoir d'achat du dollar se situe aux alentours de 6,50 francs ou de 2 DM (contre 5,50 francs et 1,60 DM à l'heure actuelle). La monnaie américaine serait donc sous-évaluée à l'heure actuelle.

En utilisant les nouvelles méthodes de calcul, le FMI estime que les pays industriels ne représentent plus 73 % du PIB mondial – ce qu'indiquent les calculs aux taux de change courants – mais à peine plus de la moitié (54 %). Le monde en développement contribuerait désormais à 34 % de la production mondiale, et non plus 18 %.

Chaque pays industriel en prend pour son grade, les Etats-Unis revenant de 26 % à 22,5 % du PIB mondial, le Japon de 14,6 % à 7,6 %, et la France de 5 % à 3,50 %. L'ex-URSS (1) passerait au-dessus du Japon, et de l'Allemagne, avec 8,3 % du produit intérieur brut mondial. Pratiquement à égalité, la France, l'Italie et la Grande-Bretagne sauveraient à peine leur tête au G7 (groupe des sept principaux pays industriels). Car, proportionnellement, le poids des pays du tiers-monde augmente : *ainsi* la Chine – dont le taux de change a été considérablement sous-évalué depuis 1970 – serait propulsée au rang de quatrième puissance économique mondiale, avec 6 % du PIB (derrière les Etats-Unis, l'ex-URSS, le Japon, mais devant l'Allemagne, qui est à 4,25 %). L'Afrique, pour sa part, passerait de 1,7 % seulement à 4 %. D'autres Etats, comme la Turquie, le Mexique, l'Inde ou la Thaïlande, verraient leur poids augmenté. Le Brésil pèserait plus lourd que le Canada.

La Russie au cœur du G7

La nouvelle approche de l'institu*tion internationale modifie aussi le* calcul de la croissance, puisque le monde en développement, qui pèse plus lourd, bénéficie globalement d'un accroissement rapide de son activité. En 1992, la croissance mondiale aurait été supérieure de 1 point au 1,8 % affichés par les économistes du Fonds dans leurs dernières estimations. Quelle que soit la précision du calcul des parités de pouvoir d'achat, certaines données sont éloquentes. Ainsi, souligne le FMI dans «les Perspectives de l'économie mondiale», dont une première version a été publiée en avril (*le Monde* du 28 avril), *«les exportations ont été multipliées par six entre 1978 et 1991, la part de la Chine dans les exportations mondiales a plus que doublé, portant ce pays du rang de trente-deuxième au rang de treizième exportateur mondial»*.

Pris au pied de la lettre, les calculs du FMI seraient susceptibles d'avoir des prolongements spectaculaires. D'une part, les parités de pouvoir d'achat modifient considérablement la géo-économie du monde. Ainsi, la Russie et la Chine se situent bel et bien, en termes de production, au cœur des pays du groupe des sept principaux pays industriels (G7), alors que le Canada s'en trouve très éloigné. D'autre part, en Asie, ce sont désormais deux puissances au poids pratiquement égal – la Chine et le Japon – qui dominent le continent. Moins spectaculaires, les changements pourraient également toucher le cœur même du fonctionnement des institutions internationales. Actuellement, la Banque mondiale – qui effectue aussi des calculs en termes de parités de pouvoirs d'achat – accorde des prêts selon des critères très stricts : prêts à conditions très préférentielles pour les Etats les plus pauvres (765 dollars par habitant et par an), et aucun prêt au-dessus de 4 300 dollars. Ces catégories pourraient voler en éclats, même si le FMI estime que les nouvelles évaluations n'ont pas de vocation opérationnelle.

Les économistes s'affrontent depuis longtemps déjà sur l'utilisation des parités de pouvoir d'achat, régulièrement calculées par la Banque mondiale. Car chaque pays est différent de son voisin et il n'existe pas, jusqu'à nouvel ordre, d'étalon qui permettrait de tout peser avec précision. Le poids relatif des économies est donc extrêmement difficile à évaluer, et rien ne prouve que la nouvelle méthode de calcul soit indiscutablement meilleure que la précédente. Quoi qu'il en soit, les calculs récents reflètent bien la prise de conscience que les pays industriels, en plein marasme, ne sont plus le cœur de l'économie mondiale et qu'il existe ailleurs d'importants gisements de croissance.

FRANÇOISE LAZARE

(1) L'ex-URSS appartient à un groupe qualifié de *«pays en transition»*, et n'est rattachée *ni* aux pays industriels, ni à ceux en développement. La Chine est classée dans les pays en développement.

Franz Steinkühler accusé de délits d'initié

Le Parti social-démocrate prend ses distances vis-à-vis du patron d'IG Metall

Plusieurs députés du Parti social démocrate (SPD) ont pris leurs distances, mercredi 19 mai, vis-à-vis de Franz Steinkühler, président du syndicat allemand de la métallurgie IG Metall, accusé de délits d'initié (*le Monde* du 19 mai). M. Steinkühler est membre du SPD depuis 1951. *« M. Steinkühler doit prouver plus clairement qu'il n'a pas bénéficié d'informations confidentielles, sinon il doit en tirer les conséquenses»*, a déclaré le président social-démocrate de la commission du Bundestag pour les affaires sociales, Gunther Heyenn.

Pour M. Heyenn, le patron d'IG Metal devrait *«verser le profit qu'il en a tiré aux grévistes est-allemands»*. IG Metall a annoncé que ce conflit, qui est en train de s'achever, lui avait jusqu'à présent coûté 20 millions de deutschemarks (68 millions de francs), dont 15 millions en primes de grève. M. Steinkühler aurait réalisé 64 000 marks de plus-values boursières grâce à une information privilégiée obtenue à propos de la société Daimler Benz, dont il siège au conseil de surveillance. – *(AFP.)*

Aggravation du déficit commercial américain en mars

Le déficit commercial des Etats-Unis a atteint 10,2 milliards de dollars en mars contre 7,90 milliards en février (chiffre révisé), selon les chiffres publiés, mercredi 19 mai, par le département du commerce.

L'accroissement du déficit, qui est le plus important enregistré depuis mai 1989, s'explique par une forte croissance des importations de pétrole et d'automobiles. Globalement, les importations ont atteint 49,2 milliards de dollars et les exportations 39 milliards. Le déficit commercial américain du premier trimestre (23,4 milliards de dollars) correspond à un déséquilibre annuel de 101,6 milliards de dollars contre 82,9 milliards de dollars en 1992 et 64,8 milliards en 1991.

□ **Démission du ministre brésilien de l'économie.** – Le président brésilien Itamar Franco a accepté, mercredi 19 mai, la démission du ministre de l'économie, Eliseu Resende, a annoncé la chaîne de télévision Globo TV. M. Resende, soupçonné d'être au centre d'un conflit d'intérêts, a présenté sa démission en expliquant que son maintien risquait d'affaiblir le gouvernement. Le ministre était accusé d'avoir accordé des crédits d'exportation à un ancien employé. – *(Reuter.)*

FINANCES

A une très large majorité

Les actionnaires de L'Air liquide adoptent le dividende majoré

Les actionnaires de la société L'Air liquide, réunis mercredi 19 mai en assemblée générale extraordinaire, ont adopté à une très large majorité le principe du dividende majoré pour les titres détenus au nominatif pendant deux ans, à partir de 1995. Ce principe prévoit un dividende supérieur de 10 % à celui versé aux titres au porteur.

Selon ses promoteurs, ce dispositif a pour but de fidéliser l'actionnariat. Son principe a cependant suscité un débat, mené par le sénateur Etienne Dailly (UDF), selon lequel le dividende majoré viole le principe de l'égalité des actionnaires. Une commisison d'études a été mise en place, à la demande d'Edmond Alphandéry, ministre de l'économie.

□ **Michel Pébereau nommé officiellement président de la BNP.** – Michel Pébereau a été nommé, mercredi 19 mai en conseil des ministres, président du conseil d'administration de la BNP (Banque nationale de Paris), sur proposition du ministre de l'économie Edmond Alphandéry. M. Pébereau, qui était président du Crédit commercial de France, succède à la tête de la BNP à M. René Thomas et prendra ses fonctions lundi 24 mai (*le Monde* du 19 mai).

INDUSTRIE

Après le dépot de bilan du sidérurgiste Saarstahl

Usinor-Sacilor va redéfinir sa gamme d'aciers longs en Lorraine

«Nous avons été rattrapé par le temps». Commentant le dépôt de bilan du sidérurgiste allemand Saarstahl intervenu la veille (*le Monde* du 19 mai), Robert Hudry, directeur des affaires financières d'Usinor Sacilor, a estimé, mercredi 19 mai, que la décision de restructurer Saarstahl a peut être été prise *«un peu tard»*. Surtout, *«les mesures ont été lentes à mettre en œuvre»*. Le plan d'assainissement du producteur d'acier sarrois, qui prévoyait de ramener de 7 500 à 4 800 les effectifs salariés en dix-huit mois, est intervenu un peu plus d'un an après l'annonce de réorganisations drastiques chez Unimétal, la filiale d'Usinor-Sacilor, spécialisée comme Saarstahl, dans les aciers longs courants (fil machine, poutrelles...).

«La nécessité d'une restructuration a été difficile à faire admettre en Allemagne», explique-t-on chez Usinor-Sacilor. *«Et le retard pris est devenu intenable, car, depuis le début de l'année, la dégradation du marché sidérurgique allemand est plus prononcée qu'en France.»* Selon M. Hudry, la remise à flot de Saarstahl (dont Usinor-Sacilor détient 70 % du capital, 27,5 % étant entre les mains du Land de Sarre et 2,5 % appartenant au luxembourgeois Arbed) exigeait l'injection de 500 millions de marks de capitaux supplémentaires, soit 1,8 milliard de francs, pour passer le cap des deux ans à venir, *«l'équivalent de ce que nous avons investi dans la firme depuis sa reprise en 1989»*.

La défaillance de Saarstahl augure-t-elle de nouvelles difficultés pour Unimétal ? *«Les deux entreprises ont enregistré des pertes similaires, de l'ordre du milliard de francs en 1992, mais sur un tonnage plus important dans le cas d'Unimétal»*. Selon M. Hudry, alors que Saarstahl s'acheminait vers la barre du milliard et demi de pertes en 1993, Unimétal devrait repasser sous la barre du milliard de francs cette année.

«Les situations sont totalement différentes. De plus, le dépôt de bilan de Saartsahl va nous amener à faire fonctionner à pleine capacité la coulée de Florange et le four électrique dont l'installation est prévue à Gandrange.» Il n'est pas question, pour autant, d'investir dans un second four à Gandrange, comme l'avait envisagé Usinor-Sacilor il y a un an. *«Il va falloir repenser la gamme d'aciers longs fabriqués en Lorraine et faire tourner l'outil industriel au maximum, en le concentrant sur les productions les plus rentables.»*

C. M.

Fiat prend le contrôle de la totalité de Maserati

Le constructeur automobile italien a pris, mercredi 19 mai, le contrôle de la totalité de la firme Maserati, dont il détenait jusqu'ici 49 % du capital. La transaction s'élèverait à 70 milliards de lires (258 millions de francs). Paolo Cantarella, administrateur de Fiat Auto, a été nommé président de Maserati et Eugenio Alzati administrateur délégué.

Dans un communiqué, Fiat Auto affirme avoir *«décidé d'assumer entièrement le contrôle de Maserati, à la demande de la famille de Tomaso en raison de l'indisponibilité d'Alejandro de Tomaso»*. Agé de soixante-quatre ans, l'industriel italo-argentin a été victime en janvier d'une hémorragie cérébrale. Maserati, frappé de plein fouet par la mévente des voitures de luxe, avait dû fermer au début de l'année l'une de ses deux usines, après avoir licencié 1 047 employés.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 19 mai ⬇ Rechute

Dans un marché très actif à la veille de quatre jours chômés en raison de l'Ascension, la Bourse de Paris a cédé du terrain mercredi 19 mai, dernier jour du terme boursier. En baisse de 0,08 % à l'ouverture et en très légère hausse par la suite, l'indice CAC 40 a terminé la séance sur une perte de 0,52 % à 1 836,78 points. Le terme de mai s'est achevé sur une perte de 4,16 %. Par rapport à la fin 1992, le marché accuse un repli de 1,13 %. Déjà très actif mardi en fin de journée, le marché a connu une activité importante tout au long de la séance, le montant des transactions s'élevant à 4,6 milliards de francs dont 3,9 milliards pour les seules valeurs du CAC 40.

Le vote positif des Danois au référendum sur le traité de Maastricht n'a provoqué aucune réaction particulière dans les salles de marché. D'une part, il avait été anticipé par les milieux financiers, d'autre part, l'Europe ne suscite plus autant de «passion» dans ces milieux.

La Bundesbank, qui tenait exceptionnellement mercredi sa réunion bimensuelle, n'a pas assoupli sa politique de crédit en raison notamment, estimaient les analystes, de la forte progression (+ 7,3 %) de la masse monétaire M3 en Allemagne en avril. La reprise enregistrée la veille n'a donc pas tenu mais le marché a néanmoins rebondi sur le seuil des 1 830 points, considéré comme un point de résistance important.

Les échanges ont été particulièrement importants sur les grandes valeurs, les transactions portant sur 320 millions pour LVMH, sur 316 millions pour Alcatel-Alsthom et 258 millions pour Total.

NEW-YORK, 19 mai ⬆ Nouveau record

Wall Street a établi un nouveau record, mercredi 19 mai, pour terminer juste au dessus des 3 500 points grâce à un brusque revirement à la baisse des taux d'intérêt à long terme américains. Le marché avait débuté la séance en baisse, après l'annonce d'une nette aggravation du déficit commercial américain en mars (10,2 milliards de dollars) et en raison également d'une remontée des taux d'intérêt. Au terme des échanges, l'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé à 3 500,03 points, en hausse de 55,64 points, soit une vive progression de 1,62 %. Le marché a été très actif avec quelque 342 millions d'actions échangées dont près de 80 millions dans la dernière heure de transactions. Le nombre de titres en hausse a largement dépassé celui des valeurs en baisse : 1 190 contre 760 alors que 576 titres restaient inchangés.

Les experts ont expliqué le revirement des taux d'intérêt par des rachats encouragés par le sentiment que les liquidations des derniers jours sur le marché obligataire – qui avaient provoqué une nette remontée des taux – avaient été exagérées. Ces liquidations avaient été amorcées par les craintes de reprise de l'inflation. Le taux moyen sur les bons du Trésor à trente ans, principale référence sur le marché obligataire, était passé mardi au-dessus du seuil de 7 % pour la première fois depuis le début avril.

LONDRES, 19 mai ⬇ Net recul

Les valeurs ont nettement reculé, mercredi 19 mai, au Stock Exchange, affaiblies par une baisse inattendue des ventes de détail en avril. Au terme des échanges, l'indice Footsie des cent grandes valeurs a clôturé en baisse de 27,6 points, à 2 819,7 points, soit un repli de 0,9 %. Le volume des transactions s'est élevé à 645,9 millions de titres, contre 632,7 millions la veille.

Les ventes de détail britanniques ont baissé de 0,3 % en avril, alors que les analystes s'attendaient à une progression de 0,3 % après trois mois consécutifs de hausse. L'absence d'une baisse des taux d'intérêt de la Bundesbank et une hausse de 7,3 % de la masse monétaire allemande M3 en avril par rapport à la moyenne du dernier trimestre de 1992 ont également pesé sur la tendance.

Les brasseurs, les groupes de distribution, les pétrolières et le bâtiment ont subi les plus fortes pertes. Mais les compagnies d'eau et d'électricité ont été fermes dans l'ensemble.

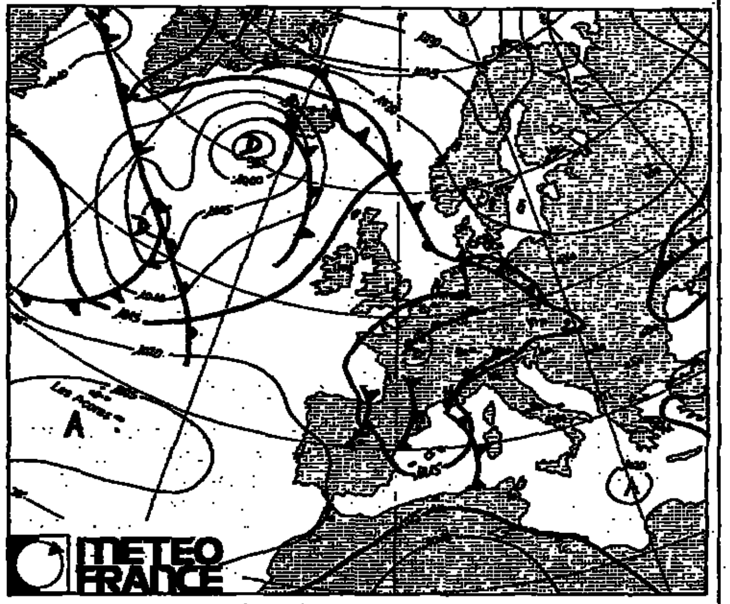
TOKYO, 20 mai ⬇ Légère baisse

La Bourse de Tokyo a clôturé en baisse jeudi 20 mai, l'indice Nikkei perdant 50,40 points, soit 0,25 %, à 20 330,39 points. Le volume des transactions s'est sensiblement contracté : environ 350 millions de titres ont changé de mains contre 400 millions la veille.

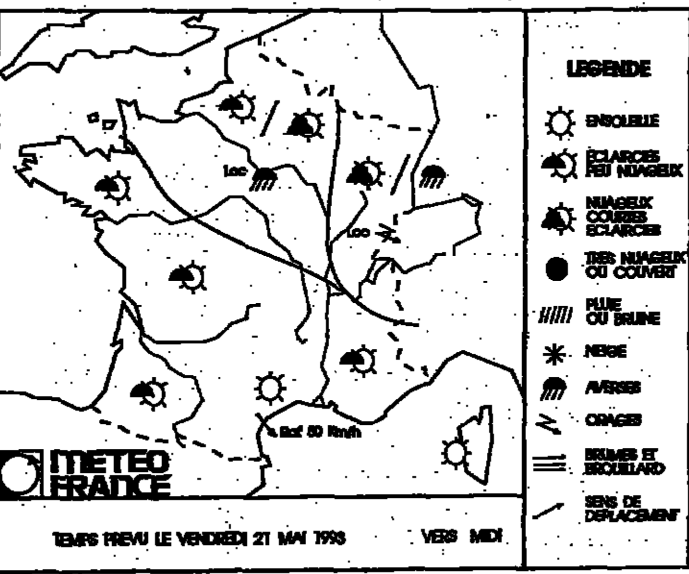
Encouragé par la progression de Wall Street mercredi, les valeurs avait ouvert en hausse à Tokyo pour retomber un peu plus tard sous la pression de prises de bénéfices, indiquait-on sur le marché. Des achats contractés par des fonds publics ne sont pas parvenus à ramener la confiance des investisseurs qui restent préoccupés par les résultats annuels médiocres des sociétés japonaises pour l'exercice fiscal 1992 clos le 31 mars 1993.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 20 MAI A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 21 MAI 1993



Vendredi : « encore des averses au nord, retour du soleil au sud ». – Le matin, le ciel sera couvert de la Normandie à l'Ile-de-France et au Nord-Picardie, ainsi que du nord-est à l'est du Rhône, avec des pluies modérées. En milieu de journée, le temps sera plus variable, alternant entre les éclaircies et les averses. Encore un risque d'orages résiduels sur les reliefs des frontières est du pays.

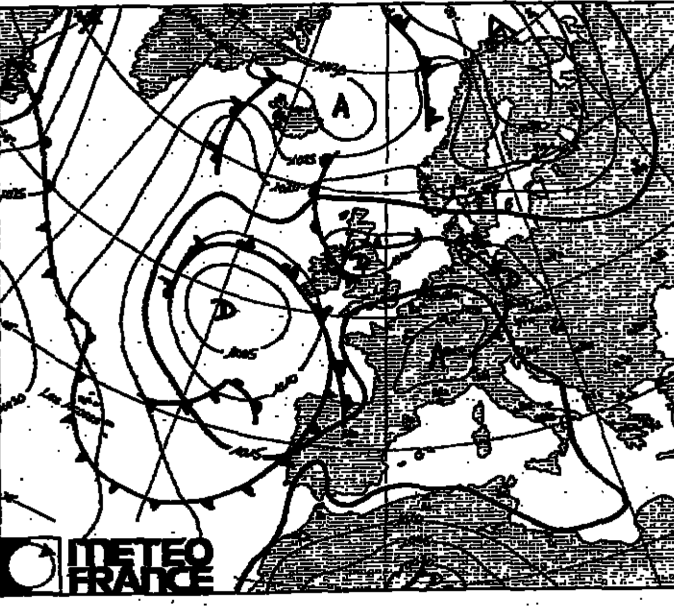
Au sud du pays, le Languedoc-Roussillon, la Provence-Côte d'Azur et la Corse profiteront d'un soleil généreux, mais avec de la tramontane atteignant 50 km/h en rafales.

Les régions du littoral atlantique, de sud-Bretagne à l'Aquitaine, devront compter sur la grisaille au lever du jour, mais en milieu de matinée, le soleil reviendra de plus en plus.

Partout ailleurs, le ciel alternera avec les nuages et les éclaircies, et des averses se produiront encore ça et là, *surtout sur les régions situées au nord* de la Loire.

Les températures matinales seront en baisse par rapport à ces derniers jours. Il fera entre 6 et 8 degrés à l'Ouest, 12 et 14 degrés sur le pourtour méditerranéen, et entre 9 et 12 degrés partout ailleurs. Dans la journée, les températures seront de saison : le thermomètre oscillera entre 16 et 18 degrés au nord de la Loire, et avoisinera souvent 20 degrés au sud. On atteindra 22 degrés sur les côtes méditerranéennes.

PRÉVISIONS POUR LE 22 MAI 1993 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima – minima et temps observé le 20-5-93

Valeurs relevées le 19-5-1993 à 18 heures TUC et le 20-5-1993 à 6 heures TUC

FRANCE			
AJACCIO	21	13	N
BIARRITZ	14	10	P
BORDEAUX	15	10	P
BOURGES	17	10	P
BREST	15	8	N
CAEN	19	10	P
CHERBOURG	16	8	P
CLERMONT-FER.	15	11	C
DIJON	21	11	C
GRENOBLE	25	14	C
LILLE	19	10	C
LIMOGES	13	9	C
LYON	23	12	P
MARSEILLE	24	17	P
NANCY	22	13	D
NANTES	18	10	C
NICE	19	15	C
PARIS-MONTS.	21	12	C
PAU	14	9	N
PERPIGNAN	20	13	C
POINTE-A-PITRE	32	23	N
RENNES	18	9	N
ST-ETIENNE	19	11	P
STRASBOURG	24	13	D
TOULOUSE	17	11	C
TOURS	17	8	C

ÉTRANGER			
ALGER	24	12	D
AMSTERDAM	20	9	C
ATHÈNES	23	15	D
BANGKOK	30	26	C
BARCELONE	19	12	D
BELGRADE	28	13	D
BERLIN	29	16	D
BRUXELLES	19	10	C
COPENHAGUE	23	13	D
DAKAR	26	20	D
GENÈVE	23	13	A
ISTANBUL	20	15	N
JÉRUSALEM	26	12	D
LE CAIRE	30	16	D
LISBONNE	17	10	D
LONDRES	19	10	P
LOS ANGELES	21	14	D
LUXEMBOURG	20	12	D
MADRID	17	6	D
MARRAKECH	25	13	N
MEXICO	25	15	N
MILAN	28	13	C
MONTRÉAL	12	7	C
MOSCOU	23	10	D
NAIROBI	24	11	D
NEW-DELHI	38	25	N
NEW-YORK	13	11	P
PALMA	22	10	D
PÉKIN	30	19	C
RIO-DE-JANEIRO	25	21	N
ROME	24	13	N
HONGKONG	32	24	N
SÉVILLE	22	10	D
SINGAPOUR	32	28	C
STOCKHOLM	23	11	C
SYDNEY	20	9	D
TOKYO	26	17	O
TUNIS	25	13	N
VARSOVIE	25	13	D
VENISE	24	18	D
VIENNE	27	14	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brouillard	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES — DANIEL SCHNEIDERMANN

Le silence des héros

QU'EST-CE qui fait, d'un homme ou d'une femme ordinaires, un héros, ou une *héroïne*? Quelle force mystérieuse, le saisissant au cœur des tourmentes de l'Histoire, le hisse soudain à la hauteur des enjeux du moment? Quand la guerre fait rage au-dehors, il est si simple d'attendre que les choses se calment !

On aurait tant de bonnes raisons pour rester vivoter au coin de l'âtre tiède ! *Mais cinq, dix rendez*-vous attendent, sur les trottoirs glacés. On en a appris la liste par cœur, pour ne pas laisser de *traces. Alors on boutonne son* manteau, on passe en bandoulière la sacoche qui contient les messages ou la dynamite, on chasse ses pensées, on empoigne son vélo, on sait que la route sera longue. Dans les regards des résistantes invitées à «La marche du siècle», on cherchait la clé du mystère. Pourquoi elles, et pas des millions d'autres? On la cherchait avec plaisir, d'ailleurs. Qu'elles étaient belles, ces héroïnes de légende, portant sur leur visage la modestie, et le courage, et la sérénité toute simple des devoirs accomplis. Ces visages-là, pourquoi la télévision nous les donne-t-elle si rarement à voir? Pourquoi la loupe magique de la *caméra préfère-t-elle* si souvent se fixer sur les mille grimaces identiques de l'imposture et du vide? Est-ce le simple enchaînement des circonstances qui les avait désignées ou bien étaient-elles nées pour la révolte? Et nous? De quel côté aurions-nous penché? De leur côté, frêles messagères à vélo, livrées aux mille périls des routes? Ou alors aurions-nous grossi la cohorte confortable des assis?

La clé du mystère, inutile de dire qu'elles ne la livrèrent point. Pourquoi vous être engagées, avoir ainsi mille fois risqué vos vies? *«Parce que je n'aime pas les cambrioleurs et les pillards, et que l'on cambriolait mon pays»,* répondit simplement Lucie Aubrac. *«Pour moi, c'était une évidence»,* dit une autre. *«Ça allait de soi»,* renchérit une troisième. Etrange évidence, si claire et si énigmatique à la fois.

Fascinés, trois lycéens de première buvaient les paroles de ces vieilles dames si jeunes. Leur échange eût *constitué* un *moment* de grâce parfait sans les interruptions pressantes de Jean-Marie Cavada, qui, pour des raisons incompréhensibles, se résout rarement à laisser opérer la magie d'une rencontre.

A la fin, présentant le livre *d'Ania Francos,* il *expliqua même* gravement son absence du plateau par le fait qu'*«il a fallu faire des choix». «Mais elle est morte !»,* s'exclama une invitée, stupéfaite. Confusion de l'animateur. Le charme était rompu.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 20 mai

TF 1

- 20.45 ▶ **Téléfilm : L'Eternel Mari.**
- 22.15 **Sport : Football.** Finale de la Cup : Arsenal-Sheffield Wednesday.
- 0.05 **Divertissement : Ciné gags.**
- 0.10 **Magazine : Télé-vision.** Présenté par Béatrice Schönberg.
- 1.00 **Journal et Météo.**

FRANCE 2

- 20.50 **Magazine : Envoyé spécial.** Les coulisses de «Surprise sur prise», de Nicolas Winckler et Michel Levasseur ; Les orphelins de Sarajevo, de Stéphane Meunier ; Egypte : la misère du Nil, de Jérôme Bony et Jean-François Hoffman.
- 22.25 **Série : Un privé nommé Stryker.**
- 0.05 **Journal et Météo.**
- 0.25 **Magazine : Le Cercle de minuit.** En direct de Cannes.

FRANCE 3

- 20.45 **Cinéma : La Déchirure.** ■■ Film britannique de Roland Joffé (1984). Avec Sam Waterston, Haing S. Ngor, John Malkovich.
- 23.10 **Journal et Météo.**
- 23.40 ***Magazine : Pégase.*** Les Hercules C-130 à Sarajevo ; Le rassemblement de La Ferté-Alais.

CANAL PLUS

- 20.35 **Cinéma : La Relève.** ■■ Film américain de Clint Eastwood (1990).
- 22.30 **Flash d'informations.**
- 22.33 ***Le Journal du Festival.***
- 22.40 **Sport : Football.** Championnat de France de D1 : Valenciennes-Marseille.
- *0.30* ***Cinéma : Barton Fink.*** ■■■ Film américain de Joel et Ethan Coen (1991) (v.o.).

ARTE

- 20.40 **Soirée thématique : Cannes 1993, où va le cinéma européen?** Soirée conçue par Wolfgang Vogel et Jürgen *Kritz.*
- 20.50 **Le Magazine du Festival.**
- 21.00 **Débat.** L'importance de Cannes pour le cinéma *européen et la relation américano-euro*péenne sur le marché international du cinéma.
- 21.15 **Cinéma : Papa est en voyage d'affaires.** ■■ Film yougoslave d'Emir Kusturica (1985) (v.o.).
- 23.30 **Débat.** Présentation des invités.
- *23.40* ***Le Magazine du Festival.***
- 23.50 **Débat.** En direct de Cannes. Les thèmes et structures de productions européens, nationaux et régionaux, du financement des films et des coproductions cinéma et télévision.

M 6

- 20.45 **Cinéma : Flag.** □ Film français de Jacques Santi (1987).
- 22.35 **Téléfilm : Robe de sang.**
- 0.05 **Informations : Six minutes première heure.**

FRANCE-CULTURE

- 20.30 **Dramatique.** Cinq soirées dans un parc (2), d'après les Entretiens sur la pluralité des mondes habités, de Fontenelle (rediff.).
- 21.30 ***Profils perdus.*** Paul Desjardin et les Décades de Pontigny (2).
- 22.40 **Les Nuits magnétiques.** Au fil des génies, retour du Mali. 3. Un enfant du fleuve.
- 0.05 **Du jour au lendemain.** Avec Chantal Chawaf (Vers la lumière).
- 0.50 **Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

- 20.30 **Concert** (en direct d'Evian) : Une vie pour le tsar, ouverture, de Glinka ; Francesca da Rimini, de Tchaïkovski ; Epilogue de Peer Gynt pour piano, violoncelle et chœur, de Schnittke ; Alexandre Nevski, cantate en sept épisodes pour mezzo-soprano, chœur et orchestre, de Prokofiev, par l'Ensemble choral de Lausanne, l'Orchestre du Conservatoire de Moscou, violoncelle et dir. Mstislav Rostropovitch ; sol. : Mette Ejsting, mezzo-soprano, Irina Schnittke, piano.
- 23.09 **Ainsi la nuit.** Quatuor à cordes n° 4 en *mi majeur, de Cherubini ;* Grand Duo concertant pour piano et violon op. 21, d'Alkan ; Le Tricorne, de Falla ; Lachrymae pour piano et alto op. 48, de Britten.
- 0.33 **L'Heure bleue.** Jazz s'il vous plaît, par André Clergeat.

Vendredi 21 mai

TF 1

- 16.45 **Club Dorothée.**
- 17.50 ***Série : Le Miel et les Abeilles.***
- 18.20 **Série : Hélène et les garçons.**
- 18.50 **Magazine : Coucou, c'est nous !**
- 19.50 **Divertissement : *Le Bébête Show*** (et à 0.50).
- 20.00 **Journal et Météo.**
- 20.50 **Magazine : Les Marches de la gloire.**
- 22.25 **Magazine : Ushuaïa.** Présenté par Nicolas Hulot. Hommage aux pompiers du ciel. La Foire aux mégères, de Frédéric Handengue ; Coup de bambou, de Jean-Louis Dufour ; A la rencontre des baleines, de Ross Isaacs et Chris Strewe ; Voltige ascensionnelle, de Gil Kebaili.
- 23.30 **Divertissement : Sexy Dingo.**
- 0.00 **Série : Les Enquêtes de Remington Steele.**
- *0.55* ***Journal et Météo.***

FRANCE 2

- 17.05 **Magazine : Giga.**
- 19.15 **Jeu : Que le meilleur gagne plus.**
- 20.00 **Journal, Journal des courses et Météo.**
- 20.50 **Série : Nestor Burma.** Pas de bavards à la Muette. *Le célèbre détective enquête dans le seizième arrondissement de Paris après un prétendu vol de bijoux.*
- 22.25 **Magazine : Bouillon de culture.** En direct de Cannes. Thème : les femmes. Invitées : Emma Thompson, à propos de *Beaucoup de bruit pour rien*, de Kenneth Branagh ; Laure Adler *(les Femmes politiques)* ; Yolande Zauberman, réalisatrice de *Moi Ivan, toi Abraham.*
- 23.55 **Journal et Météo.**
- 0.15 **Magazine : Signé Croisette.** Le Festival de Cannes.

FRANCE 3

- 16.40 **Magazine : Zapper n'est pas jouer.**
- 18.00 **Magazine : Une pêche d'enfer.**
- 18.25 **Jeu : Questions pour un champion.**
- 18.50 **Un livre, un jour.** *Comme à la maison*, de Jean-Pierre Coffe.
- 19.00 **Le 19-20 de l'information.** De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
- 20.05 **Jeu : Hugodélire** (et à 20.40).
- 20.15 **Divertissement : La Classe.**
- 20.45 ▶**Magazine : Thalassa.** Le Rêve réalisé, de Lise Blanchet et Denis Bassompierre.
- 21.50 **Magazine : Faut pas rêver.** *Invité* : Nino Ferrer. *Maroc* : pierres de rêves en pays berbère, de Marie Binet ; Inde : un parfum de France, de Frédéric Soltan et Dominique Rabotteau ; Thaïlande : l'enfance du ring, de Gilles Mermet.
- 22.50 ***Journal et Météo.***
- 23.15 **Magazine : Le Divan.** Présenté par Henry Chapier.

CANAL PLUS

- 16.00 **Cinéma : Confessions d'un barjo.** ■ Film français de Jérôme Boivin (1992). *Avec Richard Bohringer, Anne Brochet,* Hippolyte Girardot.
- 17.20 **Le Journal du cinéma.** Spécial Cannes. Présenté par Isabelle Giordano.
- 18.00 **Canaille peluche.** Coup de bleu dans les étoiles.

En clair jusqu'à 20.35

- 18.30 **Le Top.**
- 19.15 **Magazine : *Nulle part ailleurs.*** Spécial Cannes.
- 20.35 **Téléfilm : La Prochaine Victime.** De Larry Shaw.
- 22.05 **Divertissement : Ce soir avec les Nouveaux.**
- 22.57 **Flash d'informations.**
- 22.59 **Le Journal du Festival.**
- 23.05 **Cinéma : Le Bûcher des vanités.** ■ Film américain de Brian De Palma (1990). Avec Tom Hanks, Bruce Willis, Melanie Griffith.
- 1.05 **Cinéma : Un baiser avant de mourir.** ■ Film américain de James Dearden (1991).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

- 17.00 **Documentaire : Le Cantor de Saint-Thomas.** De Colin Nears (rediff.).
- 19.00 **Magazine : Rencontre.** Dimitri/Hans Kummer.
- 19.30 **Documentaire : Palettes.** *Le Tricheur à l'as de carreau,* de Georges de La Tour, d'Alain Jaubert.
- 19.55 **Cinédanse : Nuit de Chine.** De Claude Mouriéras.
- 20.30 ***8 1/2 Journal.***
- 20.40 **Magazine : Transit.** De Daniel Leconte. Revue de presse de Michel Polac ; le scandale étouffé du sang contaminé en Allemagne ; Burakumin.
- 22.10 **Magazine : Macadam.** Palo Conte, sous les étoiles du jazz, de Guy Andeani et Wolfgang Lünenschloss.
- 23.10 **Dialogue avec André Malraux.** Interview du ministre de la culture de *1968* par Klaus Harpprecht.
- 0.20 **Musique : Montreux Jazz Festival** (rediff., 26 min).

M 6

- 17.00 **Variétés : Multitop.**
- *17.30* ***Série : L'Etalon noir.***
- 18.00 **Série : L'Homme de fer.**
- 19.00 **Série : Les Rues de San-Francisco.**
- *19.54* ***Six minutes d'informations,*** **Météo.**
- 20.00 **Série : Cosby Show.**
- 20.35 **Magazine : Capital.** Spécial design, *miroir du siècle.*
- 20.45 **Téléfilm : Chantage à la cocaïne.** De Leon Ichaso. *Descente au cœur de la pègre de Miami.*
- 22.20 **Série : Mission impossible.** Le Condamné.
- 23.15 **Magazine : Les Enquêtes de Capital.**
- *23.45* ***Magazine : Emotions.***
- 0.15 **Informations : Six minutes première heure.**
- 0.25 **Magazine : Rapline.** Janet Jackson.
- 2.30 **Rediffusions.**

FRANCE-CULTURE

- 20.30 **Radio archives.** Cycle Albert Riera (2).
- 21.32 **Musique : Black and Blue.** Le Jay Jay Johnson d'aujourd'hui. Avec *Philippe* Allard.
- 22.40 **Les Nuits magnétiques.** Au fil des génies, retour du Mali. 4. La solitude des gaw.
- 0.05 **Du jour au lendemain.** Dans la bibliothèque de... notre collaborateur Edwy Plenel.
- 0.50 **Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

- 20.30 **Concert** (donné le 22 avril au Théâtre du Châtelet) : Concerto pour violon et orches*tre en ré majeur op. 77, Symphonie n° 1 en* ut mineur op. 68, de Brahms, par l'Orchestre national de France, dir. Charles Dutoit ; sol : Ithzak Perlmann, violon.
- 23.09 **Jazz club** Par Claude Carrière et Jean Delmas. En direct de La Villa à Paris : Danilo Perez, pianiste avec David Sanchez, saxophone, Thomas Bramerie, contrebasse et George Brown, batterie.
- *1.05* ***Papillons de nuit.*** Par Marie-Noëlle Combes. Rêveries.

Le Monde

Selon une étude inédite du Conseil supérieur de l'audiovisuel

La concentration du secteur de la radio s'accentue

Selon une étude encore inédite réalisée par les services du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), le secteur de la radio est en voie de concentration accélérée en France, par le biais des régies publicitaires. Celles-ci sont en passe de constituer un oligopole. Le CSA s'inquiète de ce phénomène, qu'il considère comme un moyen de contourner le dispositif réglementaire anti-concentration.

Elles sont quatre – Régie 1, IP (Information et publicité), 15/34, GEM – à se disputer le marché publicitaire de la radio qui représente trois milliards de francs. Quatre régies nationales à se partager plus de 2,6 milliards de francs, soit l'équivalent de 85 % des recettes nationales et locales.

Régie 1 (groupe Matra-Hachette) commercialise Europe 1, Europe 2, Skyrock, RFM, le groupement d'intérêt économique «les Indépendants» et Autoroute FM. IP et IP FM, filiales d'Havas, gèrent RTL, Fun radio, Wit FM, M40 et Sud Radio. Derrière ces deux chefs de file, qui se partagent à égalité deux tiers des investissements publicitaires, 15/34, la régie intégrée du groupe NRJ (Chérie FM, Rire et chansons), se pose désormais en concurrente sérieuse. La petite dernière, GEM, régie de la Sofirad et *créée en 1991, ne commercialise* pour l'instant que RMC et Radio Nostalgie.

L'état des lieux dressé par le CSA, grâce à une étude dont les résultats doivent être publiés le mois prochain (1), met ainsi en évidence *«l'extrême degré de concentration auquel est aujourd'hui parvenue une grande partie du secteur radiophonique français»*. Un secteur arrivé à quasi-maturité.

Quatre groupes (Havas-CLT, Matra-Hachette, NRJ et la Sofirad) contrôlent en effet les quatre régies qui commercialisent les onze principales radios nationales privées (2).

Une situation nouvelle, que le CSA qualifie d'*«oligopolistique»*, et qui prend sa source dans les *bouleversements du paysage radiophonique*. Alors que, jusqu'en 1981, trois radios périphériques seulement – Europe 1, RMC, RTL – offraient de l'espace aux investisseurs, la fin du monopole, en 1981, puis l'autorisation de la publicité aux radios privées, en 1984, a bouleversé le paysage. Les annonceurs français, qui recherchent avant tout une audience nationale, ont naturellement suivi les deux voies qui s'offraient à eux.

D'abord, ils ont investi davantage dans les médias qui assurent une meilleure pénétration (la radio n'attire plus, en 1991, que 6,48 % des investissements publicitaires médias, contre plus de 10 % dix ans plus tôt). Ensuite, pour «couvrir» l'ensemble de la population française, ils ont «panaché» les investissements radio.

Stratégie d'intégration

Bien qu'ils ne diffusent pas sur l'ensemble du territoire, les réseaux nationaux (généralistes et musicaux) *s'octroient désormais* 90 % environ de l'ensemble des recettes publicitaires radio. Parmi eux, les stations généralistes (ex-périphériques) demeurent encore largement favorites (près de deux tiers des investissements). *«Principal support financier des radios, les régies entraînent ces dernières dans un processus que les stations ont de plus en plus de mal à maîtriser»*, note le rapport du CSA. Les régies publicitaires constituent donc le fer de lance du vaste mouvement de concentration en cours dans le paysage radiophonique. *«Forts de leur régie, les groupes s'assurent, en conformité avec la législation en vigueur, une emprise discrète mais réelle sur les radios indépendantes»*, relève le CSA.

Cette stratégie d'intégration n'est qu'un moyen, selon le Conseil, de *contourner* le dispositif réglementaire anti-concentration. Au lieu d'un contrôle capitalistique direct rendu difficile par les «seuils» prévus dans la loi de 1986 modifiée et la clause de non-cessibilité des autorisations de fréquence, les quatre groupes *«ripostent ainsi par un contrôle indirect»*. C'est ainsi que pendant que le CSA et les pouvoirs publics cherchent, au grand jour, un acquéreur pour RMC, dans l'ombre, d'âpres combats se mènent pour la conquête du pouvoir qui rapporte gros.

ARIANE CHEMIN

(1) Cette analyse porte sur l'ensemble des radios françaises, à l'exception de celles des régions Ile-de-France, Rhône-Alpes et des DOM-TOM qui ont été recensées à part en fonction du mode de commercialisation qui a été adopté.

(2) Dans l'ordre, en part de volume d'écoute (source Médiamétrie, échantillon de 75 000 auditeurs, novembre-décembre 1992) : RTL (19,5 %); Europe 1 (10,5 %); NRJ (8,3 %); Fun (4,3 %); Nostalgie (4 %); Skyrok (3,9 %); RMC (2 %); Europe 2 (3,2 %); Chérie FM (2,4 %); RFM (1,4 %); Sud et Wit (1,2 %).

► L'enquête Radios et régies publicitaires, réalisée par le service des études et les services des radios du CSA, sera disponible au mois de juin. Renseignements : CSA, service des publications, 39-43, quai André-Citroën, 75015 Paris.

Dans le cadre de l'affaire Trager

Deux anciens dirigeants de Pont-à-Mousson mis en examen

Renaud Van Ruymbeke, le conseiller rennais chargé de l'instruction des dossiers concernant l'industriel nantais René Trager et le financement occulte du PS, a signifié à l'ancien PDG des Fonderies de Pont-à-Mousson, Pierre Blayau, à l'ancien directeur général *de cet établissement, Jean-Louis* Pierquin, ainsi qu'à un ancien conseiller municipal (PR) de Nantes, Jean-Pierre Lapègue, leur mise en examen pour trafic d'influence.

Dans le cours de son enquête, le magistrat avait découvert le versement en 1988, sur l'un des comptes de René Trager, d'une somme de 4,4 millions de francs par la société Pont-à-Mousson (*le Monde* du 24 avril). Ce dernier *avait affirmé* que la *somme constituait* une commission pour l'obtention par l'entreprise lorraine, en 1987, d'un marché portant sur la fourniture de tuyaux en fonte, pour un montant de 55 millions de francs, à la ville de Nantes. Il avait ajouté que la somme avait été reversée au conseiller municipal alors chargé des travaux, Jean-Pierre Lapègue, qui a nié avoir reçu le moindre argent de la part de l'industriel nantais. M. Blayau, qui a récemment quitté la direction des Fonderies de Pont-à-Mousson pour devenir PDG de Pinault-Printemps, avait déclaré, en ce qui le concerne, qu'il *«n'est pas dans les habitudes des Fonderies de verser des commissions de cette sorte»*.

Le conflit du Sahara occidental

La « guerre des sables » a vingt ans

Le 20 mai 1973, une poignée d'hommes en guenilles, pauvrement armés, attaquaient le poste militaire d'El Khanga, au Sahara espagnol. Il y vingt ans, éclatait ainsi, dans ce coin de désert oublié des dieux, l'une des plus longues luttes d'indépendance du siècle. Cette guérilla des sables a dégénéré en un conflit que les Nations unies s'escriment, aujourd'hui encore, à résoudre.

Conduite par le Front Polisario contre l'Espagne d'abord, contre le Maroc ensuite, cette guerre a fait des milliers de morts. Des dizaines de milliers de réfugiés aussi – 165 000 dont 45 000 enfants, selon le Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés – dont la plupart vivent agglutinés, de manière précaire, dans des campements autour de Tindouf, dans le sud-ouest algérien.

Référendum d'autodétermination

Selon les experts militaires, le Front Polisario aligne quelque 10 000 hommes, dont 4 000 sont opérationnels. Leur font face une centaine de milliers de soldats marocains, postés derrière des *«murs»* défensifs qui courent sur 1 600 km, de la frontière algérienne à l'Atlantique. Les guérilleros sahraouis et les autorités marocaines, qui tiennent l'ex-Sahara espagnol pour partie *historiquement intégrante* du royaume chérifien, ont néanmoins accepté, en 1989, de s'en remettre aux Nations unies. Solution bénie par Alger, qui soutient le Front Polisario sans pour autant chercher à provoquer Rabat.

L'ONU prévoit d'organiser un référendum d'autodétermination, mais les désaccords sur les modalités du scrutin ont différé sa mise en œuvre, maintenant prévue au plus tard avant la fin de l'année. Si les parties acceptent comme base le recensement espagnol de 1974 qui fait état de 74 000 habitants au Sahara occidental, Rabat souhaite leur adjoindre des milliers de Sahraouis, censés avoir fui au Maroc du temps de la colonisation espagnole. Le Front Polisario réfute cette exigence, non incluse dans le plan de paix initial accepté par les deux belligérants, et accuse Rabat de chercher à influencer l'issue du vote en gonflant l'électorat avec de faux réfugiés.

«Nous avons fait de grands progrès par rapport à l'époque où nous ne disposions que de quelques hommes chichement armés se déplaçant à dos de chameau, soulignent des responsables du Front Polisario. *Notre armée reste prête à se battre. Si elle a pu combattre le Maroc tout ce temps, elle peut continuer quelques années encore»*. Pour l'heure, le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, est attendu sous peu dans la région pour y relancer le plan de paix que son prédécesseur, Javier Perez de Cuellar, avait commencé à mettre en œuvre sans parvenir à le faire aboutir. – *(Reuter.)*

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier «Le Monde des livres» folioté de 17 à 24

Le numéro du « Monde » daté 20 mai 1993 a été tiré à 455 636 exemplaires.

Demain dans « le Monde »

« Sans visa » : Bombay contre Bombay

La capitale intellectuelle et industrielle de l'Inde est désemparée, les pires horreurs interethniques ayant lézardé son cosmopolitisme. Les retombées de ce grand désamour de Bombay pour elle-même se retrouvent jusqu'à Doubaï et Karachi. Egalement au sommaire de ce numéro : le meeting aérien des as de La Ferté-Alais ; les voiliers de La Trinité-sur-Mer ; une sélection de livres de voyage.

POINT : les élections au Cambodge

En dépit des sanglantes attaques des Khmers rouges, plus de 4,7 millions de Cambodgiens participeront, à partir du 23 mai, à la désignation des cent vingt membres d'une Assemblée constituante.

Un crédit de 264 millions de francs pour la couverture partielle de la rocade

Le gouvernement débloque les travaux de l'A86 en Seine-Saint-Denis

Bernard Bosson, ministre de l'équipement, des transports et du tourisme, a annoncé, mercredi 19 mai, que le gouvernement va débloquer 264 millions de francs de crédits supplémentaires pour permettre la couverture partielle de la rocade A86, au nord de Paris, entre Drancy et Bobigny (Seine-Saint-Denis)

«Le maximum de ce qu'il est possible de faire», a déclaré Bernard Bosson, en annonçant au cours d'une conférence de presse, mercredi 19 mai, que le gouvernement a décidé de débloquer 264 millions de francs supplémentaires pour permettre la couverture à 60 % du tronçon nord de la rocade A86 qui reste à construire entre Drancy et Bobigny. *«Nous avons été sensible aux arguments de la population et des élus de Seine-Saint-Denis qui reprochaient aux pouvoirs publics de ne pas financer les mêmes travaux d'isolation phonique et d'insertion que dans l'ouest de la région parisienne»*, a ajouté le ministre.

« Maillon manquant»

Ainsi devraient pouvoir reprendre, dans les prochaines semaines, les travaux, d'un montant global de 2,6 milliards de francs, interrompus depuis le 1er septembre 1992, à la suite d'une décision de Jean-Louis Bianco, ministre de l'équipement et des transports dans le précédent gouvernement. Celui-ci avait renoncé à autoriser les travaux prévus pour une tranchée non-couverte, en raison de l'hostilité des riverains. Cette opposition n'avait pas cessé, malgré la décision, annoncée le 17 novembre 1992, d'apporter des *«améliorations»* au projet initial d'un montant de 110 millions de francs.

Le 19 décembre 1992, au cours de son vote sur le budget pour 1993, le conseil régional d'Ile-de-France décidait, sous la pression des élus écologistes, de geler les crédits affectés, à parité avec l'Etat, à ce bouclage de l'A86. C'est pourquoi le gouvernement vient de décider de prendre entièrement à sa charge les coûts supplémentaires provoqués par la couverture partielle de ce tronçon en zone habitée. Michel Giraud, président (RPR) du conseil régional d'Ile-de-France et ministre du travail et de l'emploi, a d'ailleurs annoncé, le *19 mai, que la région allait consacrer* 55 millions de francs à l'isolation phonique d'un certain nombre d'infrastructures routières en Seine-Saint-Denis.

Si le bouclage de cette importante rocade devrait ainsi être réa*lisé au nord de Paris, apportant* une bouffée d'oxygène aux entreprises de travaux publics, le gouvernement devra également se pencher sur le délicat dossier de la liaison de l'A86 entre Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine) et Versailles (Yvelines). L'absence de cette liaison constituera le dernier gros «maillon manquant» du «périphérique-bis» qu'est l'A86, une fois le bouclage réalisé au nord. Mais Bernard Bosson a annoncé le 19 mai que des décisions seront d'abord prises pour la *suite des travaux de l'A14, l'autoroute* à péage qui doit relier Orgeval à la Défense en passant sous la terrasse de Saint-Germain-en-Laye.

CHRISTOPHE DE CHENAY

A Romainville (Seine-Saint-Denis)

Agressée et immolée sous l'alibi de la religion

Après avoir arrosé Odile avec de l'essence, puis craqué une allumette, Nadira a juré qu'elle avait immolé sa victime pour des raisons religieuses. Nadira a expliqué qu'elle ne supportait pas qu'Odile, une *«catholique»*, soit la petite amie de son frère cadet, Abdelkrim. Voilà pourquoi, a-t-elle assuré, Nadira a gravement brûlé Odile, mardi 18 mai, en bas de l'immeuble de la cité Youri-Gagarine de Romainville (Seine-Saint-Denis), où habitent les trois protagonistes. Odile a été admise dans un état jugé très critique à l'hôpital de Suresnes spécialisé dans le traitement des grands brûlés.

Mais l'alibi religieux est loin d'être pris au sérieux par la police judiciaire de Seine-Saint-Denis. A trente-quatre ans, *Nadira fume des cigarettes* blondes, porte le jean et ne présente aucun des signes extérieurs de l'intégrisme musulman. *«Il s'agit d'une histoire de cité plutôt que d'une guerre de religion»*, commente l'un des *enquêteurs*.

EN BREF

□ **AFGHANISTAN : l'hôpital militaire de Kaboul endommagé.** – Un incendie, allumé dans le centre de Kaboul par une roquette tombée sur une dépot de carburant, a détruit, mercredi 19 mai, une partie de l'hôpital militaire de la capitale. Une demi-donzaine de services ont été ravagés. Cependant, les combats entre les troupes du ministre de la défense Ahmed Shah Massoud et le Hezb-e-Islami, appuyé par les chiites, se sont poursuivis dans la capitale malgré l'accord de cessez-le-feu de deux *mois signé la* veille à Jelalabad, dans l'est du pays, entre le président Rabbani et le premier ministre Hekmatyar. – *(AFP.)*

□ **MAROC : acquittement d'une militante des droits de l'homme.** – Mme Zoulikha al-Akhdari, membre *de la direction de l'Association* marocaine des droits de l'homme (AMDH), a été acquittée, mercredi 19 mai, par le tribunal de première instance de Kenitra. Arrêtée la semaine dernière, elle était poursuivie pour propos jugés *«offensants»* à l'égard de Hassan II. – *(AFP.)*

□ **Un Boeing s'écrase en Colombie avec 133 passagers à bord.** – Un Boeing 727 de la compagnie colombienne SAM s'est écrasé, mercredi 19 mai, dans la province d'Antioquia, au nord-ouest de la Colombie. L'appareil, qui effectuait la liaison Panama-Bogota avait à son bord 133 personnes. Selon une liste fournie par la SAM, il y avait soixante-dix-sept Colombiens, vingt-neuf Panaméens, six Américains, quatre Vénézuéliens, deux Allemands, deux Nicaraguayens, deux Péruviens, un Japonais, un Argentin, un Australien, un Autrichien et les sept membres de l'équipage colombien. Les recherches menées par huit hélicoptères et trois avions n'avaient pas encore pu, jeudi matin, localiser le lieu de l'accident dans cette région très montagneuse. – *(AFP.)*

□ **M. Clinton demande la libération de Aung San Suu Kyi, dirigeante de l'opposition birmane.** – Le président Bill Clinton a lancé, mercredi 19 mai, un appel au gouvernement de Rangoon pour qu'il libère la dirigeante de l'opposition birmane, Aung San Suu Kyi, prix Nobel de la paix 1991, en résidence surveillée depuis 1989. Le chef de l'Etat américain demande aussi que les militaires birmans respectent les résultats des élections largement gagnées par l'opposition en mai 1990. Le président venait de rencontrer plusieurs lauréats du prix Nobel de la paix, dont l'archevêque sud-africain Desmond Tutu, venus lui demander de faire pression sur le régime birman. – *(AFP.)*

□ **Attentat contre une agence de voyages à Paris.** – Une agence du voyagiste Nouvelles Frontières a été la cible, dans la nuit de mercredi *19* à jeudi *20* mai sur le boulevard Saint-Michel à Paris, d'un attentat à l'explosif qui a provoqué des dégâts matériels sans faire de victime. Aucune inscription ou tract revendiquant l'attentat n'a été retrouvé sur place. Les enquêteurs de la police judiciaire parisienne rapprochent cette explosion d'origine criminelle de celle qui avait détruit, dans la nuit du 8 au 9 mai, une autre agence de Nouvelles Frontières à Marseille (*le Monde* du 11 mai).

□ **Un mandat d'arrêt contre le conseiller général Pierre Vergès à la Réunion.** – Thierry Pfauwadel, juge d'instruction de Saint-Pierre (la Réunion), a délivré, mardi 18 mai, un mandat d'arrêt contre Pierre Vergès, maire et conseiller général (Parti communiste réunionnais) du Port. M. Vergès avait *été mis en* examen le 7 avril pour *«soustraction, destruction ou enlèvement de pièces remises à un dépositaire public»* dans le cours d'une information judiciaire ouverte sur les conditions de la passation d'un appel d'offres concernant l'endiguement de la rivière des Galets (*le Monde* du 9 avril).

Le Monde
DES LIVRES

La religion de la mort

Sublime sans doute, la fin digne et calme, conforme à ses principes, du stoïcien Sénèque. Mais Paul Veyne y voit aussi un « masochisme du grandiose »

SÉNÈQUE
Entretiens.
Lettres à Lucilius.
Edition établie et présentée par Paul Veyne, Laffont, coll. « Bouquins », 1 300 p., 150 F.

Il y aura bientôt deux mille ans, dans les années 60 de notre ère (ainsi calculée en fonction de la naissance, contestée par certains, de Quelqu'un qui préoccupe encore la planète); juste avant la destruction du deuxième temple de Jérusalem (représentée, comme un fait parmi d'autres, en haut de l'arc de Titus), la plus extrême boucherie régnait à Rome : Néron en avait décidé ainsi. On manquera toujours d'assez d'imagination (malgré des tonnes d'actualités ou de films massacrants) pour sentir la bizarrerie de la situation. Ouvrons Tacite : *« Les maisons s'emplissaient de cadavres, les rues de cortèges funèbres; ni le sexe ni l'âge n'étaient à l'abri du danger... »* Parmi les victimes suicidées d'office : Sénèque, le grand Sénèque, l'ancien précepteur de l'empereur; Sénèque dont nous pouvons lire aujourd'hui, dans une édition merveilleusement présentée et annotée, *la Providence, la Constance du sage, la Tranquillité de l'âme,* les *Lettres à Lucilius.*

Voici un écrivain riche, *influent, célèbre.* Un philosophe de la secte stoïcienne, c'est-à-dire un Sage, ou du moins quelqu'un qui tient à se présenter comme tel en faisant la leçon aux autres. Son petit élève Néron est devenu grand et s'est lancé dans une carrière criminelle sans précédent. La débauche la plus abjecte est la règle. La dérision et l'inversion des valeurs sont systématiquement exhibées. Sénèque, *« le prude Sénèque »*, comme l'écrit Paul Veyne, *« le grave sénateur romain qui aurait sûrement long à raconter sur un divan de psychanalyste »*, se retire pour dicter sa doctrine. Le tyran, qui a déjà assassiné son propre frère et sa propre mère, est inéducable? Très bien, un autre moi-même fera l'affaire.



« Sénèque se fait ouvrir les veines », Eugène Delacroix, détail

GIRAUDON

La philosophie est une formation de maître à disciple, et Sénèque est un maître déçu par son élève devenu son maître. Le thème fondamental de sa prédication? La mort, la mort, la mort sans fin recommencée, dont il faut vaincre l'omniprésence démocratique et la peur qu'elle inspire. Qu'est-ce qu'un vrai maître, sinon une sorte de mort-vivant qui contemple déjà l'immortalité à laquelle son disciple aspire? Le disciple? Il est interpellé rudement : *« J'estime qu'il te faut quitter ou ton genre de vie ou la vie. »* D'ailleurs, *« il y a dans la mort une nécessité égale pour tous et invincible. Qui peut se plaindre d'une obligation à laquelle personne n'échappe? »* Il est en somme interdit d'emblée de douter de la toute-puissance de la mort.

Le corps du Sage

C'est plus qu'une évidence : un dogme. On a beaucoup insisté sur le cosmopolitisme stoïcien (*« l'univers entier est ma patrie »*), sans se demander si cette patrie n'était pas avant tout celle de la mort universelle. Un dévot, dit La Bruyère, est quelqu'un qui serait athée sous un prince athée. Il serait de même un fonctionnaire zélé de la mort sous un prince dont ce serait l'obsession majeure. Sénèque, au fond, est ce dévot. *« Pense à la mort toujours pour ne la craindre jamais. »* Oui, mais comment ne pas voir que la pensée, à partir de ce point fixe, se transforme en restriction de pensée? Comment ne pas constater qu'un beau style se met aussi à être ennuyeux, compassé? La joie elle-même devient *« une chose sérieuse »*.

Le Sage est en sécurité (*« Loin de redouter la mort, nous lui devons de n'avoir plus rien à redouter. »*), mais il lui est interdit de s'écarter de la mort, elle est son soleil noir qu'il transmute en lumière harmonieuse, la preuve étant que son disciple le croit. Le pouvoir tyrannique de la terreur pense la même chose? Peut-être, mais le Sage est son contre-miroir abstrait supérieur. Sénèque écrit des tragédies et des traités de morale philosophique : c'est la logique même. Pas d'histoire, des exemples. Pas de roman, des exhortations. L'histoire et le roman sont impurs, suspects, incrédules. Ici, au contraire, la vérité se fait jour sous le joug de la destruction, l'âme s'élève comme un feu, l'homme occupe tout le terrain (pas de femmes), un homme doit en rejoindre un autre dans le sacrement du *« moment ultime »*. Un Dieu des vivants seuls, et non pas des morts (biblique, donc) est absurde, de même que toute représentation de résurrection personnelle. Notre âme, délivrée du corps-prison, subsistera jusqu'à la remise en chaos du monde par le Dieu dont nous ne sommes qu'une parcelle. Le corps du Sage est un animal sacrificiel qu'on égorgera s'il le faut. Voilà ce que Paul Veyne a raison d'appeler un *« masochisme du grandiose »*, sublime, certes, mais à condition que le jeu de la mort ne soit pas truqué, et ses dés pipés.

Tacite nous raconte la fin digne et calme, conforme à ses principes, de Sénèque : elle ne cessera pas d'inspirer les penseurs, les artistes. L'historien n'en formule pas moins le jugement suivant sur un autre figurant : *« Un personnage acheté pour provoquer la perte de son ami se parait du crédit dont jouissait la secte stoïcienne, entraîné à donner, par son attitude et son visage, l'image de la rectitude morale, mais, dans son cœur perfide, traître, dissimulant son avidité et son goût du plaisir. »* On pouvait donc contrefaire le stoïcien, comme un dévot de Molière? Sénèque avait eu à réfuter des attaques sur les contradictions de la vie du Sage. Les propos qu'il a dictés en mourant ne nous sont pas parvenus. C'est dommage.

Pétrone l'épicurien

Tacite parle aussi d'un autre acteur important qui *« à la différence de tous ceux qui périssaient ne flatta aucun des puissants »*. Celui-là, en se tuant, refuse de parler de questions sérieuses de manière *« à se faire une glorieuse réputation de fermeté »*. Pire : toute son attitude consiste à dévaloriser la mort, comme pour mieux insulter le pouvoir. *« Il ne se pressa pas d'abandonner la vie, il se fit ouvrir les veines et, selon son caprice, se les fit bander, puis de nouveau ouvrir. Il écoutait non des propos sur l'immortalité de l'âme et les théories des philosophes, mais des poèmes légers et des vers faciles. »*

Plus grave encore : il passe ses derniers instants à mettre par écrit toutes les abominations du prince, *« en indiquant le caractère inédit de chaque accouplement »*. Qui est ce blasphémateur? Cet athée de la mort si peu romain, si évidemment grec? *« Il se mit à table, se laissa dormir pour que, bien qu'elle lui fût imposée, sa mort eût l'air d'être l'effet du sort. »* Refuser au tyran (mort lui-même en 68) de se glorifier dans votre mort, voilà peut-être l'acte d'accusation et de liberté suprême. Oui, qui est cet *« expert en voluptés »* et qui ne cachait pas de l'être? Ce metteur de points sur les i? Un romancier, lui, un épicurien, Pétrone, dont le *Satiricon* est sans doute, avec *Candide,* le plus utile des livres en nos temps troublés.

Philippe Sollers

Penelope et l'architecte

« Chaque individu construit sa propre ville », dit Penelope Lively. Qui dresse un portrait saisissant du Londres des années 80

LA TOUR DE CRISTAL
de Penelope Lively. Traduit de l'anglais par Raymond Las Vergnas, Denoël, coll. « Empreinte », 304 p., 145 F.

Penelope Lively est devenue écrivain *« par hasard »*. Après avoir étudié puis enseigné l'histoire à Oxford, après avoir imaginé de nombreux livres pour les enfants et épuisé ses sources d'inspiration pour la jeunesse, elle s'est finalement décidée, explique-t-elle, à *« attaquer le roman »*. *« Ce qui m'intéresse avant tout, c'est de réfléchir à l'idée d'évidence. Pas plus qu'en histoire, il n'y a de vérité unique dans une vie particulière... »*

Davantage que dans *le Cerceau des jours,* traduit et publié il y a deux ans, c'est dans *Serpent de lune* (1), Booker Prize 1987, que s'exprime cette volonté de montrer qu'une même existence, examinée sous divers angles à la fois, un peu comme dans un tableau cubiste, peut faire l'objet d'une infinité d'interprétations (2). Il suffit d'élargir ce champ d'investigation pour comprendre qu'il en va de même des lieux où l'on vit. Dans *la Tour de cristal,* son huitième roman, la ville – ici Londres, mais il pourrait s'agir aussi bien de Paris, de New-York ou même du Caire où l'auteur a passé son enfance – apparaît comme un enchevêtrement inextricable de signes et d'images. Ensemble de strates, de traces, de sédiments aux sens mouvants, *« la ville n'existe pas seulement dans l'instant présent,* souligne Penelope Lively. *Elle est le témoin de tous les événements du passé qui existent simultanément dans l'esprit du spectateur. L'interaction entre les deux dépend bien sûr du* background *de chacun. Chaque individu construit sa propre ville... »*.

D'où le titre original, *City of The Mind.* D'où aussi une construction très savante où passé, présent et avenir s'entrelacent sans cesse, où l'auteur passe constamment d'un temps du récit à un autre, où plusieurs voix se mêlent, plusieurs lignes se dessinent et se croisent à l'intérieur du roman, comme pour suggérer toujours la complexité de ce réel multiple, fragmentaire et subjectif : l'incertaine projection de nos propres fictions.

A Londres, un jeune architecte, Matthew Halland, travaille à la rénovation du quartier des docks. Séparé de sa femme, il passe ses week-ends en compagnie de sa fille unique, Jane, tâche timidement de reconstruire sa vie, fréquente sans conviction Alice avant de rencontrer Sarah, résiste avec force aux propositions d'un promoteur véreux, et nous entraîne, au hasard de ses chantiers, dans un Londres en plein bouleversement.

Florence Noiville

Lire la suite page 23

(1) *Le Cerceau des jours,* Denoël, 1991 et *Serpent de lune,* Stock, 1988.

(2) Voir « Le Monde des livres » du 2 juin 1989.

AGENDAS (1926-1971)
de Jean Follain.
Edition établie et annotée par Claire Paulhan.
Seghers, coll. « Pour mémoire », 644 p., 189 F.

HISTOIRES LITTÉRAIRES
par François Bott

Le mystère du temps

ON ne dira jamais trop ce que doit la littérature française à toutes les rêveries que l'on fait en province. Dans son département de la Manche, le jeune Jean Follain avait appris *« par cœur »* le plan de Paris, afin de pouvoir être, plus tard, un des *« piétons »* les plus émérites de la capitale. Rien *ne s'inscrit* dans la mémoire comme les choses que l'on apprend *« rêveusement »*. La Motte-Picquet-Grenelle, c'est inoubliable. Et la rue de Vaugirard, et la porte des Lilas... Jean Follain allait faire connaissance avec la capitale, en 1923. Pour célébrer ses vingt ans, sans doute. *« Quand je fis le voyage de Paris, je portais un bonheur rayonnant. Je sentis à mon premier contact cette odeur de grande ville, que je n'ai jamais retrouvée depuis »*, écrirait-il, douze ans après, dans sa première œuvre en prose, qu'il intitulerait *Paris*. Simplement *Paris*...

Il avait le goût des titres brefs et modestes. Par exemple, *la Main chaude, Usage du temps* ou encore *Exister*. Tout est résumé là. Les jeux de mains sont le sport favori de l'espèce humaine. *« Nous requérons, promettons, appelons, congédions, menaçons, prions, supplions, nions, refusons, interrogeons, admirons* [avec les mains] *»*, disait Montaigne, lequel se préoccupait aussi de « l'usage du temps », car c'est la seule question qui vaille. Quant à « exister », c'est le métier de tout le monde. Comme mourir... Jean Follain naquit à Canisy, dans la Manche, le 29 août 1903. Son grand-père était instituteur, son père enseignait les sciences naturelles, sa mère s'appelait Berthe, et Maurice Garin venait de gagner le premier Tour de France cycliste. Jean Follain vécut son enfance et son adolescence à Saint-Lô, le chef-lieu du département. Il évoquerait cette ville dans un livre intitulé *Chef-lieu*. Tout simplement, là encore...

APRÈS avoir terminé ses études de droit, il revint à Paris, en 1924. Cependant, il craignit de ne pouvoir y rester, car il n'obtint pas l'emploi qu'il espérait dans une compagnie d'assurances. Il écrivit à Paul Fort, pour solliciter son aide : *« Que faire ? Mon père va me rappeler à ma vieille province. Et moi, en toute sincérité – est-ce pauvreté d'esprit ? – je ne peux pas vivre sans Montparnasse, Montmartre, les quais, la Butte. Je ne rentrerai pas en province ! Je n'ai ni génie ni talent, mais je crois, troisième degré encore honorable, avoir quelque chose dans le ventre. »* Je ne sais si Paul Fort répondit à la requête de cet inconnu, mais Jean Follain poursuivit son séjour dans la capitale et devint avocat en 1927. L'année précédente, il avait commencé de remplir les *Agendas* qui sont, à présent, publiés par Claire Paulhan. Il les tiendrait jusqu'à sa mort. Quarante-cinq ans de journal intime, où il relate les faits et gestes de l'existence ordinaire, en laissant deviner des vertiges derrière les apparences. *« Ma grande hantise*, dirait-il en 1970, *demeure le mystère même du temps. »* Cela ne *s'apprivoise peut-être jamais.* Tant mieux pour la littérature...

BERENICE CLEEVE

Au cours de l'été 1934, Jean Follain épousa Madeleine (peintre et fille de peintre) à Perros-Guirec, chef-lieu de canton des Côtes-du-Nord. Toujours les chefs-lieux... Discret sur ses propres sentiments, Jean Follain pensait que l'on devait *« être prudent avec son soi-même »*. Et, dans son agenda de 1934, à la date du 13 août, il se contenta de noter : *« Mon mariage. »* Mais, le 20 décembre suivant, il écrivait : *« Cette nuit, m'étant réveillé près de ma femme, j'ai fait un long effort de mémoire tout en l'appelant pour savoir quel lien m'unissait à elle : était-ce ma sœur, ma demi-sœur ou ma tante ? »* Cela me laisse perplexe. Et vous ? En 1938, les proses de *l'Epicerie d'enfance* valurent à Jean Follain des compliments de Max Jacob et de Gaston Bachelard. On le félicitait d'aimer tellement *« les choses »* et d'en parler si bien.

Le 30 mars 1939, il croisa, dans le métro, *« deux moines d'Espagne et un vieillard aveugle »* qui le rendirent fort triste. La vocation de certaines rencontres, c'est d'assombrir les journées. Allez comprendre pourquoi... Allez savoir, aussi, pour quelles raisons Jean Follain ressentit comme jamais le *« miracle d'exister »*, un soir de l'automne 1939, alors que s'accomplissait le désastre. *C'est sans doute ce que l'on* appelle « le décalage horaire », et cela rend très étranges « les plaisirs de septembre ». Canonnier dans la DCA, en 1940, Jean Follain se demandait le 30 juin : *« Comment allons-nous retrouver notre Paris ? Comment allons-nous nous retrouver nous-mêmes ? »* Le 7 août 1944, tandis que l'on se battait dans la capitale, il savourait le calme du *« merveilleux petit square du Roule »*. Voyageur égaré dans l'Histoire, comme les messieurs de Paul Delvaux, qui se promènent (très habillés) parmi des femmes nues et tirent poliment leur chapeau. « Pardonnez-moi, j'ai dû me tromper de planète... »

A la fin de 1952, Jean Follain entreprit une carrière de magistrat. Nommé à Charleville, ce juge très particulier se partagea entre les rives de la Meuse et les bords de la Seine. Il compara les rêveries que lui inspiraient les deux fleuves. Gare Saint-Lazare, Albert Simonin lui raconta l'histoire d'un homme *« qui voulait absolument sauver une fille de la prostitution »*, car il trouvait ce métier *« indigne »*. Mais il enleva la jeune femme du trottoir *« pour en faire une voleuse de grands magasins »*. Le vol était en effet le métier de cet homme, et il considérait que c'était une profession très honorable. Qu'en pensait M. le juge ? Il s'abstient de nous le dire... En avril 1968, à quelques semaines des événements qui remuèrent la France, Jean Follain fit une retraite à la Trappe, avec Marcel Arland. Toujours « le décalage horaire »... Le poète de *l'Usage du temps* s'abandonnait à la lenteur des journées de méditation, alors que l'Histoire commençait d'avoir la fièvre et s'apprêtait à commettre des excès de vitesse...

Jean Follain fréquentait les monastères, mais cela ne l'empêchait pas de mener une vie très « mondaine », au sens que Bourdaloue et La Bruyère donnaient à ce mot. La République des lettres défile, en effet, dans ces *Agendas*. Jean Follain rencontrait et connaissait presque toute la tribu des écrivains. *« Homme du monde et grand causeur, homme à l'écart et taciturne »*, disait Henri Thomas, en présentant la réédition d'*Exister*. Comme ce dernier, *« on serait tenté de croire que Jean Follain fut de bonne heure sur ses gardes contre les pièges de la vie de société et contre ceux de la solitude »*. Ce piéton infatigable mourut le 10 mars 1971, renversé par une voiture, sur le quai des Tuileries, alors qu'il rentrait chez lui, après un dîner. Les Tuileries avaient été sans doute un rêve de sa jeunesse, comme la rue de Vaugirard ou le boulevard du Montparnasse.

★ Seghers réédite l'essai d'André Dhôtel sur Jean Follain, avec une préface de Gil Jouanard. Coll. « Poètes d'aujourd'hui ».

JAZZ
de Toni Morrison. Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Pierre Alien. Christian Bourgois, 250 p., 130 F.

PLAYING IN THE DARK
(Jouer dans le noir)
de Toni Morrison. Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Pierre Alien. Christian Bourgois, 114 p., 60 F.

D'AUTRES MONDES
par Nicole Zand



ANDERSEN/GAMMA

Toni Morrison : « Je peux changer le passé »

Le blues de Toni Morrison

A cinquante ans, le vendeur des cosmétiques Cleopatra, Joe Trace, est tombé amoureux de Dorcas, une fille dont le grand mérite est d'avoir dix-huit ans. Elle le trompe. Il la tue.

On croirait un blues. Et c'est le début de *Jazz*, le sixième roman de l'Américaine Toni Morrison qui ne s'arrête pas à la banalité d'un crime passionnel et nous entraîne, de digressions en digressions, dans un drame policier et shakespearien à la fois, plein de couteaux et de produits de beauté, dans cette capitale de l'Amérique noire qu'était le Harlem des années 20. La passion ! *« Un de ces amours tordus, profonds, qui le rendait si triste et si heureux qu'il l'a tuée juste pour garder cette sensation. »* A l'enterrement, c'est Violette, la femme de Joe, qui prend le rôle principal en tailladant le visage de la morte. Comme si elle la tuait une deuxième fois. *« On l'a jetée par terre et hors de l'église. Alors elle a couru, dans toute cette neige, et quand elle est rentrée à la maison, elle a sorti les oiseaux de leurs cages et les a posés derrière la fenêtre pour qu'il gèlent ou qu'ils volent, y compris le perroquet qui disait : « Je t'aime ».* Cela se passait aux premiers jours de janvier 1926.

Violette et Joe sont arrivés à Harlem il y a plus de vingt ans. Ils se sont aimés, jadis, sous un noyer de Virginie, mais ils n'ont plus d'échange et Joe ne supporte pas que Violette s'occupe plus de son perroquet que de lui-même. Il la traite *« comme un meuble qu'on aime bien »*. Ils ne se parlaient plus et il n'a pas pu supporter le silence. *« Prenez garde. Prenez garde à un homme fidèle proche de la cinquantaine*, prévient le narrateur. *Parce qu'il n'a jamais fricoté avec une autre femme ; parce qu'il a choisi cette fille pour l'aimer, il se croit libre. Pas libre de rompre le pain ou de nourrir le monde avec un seul poisson. Ni de ressusciter les morts de la guerre, mais libre de faire une folie. »*

Jazz, ce n'est pas un livre sur la musique. Mais sur une façon d'être. Une façon de parler une langue de la rue. Il s'agissait, pour l'auteur, de capturer l'époque qui a vu la naissance du jazz. La musique comme un miroir des changements dans cette génération-là. Une langue de gens très jeunes qui refont la langue qu'ils parlent comme ils font la musique qu'ils jouent. Une musique qui n'a pas encore attiré les Blancs, qui n'est pas encore à la mode. Une langue qui force à improviser, à se mesurer avec les autres, à faire un « bœuf », à inventer de nouvelles formes ; et oublier d'où l'on vient.

Pour écrire *Beloved*, l'histoire du bébé tué par sa mère par excès d'amour, Toni Morrison était partie d'un article de journal intitulé « Visite à une esclave qui a tué son enfant », d'après un fait divers de 1855 sur une esclave du Kentucky qui s'était sauvée et qui préféra tuer ses enfants plutôt que de retourner à l'esclavage. Pour *Jazz*, elle s'est souvenue de l'album plutôt macabre du photographe Vanderzee, *The Harlem Book of the Dead* : des photos de morts photographiés dans les années 20, notamment la photo d'une jeune fille de dix-sept ans dans ses beaux vêtements, si jeune, si romantique, qui s'était effondrée *alors qu'elle dansait*, victime d'un coup de feu mortel ; mais elle n'avait pas révélé ce qu'elle savait, que c'était son amoureux qui l'avait tuée. Toni Morrison imagine donc d'entraîner des personnages venus du Sud profond vers le Harlem des années 20 pour en faire une métaphore d'une époque qui s'exprime dans la musique et qui mélange l'excitation des années folles, le sentiment du risque, le danger, la sensualité, la passion, la violence. Car Harlem joue un rôle essentiel dans ce roman que, pour la première fois, Toni Morrison choisit de situer dans la Ville. Avec un grand V. Qu'elle ne nomme jamais, tout en la rendant parfaitement reconnaissable. *« Je suis folle de cette Ville »*, proclame le « je » du narrateur qui surveille tout et tout le monde, qui va fouiller le passé du couple, tout en s'assurant que personne ne sait rien de lui. *« J'aime la façon dont la Ville fait croire aux gens qu'ils peuvent faire ce qu'ils veulent et s'en tirer. Je les vois partout : les Blancs riches, et aussi les ordinaires, qui s'entassent dans des demeures décorées et redécorées par des femmes noires plus riches qu'eux, chacun ravi du spectacle de l'autre. »* Un « je » mystérieux, qui n'a pas de sexe, pas de genre dans la langue anglaise et qui se retrouve féminin dans la traduction française par la force des choses et de la grammaire. Un « je » qu'il ne faut pas prendre pour l'auteur et qui va intervenir constamment : inventer la vie des personnages, imaginer l'histoire, la changer s'il le faut, pour tenter d'élucider les mystères et les racines de l'horreur à venir.

Violette, « violente Violette », comme elle sera surnommée, la coiffeuse à domicile qui connaît tous les ragots du quartier, ne perdra pas ses clientes, n'aura jamais honte de ce qu'elle a fait. D'abord, elle a pris un petit ami, pour punir Joe, Et elle l'a rejeté. Elle avait voulu oublier d'où elle venait. Oublier la vie misérable, mais en même temps, elle refuse l'amnésie, elle veut garder vivante la mémoire de True Belle, la grand-mère, qui, là-bas en Virginie, savait si bien raconter les histoires, le suicide de Rose, sa mère, qui l'a rendue inapte à l'amour, *« les enfants du suicide sont difficile à séduire et croient très vite qu'on ne les aime pas parce qu'ils ne sont pas vraiment là »*. Alors elle a dressé le perroquet à répeter *« Je t'aime »*. Et Joe passera des jours entiers à pleurer l'amour perdu pour cette adolescente avec des tresses qui aurait pu être l'enfant qu'ils n'avaient jamais voulu ; il l'avait séduite avec des bonbons, de l'eau de Cologne et des bas de soie, sans se rendre compte qu'elle se moquait de lui.

« Je sais que je ne peux pas changer l'avenir, mais je peux changer le passé », affirme la romancière qui, après *Beloved* (paru chez Christian Bourgois en 1989), poursuit avec *Jazz* une sorte d'épopée romanesque, de l'esclavage à nos jours, une histoire fragmentée de ceux qu'elle ose encore appeler, bravant les règles du « p. c. » *(« politically correct »)*, les... Noirs américains. Elle rit de l'apologie orchestrée du multiculturalisme, qui conduit actuellement la gauche à se faire battre par la droite avec ses propres arguments. Et elle raconte même l'histoire d'une de *ses étudiantes « non noire » qui se proclamait « African American »* parce qu'elle était née au Zimbabwe !

DANS le volume intitulé *Playing in the dark* (ou *Jouer dans le noir*), qui paraît en même temps que *Jazz*, elle a repris une série de conférences faites à Harvard sur le roman américain qui analysent la place réservée au personnage noir dans les œuvres de Melville, Twain, Willa Cather, Poe, Hemingway, etc., écrites pour des lecteurs à peu près toujours identifiés à des Blancs. *« Qu'arrive-t-il à l'imagination textuelle d'un auteur noir, qui reste à un certain niveau toujours conscient de représenter sa propre race devant, ou malgré, une race de lecteurs qui se pense comme « universelle » ou sans race ? »*, demande-t-elle.

Y a-t-il une différence de lecture d'une œuvre de fiction, selon qu'on est blanc ou noir ? La lecture de *Jazz*, comme de toute l'œuvre de Toni Morrison, pourrait fournir un sujet d'étude. Cela vous donnera le blues.

★ *Tar Baby* et *Beloved*, deux romans de Toni Morrison, viennent d'être réédités en « 10/18 ».



هكذا من الأصل

LITTÉRATURE FRANÇAISE

Les mots pour le fer

François Bon revient au monde de l'usine et des machines. Pour reconstituer une parole éclatée, noyée de bruits

TEMPS MACHINE
de François Bon.
Verdier, 104 p., 68 F.

Il y a une physique de la machine et une nature de l'usine. Ces aires de bruit et de métal ont bien été inventées par l'homme, installées pour répondre à ses besoins matériels. Mais la réponse est violente, s'impose comme contre-nature, accepte l'inhumanité comme un moindre mal ou un mal nécessaire. Prolongement monstrueux du corps, le fer de la machine, qui *« met l'organique en finalité du métal »*, n'est pas, dans les mains de l'ouvrier, un simple instrument, un instrument maîtrisé.

François Bon, qui avait déjà publié, en 1982, un premier livre intitulé *Sortie d'usine* (1), ne traite pas, aujourd'hui, dans *Temps machine*, du thème de l'aliénation. Son regard, qui n'est nullement extérieur, ne s'appuie qu'indirectement sur la sociologie ou la politique. Bon se place résolument à l'intérieur de cette « culture » du travail et de l'usine ; culture que son propre parcours professionnel l'autorise amplement à connaître et à comprendre.

Temps machine est divisé en six chapitres, étapes temporelles qui ont mené François Bon de Vitry-sur-Seine à Moscou et Bombay. Mais, au-delà du témoignage sur le monde de l'usine, des forges, fonderies, aciéries, ce que l'auteur cherche à faire entendre et physiquement sentir, ce sont les bruits, les paroles, le savoir qui constituent ce monde. *« La revanche qu'on voulait de mots et d'une langue qui ressemble à tout ça, les bruits, le fer et l'endurcissement même, un travail de maintenant fort comme nos machines. »*

RENAUD MONFOURNY

François Bon : l'écriture aussi est une fabrique

Ce mot de *« revanche »* ne doit pas tromper sur les intentions et la pensée de l'écrivain. C'est moins la dénonciation ou la révolte qu'il désigne – même si celles-ci sont présentes et anime son geste littéraire – que la *volonté de construire* une parole directement articulée sur son objet, d'en faire un objet de mémoire. Après mai 68, des intellectuels voulurent vivre l'expérience de l'usine. Le temps n'est plus aux « établis » ; cela ne signifie pas qu'il n'y a *plus rien à dire ni à faire*, mais qu'un autre type d'approche est possible, nécessaire.

L'écriture est aussi une fabrique, un atelier. François Bon plie sa langue, ses mots et sa syntaxe, afin de parvenir à l'image concrète de ce lien de connivence entre l'homme et la matière. Lien douloureux, disharmonique, obligé. Lien que la culture dont nous parlions recèle mais que hors du travail de la littérature elle ne saurait exprimer. Bon, par ce travail précisément, par le souci de la langue, montre cette image, sa beauté farouche, reconstitue, au profit de l'homme, cette parole éclatée, perdue.

François Bon appartient à cette catégorie d'écrivains – et il faut citer, *à côté de lui, partageant cette* même exigence, Pierre Michon ou Pierre Bergounioux – qui conçoit l'écriture comme moyen d'accès au réel, comme révélation et connaissance de ce noyau dur qui est au cœur de l'existence et de l'expérience humaines.

Patrick Kéchichian

(1) Ed. de Minuit.

Le micmac de la vie

MICMAC
de Philippe Raulet
Ed. de Minuit
154 p., 79 F.

Un voyageur, débarquant d'un autobus, au fond d'une vallée, s'installe comme locataire dans une maison. Il y arrive en pleine « embrouille » – celle d'un héritage à régler, d'un délicat partage des biens par un père qui n'arrive pas à trancher entre ses enfants. Ce pourrait être l'argument d'un roman naturaliste. Avec Philippe Raulet c'est exactement l'inverse. Parce que, dans ce premier roman, l'histoire fait sans cesse des embardées, dérive ou éclate dès qu'elle risque de prendre vraiment corps ; à cause du ton, cocasse, incongru ; du rythme crépitant du livre presque entièrement constitué de dialogues saisis au vol, coupés à contretemps et laissant en suspens l'énigme des situations, des caractères et parfois même l'identité des personnages.

Autour du locataire qui promène sa placidité ahurie et finit par fermer les yeux sur une agitation apparemment sans rime ni raison, tous ceux qui gravitent dans la maison semblent courir à la recherche d'un rôle exact, dans l'ombre du frère et de la sœur, les futurs héritiers qui *« vont être obligés de s'affronter, du moins d'essayer, comme on se monte soi-même pour y croire »*. Car on est au théâtre, tout est prétexte à tourbillons loufoques ou grinçants – au bord du noir – à la manière des pantomimes de Jérôme Deschamps. Les gens de la *vallée veulent leur part de* spectacle ; la maison leur propose la chasse au fils à travers la campagne, menée sur le tempo d'un Labiche onirique, ou le combat final entre les enfants, conçu, sur fond de crue d'automne, *comme une scène faussement* féroce d'opérette paysanne.

Pour Philippe Raulet, c'est toujours la représentation qui l'emporte sur un réel douteux, avec le personnage du peintre qui essaie de fixer, dans un tableau, les gestes de la comédie cupide afin d'en faire surgir une vérité et celui d'Anténox, l'apprenti cinéaste qui, caméra au poing, filme les trépidations familiales. Il est à l'image du romancier qui – jusqu'au départ *du locataire dont* la seule fonction a été de contribuer, à son insu, à défaire l'« embrouille » – réussit, par la virtuosité d'un style tournoyant, à transcrire le micmac de la vie.

J.-N. P.

Le père prodigue

Le Maroc, un père aventurier, un fils hostile : Louis Gardel voyage avec aisance parmi les aléas du cœur

DAR BAROUT
de Louis Gardel.
Seuil, 344 p., 120 F.

La quête du père est un thème de plus en plus fréquent dans le roman français. Dans *Dar Barout*, Louis Gardel le traite à sa manière : épique, ample, fastueuse. La vie de Gabriel Loré – dont le narrateur, son fils, entreprend de reconstituer l'existence – est, en elle-même, un roman. Dès l'enfance, à la fin du dix-neuvième siècle, où il s'amusait en Camargue à défier les taureaux, Gabriel est *« présent sur la terre par le corps »*, ce qui donne au livre son poids de sensualité immédiate. Il y a en lui quelque chose de rebelle qui le fait sans cesse guerroyer contre son père avant de rompre avec lui. Son appétit du monde, son besoin d'y adhérer à chaque instant, l'entraînent au Maroc où, de Tanger au grand Sud, il se lance *« au flair »* dans plusieurs aventures, celle, notamment, qui consiste à acquérir des territoires pour des hommes d'affaires.

Elles lui révèlent des *« talents qu'il ne soupçonne pas en lui »* ; il découvre un terrain où *« sa part sauvage peut se déployer et se révéler vertu »*. Son besoin d'éblouissement, son aveuglement par choix, le poussent à vivre, avec ce mélange de délicatesse et de trivialité qui le caractérise, dans des passions amoureuses, d'abord avec Dorothy Beltram, cette *« insurgée permanente »* venue au Maroc pour délivrer les hommes de l'esclavage, puis Violette Vandenbergh, qu'il enlève.

Mais Louis Gardel ne se borne pas à enchaîner les péripéties et donne à son personnage une ferveur *lucide, une sorte de sagesse* désinvolte. Si Gabriel Loré aime tant le Maroc, c'est parce qu'il en saisit intuitivement la loi temporelle : *« Au Maroc, il y a l'instant et l'éternité : rien entre les deux. »* Même s'il se dépouille de ses derniers vêtements et scrupules européens, il se garde des égarements sublimes et des métamorphoses naïves ; il sait qu'il ne deviendra jamais marocain et se contente d'être un frère d'adoption, tel un *Lawrence d'Arabie qui*, dénué de narcissisme, ne chercherait pas à prendre le désert pour miroir. Car il n'a rien d'un grand, et bien qu'il joue, en compagnie du seigneur Mahieddine auquel le lie un *« coup de foudre fraternel »*, au Robin des Bois de l'Atlas, il n'a pas le goût de la possession et de la rapine.

Il souffre de ce que le Maroc cesse d'être un pays noble pour devenir une terre à vendre et, au moment de l'établissement du protectorat français par Lyautey, en 1912, refuse de se laisser entraîner par la fièvre patriotique. Il rejette cette éternelle fresque qui entend *« garder tendue en lui la corde du reniement »* et se retire à Dar Barout, dans ce Sud profond avec lequel il a toujours rêvé de se fondre.

Dans une deuxième partie, moins tumultueuse, plus apaisée et intimiste, Julien, le narrateur, se penche sur lui-même et analyse son rapport avec le mythe, resté longtemps négatif à ses yeux, de ce père qui l'a abandonné très tôt. S'il a choisi de devenir danseur, c'est par volonté de *« s'éloigner de ses origines »* et désir d'opposer à l'épaisseur parfois brutale de son père la *« légèreté de quelqu'un qui retombe sans laisser de traces »*. Mais il prend peu à peu conscience qu'il n'est pas différent de ce père longtemps haï, qu'il est fait de la même matière et que *« continuer à le renier, c'est se nier lui-même »*. Cette mutation de l'hostilité en curiosité tendre est le mouvement le plus émouvant du livre. Il y a de très belles scènes d'affection gauche quand Julien, rejoignant son père à Dar Barout, constate, bouleversé, cette *« symétrie qui les empêche de s'étreindre »*. Si le roman de Gardel est aussi attachant, c'est que l'auteur réussit à concilier la fresque et l'intimisme, la luxuriance du romanesque et l'étude plus fine et secrète des aléas du cœur.

Jean-Noël Pancrazi

Faust a vingt ans

Rajeunissant le mythe, Olivier Ikor le transforme en épopée paillarde

LA BALADE DU LOUP-CERVIER
d'Olivier Ikor.
Robert Laffont, 300 p., 125 F.

Depuis que Johann Spiesz publia, en 1587, *Histoire du docteur Johann Faust, très célèbre magicien*, bien des visages ont été donnés au contemporain de Colomb, Erasme, Vinci, Paracelse et autres découvreurs en tous domaines. Sa légende plus connue que sa vie réelle, il s'offre aux romanciers comme un héros trop fréquenté. On risque, en sacrifiant au fantastique, de s'enliser dans les variations sur le thème.

Olivier Ikor ne s'enlise pas. Plutôt que de recréer un énième vieillard retrouvant sa jeunesse, il crée un Faust dont les vingt ans ne doivent rien à personne. Le sien est un joyeux étudiant un peu naïf, compagnon de taverne de Copernic. *« Las d'étudier dans les livres la pensée et la science des anciens »*, il rêve d'autres terres, d'autres mœurs, d'autres dieux. Etre le premier à faire le tour du monde ! En 1493, la mode en est. Bien sûr, avant de quitter l'Europe, il l'aura parcourue, Satan à son côté. Mais ici – trouvaille dont le roman ne manque pas, – point de Méphisto la plume au chapeau. Multiple autant qu'imprécis, le Malin est et n'est pas Monscorbius, poète ivrogne ; Elena, belle de Florence follement aimée ; Pasolesi, évêque ancien truand *« pitonneur de garçonnets et de fillettes »* ; sans oublier le lynx qui prend la parole à la fin du récit, confirmant l'éternité du mythe. Autant de compagnons sur une route que jalonnent des amours et des morts et sur laquelle, entre deux brigandages, ne s'oublie pas la métaphysique.

Olivier Ikor prend, dans le roman, une place qui ne lui est guère disputée. Celle de l'épopée. Avec un esprit que Voltaire eût aimé, une paillardise héritée de Rabelais, et un bonheur du mot bien personnel, il allie burlesque et drame pour traduire des espoirs et des peurs qui sont de tous les temps. S'échapper d'un monde qui a mal vieilli, aspirer à d'autres espaces pour de nouvelles terres espérées pures – *« l'eau de vos fleuves est décidément infecte »*, – rêver d'un Ailleurs où le pauvre ne sera pas soumis à l'injustice et à la famine..., ce jeune Faust, il est aussi dans nos rues. Et avec grand talent, Ikor nous le rappelle.

Pierre-Robert Leclercq

AU FIL DES LECTURES CRITIQUES
par Michel Contat

Art et littérature

Ce livre, rassemblant en format de poche des études de théoriciens américains, italien et polonais, et dont les publications originales s'étendent de 1954 à 1988, marque sans doute un tournant *dans les études littéraires en France, un tournant vers la philoso*phie de l'art, dirait-on si l'on ne craignait d'être mal compris en se servant de cette expression par trop ancienne. Le parcours de Gérard Genette lui-même, de l'analyse structurale à la narratologie, de la poétique à une interrogation fondamentale sur le statut de l'œuvre d'art trouve ici le dernier en date de ses jalons. Les textes de George Dickie (« Définir l'art »), Timothy Binkley (« Piece » : contre l'esthétique »), Nelson Goodman (« Quand y a-t-il art ? »), Kendall Walton (« Catégories de l'art »), Luis J. Prieto (« Le mythe de l'original »), Charles L. Stevenson (« Qu'est-ce qu'un poème ? »), Margaret Macdonald (« Le langage de la fiction ») Michael Glowinski (« Sur le roman à la première personne ») ont été traduits, pour la plupart, dans la revue *Poétique* depuis 1979.

Ils ont en commun de relativiser les critères non pas d'appréciation mais de définition des œuvres d'art. Depuis le geste de Duchamp exposant et signant un porte-bouteilles ou un urinoir dans une galerie d'art, ou celui de Rauschenberg effaçant un dessin de De Kooning et l'exposant sous le titre *Dessin de De Kooning effacé*, la théorie de l'art ne peut plus ignorer qu'il n'y a *d'œuvre, selon la formule de Genette, « qu'à la rencontre d'une intention et d'une attention »*. Les conséquences de cette constatation philosophique ont, depuis longtemps, eu leurs effets dans le monde de l'art ; elles n'ont certes pas encore agi sur la perception que la plupart d'entre nous ont de la littérature. C'est pourquoi l'on attend avec une certaine impatience, pour nourrir un débat actuellement languissant, l'ouvrage auquel on sait que travaille Genette et qui devrait s'appeler quelque chose comme *Quand y a-t-il littérature ?*

▶ **Esthétique et poétique**, *textes réunis et présentés par Gérard Genette. Seuil, « Points Essais », 245 p., 45 F.*

Hugo des profondeurs

De qui est cette citation : *« Il y a dans l'homme un autre que l'homme, et cet autre est situé dans les profondeurs. En deçà, au-delà, plus haut, plus bas, ailleurs. Le dedans de l'homme est dehors. Qui oserait dire que notre conscience c'est nous ? »*, Sartre, Lacan, Foucault ? Victor Hugo, dans un fragment appelé *Utilité du beau*. Jacques Seebacher, un des grands hugoliens de ce temps, montrait, dès les années 60, combien l'esthétique et la politique d'Hugo étaient liées par ce qu'on appelait alors une « dialectique » et qui fut vécu, ensuite, comme une opposition entre structure et histoire, en quoi Jacques Seebacher voit *« le Charybde et Scylla »* de toute lecture.

La continuité de la recherche intellectuelle qu'il fait porter sur l'œuvre de Victor Hugo apparaît bien dans le rassemblement d'articles écrits au cours d'une période de plus de vingt-cinq ans. Elle est la quête méthodique et intuitive d'un sens par une plongée dans les archives et les manuscrits de la création hugolienne. Ce sont les *« savants calculs »* d'un écrivain pour qui pensée et forme ne se distinguent pas qui se trament dans les profondeurs de la genèse et que le critique met au jour, avec l'intention de donner à comprendre *« la rigoureuse égalité de génie, dans la cour de la Sorbonne, entre la statue d'Hugo et celle de Pasteur »*.

▶ **Victor Hugo ou le calcul des profondeurs**, *de Jacques Seebacher. PUF., coll. « Ecritures », 284 p., 215 F.*

Histoire de chaires

L'Europe se construit sur l'axe franco-allemand. Que cela date d'avant le traité de Rome et se fasse malgré trois guerres entre les deux nations, les analystes des champs culturels ne s'en étonnent pas. Michel Espagne a choisi de montrer, par une histoire de la création des chaires de littérature étrangère au dix-neuvième siècle, comment se constitue un discours collectif institutionnel sur l'étranger à partir de la révolution de Juillet. Son point de vue méthodologique se résume bien dans cette formule : *« Les cours sur l'Allemagne de Guillaume Alfred Heinrich* [professeur à Lyon à partir de 1856] *ou de Léon Boré* [professeur à Besançon, puis à Dijon à partir de 1861] *ont certes rencontré moins d'échos que* les Burgraves [Victor Hugo, 1843], *pourtant ils reposent sur une familiarité beaucoup plus intense et ont engagé des individus, même fort peu nombreux, dans une approche exacte de la culture allemande. »*

Autrement dit, il convient, comme dans l'historiographie moderne, de mettre en évidence, au besoin contre les médiations singulières (les « grands hommes »), une vie quotidienne de la pensée. La création des chaires de littératures étrangères et des instituts français (à Florence, puis à Madrid) correspond à la lente constitution d'une science de l'étranger qui va fonder les échanges culturels, principalement orientée sur l'Allemagne, à laquelle est emprunté le modèle philologique. L'ouvrage de Michel Espagne est une riche contribution à ce chapitre important de l'histoire des sciences humaines.

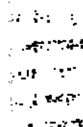
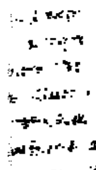
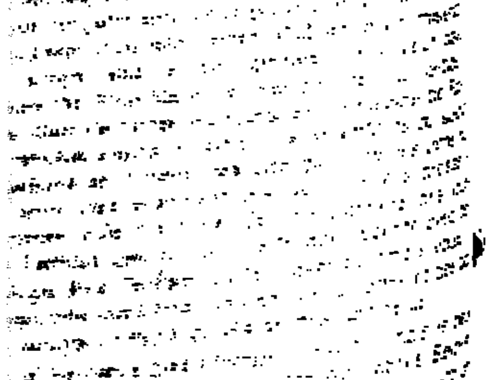
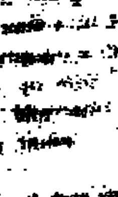
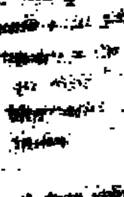
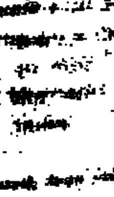
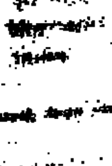
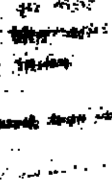
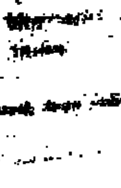
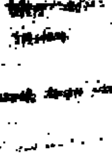
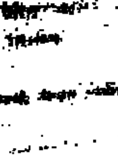
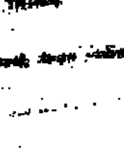
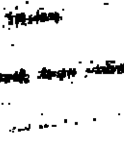
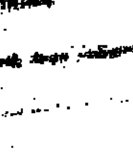
▶ **Le paradigme de l'étranger**, *de Michel Espagne. Cerf, « Bibliothèque franco-allemande », 379 p., 185 F.*

L'amour en toutes lettres

Première monographie consacrée à *la Lettre d'amour*, ce volume résulte d'un séminaire de recherche sur l'épistolaire qui s'est tenu à Paris-VII. *« Cette lettre sera plus heureuse que moi, car elle couchera avec vous. Jugez si je lui porte envie »*, écrivait Henri IV à la marquise de Verneuil, et c'est Bernard Bray, dans ses « Treize Propos *sur la lettre d'amour » ouvrant le volume, qui cite* ces mots royaux pour indiquer l'une des fonctions de l'épistole amoureuse : le fétichisme attaché au support lui-même. La hardiesse verbale est plus forte à l'écrit qu'à l'oral, l'amour tel qu'il se couche sur le papier est différent de l'amour tel qu'il se parle, tel qu'il se vit.

L'écrire, c'est l'inscrire dans une stratégie : susciter une réponse favorable, attirer l'attention, séduire. *« Je t'écris donc tu dois reconnaître que j'existe. »* Formule implicite de l'écriture amoureuse procédant du narcissisme. Et puis chantage, marchandage tragique, avec la mort au bout, ou l'éternité de la légende. Sans oublier la mise à distance de l'être aimé (spécialité de Kafka), qu'avait bien éclairée Vincent Kaufmann dans *l'Equivoque épistolaire* (Minuit, 1990). Dans *la Lettre d'amour* on trouve, notamment, des études sur les lettres luxurieuses de Joyce à Nora (par J.-L. Houdebine), sur celles qu'adresse Henri Beyle à sa sœur Pauline, l'âme-sœur (par B. Diaz), sur celles, récrites dix ans plus tard, de Marina Tsvetaeva à son éditeur Abraham Vichniak, pour qui elle a flambé pendant le bref temps où elle l'a « inventé », comme la religieuse son amant français des *Lettres portugaises* (C. Planté). Et, bien sûr, une étude sur les amants de Venise, Musset et Sand (par J.-L. Diaz) et ceux de Paris, Anaïs Nin et Henry Miller (par G. Haroche-Bouzinac).

▶ **La Lettre d'amour**, *textes réunis par José-Luis Diaz, revue* Textuel *(Paris 7) n° 24, distr. Distique, 200 p., 90 F.*

Passions proustiennes

« Albertine disparue », version « première » et version « retrouvée » : une querelle sans fin

*Pour en finir, ici, avec la controverse autour d'*Albertine disparue*, nous publions, après les points de vue de Jacqueline Risset, de Giovanni Macchia et de Nathalie Mauriac, qui a édité, en 1987, chez Grasset, un manuscrit d'*Albertine disparue*, retrouvé en 1986 (« le Monde des livres » du 10 juillet 1992 et du 12 février 1993), la lettre d'un autre proustien, Jean Milly, qui estime détenir la clé de l'énigme. Lettre à laquelle Jacqueline Risset répond.*

Il est des erreurs qui ont la vie dure et sont maintenues avec une étrange persévérance. Dès la publication, par Giovanni Macchia, des articles du *Corriere della sera* d'octobre 1991 assurant que l'*Albertine disparue* tronquée par Proust et retrouvée par Nathalie Mauriac était en réalité un extrait destiné aux *Œuvres libres*, j'ai montré dans des articles spécialisés (*Bulletin Marcel Proust* de 1991 et *Revue d'histoire littéraire de la France*, numéro 2, 1992), puis dans l'introduction à mon édition intégrale d'*Albertine disparue* (Champion, 1992, p. 45-46) qu'une lecture un peu attentive de cette dactylographie corrigée par l'écrivain interdit cette hypothèse.

Mais le compte rendu que *le Monde* du 10 juillet 1992 a donné de cette édition sous la plume de Jacqueline Risset, pas plus que le volume aujourd'hui publié de G. Macchia, *l'Ange de la nuit*, ne tiennent compte de cette rectification, qu'ils ignorent totalement.

Puisque ces éminents critiques ont omis les vérifications nécessaires, je soumets à vos lecteurs les observations suivantes, parfaitement contrôlables sur le microfilm déposé à la Bibliothèque nationale sous le numéro MF 3673 :

1) Proust a ajouté de sa main au début de la nouvelle *Albertine disparue* : *« Ici commence* Albertine disparue, *suite du roman précédent* la Prisonnière. » Nous lisons bien un « roman » et non un « extrait ».

2) A la fin de ce qu'il a conservé comme « premier chapitre », il a dicté à Céleste la note suivante, qu'il a biffée ensuite : *« Fin d'*Albertine disparue, *ou si M. Gallimard aime mieux avoir un volume plus long, Fin de la première partie d'*Albertine disparue ». M. Gallimard, éditeur de la NRF, n'est pas M. Duvernois, directeur des *Œuvres libres*. Et il s'agit, de plus d'un « volume ».

3) Si Proust avait eu l'intention de faire ce prétendu extrait, il aurait, comme pour les deux précédents, changé le titre au préalable. Or il ne l'a pas fait.

4) Comment le deuxième chapitre, sur Venise, aurait-il pu faire partie du « roman d'Albertine » projeté par les *Œuvres libres*, puisqu'il ne comporte plus de trace d'Albertine, déjà morte, et que Proust n'avait songé à ce « roman » que « jusqu'à la mort » de la jeune fille ?

5) Si la dactylographie tronquée était l'extrait prétendu, quelle sera la dactylographie authentique, puisque l'autre dactylographie existante ne présente pas une seule correction de la main de Proust ?

Il est donc impossible, quel que soit le talent de G. Macchia, et il est grand, d'accepter son hypothèse.

J'en propose, avec prudence, une autre, appuyée sur ce qu'on sait maintenant des derniers jours de Proust et sur les différences matérielles de son écriture et de celle de ses auxiliaires dans le même document ; il y a là, en effet, de toute évidence, plusieurs strates chronologiques. L'écrivain n'a pu consacrer à la révision d'*Albertine disparue* que les intervalles laissés par la maladie entre le 7 et le 17 novembre 1922, soit très peu de temps. La dactylographie se présentait alors avec seulement deux de ses parties ayant subi une révision antérieure : le *début*, avec la *modification* concernant le lieu de la mort d'Albertine, et l'épisode de Venise, que plusieurs indices font percevoir comme préparé pour devenir un extrait destiné à la *NRF* (et non aux *Œuvres libres*). Proust, trop malade pour entreprendre une révision de l'ensemble, et à plus forte raison de grands remaniements, se limita, devant la crainte d'une mort imminente, à faire de ces deux parties à demi préparées, quoique incohérentes entre elles, deux chapitres pour la suite de *la Prisonnière*, et fit biffer tout le reste dans l'attente d'une reprise de son travail par lui-même ou, au pire, par l'éditeur.

Hypothèse moins romanesque peut-être, mais qui tient compte de tous les faits actuellement disponibles (en littérature aussi, les faits sont têtus), et laisse bien entendu place aux spéculations ultérieures sur la forme qu'aurait pu prendre cette *Recherche* inachevée.

[Il ne s'agit en aucun cas d'« ignorer » les interventions de Jean Milly. On peut toutefois répondre ainsi à ses questions principales, et en faveur de l'hypothèse de Giovanni Macchia :

1) Il est difficile de donner valeur de preuve à une note : a) dictée à Céleste dans les derniers jours de sa vie par un Proust malade, à la voix affaiblie ; b) biffée entièrement par l'auteur. Pouvait-il, de fait, employer le mot « fin » à propos d'un « volume » qui ne dépassait pas soixante-dix pages de texte imprimé ? c) jamais Proust n'appelait Gaston Gallimard « Monsieur » Gallimard.

2) Un écrivain si intransigeant, qui n'avait pas consulté son éditeur pour éliminer deux cent cinquante pages de texte, lui aurait-il délégué le choix de la longueur définitive d'*Albertine disparue* ?

3) Le titre du troisième extrait pour les *Œuvres libres* n'était pas encore indiqué – peut-être pas encore fixé – en novembre 1922. Mais l'intention de le publier se trouve clairement exprimée, à plusieurs reprises, dans la correspondance avec Jacques Rivière et Gaston Gallimard. De plus, dans une lettre à Jacques Boulanger du 12 juillet 1921, Proust déclarait : *« Tout mon roman avec Albertine, jusqu'à la mort de celle-ci... pourrait très bien paraître en revue (en beaucoup de numéros seulement) »*. Et à Laure Heyman, en mai 1922, il décrivait la structure du prochain volume de *la Recherche* – structure bien différente de celle de la dactylographie courte : *« Dans le prochain volume, Odette aura épousé un « noble », sa fille deviendra proche parente des Guermantes. La dernière étape du récit est celle de la solitude du narrateur à Venise et de son retour à l'indifférence – qui est la mort véritable d'Albertine. »*. – J. R.]

L'utopie américaine

Gordon S. Wood, qui vient d'obtenir un prix Pulitzer, montre ce qu'eut d'inouï le rêve des pères fondateurs. Et comment ils déchantèrent

THE RADICALISM OF THE AMERICAN REVOLUTION
de Gordon S. Wood.
Alfred A. Knopf, 447 p., 27,5 dollars.

Gordon S. Wood est un auteur rare. On ne lui devait jusqu'ici qu'un seul livre, *la Création de la République américaine* (1969). Un livre si éclairant qu'on se demande pourquoi il a fallu attendre vingt ans pour qu'il voie le jour en français (1). Depuis, ce professeur d'histoire à la Brown University (Rhode Island) a publié un autre ouvrage, salué par la *New York Times Book Review* comme *« l'étude la plus importante parue depuis vingt ans sur la révolution américaine »*. Cet ouvrage, *The radicalism of the American Revolution*, vient de recevoir le prix Pulitzer. Sans attendre son éventuelle traduction en français, qui peut tarder, il est intéressant de savoir ce que l'auteur a découvert de neuf sur les événements de 1776, sur l'idéologie des pères fondateurs et sur l'avenir d'une révolution qui fut, quoiqu'il prétende, moins radicale qu'utopique.

Ce livre repose sur l'affirmation répétée selon laquelle la révolution américaine fut aussi absolue, dans son essence et ses effets, que celles de 1789 ou de 1917. Ce n'est pas, écrit Gordon S. Wood, parce que Washington ou Thomas Jefferson préféraient les discours à la violence qu'ils ne furent pas d'authentiques révolutionnaires tels Robespierre ou Lénine.

A la différence des révolutions française et soviétique qui enflammèrent l'imaginaire des peuples, la révolution américaine ne s'est pas exportée. Sans doute est-ce pour cette raison qu'elle a été injustement considérée. Il serait temps, suggère Gordon S. Wood, de la réhabiliter alors que l'histoire a disqualifié la révolution d'octobre et affadi le message à prétention universaliste de la Révolution française. Tel est le non-dit de ce livre, qui explique, pour une part, son succès aux Etats-Unis.

Avec une limpidité rare, celle d'un savoir exhaustif subtilement maîtrisé, Gordon S. Wood montre ce qu'avait d'arriéré la société américaine du début du dix-huitième siècle. Hiérarchisée à l'extrême, reposant sur le clientélisme et le droit d'aînesse, elle semble rétropectivement plus figée encore dans ses profondeurs que la mère-patrie, l'Angleterre. En même temps, et sur ce point Gordon S. Wood doit relativiser sa thèse sur la radicalité des événements qui vont suivre, les colonies d'Amérique du Nord sont mûres pour le changement : la société n'est pas tenue en main, comme elle l'est en Angleterre, *par une aristocratie, ici pratiquement* inexistante ; le pouvoir de la couronne, trop lointain, est moins bien supporté qu'il ne l'est en Angleterre par les autorités locales ; l'afflux massif d'immigrants bouleverse structures et habitudes...

L'exaltation des vertus antiques

C'est sur ce terrain socialement mouvant et riche d'aspirations nouvelles que surgit une utopie que, faute de mieux sans doute, Gordon S. Wood nomme « républicanisme ». A la suite d'un autre universitaire américain, Bernard Baylin (2), il avait montré, en 1969, de quelle dette les pères fondateurs étaient redevables, idéologiquement parlant, à la Grèce et à la Rome antiques. Dans ce nouvel ouvrage, cette thèse est systématisée. A l'image de leurs lointains inspirateurs, les révolutionnaires américains, souligne Gordon S. Wood, croient en une société qui serait gouvernée par des gentlemen, désignés pour cette tâche, non par la naissance, mais pour leur *« intégrité, leur vertu et leur désintéressement »*.

Las, la révolution américaine prit rapidement un autre cours. Dès 1787, rappelle Gordon S. Wood, James Madison, dans un article fameux du *Fédéraliste*, juge inévitable l'affrontement dans une société, fût-elle « républicaine », entre *« intérêts capitalistes »* opposés. Et d'assigner, trivialement, à une *« législation moderne »*, non l'adhésion aux vertus antiques mais le *« règlement de cette multitude d'intérêts »* (3). Au crépuscule de son existence, en 1825, Jefferson ne pouvait que se lamenter : *« Tout, tout est mort. »* Sous-entendu : de la société dont lui et d'autres avaient rêvé.

Gordon S. Wood n'est pas loin d'exprimer les mêmes regrets. Nostalgique, croit-on deviner, de cette société idéale, il est obligé de constater que, très vite, l'Amérique naissante devint ce qu'elle est aujourd'hui : dure au travail certes, mais obsédée par l'argent et inégalitaire. Au moins ne dévora-t-elle pas ses enfants, contrairement à la Révolution française et à la révolution soviétique. Elle reste aujourd'hui, par contraste, une référence forte. Son livre le démontre excellemment.

Bertrand Le Gendre

(1) Editions Belin, 1991, coll. « Littérature et politique », dirigée par Claude Lefort. Philippe Raynaud a rendu compte de cet ouvrage dans « le Monde des livres » du 8 mai 1992.

(2) *The Ideological Origins of the American Revolution*, de Bernard Baylin, Harvard University Press, 1967.

(3) *Le Fédéraliste*, d'Alexander Hamilton, John Jay et James Madison, Economica, 1988.

Le Portugal à Bordeaux

Le troisième Printemps portugais en Aquitaine, organisé par l'association Le monde autour du livre, qu'anime Sylviane Sambor, avec la participation de l'institut Camoes, s'est tenu du 11 au 15 mai à Bordeaux, Pau, Périgueux, Mérignac autour de deux écrivains vivants, Antonio Lobo Antunes et Agustina Bessa Luis, et de deux « classiques », Eça de Queiros et Camilo Castelo Branco.

Antonio Lobo Antunes, psychiatre et romancier à l'écriture foisonnante, dont le dernier roman, *Traité des passions de l'âme*, vient de paraître, a parlé de son œuvre avec son éditeur Christian Bourgois et l'une de ses traductrices, Michèle Giudicelli. Agustina Bessa Luis, auteur de *la Sibylle* (Gallimard), a lu un texte très personnel et éclairant sur le grand écrivain romantique Camilo Castelo Branco.

Signalons qu'à l'enseigne de L'Escampette l'association bordelaise ALPHAservice (1) a entrepris l'édition des poètes portugais les plus marquants : Nuno Judice et Al Berto sont les deux premiers auteurs retenus et publiés, dans une traduction française due à Michel Chandeigne. La même maison d'édition propose, avec la fondation Gulbenkian, un excellent *Voyage dans un siècle de littérature portugaise*, de Nuno Judice.

(1) 8, rue Porte-Basse, 33000 Bordeaux. L'association, en collaboration avec la fondation Gulbenkian, édite également un bulletin, *Lire le Portugal*, qui paraîtra trois fois par an (abonnement annuel : 50 F).

EN POCHE

Poètes ouverts sur le monde

Il y a des poètes qui écrivent comme on ferme une porte, pour retenir ce qu'ils peuvent du monde et l'enfermer derrière les murs, plus ou moins transparents, de leurs poèmes. Lecteur, on regarde ce qui se montre et, en même temps, se refuse, se renferme. La poésie de Lorand Gaspar répond à une définition exactement inverse. Pas plus que le monde n'est un spectacle ou l'objet d'une contemplation, esthétique, le poème n'est, chez lui, une telle fermeture.

Les lieux, les paysages sont aimés et nommés par Lorand Gaspar pour s'ouvrir au regard comme à leur passé. *« Ici, les hommes donnèrent un nom à ce qui sombre du visage dans l'indifférence du jour. »* Dans le *« mystère des crépuscules de Judée »*, sur les bords de la mer Rouge ou du Jourdain, à Patmos, citant Parménide, Eschyle ou saint Jean, il consigne sur des *« feuilles d'observation »* cette parole attentive, amoureuse, soucieuse de l'homme – celui de jadis qui laissa quelque trace de son passage, aussi bien que le pêcheur à sa tâche, ou encore le poète et ami dont il garde, vivante, la mémoire.

Également attentif, *« promeneur tour à tour (ou ensemble) nuageux, curieux, inquiet, hilare, furibond, tendre, ahuri »*, Jacques Réda, s'il va quelquefois aux mirabelles (*Aller aux mirabelles*, Gallimard, 1991), aime surtout les paysages urbains. Il connaît ainsi admirablement ceux de Paris. Et notamment ses portes et ses gares. Les premières se passent, comme en rêve, à pied ou à vélo. Les secondes peuvent mener beaucoup plus loin, jusqu'à Châtenay-Malabry, Saint-Ouen, ou une pâtisserie viennoise. Jacques Réda publiait, en 1977, ses premières proses, sous le titre *les Ruines de Paris*. »

P. K.

▶ **Égée Judée**, *de Lorand Gaspar, Poésie-Gallimard, 198 p.*
▶ **Les Ruines de Paris**, *de Jacques Réda, Poésie-Gallimard, 174 p.*

• Les *Réflexions sur la poésie*, de Paul Claudel, paraissent en collection « Folio essais » (nº 214). L'ouvrage regroupe, outre un choix de commentaires sur des poètes comme Dante ou Mallarmé, deux textes sur le vers français et sur l'inspiration poétique.

• Inondées de lumière et *flambant d'amour, les Poésies*, de saint Jean de la Croix, sont publiées dans la collection « GF »-Flammarion, en version bilingue traduite par Benoît Lavaud (nº 719). Les vers de ce grand mystique sont présentés par Bernard Sesé.

• La « Petite Bibliothèque Rivages poche » présente la *Théogonie*, d'Hésiode, traduite du grec par Annie Bonnafé (nº 83). Ce poème, qui éclaire la pensée mythique des Grecs, est précédé d'un essai de Jean-Pierre Vernant intitulé « Genèse du monde, naissance des dieux, royauté céleste ».

• La collection « Orphée » des éditions La Différence propose une abondante livraison de printemps. Les amateurs de poésie trouveront, notamment, les *Elégies*, de Tibulle, traduites du latin et présentées par Pierre Macris (nº 152) ; *la Passion du Christ selon les poètes baroques français*, textes choisis et présentés par Jean Bastaire (nº 158) ; *Par le destin le plus contraire*, de Catharina Regina von Greiffenberg, traduction de l'allemand et présentation de Marc Petit (nº 157) ; *Sonnets d'amour et sonnets vénitiens*, d'August von Platen, traduits de l'allemand et présentés par Dominique Le Buhan et Eryck de Rubercy (nº 159) ; *Pour tous les hommes de la terre*, de Julian Tuwim, *traduit du polonais et* présenté par Jacques Burko (nº 154) ; *Ce qui vit encore*, de Johannes Bobrowski, traduction de l'allemand et présentation par Ralph Dutli et Antoine Jaccottet (nº 153) et *Joie de la parole*, de Miquel Marti i Pol, traduction du catalan de Patrick Gifreu et présentation par Gil Jouanard (nº 149).

EN BREF

□ **Prix littéraires.** – Le trente et unième prix Roger Nimier, présidé par François Nourissier, a été décerné à Dominique Muller pour son roman *C'était le paradis*, publié au Seuil. Doté de 30 000 francs, le prix Roger Nimier, créé à la mort de l'écrivain en 1962, récompense *« un jeune auteur dont la plume, l'esprit et l'œuvre se situent dans la lignée du mouvement littéraire auquel le Hussard bleu a donné son nom »*. Par ailleurs, le prix Hermès a été décerné à Patrick Klein pour son premier roman, *le Balcon de Guajamiri*, édité au Seuil. Ce prix, créé en 1961, à l'Ecole supérieure de commerce de Paris, par Jean-Claude Lattès, est remis par un jury composé de quatre étudiants et d'écrivains lauréats de grands prix littéraires de l'année. Enfin, Michel Lederer a reçu le prix Maurice-Edgar Coindreau pour sa traduction de *l'Hiver dans le sang*, de James Welch, paru chez Albin Michel, et d'*Ange*, de Harold Brodkey, publié chez Grasset.

□ **Les prix WIZO.** – Le prix WIZO, décerné par la Fédération française de l'organisation internationale des femmes sionistes, qui couronne, chaque année, un ouvrage d'intérêt juif écrit par un auteur français (depuis 1978) et un ouvrage traduit de l'hébreu (depuis 1986), a été décerné, pour le prix français, aux *Enfants cachés*, de Raphaël Delpard (Jean-Claude Lattès), et, pour le prix hébreu, à *Monsieur Mani*, d'Abraham B. Yehoshua (Calmann-Lévy).

Les lauréats, ainsi que soixante écrivains, dédicaceront leurs livres lors de la Fête du livre de la WIZO, le 10 juin, dans les salons de l'Hôtel George-V à Paris.

□ **Rectificatif.** – La rencontre avec Serge Doubrovsky, organisée dans le cadre du séminaire sur « Le biographique » à la villa Gillet de Lyon n'aura pas lieu le 25 mai, comme nous l'annoncions dans « le Monde des livres » du 7 mai, mais le 3 juin à 20 h 30 (25, rue Chazière, Lyon-4e, tél. 78-27-02-48).

Autres parutions

• **L'Ecole des héros. West Point 66**, *de Rick Atkinson.* – Journaliste au *Washington Post*, Rick Atkinson a reçu un prix Pulitzer en 1982 pour une série de « papiers » consacrés aux cadets de l'académie militaire de West Point, promotion 1966, l'une de celles à avoir payé le plus cher l'enlisement des Etats-Unis au Vietnam. Son livre prolonge et développe cette enquête sur les faits et gestes, les racines et le devenir d'une cohorte d'Américains *malmenés (floués ?) par* l'Histoire. L'idée est excellente et le résultat emphatique. On ne réitère pas facilement *les Nus et les Morts*, de Norman Mailer. (Traduit de l'anglais – Etats-Unis – par René Ponthus, Plon, 456 p., 160 F.)

• **Le XXIe siècle sera américain**, *d'Alfredo G. A. Valladao.* – Le XXIe siècle sera-t-il *« américain »*, comme l'affirme Alfredo Valladao ? Il y a quelque temps, le magazine *Time* prédisait à sa « une » qu'il serait plutôt chinois... Au-delà de ces raccourcis réducteurs, la démonstration de l'auteur, maître de conférences à Science-Po, essayiste et journaliste sous le nom de plume de Carlos de Sarego, est plutôt intéressante. Elle s'inscrit en faux contre une autre thèse en vogue sur l'inéluctable déclin de la puissance américaine. *« Le XXIe siècle sera américain*, croit-il savoir, *simplement parce que l'Amérique possède seule les trois attributs de la puissance : militaire, économique, culturel. »* (La Découverte, coll. « Cahiers libres/Essais », 264 p., 125 F.)

• **La Bannière étiolée. Voyage sur les traces de Tocqueville**, *de Pascal Dupont.* – Journaliste indépendant, pour *Actuel* en particulier, Pascal Dupont a refait, cent cinquante ans après, le voyage que Tocqueville, l'auteur souvent réexploré de *la Démocratie en Amérique*, entreprit aux Etats-Unis. Son long reportage, de Boston à Orlando *via* Detroit et le Kentucky, nous mène hors des sentiers battus, dans *« l'arrière-cour du mythe américain »*. Un livre brillant et modeste malgré l'invocation répétée d'un patronage écrasant. (Seuil, coll. « L'épreuve des faits », 312 p., 130 F.)

• **L'Amérique de Clinton**, *de Nicole Bernheim.* – Ancienne journaliste au *Monde*, dont elle fut, notamment, la correspondante à New-York, Nicole Bernheim avait salué d'un livre grinçant *« les « années Reagan »*. (Stock, 1984). L'Amérique de Clinton lui semble nettement mieux partie en dépit des fléaux dont elle se fait, d'une plume alerte, le clairvoyant tabellion : violences, inégalités, dislocation de la cellule familiale, échec du système éducatif, sida, etc. (Lieu commun, 288 p., 130 F.)

• **Le Cow-Boy et le Pasteur ou les Etats-Unis après la guerre du Golfe**, *de Didier Destremau.* – Diplomate de carrière, Didier Destremau a passé quatre années à La Nouvelle-Orléans comme consul général. Son livre est celui d'un honnête homme qui a l'œil aigu. Ses descriptions des us et coutumes des Américains, de leurs tics et de leurs manies valent beaucoup mieux que de savantes théories. Comment parler intelligemment des Etats-Unis aujourd'hui ? En sachant regarder autour de soi. Ce diplomate aurait fait un excellent reporter. (Ed. Hermé, coll. « Reportage », 290 p., 115 F.)

• **Les Noirs américains. Généalogie d'une exclusion**, *de Philippe Paraire.* – Enseignant et essayiste, Philippe Paraire est persuadé que le sort infligé aux vingt-cinq millions de Noirs américains *« représente un danger d'explosion considérable »*. En attendant que de nouvelles émeutes urbaines lui donnent ou non raison, à Los Angeles *ou ailleurs*, il *se fait* l'archéologue d'une ségrégation qu'il date du génocide indien. *« Les Blancs des Etats-Unis continuent de se bercer d'illusions égalitaires »*, commente-t-il, alors qu'en réalité *« la barrière des couleurs s'élève sans cesse »*. (Hachette, coll. « Pluriel Intervention », 240 p., 95 F.).

B. L. G.

méricaine

ir un prix Pulitzer, montre
eurs. Et comment ils déchantèrent

Bertrand Le G

itres parutions

L'HISTOIRE

par Jean-Pierre Rioux

Le roi des chauvins

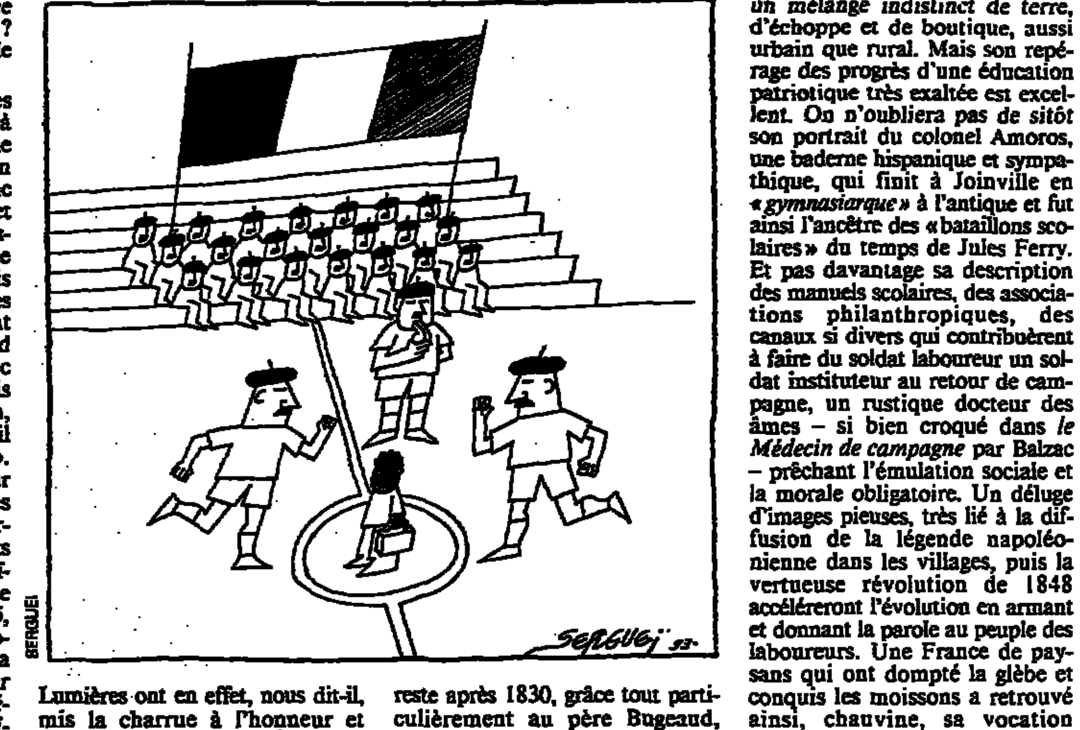
CHAUVIN
LE SOLDAT LABOUREUR
Contribution à l'étude des nationalismes
de Gérard de Puymège.
Gallimard, « Bibliothèque des histoires », 293 p., 150 F.

LÉNINE, jadis, méprisait souverainement le *« social-chauvinisme »*. Des féministes américaines, aujourd'hui, dénoncent sans relâche le *male chauvinist pig*. Voilà deux exemples entre mille qui prouvent que les mots « chauvin » et « chauvinisme » ont fait le tour du monde et ont été d'assez bons articles d'exportation. Ils appartiennent néanmoins en propre aux fiers Gaulois, et, à l'heure où ceux-ci méditent sur leur définition de la nationalité, il n'est certes pas inutile de leur rappeler qu'il y a quelque part, aux origines, dès le XIX[e] siècle, un prurit fondateur de leur identité. C'est bien ce que veut leur dire un honorable, agile et un tantinet sarcastique citoyen de Genève, Gérard de Puymège. Très à l'aise dans son habit d'historien de bonne coupe, maniant l'adjectif vengeur, il provoque son lecteur franchouillard avec cette assurance morale que vous donne, à l'usage, la propreté légendaire des salles de bains helvétiques. Son livre agacera donc certains porteurs de béret basque. Mais il est si bien tourné, si drôle, si utile qu'on passera volontiers sur la trop bonne moralité de son auteur.

« J'suis Français, j'suis chauvin, j'tape sur l'Bédouin », hurlait le héros d'un vaudeville de 1831, *la Cocarde tricolore*, applaudi à Paris peu après la prise d'Alger, et qui fut, avec une autre pièce tout aussi adulée dix ans plus tôt, *le Soldat laboureur*, à l'origine directe de cette mythologie orgueilleuse et susceptible que Puymège traque avec tant de délectation. Son héros éponyme, nous disent Arago et même Pierre Larousse, est le soldat Nicolas Chauvin, un grognard naïf et bravache né à Rochefort, engagé à dix-huit ans, héros des guerres de *la Révolution et de l'Empire*, dix-sept fois blessé et toujours par devant, puis décoré de la Légion d'honneur avant d'aller reposer en terre de France. A la suite de quelle campagne de propagande ce *tourlourou rural et pittoresque* a-t-il pu baptiser le chauvinisme ? Telle fut l'interrogation initiale de Gérard de Puymège.

UNE enquête de police très minutieuse l'a vite conduit à déchanter : il n'a retrouvé aucune trace de l'existence en chair et en os de ce Chauvin-là. Voilà donc les chauvins sans saint patron, et probablement héritiers d'un canular et d'une série de coups de gueule. Dès 1825, en effet, trois romances militaires pour grisettes et bonnes d'enfant le chantent *déjà, jeune paysan balourd* dégrossi à la caserne, blanc-bec froussard devenu un brave à trois poils et, toujours, chaud lapin, bon pour les filles auxquelles il *fait* l'amour *« tambour battant »*. Il passe, dans le même temps, sur la scène du vaudeville, et, dès 1824, deux lithographies de Charlet valent pour premiers portraits *authentiques de cet inculte héroïque*. Puis il entête peu à peu le bon peuple, au point qu'en 1845, au Salon, devant des toiles d'Horace Vernet, Baudelaire tiendra *son patriotisme cocardier pour « une masturbation agile et fréquente, une irritation de l'épiderme français »*. Notre nouveau Fanfan la Tulipe ne sort donc pas des tréfonds du folklore rural, mais bel et bien d'un milieu parisien bourgeois assez fermé, peuplé de jeunes libéraux, enfants de 1789 et napoléonâtres, experts en chansons, en pièces légères et en peintures militaires. Et c'est surtout le style poissard du vaudeville de la Restauration et de la monarchie de Juillet qui a fignolé le portrait de ce cœur simple, furieusement dévoué à la patrie, et l'a, de surcroît, habillé en soldat laboureur.

CE dernier thème, si fécond en *France jusqu'aux églogues du* maréchal Pétain, est fort bien disséqué par Gérard de Puymège. Il l'installe même au cœur de son analyse du mythe. Du Télémaque de Fénelon à Rousseau, les


SERGUEI

Lumières ont en effet, nous dit-il, mis la charrue à l'honneur et exalté les vertus civiques et militaires des laboureurs, si moraux et si pugnaces face aux bergers volages : Sparte, Caton l'Ancien, Cincinnatus et les *Bucoliques* sont toujours à portée de main pour conforter l'argumentaire de cette innocence si courageuse. Toute la Révolution emboîte le pas, hantée par la régénération du pays : seule une agriculture offensive, pensent ses ténors, de Mirabeau à Babeuf en passant par Saint-Just, peut donner à la nation un corps, un tempérament et des « mœurs », loin de la ville impure et émolliente. Il suffit donc que Napoléon fasse ensuite quelques tentatives – avortées – de colonisation agricole et exemplaires par ses soldats, pour que le labour se militarise. La conquête de l'Algérie fera le reste après 1830, grâce tout particulièrement au père Bugeaud, sabreur d'Arabes, puis fondateur, en Périgord, des comices agricoles. Cette *« idylle en culotte de peau »* était donc fortement intériorisée dans la France du début du XIX[e] siècle et passait même dans les utopies communautaires *les plus radicales et les dissertations* sur l'extinction du paupérisme quand le canular Chauvin fut lancé. Notre militaire fictif rafla alors sans peine aucune la mise agricole.

S'ensuivit, sous Louis-Philippe, une pédagogie du chauvinisme, à l'ébaboration de laquelle, selon Puymège, de grands historiens comme Michelet, avec *le Peuple*, publié en 1846, participèrent très volontiers. On ne suivra pas toute sa démonstration, qui ignore par trop que le peuple michelétiste est *un mélange indistinct* de terre, d'échoppe et de boutique, aussi urbain que rural. Mais son repérage des progrès d'une éducation patriotique très exaltée est excellent. On n'oubliera pas de *sitôt* son portrait du colonel Amoros, une baderne hispanique et sympathique, qui finit à Joinville en *« gymnasiarque »* à l'antique et fut ainsi l'ancêtre des « bataillons scolaires » du temps de Jules Ferry. Et pas davantage sa description des manuels scolaires, des associations philanthropiques, des canaux si divers qui contribuèrent à faire du soldat laboureur un soldat instituteur au retour de campagne, un rustique docteur des âmes – si bien croqué dans *le Médecin de campagne* par Balzac – prêchant l'émulation sociale et la morale obligatoire. Un déluge d'images pieuses, très lié à la diffusion de la légende napoléonienne dans les villages, puis la vertueuse révolution de 1848 accéléreront l'évolution en armant et donnant la parole au peuple des laboureurs. Une France de paysans qui ont dompté la glèbe et conquis les moissons a retrouvé ainsi, chauvine, sa vocation d'éveilleuse par le soc et l'épée.

QU'EST-CE donc, au bout du *compte, que le chauvinisme* ? Incontestablement, un « degré zéro » du nationalisme français. On le retrouve, intact, chez Gambetta, Déroulède ou Méline, puis *chez le Barrès de la terre et des* morts et même sur l'étal d'un Poujade. C'est aussi un mépris et une haine de l'étranger, surtout quand il était anglais. Pis : il a *activé, après les humiliations de* 1815, une xénophobie qui a bientôt nourri, à gauche, depuis Toussenel et dès avant Drumont, la haine du juif, *« empêcheur de labourer en rond »*, apatride, démoniaque et vil. Le chauvinisme est donc l'ébauche de ce nationalisme instinctif et brutal, fermement populiste et toujours teinté d'antisémitisme, que l'historien Zeev Sternhell a rencontré à la fin du XIX[e] siècle et qui, *via* Vichy, survit aujourd'hui au Front national. Par ce biais-là, Chauvin, né chez des libéraux, symbole « romain » et révolutionnaire, a été récupéré par les droites extrêmes, *« sans pour autant déserter son camp d'origine »*. Il est, par conséquent, au point de départ de bien des équivoques françaises. Un dessin de Charlet montrant deux anciens séparant des recrues prêtes à en venir aux mains était sous-titré en 1824 : *« Nous sommes tous français, Chauvin, l'affaire peut s'arranger. »* Hélas ! Ce chauvinisme proverbial qui rêvait de réconciliation nationale a nourri les haines franco-françaises.

Parce qu'il était si déférent envers les vertus paysannes du nombre, il fut pourtant un de nos mythes fondateurs, entretenant la *« conduite grégaire idéale d'une société érigeant sa masse en absolu »*, ajoute justement Puymège. Mais on ne le suivra pas quand il en conclut qu'il s'agit d'un *« fantasme majeur du statonationalisme français en formation,* [qui] *proclame au fond des campagnes la parenté profonde de l'Etat-nation et du totalitarisme »* : pour qu'il y ait totalitarisme, il faut bien, quelque part, un bon brin d'idéologie, domaine devant lequel le brave Chauvin était très désarmé.

D'autant que notre historien feint d'ignorer qu'à la même époque d'autres idéaux étaient à l'œuvre dans la France profonde, qui combattaient victorieusement le chauvinisme. Ce soldat laboureur si parisien, si lié aux aléas de la légende napoléonienne, n'a pas séduit quelques autres robustes piocheurs de terre. On s'en convaincra à la lecture d'un bel *exemple* d'a-chauvinisme : la saga savante et alerte du vigneron citoyen de Bourgogne que nous donne Pierre Goujon (1). Là, à coups de sociabilité bien entrete*nue par une bourgeoisie rurale* aux idées larges, une jeune pousse a grandi à l'écart du tapage chauvin : la démocratie du suffrage et de l'entraide ; celle qui a appris, verre en main, à ne pas trop haïr.

(1) *Le Vigneron citoyen. Mâconnais et Chalonnais (1848-1914)*, Editions du comité des travaux historiques et scientifiques, 325 p., 220 F.

Dubcek, un « homme quelconque »

Avant de mourir, le principal acteur du « printemps de Prague » eut le temps d'enregistrer son autobiographie. Portrait par lui-même d'un honnête homme

ALEXANDRE DUBCEK : C'EST L'ESPOIR QUI MEURT EN DERNIER
(Alexandre Dubcek : Hope dies last)
Autobiographie recueillie par Jiri Hochman.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Denise Meunier,
Fayard, 450 p., 150 F.

Qui aurait osé parier une couronne, à la fin des années 60, sur l'avenir d'Alexandre Dubcek, ce naïf égaré au pouvoir puis jeté dans la fosse aux lions ? Eh bien, le plus exposé, le plus fragile des grands acteurs du « printemps de Prague » fut le seul en mesure de revenir sur le devant de la scène lorsque entra en agonie l'empire qui le persécutait. Pendant vingt ans, il avait été réduit au rang de *« non-personne »*. Puis, ayant abandonné depuis longtemps le communisme pour retrouver la social-démocratie, il reprit sa place à la présidence du Parlement. Sa mort, le 7 novembre 1992, des suites d'un accident d'automobile, a mis le point final à la carrière d'un homme hors du commun parce que, parvenu aux plus hauts postes, il eut la singularité de rester un *« homme quelconque »*. Son premier passage aux affaires est depuis longtemps entré dans l'histoire. Le second lui donna la possibilité de conter sa propre histoire. Jiri Hochman a écouté et traduit en style écrit ses propos.

A quelques mois près, Dubcek aurait pu naître citoyen des Etats-Unis, où ses parents s'étaient installés. Ils avaient pris la nationalité américaine, et c'est à Chicago qu'ils conçurent ce futur Alexandre, mais ils revinrent avant l'accouchement dans la Slovaquie de leurs origines. Ils n'y restèrent que trois ans et, avec d'autres, partirent en Russie pour construire le socialisme. Cette *« colonie »* fut installée en Kirghizie. Après avoir failli être américain, Dubcek aurait donc pu devenir soviétique. Mais la famille, bientôt disloquée, regagna la Tchécoslovaquie aux approches de la guerre.




JAYDIE PUTTERMAN

Dans cette suite de confidences, il dit ce dont il se souvient, depuis l'enfance en Asie centrale jusqu'à la « révolution de velours » en passant par la guerre, la montée dans la nomenklatura, le rêve du « socialisme à visage humain », la chute, l'exil, la vie sous surveillance pendant deux décennies. Le lecteur retiendra surtout les treize chapitres qui portent sur la période 1967-1969, avec l'été crucial de 1968.

Sur le fond, ce récit ne nous apprend pas grand-chose. Les événements tels que les vécut l'acteur principal se sont bien déroulés de la manière rapportée à l'époque par Michel Tatu, dans *le Monde*, et d'autres correspondants de la presse internationale. Mais, dans le détail et dans le jugement qu'il porte sur les hommes, l'autobiographe nous instruit et nous amène à corriger des idées admises.

A la fin de juillet 1968, les bureaux politiques des PC tchèque et soviétique se rencontrèrent. Où ? Dubcek avait proposé la ville slovaque de Kosice. Brejnev avait refusé et demandé que la réunion ait lieu à la gare-frontière de Cierna. Dubcek ajoute : *« Je dis à Brejnev que je n'étais pas sûr de pouvoir trouver l'hébergement approprié dans un si petit endroit. A quoi il me répondit que cela n'avait pas d'importance, qu'ils viendraient avec leur propre train. Je me dis : « Seigneur, ils vont faire du camping »*. C'est la seule réflexion un peu détendue que lui inspire cette période particulièrement dramatique.

Cierna fut suivi par une rencontre à Bratislava des chefs de la plupart des pays membres du pacte de Varsovie. Ce fut encore sinistre. *Du moins, les dirigeants* de Prague croyaient-ils avoir écarté les menaces d'une intervention militaire et beaucoup pensaient que Kadar les soute*nait. Le* dirigeant hongrois eut, en effet, quelques jours plus tard, un entretien particulier avec son collègue tchécoslovaque. Il fut gentil, ne fit pas la moindre allusion à une intervention militaire, mais, ajoute en substance Dubcek, c'est un faux jeton.

Le comble allait évidemment être atteint lors de l'intervention, lorsque Dubcek, capturé, dut comparaître à Moscou devant les dirigeants soviétiques. Il a été dit maintes fois qu'en cette affaire comme en d'autres Kossyguine avait une position plutôt modérée. *En tout cas, on tenait le chef* du gouvernement pour un homme bien élevé, ce qui n'était pas le cas de tous ses camarades. Détrompez-vous, rapporte Dubcek : *lors des confrontations*, Kossyguine figurait ostensiblement parmi les plus durs, il nous traitait avec grossièreté.

Reste à savoir si le premier secrétaire du PC tchécoslovaque était suffisamment teinté de kremlinologie pour dominer son sujet. Si étonnant que cela soit s'agissant d'un homme versé dans l'appareil depuis vingt ans et éduqué dans une école du parti à Moscou, il paraît plutôt désorienté dans ce monde. Passons sur des erreurs que les circonstances expliquent (il est mort avant d'avoir pu lire et corriger ses propos) : à un endroit, il fait servir sous Andropov et Tchernenko un Souslov qui précéda Brejnev dans le trépas. La méconnaissance est autre : étranger à cet univers qui aurait pu être le sien, Dubcek perdit la rude bataille qu'il n'avait su prévoir. Il y gagna tout de même l'honneur d'entrer au Panthéon des honnêtes gens.

Bernard Féron

► La photo d'Alexandre Dubcek qui illustre cet article est tiré d'un recueil de cent onze portraits, *Talents et consciences de l'Europe*, vendu au profit de l'association Emmaüs (prix : 60 F ; commandes au 43-20-61-52).

Balkans au présent

On réédite un livre de Jacques Ancel écrit en 1930. Et toujours d'actualité...

PEUPLES ET NATIONS DES BALKANS
de Jacques Ancel.
Préface de Pierre George.
Comité des travaux historiques et scientifiques
(1, rue d'Ulm, 75005 Paris),
220 p., 75 F.

Une réédition très opportune. Alors que la guerre fait rage en Bosnie-Herzégovine, que se posent avec acuité les questions de la Macédoine et du Kosovo, les éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques ont l'excellente initiative de présenter à notre lecture un petit livre vieux de plus de soixante ans. *Peuples et nations des Balkans*, de Jacques Ancel, a, en effet, été écrit en 1930 (1). La jeune Yougoslavie sortait à peine des limbes et les autres Etats des Balkans venaient tout juste de prendre leur forme moderne à l'issue des traités mettant fin à la première guerre mondiale. Ancel décrit avec précision un univers extraordinairement complexe, une nature morcelée et contrastée, des peuples étroitement imbriqués parfois sur les mêmes espaces, des influences opposées, celles de l'Allemagne, de la France, de la Grande-Bretagne et de la Russie, enfin le vieil héritage historique des deux empires effacés, l'Empire ottoman et l'Empire austro-hongrois. Toutes ces pages semblent écrites pour notre présent le plus immédiat.

Mais le livre est peut-être plus intéressant encore par le décalage historique qu'il révèle entre cette écriture de 1930 et l'actualité de 1993. Jacques Ancel insiste sur les *« genres de vie »*, notion fondamentale de la géographie française à l'époque. Sous-jacente à ses analyses, une thèse s'affirme peu à peu jusqu'à la conclusion. Les Etats, les frontières et même les nationalités lui apparaissent artificiels, au regard d'une réelle *« unité de civilisation terrienne et démocratique »* fondée sur le paysannat : *« Ainsi partout s'impose en roi le paysan balkanique. Roi sur sa terre, il veut être aussi le roi de l'Etat. »*

Les géographes français se sont toujours intéressés de près aux Balkans. Au début du siècle, de Martonne écrivit une thèse classique sur la Valachie. Cvijic, le grand géographe yougoslave de l'entre-deux-guerres, était un familier de l'école française. Les leçons de Vidal de La Blache pouvaient s'appliquer à merveille dans l'imbroglio et les singularités multiples de la géographie des Balkans. L'éclatement de la Yougoslavie rend de nouveau très actuels tous ces textes, particulièrement ceux d'Ancel.

Pourtant, peut-on encore parler du paysan balkanique *« roi sur sa terre »* après les épreuves de la seconde guerre mondiale, après plus de quarante ans de communisme, sauf en Grèce, après l'industrialisation, l'urbanisation, d'extraordinaires transformations sociales, la révolution démocratique des dernières années... ? L'actualité donne deux fois raison à Jacques Ancel. On peut rapprocher son livre d'études plus contemporaines, comme celles d'un des derniers numéros d'*Hérodote*, consacré à « La question serbe » (2) : il n'en souffre pas.

En dépit de tous les bouleversements économiques, sociaux et politiques, un étonnant continuum d'oppositions séculaires traverse cette géographie des Serbes, des Croates et des Musulmans, peut-être bien avec une exaspération croissante, lorsqu'aucun droit supérieur ne s'impose, à la mesure de notre siècle utopique et sanglant.

Armand Frémont

(1) Il fut édité à l'époque par les éditions Armand Colin.

(2) Quatrième trimestre 1992.

Contre vents et maris

Une chronique tendre et ironique de Kaye Gibbons à la gloire secrète du matriarcat

HISTOIRES DE FAIRE DE BEAUX RÊVES
(A Cure for Dreams)
de Kaye Gibbons.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Marie-Odile Fortier-Masek.
Flammarion, 180 p., 98 F.

Marjorie Randolph, la narratrice de *Histoires de faire de beaux rêves*, a quarante-sept ans en 1989 lorsqu'elle décide de prêter sa voix à sa mère *« morte dans un fauteuil en parlant »*. Par le truchement de sa fille, Betty Davies Randolph raconte ainsi sa jeunesse près de sa mère Lottie qui, elle-même, avait souvent évoqué sa propre mère, Bridget. Grâce à une structure subtile de biographies en abîme, trois générations de femmes revivent dans ce beau roman de la nostalgie et de la révolte. La dernière image de cette galerie de portraits est un homme, un gamin qui revient de la guerre en 1944 et découvre l'enfant né pendant son absence, Marjorie, l'arrière-petite-fille de Bridget qui rédigera, un demi-siècle plus tard, la saga des femmes O'Cadhain.

Kaye Gibbons, jeune écrivain américain née en Caroline du Sud, a écrit une chronique tendre et ironique à la gloire secrète du matriarcat, l'histoire de femmes apparemment soumises mais, conscientes de leur rôle dans une société régie par les hommes. *Histoires de faire de beaux rêves* est un remarquable témoignage sur la condition féminine dans le milieu rural du sud des Etats-Unis.


ANDERSEN/GAMMA

Kaye Gibbons : un travail de sape.

Dès la première phrase, nous sommes confrontés aux rêves et aux désillusions de la grand-mère, Lottie O'Cadhain, fille d'émigrés irlandais, prête à toutes les roueries pour se dégager de l'autorité d'un père brutal. De bavardages en confessions, nous apprenons l'essentiel de ces trois vies de femmes : la lourde présence paternelle, l'apparition du fiancé, le passage amer du rôle de fille assujettie à celui d'épouse brimée. Kaye Gibbons fait semblant d'égréner les clichés de la vie familiale, mais c'est à l'intérieur d'une forteresse qu'elle nous fait pénétrer avec humour, un lieu occulte où les femmes résistent aux pressions maritales. Bridget et Lottie, comme plus tard Lottie et Betty, forment un couple mère-fille à l'épreuve du temps afin que leur destin s'ouvre à un peu plus d'autonomie.

Au fil de courts chapitres allègres et ciselés comme de subtiles pâtisseries maison, c'est d'un thème grave qu'il s'agit.

Des femmes, victimes de la pauvreté dans l'Amérique de la dépression, se paient le luxe de récupérer sur le budget étriqué la robe et la paire de bas qui les sauvent de l'enfermement domestique, mais, derrière cette mise en scène de la futilité, c'est de la sauvegarde de leur liberté qu'il est question. Bridget fait scandale en incitant ses voisines à perdre leur temps à jouer aux cartes. Des années plus tard, Lottie devient l'alliée d'une étrangère suspecte qui ose secouer la tutelle d'un mari et le poids d'une ribambelle de gosses. Betty part pour la grande ville mais revient au bercail. Elle épouse un garçon qui s'engage dans les *marines* le lendemain des noces. Elle découvre alors que, sans les hommes, l'enfer a des relents de paradis.

Histoires de faire de beaux rêves n'aurait pas cette formidable séduction s'il n'y avait au-delà des anecdotes savoureuses, une auscultation profonde du sud des Etats-Unis, mais aussi, plus vaste, une interrogation capitale sur le bonheur. D'une écriture fluide, Kaye Gibbons mène un travail de sape. Elle remet en question la prétendue égalité des sexes et se régale de l'utilisation cruelle que font les femmes de la vanité masculine. Le centre de gravité du récit, c'est la fascinante aptitude féminine à survivre dans le chaos. Kaye Gibbons n'accable pas les hommes, elle se contente de les abandonner à l'état d'ébauche, héros infantiles d'aventures inutiles, dont la moins innocente est, bien sûr, la guerre.

Ce roman de femme condamne sans rémission les hommes englués dans leurs privilèges mais aussi dans leurs carcans. Les femmes y sont belles, charnelles, lucides et acharnées au bonheur. Le roman de Kaye Gibbons atteint notre talon d'Achille, renversant d'un coup d'éventail l'édifice vacillant des certitudes masculines. L'homme ne serait qu'un rêve de jeune fille, un chevalier sans armure. Marjorie se rappelle avec précision l'instant où son père rentra de l'armée : *« Mon premier vrai souvenir, c'est du bruit. »* Elle laisse entendre que ce fut beaucoup de bruit pour rien.

Hugo Marsan

Don Juan à Bucarest

En reprenant un mythe européen, Nicolae Breban cerne les rapports complexes entre l'amour et la liberté

DON JUAN
de Nicolae Breban.
Traduit du roumain
par Marcel Péju et Daniel Pujol.
Flammarion, 300 p., 135 F.

Nicolae Breban, cinquante-neuf ans, est l'héritier du pacte conclu, au milieu des années 60, entre le défunt pouvoir roumain et les intellectuels. A condition qu'il ne soit pas attaqué, ce pouvoir national-communiste leur concédait quelques espaces de liberté et renonçait à l'impératif du « réalisme socialiste ». L'interdiction de publier, ou bien l'exil, sanctionnaient la transgression du compromis. Si la pugnacité des écrivains s'en ressentit, leurs textes gagnèrent en poids et en profondeur. Ce fut le temps béni de la métaphore et de l'allégorie, casse-tête des fonctionnaires idéologiques du tyran.

Au début des années 70, cependant, la dictature rompit ce marché et imposa aux écrivains de revenir au vieux dogme. Breban se démit de toutes ses fonctions et abandonna son siège au comité central du Parti. Plus tard, à Paris, loin des remous de l'émigration, il publia deux romans. Aujourd'hui, l'écrivain voyage entre la France et la Roumanie, où il dirige un hebdomadaire littéraire important, *Contemporanul* (le Contemporain).

Etait-ce nécessaire qu'au bout du grand roman de Louis Aragon, *Aurélien*, Bérénice disparaît sans faire l'amour avec Aurélien ? Presque cinq décennies plus tard, *Nicolae Breban ressuscite* la vieille interrogation à la faveur d'un livre prolixe mais étonnant, où le lecteur retrouvera Don Juan ancré dans la grinçante modernité roumaine, à l'époque d'une brève embellie dans ce pays entre chien et loup, qui n'est pas encore celui de la tyrannie déchaînée.

Tonia et Sergiu Vasiliu appartiennent à cette frange de l'ancienne aristocratie qui pactise avec l'imposture communiste. Mis à part un certain provincialisme, rien ne distingue les Vassiliu, intégrés à la *nomenklatura*, d'une certaine bourgeoisie de France ou d'ailleurs. Les Rogulski, eux, restent bien loin du cercle fermé des « élus ». Monsieur, anarchiste inclassable, après avoir quitté son poste à l'université, enseigne l'histoire de la littérature aux élèves d'un lycée. Son épouse s'ennuie, traîne. Ils croisent les Vasiliu sur les bords de la mer Noire, lorsque Sergiu, fasciné par les vagues tardives de la « révolution sexuelle », propose à Liliana Rogulski de rompre, en compagnie de son mari, la monotonie de ses ébats légitimes avec Tonia.

Est-ce du libertinage ou bien déjà de la pornographie ? Ni l'un ni l'autre car les jeux sans joie des couples désunis, en quête d'émotions intenses, ne sollicitent guère l'attention du romancier. Ebats ratés, débat ouvert.

Candide et féroce

Les deux couples regagnent Bucarest. Rogulski entreprend le siège de Tonia, lointaine cousine de Mme Bovary, avec la veulerie de l'amoureux aussi transi qu'indigne et la ténacité indiscrète d'un Don Juan banlieusard. Un Don Juan qui n'est ni celui, cruel et cynique, de Molière, ni l'hédoniste tragique de Mozart. Breban est allé chercher plus loin son inspiration, en Espagne, au début du XVIIe siècle, chez Tirso de Molina, qui fait surgir, pour la première fois dans la mythologie européenne, ce personnage étrange, ennemi de tout dogmatisme, curieux de toute chose et quelque peu messager de la liberté.

Pour se débarrasser de Rogulski, Tonia l'écoute d'abord, ensuite elle l'introduit chez Cécilia, sa meilleure amie, une universitaire « convenable » malgré son aspect de star américaine des années 50. Elle succombe vite aux assauts du Don Juan, et les amants, assoiffés de liberté, se retrouveront pour parcourir un bout de chemin ensemble. Rogulski, cependant, ne renonce toujours pas à Tonia, elle demeure le Graal d'un monde pour lui interdit. Ce monde, à l'instar de celle qu'il aime, reste-t-il inaccessible pour autant ? *« Je ne possède que ce que je crée moi-même »*, affirme Rogulski, porte-parole de l'écrivain pour qui la description, de Balzac au « nouveau roman », signifie la seule possession possible.

Ainsi, le bon vieux roman traditionnel vit toujours malgré son coma apparent, malgré l'invasion des succédanés intimistes ou de mécaniques bien huilées à « suspense ». Il se ressource aux thèmes mythiques d'Europe et, d'ailleurs, fait irruption, candide et féroce, depuis les espaces balayés par l'ouragan de l'Histoire, pour déranger avec ses interrogations nos certitudes confortables. Il y a une grande aisance dans le texte de Breban, que ses deux traducteurs ont bien su rendre en français. Les réflexions, les doutes de l'auteur se croisent avec les longs, peut-être trop longs, monologues et dialogues de ses personnages mais leur description hallucinante de vérité et celle des lieux où ils vivent prouvent qu'au-delà de toute convention classique l'écrivain a su faire siennes les techniques d'aujourd'hui.

Certes, les propos que tiennent Rogulski et ceux qui l'entourent, sur lesquels plane l'ombre du philosophe solitaire de Sils-Maria, peuvent paraître souvent sujets à caution. Ils ne nous conduisent pas moins vers ces terres incertaines marquées autrefois sur les cartes par les taches blanches où s'étalaient de menaçantes inscriptions, *terra incognita, hic sunt leones*. N'est-ce pas la vocation du romancier digne de ce nom de nous faire explorer les territoires inconnus où vivent les lions ?

Edgar Reichmann

Autobiographie de nulle part

Lassé d'être confondu avec les personnages de ses romans, Gregor von Rezzori donne sa vérité. Qui est surtout un hommage plein d'humour à sa Bucovine natale, victime de l'Histoire

NEIGES D'ANTAN
(Blumen im Schnee)
de Gregor von Rezzori.
Traduit de l'allemand
par Jean-François Boutout,
Editions Salvy, 380 p., 140 F.

Il est des coins de l'Europe centrale, là où l'Histoire a habitué les frontières à ne plus savoir où donner de la tête, qui donnent naissance à de drôles de zèbres. Gregor von Rezzori est de ceux que les nationalistes de bon ton auraient bien du mal à savoir où classer : de nom italien, noble sujet de l'empire d'Autriche-Hongrie par sa naissance, devenu tour à tour roumain et soviétique par la force des choses, aujourd'hui autrichien par son passeport et résidant en Toscane, Rezzori est né en 1914 à Czernowitz (dite Tchernopol en russe, Tchernovtsy en ukrainien, Cernauti en roumain), dans cette curieuse province de Bucovine, au nord-est des Carpates.

Successivement turque en 1538, autrichienne en 1775, austro-hongroise en 1867, roumaine en 1919, soviétique en 1940, de nouveau roumaine en 1941, de nouveau soviétique en 1947, fondue dans la République d'Ukraine depuis 1991..., la défunte région de Bucovine, chahutée par tous les caprices, aura dû faire subir à ses habitants son destin de caméléon.

De là, non loin des terres de Transylvanie où sévissait le terrible comte de Dracula, depuis ce bout du monde bigarré, véritable casse-tête chinois qui fut aussi la patrie de Manès Sperber et de Paul Celan, habité de peuples et de cultures disparates qui s'y côtoyaient naturellement, de là surgit Gregor von Rezzori le magnifique, aristocrate de son état, *cosmopolite malgré lui et pince-sans-rire par vocation.*

C'est là que s'enracine *Neiges d'antan*, son dernier livre paru en *français et qui est aussi sa première* « vraie » autobiographie, contrairement aux romans précédemment traduits où l'on reconnaissait pourtant bien des situations de sa propre vie. Rezzori, au seuil de ses quatre-vingts ans, voulait faire le point une fois pour toutes : *« On n'a pas cessé de me confondre avec mes protagonistes, et j'en avais assez de porter leur responsabilité à leur place »*, grogne malicieusement le superbe vieillard, avec l'air espiègle d'un lutin préparant sa farce, et sans décidément rien céder de son imperturbable élégance. *« Si j'étais vraiment eux à chaque livre, j'aurais déjà au moins dix-neuf vies ! Au moins, cette fois, c'est clair : il s'agit bien de moi. »*

Mais il s'agit surtout, pour lui, de sauver du néant sa Bucovine, singulière enclave de la vieille Europe, dont même le nom, aujourd'hui, a disparu. Et sauver avec elle cinq personnes qui n'ont d'exceptionnel que d'avoir vécu dans ce coin-là du monde, et à qui l'homme qui écrit doit d'être ce qu'il est : la nourrice, le père, la mère, la sœur, la gouvernante. Cinq personnes saisies dans leur absolu *qui fragmentent en cinq* chapitres le regard de ce récit où Rezzori, fidèle à ses principes, préfère l'humour et le mordant ironique des portraits au laisser-aller mielleux de la nostalgie.

Un monde disparu

Il y a Kassandra, la nourrice adorée, de chair confortable, sorte de Mowgli des Carpates au physique de gorille et au langage aussi intarissable que bizarrement composite, fait de *« bribes de roumain, de ruthène, de polonais, de hongrois et même de turc et de yiddish »*, véritable *« spécimen exotique échappé du carnaval des nations de quelque cirque ambulant »*, qui fait désordre dans la respectable maison en cédant à sa nature primitive et en se livrant avec les chiens à de furieux ébats. Autre personnage haut en couleur, le *père : joyeux drille plein de* santé, provocateur et aristocrate, antisémite, antibourgeois, antireligieux, antirépublicain, amateur de femmes, de Nietzsche et de parties de chasse, fidèle à l'empereur et *qui aurait volontiers soutenu* l'Allemagne des années 30 si le vieil Autrichien, en lui, n'avait regimbé devant le Prussien, tellement *« vulgaire »*.

Il y a surtout, dans la transparence de ces portraits, le visage de la Bucovine, avec ses forêts, ses nuées de jaseurs qui s'envolent des sorbiers, *ses épicéas géants* qui abritent les chasseurs, quelques éclats d'objets, de costumes, et la guerre presque toujours visible, et les rencontres, entre deux fuites, lors de l'avancée des Russes, puis de la déclaration de guerre de l'Italie à l'Autriche, puis du rattachement à la Roumanie, puis du pacte germano-soviétique...

Sans avoir la profondeur et la fulgurance des magnifiques *Mémoires d'un antisémite* (1) ni même de *l'Hermine souillée* (2), où la vision romanesque donnait un souffle paradoxalement plus vrai à ce monde disparu, ce récit, porté par l'énergie, drôle et juste, que Rezzori a le don d'insuffler à ses portraits, fait revivre, avec autant de férocité que de tendresse, *« le mythe d'une réalité ancienne, merveilleuse et perdue »*. C'est le visage d'une province alors étincelante de diversité qui s'écaille petit à petit parce que les peuples mélangés qui en faisaient la richesse ne se sentent plus chez eux, et où chacun, au gré du changement des souverainetés, se met à vivre *« dans une sorte d'exil »*, *« relégué dans un pays colonial abandonné par ses maîtres d'autrefois »*.

Marion Van Renterghem

(1) L'Age d'homme, 1990.

(2) Gallimard, 1961 et 1991.

★ Un autre roman de von Rezzori paraît chez le même éditeur : *Sur la falaise* (96 p., 70 F).

Paasilinna, l'irrésistible

Pour ce Finlandais atypique, tout est prétexte à l'ironie. Marcel Aymé et Mark Twain ne sont-ils pas ses « âmes sœurs » ?

LE FILS DU DIEU DE L'ORAGE
d'Arto Paasilinna.
Traduit du finnois
par Anne Colin du Terrail.
Denoël, coll. « Empreinte »,
272 p., 95 F.

En finnois, Paasilinna signifie « forteresse de pierre »... L'homme est à l'image de son nom : un colosse solide comme le roc, une force de la nature douée, semble-t-il, d'un optimisme inébranlable. Né en 1942, dans un camion qui fuyait la guerre, Arto Paasilinna commença à travailler à treize ans, comme bûcheron en Laponie finlandaise. Plus tard, il devint ouvrier agricole, puis journaliste. Cela n'allait-il pas de soi ? *« Bûcheron était un métier vraiment pénible*, explique-t-il en riant. *J'ai essayé de trouver quelque chose qui se passe à l'intérieur, au chaud. Journaliste, cela me paraissait très bien... ! »* Pourtant, *« après onze mille articles secs, sérieux, pas drôles du tout »*, Paasilinna décide d'écrire enfin des choses qui lui plaisent, des romans alertes et pince-sans-rire qui contrastent, selon lui, avec le tempérament sombre et cynique de la société finlandaise. Et aussi, avec cette propension qu'ont ses confrères nordiques à se complaire dans ce qu'il appelle *« la recherche du plus horrible »*. Le public y prend goût : après une vingtaine de romans, Arto Paasilinna est aujourd'hui l'un des écrivains préférés des cinq millions de Finnois.

Sa recette ? Choisir les sujets les plus austères et voir s'il est possible d'y appliquer son humour. La folie, l'argent, le suicide ou la fin du monde sont des thèmes trop graves pour qu'on les prenne au sérieux. Dans *le Lièvre de Vatanen*, qui le fit connaître en France en 1989, Paasilinna décrit ainsi un journaliste : *« Marié, trompé, déçu »*, mais sauvé par un lièvre blessé qui l'entraîne à ses trousses dans la nature. Dans *le Meunier hurlant*, c'est un fou diablement lucide qui, terré dans la forêt, observe en la narguant la société des hommes (1). Plus ses aventures sont irrationnelles, farfelues, déconcertantes, plus Paasilinna s'attache à leur donner une forme simple qui rappelle souvent celle du conte ou de la fable.



PHILIPPE GARCIA

Arto Paasilinna : « forteresse de pierre ».

Pour *le Fils du dieu de l'orage*, son troisième ouvrage traduit en français, il emprunte même un certain nombre de ses personnages à la mythologie de son pays. C'est le cas d'Ukko Ylijumala, *« Dieu dessus les dieux, grand Créateur dans le ciel »*, comme il est dit dans le *Kalevala*, la grande épopée populaire finnoise (2). Dieu de la foudre et de l'orage, Ukko (littéralement « le vieux ») est *« le dieu supérieur aux autres »* car *« il parle d'un monde de silence et il apporte la vie, même si elle est de source brutale »*. Hélas, les Finnois d'aujourd'hui ne vénèrent plus Ukko. Depuis cinq cents ans que la religion luthérienne fait des ravages, *« le peuple s'est entiché de croyances étrangères et de fausses idoles »*, se lamentent les divinités de ce Panthéon oublié. Et l'auteur imagine Ukko envoyant Rutja, son propre fils, sur la Terre, afin de ramener ses ouailles infidèles à la vraie foi païenne ancestrale.

Paasilinna, bien entendu, ne se prive d'aucun parallèle entre les tribulations de Rutja et certains épisodes de la vie de Jésus. Réincarné en un paisible agriculteur-antiquaire – son apparence velue, sa cape en fourrure d'ours et sa coiffure en plumes de rapace ayant de quoi épouvanter les populations, – Rutja multiplie les miracles, frappant de la foudre quiconque s'oppose à sa tâche, et guérissant les fous grâce à sa méthode singulière, la *« fulgurothérapie »*. La vie matérielle, l'expérience de la chair, la conduite automobile, les habitudes alimentaires... sont vues à travers l'œil étonné du fils du dieu de l'orage qui ne tarde pas à s'adapter aux pratiques consuméristes des mortels Occidentaux. Un publicitaire opportuniste, un journaliste en mal de scoop l'initient bientôt aux techniques de la communication et du marketing modernes. Mais c'est une inspectrice des impôts qui, tombant sous son charme, deviendra rapidement sa plus fervente disciple. Sauveront-ils ensemble l'âme de la Finlande ?

Emprise des vieilles croyances païennes, familiarité des dieux et des mortels, personnification des éléments – ici l'orage, ailleurs le soleil : on a beau retrouver ces thèmes chez d'autres auteurs d'expression finnoise (3), les livres de Paasilinna restent atypiques, inclassables. Peut-être parce qu'à la dimension mythologique, à la satire sociale, se mêle un humour singulier évoquant tantôt Marcel Aymé, avec son évasion fréquente vers la fantaisie et le surnaturel, tantôt le talent plus corrosif d'un Mark Twain, deux écrivains en qui Paasilinna reconnaît volontiers des *« âmes-sœurs »*. Est-ce là un échantillon de l'esprit finlandais ? Ou, plutôt, un art d'amuser typiquement européen ? Depuis que ses livres sont traduits dans une dizaine de pays, Arto Paasilinna a découvert en effet que, lui qui ne parle que le finnois, faisait rire toute l'Europe. Et, en finlandais, son livre sur le suicide a même reçu un prix des psychiatres qui le prescrivent comme antidote à tous ceux qui voudraient mettre fin à leurs jours !

Invention, art de la surprise et du rebondissement, problèmes sociaux cachés sous la bonne humeur et l'espièglerie... Mais où donc cet ironiste moqueur va-t-il chercher toutes ses histoires ? Il pioche autour de lui, tout naturellement : *« Le monde est plein de livres, qui n'ont jamais été écrits »*, dit-il sans cesser de rire. *« Il suffit de choisir ! »* Cela paraît si simple.

Fl. N.

(1) *Le Lièvre de Vatanen* et *le Meunier hurlant*, éditions Denoël, 1989 et 1991 ; le premier titre vient d'être repris en Folio (nº 2462).

(2) *Le Kalevala, épopée des Finnois*, de Elias Lönnrot, traduit et annoté par Gabriel Rebourcet, Gallimard, « l'Aube des peuples », 1991.

(3) Voir par exemple certaines nouvelles d'Aino Kallas (1878-1956), rééditées par les éditions Viviane Hamy, sous le titre *la Fiancée du loup*, 1990.

Le ton Makanine

DEUX SOLITUDES
de Vladimir Makanine.
Traduit du russe
par Christine
Zeytounian-Beloüs.
Belfond, 252 p., 130 F.

Voici un roman pas tout à fait comme les autres, du moins par rapport à ceux qui nous viennent ces temps-ci de l'ex-URSS. Rien de politique, d'abord, sinon à travers de vagues et lointaines réminiscences, au détour d'une conversation. Peu de souffrances, ensuite, sinon celles très intérieures que pourraient éprouver de la même manière les habitants de pays dits « occidentalisés ». Pratiquement pas, enfin, de références – ou si peu – aux difficultés de l'existence qui font pourtant le quotidien de la vie dans la capitale de l'*ancienne patrie du socialisme*. Ici, on gagne normalement sa vie, assez bien en tout cas pour circuler baucoup en taxi, dîner au restaurant, prendre des vacances, s'habiller convenablement, boire – avec modération – quand on en a envie.

Vladimir Makanine, qui a pratiqué d'autres genres et n'est aucunement un nouveau venu, nous offre un exemple assez rare, par les temps qui courent, d'une littérature russe intimiste où tout se passe dans la tête et l'âme de ses personnages, ainsi plus ou moins libérés des contraintes matérielles de la vie. Ils sont deux, pour l'essentiel. Un professeur de littérature d'une grande érudition, avec *tous les charmes d'un monsieur* grisonnant et distingué. Une femme réservée, elle aussi cultivée, plutôt jolie encore mais que son âge commence à préoccuper. Et puis le narrateur, plus jeune, dont on ne saura jamais avec précision – pas plus que lui-même, semble-t-il – pourquoi son destin se mêle à ceux de ces deux êtres.

Le récit est celui d'une non-aventure. Pourquoi ? Parce que – et c'est le thème central – les deux personnages, Guennadi et Nina, ne parviennent pas à *« se reconnaître »*. Ils se rencontreront, avec l'actif encouragement d'Igor, le narrateur, sortiront ensemble, passeront même de longues heures de la nuit à évoquer les souvenirs de leur jeunesse, l'époque où l'on discutait d'Evtouchenko, Voznessenski, Okoudjavat... Mais ils en resteront là, sans parvenir, l'un par l'autre, à sortir de leurs respectives solitudes. Comme deux espions dans un monde hostile – le passage des générations les confrontant à l'incompréhension de ceux *qui les* entourent, – qui ne réussiraient pas à échanger les signes convenus de reconnaissance.

A moins que... Car ce roman a, de surplus, la double originalité de se dérouler « en spirale » et de laisser la porte ouverte, à *l'occasion, à ce que Vladimir* Makanine appelle lui-même des *« variantes »*. Si l'on tourne ainsi longuement autour des mêmes événements, mineurs en général et au prix de répétitions évidemment très volontaires, c'est pour les envisager sous des angles divers et suggérer ainsi les issues différentes auxquelles ils pouvaient – pourraient ? – conduire. Qui parle, d'ailleurs, à tel instant précis ? Igor, *Guennadi ou Nina, dont les voix finissent par se confondre*, même si la distance, entre eux, ne cesse de croître.

Jeux de rôles ? Makanine évoque Tchekhov, dont la mélancolie ne lui est pas étrangère. Mais ausi cette insurmontable contradiction entre l'attirance éprouvée pour *« la ruche »* dans laquelle s'organisent, les humains et l'incapacité de certains d'entre eux à s'y intégrer. Une autre voie, peut-être, pour l'exploration de l'âme soviétique – pardon, russe, à moins qu'elle ne soit aussi bien ukrainienne, *biélorusse, moldave, balte*, géorgienne ou autre, bref, celle *de tout le monde*.

Alain Jacob

Heureuse en Sibérie...

Au tournant des années 50, une Estonienne découvre le bonheur en exil

MARIE EN SIBÉRIE
(Maria Siberimaal)
de Heino Kiik.
Traduit de l'estonien
par Helva Payet
Temps actuels, 279 p., 140 F.

On a beaucoup écrit sur les camps de déportation en Sibérie. Rarement – sinon jamais – des histoires heureuses. Celle de Marie fait *exception* non pas seulement, sans vouloir déflorer le récit, parce qu'elle ne se termine pas par l'agonie de l'héroïne au fond d'une clairière enneigée, mais surtout parce qu'une subtile harmonie a pris forme entre l'exilée et le monde, rude, Ô combien ! où elle est jetée.

Marie vient d'une petite ville d'Estonie, Avinurme. Son mari, arrêté par la police stalinienne, a disparu. C'est assez pour la désigner comme suspecte vers la fin de 1949 et pour qu'elle se retrouve, en compagnie de son jeune fils Karl et de quelques dizaines de compatriotes, dans un wagon qui va la conduire *quelque part au nord* de Novossibirsk. Histoire dramatique mais pas exceptionnelle si l'on songe aux millions de Soviétiques qui ont pris le même chemin sous le règne de Staline. Tous les traits les plus classiques de ce lamentable exode se retrouve dans le roman de Heino Kiik – en qui, nous dit-on, nous *devons reconnaître* le jeune Karl. Tous, depuis l'arrestation au petit matin avec une heure pour faire ses bagages jusqu'au débarquement *dans une taïga d'autant* plus hostile que rien n'est prévu pour héberger les nouveaux venus, en passant par l'épreuve du voyage dans un wagon *de marchandises qui cahote* interminablement à travers les immensités du vaste territoire russe.

Et puis, assez tôt, quelque chose se passe entre Marie et le milieu – naturel et humain – où elle est exilée. *« Ici*, dit-elle, *la vie est tout à fait possible ; on pourrait même y vivre mieux qu'en Estonie. Une terre si riche, vous n'en trouverez nulle part à Avinurme. Pas de fumier à y rajouter. l'herbe dans la clairière pousse jusqu'à un mètre de hauteur. »* Marie est une fermière originaire d'une famille aisée mais qui a épousé un homme de condition *« modeste »* – presqu'une mésalliance, – auprès duquel elle a trimé toute la première partie de sa vie de mère de famille. Et, en Sibérie, elle continue.

Avec les craintes et les joies de sa nouvelle condition. Mais elle ne panique jamais, même lorsque Karl, à peine adolescent, paraît sur le point de succomber à une leucémie. Elle *reconstruit*, au contraire, autour d'elle, un monde de relative prospérité : les pommes de terre, les tomates poussent à merveille, l'étable voisine consent à céder du lait, on finira même par élever un jeune cochon...

Le travail dans la peau

Ce n'est pas le Pérou mais Karl, rétabli, découvre lui aussi quelques mérites à cette terre du bout du monde où il terminera l'expérience comme tractoriste au volant d'un « Biélorusse » *tout neuf*, un *engin « génial »* que lui seul sait entretenir comme il se doit, ce qui lui vaut moult primes et le respect des chefs *du* sovkhoze.

Là est sans doute une des clés de ce roman : prenez une Estonienne ou un Estonien, collez-les au fond du *bled le plus perdu*, le *plus ingrat*, le plus rébarbatif, ils parviendront à en tirer le meilleur. Ce sont des gens qui ont le travail dans la peau *et ne reculent* jamais devant l'effort.

Un roman nationaliste ? À la gloire des Estoniens et des Baltes sans aucun doute – sans toutefois se faire antirusse, – qui sont capables de tels miracles. Compte étant tenu, il est vrai, que Staline est mort au début de 1953 et que, même à des milliers de kilomètres de Moscou, sa disparition a permis le retour à un peu plus d'humanité, de bon sens auxquels, de son temps, il eût été dangereux ne serait-ce que de rêver...

A. J.

Penelope et l'architecte

Suite de la page 17

Mélange de pauvreté et de richesse, de grâce et de vulgarité, où les noms des lieux – East India Docks, Canary Wharf, Millwall – évoquent encore les clippers et le commerce des épices tandis que, sur le terrain, se dressent les grues qui font jaillir de la boue des *« monolithes de béton et de verre »*, ce *« panorama composite de déclin et de résurrection »* fait naître en lui des visions du passé qui sans cesse lui reviennent : c'est Jim, un soir du « blitz », qui retrouve son enfant mort sous les décombres, ou Richard, l'étrange paléontologue du siècle dernier, ou encore la petite Rose, pauvresse affamée en plein XVIII[e] siècle... Irruptions fugaces comme les impressions diverses que déclenche, par exemple, chez le père et la fille, une simple promenade en autobus.

Jane, *« prisonnière de l'égotisme insouciant de l'enfance »*, contemple un paysage anarchique où *« tout est possible »*, se bat avec le langage, déchiffre les enseignes publicitaires. Les caractères arabes de la Banque du Koweït lui apparaissent comme *« de petits personnages dansants »* et les cariatides de l'église d'Euston Road *« des dames munies de serviettes de bain et portant des livres sur leur tête »*. Pour Matthew, les cariatides portent le poids non de volumes, mais *« d'un classicisme chargé de toutes les réminiscences du monde »* et la Banque du Koweït suggère *« des pensées fugitives évocatrices de puissants magnats du pétrole et de la date du Coran »*. D'où Penelope Lively conclut à la fois que la cité, cet *amoncellement* de briques sur un socle de gravats et de tessons de bouteilles, est *« entièrement une vue de l'esprit »*, *« le produit manufacturé d'une alliance de la mémoire et de l'intellect »*, mais aussi qu'en nourrissant nos pensées cette même cité *« nous manipule »*, car ses images, ses bruits *« conditionnent notre attitude »*.

Dans *l'Insoutenable légèreté de l'être*, Milan Kundera avait bâti un *« petit lexique des mots incompris »* où il montrait qu'un même lieu – New-York, un cimetière, la vieille église d'Amsterdam – pouvait ainsi, pour deux êtres, renvoyer à des représentations totalement irréconciliables. Est-ce cela que cherche à nous dire, finalement, Penelope Lively ? Que le spectacle du monde n'est que chimère, illusion, création mouvante de nos esprits fantasques ? Et que de là découle sans doute le perpétuel et inévitable malentendu sur lequel repose toute relation entre les hommes ? Certainement. Mais son livre est également une peinture précise et vivante du Londres des années 80 – Londres personnage central comme dans certains romans de Martin Amis ou de Peter Ackroyd auxquels l'auteur d'ailleurs se réfère (3), – doublée d'une originale et subtile méditation sur le temps.

Florence Noiville

(3) Voir, notamment, *London Fields*, de Martin Amis (Christian Bourgois), et *l'Architecte assassin*, de Peter Ackroyd (Le Promeneur).

*Signalons également le roman de l'Egyptienne Sonia Rami, *Rue des antiquaires* : l'histoire d'une audacieuse liaison entre une jeune fille riche du Caire et le serviteur grec de ses parents (traduit de l'anglais par Anne Rabinovitch, Denoël, 208 p., 99 F.).

LE FEUILLETON

Pierre Lepape

SOTOS
de Philippe Djian.
Gallimard, 396 p., 130 F.

On se souvient que dans *les Illusions perdues,* Balzac raconte l'histoire d'un jeune poète de province, plein d'ardeur, d'inspiration et de foi dans la littérature. La bonne *société d'Angoulême, ridicule* et *ignorante,* méprise Lucien et ses livres ; alors, il monte à Paris où il se rend compte que, pour réussir, il doit imiter les autres écrivains en place, adopter leur langage et se soumettre à leurs compromis. Ayant ainsi brisé ses illusions de jeunesse, trahi sa voix jusqu'à l'oublier, il brille, jusqu'à ce que la coalition des jaloux le brise et le renvoie à la case départ. Remplacez, comme le veut aujourd'hui la géographie de la réussite, Angoulême par la France et Paris par les Etats-Unis d'Amérique, et vous saisirez l'essentiel des mésaventures littéraires de Philippe Djian et de *Sotos.*

Comme tous les hommes de sa génération, Djian a été gavé d'Amérique. Des images de *ses films, des sons de ses musiques,* des phrases de ses livres. Toute sa jeunesse en a été imprégnée, si bien qu'il a assimilé l'Amérique à la jeunesse, à la force vitale, aux promesses de l'avenir. Comme l'enseigne une mode déplorable *mais persistante,* il a cru que la France était surannée. Et lorsqu'il s'est lancé dans l'écriture, c'est tout naturellement qu'il a conçu le projet de revigorer notre vieille langue avec des médecines concoctées outre-Atlantique. Le projet n'était ni fou ni illégitime. Bien d'autres l'avaient eu avant lui, bien d'autres l'ont et l'auront encore. C'est ainsi que les littératures vivent, et non dans l'exclusive contemplation de leur perfection passée. Dans de tels accouplements, la noblesse des lignées *compte peu : seules importent la beauté et la* vigueur des enfants.

Eclatant d'énergie, pétri de talent, ruisselant de sincérité au point d'en être parfois gênant, Philippe Djian a réussi quelques bâtards pleins de sève. Les puristes de la généalogie ont fait des mines pincées, les amateurs de prose cravatée se sont signés à l'approche de cette créature du diable, le public a aimé, ce qui est bien la preuve que tout cela ne valait rien ! Ceux que n'affectaient pas les préjugés ont émis des jugements, favorables ou défavorables selon qu'ils étaient plus sensibles à l'assouplissement de la langue, à la saveur des images, à l'efficacité dramatique de la phrase ou à la minceur des intrigues, à la répétition de certaines formules ou aux trop grandes libertés grammaticales que s'octroyait l'écrivain.

Avec *Sotos*, il n'y a, semble-t-il plus de débat. Djian a inversé le sens de son ambition. Adieu Angoulême : son dernier livre ressemble à une traduction empesée, maladroite à force de fidélité, d'un roman que Brautigan, ou Fante, ou Harrison *auraient abandonné, achevé mais décidément* impubliable, au fond d'un tiroir ou sous des caisses de bière dans le réfrigérateur.

Le modèle a mangé le peintre ; ne restent dans la poussière que des vestiges : quelques belles images, drôles, violentes ou tendres, l'écho d'un cri douloureux, la sincérité d'un désarroi. Le plus insupportable dans ce mince désastre est le sentiment que l'auteur, tout au long du livre, n'a jamais douté de son échec. La peur du ratage, si intense, si dynamique, si dramatique dans les romans précédents, s'est mue ici en une certitude pesante, humble, un peu écœurante.

Dans *Sotos,* Djian raconte entre autres *choses l'histoire d'un jeune* homme, Vito, débarqué, d'Amérique évidemment, sur cette côte du Pays basque où se situe le roman, et qui appartient, contre son gré, au clan des pauvres. Ceux qui ne possèdent pas de voitures décapotables, qui ne sont pas invités chez les filles de riches – les seules qu'ils désirent – et qu'un mur de mépris et de morgue sépare de leurs voisins de lycée, pourris de fric et couvés par des parents puissants. Vito, en se faisant leur pourvoyeur de drogue, parvient à s'immiscer, avec quelques copains, dans la bande des nantis.

Après quelques mois d'exaltation, vient le constat : *« Ils ne dérangeaient plus personne, aujourd'hui. On les appelait par leur prénom, on les mettait dans la confidence, on les présentait aux parents et on pouvait leur marcher sur les pieds sans déclencher d'empoignades, sans qu'une sombre étincelle ne brillât dans leurs yeux. Ils étaient complètement lessivés. Ils n'étaient même pas comme les autres, ils n'étaient plus rien. »* C'est l'impression que donne le Djian de *Sotos* depuis qu'il a réalisé le rêve que caressent, dès leurs premières pages griffonnées, tous les écrivains de toutes les provinces – y compris la parisienne : publier chez Gallimard, sous la couverture blanche de la NRF. Le voilà enfin chez les riches des lettres, chez les huppés de la plume d'oie, sur les tapis de haute laine de la renommée. Il en tremble, il en perd sa langue, sans y gagner son latin.

Alors, par crainte de décevoir peut-être, pour se rassurer certainement, ce timide qui n'a jamais détesté rouler des mécaniques en rajoute. Il cultive ses moindres défauts et fait exhibition de ses manques. C'était un athlète, il se dope. *On lui reprochait d'inutiles agressions* à l'usage commun du français, il nous mitraille de *« malgré que »* et de concordances des temps vertigineuses. Il cultivait une esthétique du débraillé, il verse dans l'incohérence du haillon : *« Des deux paniers que Mona nous avait préparés, ils se sont régalés, à peine séchés d'un premier bain duquel je suis sorti réveillé pour de bon, affligé d'une vision atrocement nette. »* Ou encore : *« Il n'y avait pas que de la crainte qu'il m'inspirait... Il me saisissait parfois un bras, de peur que je ne m'échappe, ou n'était-ce que si mon attention se relâchait. »* La crise de l'édition serait-elle si grave qu'il ait fallu licencier tous les relecteurs rue Sébastien-Bottin ? Ou bien personne n'a-t-il osé affronter la susceptibilité d'un auteur dont on attend de gros tirages et lui murmurer que *« Les chances pour qu'Ed Carrington eût un jour une conversation privée avec Victor Sarramanga étaient plutôt minces.. Qu'elle se déroulât à cette heure et en ce lieu n'existaient pas »* relevait davantage de l'énigme sémantique que de la liberté du style ?

Disqualifié pour dopage

Ces dérapages, pour spectaculaires et irritants qu'ils soient ne sont encore que broutilles. Rien qu'un soigneux brossage ne puisse réparer. Djian prenant des risques inconsidérés avec la syntaxe vaut à tout prendre mieux, à condition d'être flanqué d'un correcteur, que tant d'auteurs qui ne font à Grévisse aucune peine même légère et dont les livres sont aussi propres et aussi excitants qu'un couloir d'hôpital. Par malheur, *Sotos,* même décrassé au savon noir, même aspergé de tous les parfums d'Orient, demeurerait un livre aussi stimulant qu'une tasse de tilleul. Le canevas du récit, son scénario dirait-on plus justement tant le cinéma pointe sans cesse un nez indiscret, n'est pas en cause.

Cette trame en vaut une autre : un patriarche *despotique qui règne sur une région* et *sur* sa famille ; un gendre haï à cause d'une ancienne histoire et qui revient crânement défier le potentat ; un petit-fils adoré, crevant de trouille et d'admiration pour le grand-père et qui prendra pourtant, dans le drame et le sang, le parti du mari de maman. Le tout sur fond de corrida – un salut à l'ancêtre Hemingway, – et rythmé métaphoriquement par le cérémonial tauromachique : banderilles, passes, faenas, et, pour finir, estocade et mise à mort. Le lecteur devrait pousser un « olé ! » à la fin de chaque charge ; il reste coi, vissé sur son siège, anéanti et vaguement honteux. La cérémonie tourne à la boucherie. Ce n'est pas Goya ou Picasso qui tiennent le pinceau mais un graffiteur qui bombe des organes génitaux sur un coin de mur. Des personnages si veules et si antipathiques qu'on a hâte de les quitter pour aller prendre l'air, des relations convenues, des clips de films X gluants entrecoupés de bavardages au bord d'une piscine. Sea, sex, sun, Œdipe et taureaux : Djian risque de faire un tabac sur les plages de l'été.

Doit-on pour autant passer l'auteur de *Maudit manège* et d'*Echine* (1) aux pertes et profits ? *Sotos* fait tache et il faudra du temps pour s'en remettre. Mais les meilleurs écrivains ont tiré à côté de la plaque et manqué des livres. Voilà en tout cas Djian confronté à sa caricature. Il jettera sur elle le regard qu'il veut. Au pire, s'il décide qu'elle lui ressemble, il deviendra l'Apollon des salles de body-building du roman : gonflette, embrocation et luisance grasse, avec la promesse d'un bedon autour de la cinquantaine ; le double inversé d'Alexandre Jardin, son vent contraire : rien. Au mieux, elle le fait se tordre de rire, il hausse les épaules, navré, inconsolable, rageur, comme on l'aime, et il retourne au travail, à la peur, au langage, à lui-même plutôt qu'aux oncles d'Amérique. Dans un cas comme dans l'autre, *Sotos* ne sera, pour nous, qu'un mauvais souvenir.

(1) Ed. Bernard Barrault

Malcolm X, le verbe haut

Rééditions et inédits donnent la mesure du dirigeant noir, homme de la parole avant tout

L'AUTOBIOGRAPHIE DE MALCOLM X
(The Autobiography of Malcolm X)
de Malcolm X et Alex Haley.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Anne Guérin.
Introduction de Daniel Guérin.
Grasset, 328 p., 110 F.

LE POUVOIR NOIR
(Malcolm X Speaks)
de Malcolm X.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Guillaume Carle.
Préface de Claude Julien,
L'Harmattan, 264 p., 140 F.

DERNIERS DISCOURS
(Last Speeches)
de Malcolm X.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Isabelle Chapman
et Edith Ochs.
Éd. Dagorno, 188 p., 90 F.

QUI A PEUR DE MALCOLM X ?
de Fodé Sylla et Sbigniew
Kowalevski.
Ramsay, 167 p., 79 F.

Spike Lee lui a dédié son film, mais il reste le grand absent de *Malcolm X,* la seule omission flagrante que l'on puisse reprocher au cinéaste : Alex Haley, observateur privilégié des deux dernières années du dirigeant noir, accoucheur de son *Autobiographie,* a été rejeté dans les limbes par Spike Lee. La réédition de *l'Autobiographie de Malcolm X,* publiée en 1966, permet de mesurer l'injustice faite à cet écrivain, premier responsable de la perpétuation de la parole et de l'histoire de Malcolm X.

Après avoir passé vingt ans dans les gardes-côtes, Alex Haley s'était lancé dans le journalisme. Il rencontra Malcolm X, dont la notoriété dépassait à peine le cercle des Black Muslims, à l'occasion d'un reportage pour le *Reader's Digest,* organe de l'Amérique anglo-saxonne blanche. Lorsqu'il eut définitivement gagné la confiance de Malcolm grâce à une seconde interview réalisée pour *Playboy* (*« jamais les diables blancs ne publieront ce que je dis »,* affirmait le responsable de la mosquée de Harlem, jusqu'à ce qu'on lui démontre le contraire), Alex Haley réussit, au début de 1963, à le convaincre de collaborer à une autobiographie dictée. Il leur fallut deux ans pour mener à bien ce projet, achevé à la veille de l'assassinat de Malcolm X.

Or, au fil des mois, Malcolm X changeait. Il n'avait accepté de répondre à Haley (qu'il considérait comme un Oncle Tom, un laquais des diables blancs) que pour faire œuvre de propagandiste, répandre la parole d'Elijah Muhammad, le chef spirituel et séculier de la Nation of Islam. Dans un premier temps, Haley réussit à lui faire raconter son enfance, la mort de son père Earl Little (probablement assassiné par des Blancs), l'internement de sa mère, la dispersion de sa famille par les services sociaux, puis sa vie de toxicomane, de voleur, mais aussi d'amoureux du jazz, de danseur émérite de *lindy hop.*

Un texte mutilé

Malcolm X était capable de reprendre chacune de ses identités successives, de retrouver le langage de chaque incarnation – le bon élève, le petit voyou, le taulard, le prêcheur. Ce travail d'une honnêteté absolue n'est sûrement pas étranger à l'évolution politique de Malcolm X, à son éloignement progressif de la Nation of Islam, au double mouvement qui l'a amené à se rapprocher à la fois de l'islam officiel et des mouvements de libération nationale.

Parce que Malcolm était un homme de la parole, cette autobiographie dictée échappe aux écueils du genre. Les millions de lecteurs de *Racines* savent que Alex Haley, conteur émérite, n'était pas un grand styliste. Pourtant, *l'Autobiographie* est porté par un souffle oratoire hors du commun.


GORDON PARKS

Malcolm X : lucide.

Reste à regretter que l'éditeur français n'ait pas jugé bon de revenir sur la traduction et les coupes effectuées en 1966. Des cinq cents pages du texte américain (y compris la passionnante préface de Haley) seules trois cent vingt-huit ont subsisté dans l'édition française. Le quatrième chapitre du texte original, intitulé « Laura », conte la valse-hésitation du jeune Malcolm Little entre Laura, une étudiante noire élevée par une grand'mère très croyante et Sophia, une femme blanche venue s'encanailler dans le ghetto. En français, le chapitre s'appelle « Sophia », et la figure de Laura a purement et simplement disparu. Un sort que partage le chapitre V, qui retrace l'arrivée de Malcolm à New-York.

Aux Etats-Unis, on attend la parution d'une nouvelle édition, fondée sur le manuscrit récemment acheté par un avocat de Detroit, Gregory Reed, lors d'une vente aux enchères. Reed a déclaré avoir découvert une préface et deux chapitres inédits, dont l'un présente le programme économique de Malcolm X.

Pour l'instant, on peut compléter ce portrait d'un homme en colère par deux recueils de discours et entretiens, *le Pouvoir noir* et *Derniers Discours. Le Pouvoir noir* avait été publié en 1966 chez Maspero et rassemble des textes prononcés durant les deux dernières années de la vie de Malcolm X. L'introduction de Claude Julien, écrite à l'époque, comble quelques-unes des lacunes que laisse la lecture de *l'Autobiographie* et, surtout, replace la figure de Malcolm X dans l'histoire mondiale. Issu d'un univers intellectuel radicalement étranger au Vieux Continent (par ses pratiques, son histoire, la Nation of Islam évoque plus les mormons que le chiisme), Malcolm X a fait son apprentissage de militant politique en public.

« Parce que vous êtes noir »

On ne trouvera donc pas dans ces textes d'avancées théoriques exceptionnelles. Malcolm X faisait souvent preuve de naïveté, de complaisance à l'égard de la Chine ou des nouveaux régimes africains. Mais son analyse de la condition des Américains d'origine africaine – la distinction entre *« Nègres des champs »* et *« Nègres domestiques »,* – sa critique de la stratégie non violente de Martin Luther King, sont d'une lucidité absolue. Il énonce les termes de l'alternative intégration-séparation avec une netteté irréfutable. Et même si l'on sent s'effriter, au fil des mois, sa foi dans l'idéologie séparatiste de la Nation of Islam, Malcolm X reste jusqu'au bout parfaitement sceptique face à la volonté d'assimilation affichée par l'Amérique blanche. L'histoire des Etats-Unis semble lui avoir donné raison.

« Vous ne recevez pas des coups parce que vous êtes démocrate ou républicain, vous ne recevez pas des coups parce que vous êtes maçon, et vous ne prendrez certainement pas des coups parce que vous êtes américain ; car, si vous étiez américain, vous ne recevriez pas de coups. Vous en recevez parce que vous êtes noir », disait Malcolm X en 1963, comme s'il commentait en direct le passage à tabac de Rodney King à Los Angeles, presque trente ans plus tard.

Les *Derniers discours* couvrent en fait la même période que *le Pouvoir noir.* A défaut de révélations, ils apportent la preuve de la richesse du talent oratoire de Malcolm X. Le label RCA vient de publier un CD (1) réunissant plusieurs discours, dont certains sont retranscrits dans *le Pouvoir noir.* On se fera ainsi une idée physique de la puissance de Malcolm X, de sa capacité à mélanger le lyrisme ecclésiastique de Martin Luther King, la fureur froide des orateurs révolutionnaires et la provocation ironique des *homeboys* du ghetto. Les rappers d'aujourd'hui lui doivent autant sur la forme que sur le fond.

Fodé Sylla, successeur de Harlem Désir à la tête de SOS-Racisme, Africain élevé par des Européens, en France, est bien placé pour éclairer la réalité française à la flamme des discours de Malcolm X. Mais *Qui a peur de Malcolm X ?,* écrit en collaboration avec un universitaire polonais, n'est qu'une compilation de l'*Autobiographie* et des principaux ouvrages sur la vie de Malcolm X, à laquelle vient s'ajouter un bref chapitre consacré aux vertus de SOS-Racisme. Sur le sort que la France a fait aux Africains depuis la traite jusqu'aux cités de banlieue, en passant par les colonies, sur la pertinence d'une revendication panafricaine dans un pays où les communautés d'exclus restent perméables entre elles, il faudra attendre un autre livre.

Thomas Sotinel

(1) *Words from the Front Lines : Excerpts from the Great Speeches of Malcolm X.* 1 CD RCA BMG 07863 661322.